

THIERS

La Fête de l'enfance placée sous le signe du partage et de la découverte

Page 39



AMBERT

Élodie Batisse s'apprête à faire revivre le restaurant de l'Hôtel de la Gare

Page 44

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4212 - euros 2,00 €

Vendredi 30 octobre 2026
n° 4212 - 82e année | 2 €
semeur.com



POMPIERS

Le Sdis 63 s'est vu doté par le Département du Puy-de-Dôme d'une quarantaine de nouveaux véhicules incendie pour lutter contre les feux de forêt

Page 4

TOUR DE FRANCE FEMMES

Le puy de Dôme en dessert



Jules Roman

Lire en page 2

RELOCALISATIONS



Dans le cadre du pacte régional de relocalisation, Fabrice Pannekoucke, président de la Région AuRA, s'est rendu dans les locaux de l'entreprise Arno à Peschadoires.
Il y a annoncé la mobilisation de 125 000 euros afin d'aider dans son développement cette entreprise spécialisée dans les lames industrielles. Un coup de pouce bienvenu pour soutenir l'industrie puydômoise.

page 2



MÉTROPOLE

Un bilan d'étape après six mois d'exercice, pour le président Hervé Prononce

Page 11

CLERMONT FOOT



Les héros du Clermont Foot se sont retrouvés pour les 30 ans de leur exploit face au PSG

Page 8

Cyclisme - Le sommet du puy de Dôme, en « apothéose » du Tour de France femmes 2027

PUY-DE-DÔME - En 2027, le Tour de France femmes revient dans le département avec une étape entre La Bourboule et Clermont-Ferrand, et une étape partant de la capitale auvergnate. Consécration de cette édition : elles graviront le puy de Dôme jusqu'à son sommet pour l'épreuve finale, samedi 7 août.



En 2027, Clermont-Ferrand sera ville départ et ville d'arrivée du Tour de France Femmes - © Mano Durand

2023, 2025... Tels des kilomètres de course, les passages de la Grande boucle féminine dans le Puy-de-Dôme s'égrènent. En 2027, deux nouvelles étapes s'ajoutent à ce compteur qui s'étoffe peu à peu. « Si l'on revient régulièrement, c'est qu'on adore vos routes et on est toujours hyper bien reçus », commente Marion Rousse, directrice du Tour de France femmes, lors de la présentation des étapes puydômoises, le 22 octobre dernier. Le 6 août, les coureuses s'élanceront de La Bourboule jusqu'à Clermont-Ferrand, avant une arrivée en beauté au sommet du puy de Dôme, le 7 août.

Après les hommes en 2023, ce sera au tour du peloton féminin de s'affronter ainsi tout en haut du géant des Dômes. « Depuis la première édition, c'est notre volonté d'aller chercher les cols qui ont fait l'histoire du Tour et le puy de Dôme en fait partie », explique Marion Rousse. Elle prévient : « Ça va être magnifique et ça va être difficile. » En effet, les coureuses devront grimper jusqu'en haut du volcan endormi à 1 415 mètres d'altitude. « C'est la dernière étape. On finit vraiment en apothéose », renchérit la directrice du Tour de France femmes.

« Cette étape finale va nous rappeler 2023 quand les coureurs du Tour de France quittent Clermont-Ferrand à la sortie du col de la Baraque et montent à l'assaut du puy de Dôme. On a vu une ferveur populaire extraordinaire sur le bord des routes. Aujourd'hui, c'est une occasion qui est donnée au Tour de France femmes de produire le même spectacle, avec la même ferveur populaire », ajoute Julien Bony, maire de Clermont-Ferrand.

Des spectateurs présents au sommet du puy de Dôme ?

Maillot jaune sur les épaules, les spectateurs devraient être présents pour assister à la conclusion de ce Tour 2027. « Il y aura du public », promet Lionel Chauvin. Reste que c'est un défi logistique et sécuritaire que doit relever le Département. Pour l'heure, aucune modalité précise n'a encore été définie. « On se prépare avec les services de l'État, la gendarmerie, le Sdis, l'ensemble des communes et le service des routes du Département. Ça crée une effervescence également au niveau de nos services », explique le président du Département.

Cette « apothéose » conclura ainsi 170 kilomètres de course, au départ de Clermont-Ferrand, à travers les gorges de la Sioule. « Ici, il y en a vraiment pour tous les goûts. On peut faire de la haute montagne. On peut aussi avoir un parcours relativement plat », analyse Marion Rousse. Les coureuses franchiront sept côtes, dont celles redoutables de Ternant, des Fades et de la Mouteyre. Charbonnières-les-Varennes, Manzat, Les Ancizes-Comps, Saint-Ours et Chanat-la-Mouteyre feront partie des communes traversées.

Jamais deux sans trois, Clermont-Ferrand sera ainsi capitale du cyclisme féminin. Déjà, en 2023 et en 2025, la capitale auvergnate a été départ d'étape du Tour de France femmes. Cette quasi-routine ne diminue pas l'enthousiasme de son maire. « Cette année, c'est une très grande fierté que Clermont-Ferrand soit, à la fois, arrivée et départ d'étapes », se réjouit Julien Bony. Pour lui, accueillir de nouveau la Grande boucle féminine démontre l'expérience de la ville et de ses agents en la matière.

« C'est à la fois un attachement à Clermont-Ferrand mais aussi la reconnaissance d'un savoir-faire sur notre capacité à pouvoir accueillir de grands événements. Les équipes techniques et logistiques sont déjà mobilisées pour faire en sorte que cette venue du Tour de France femmes soit organisée de la meilleure des façons », explique le premier magistrat clermontois.

Le Sancy mis à l'honneur

Avant de voir s'élancer le Tour de France femmes à l'assaut du géant des Dômes, les Clermontois les verront franchir la ligne d'arrivée, la veille. Vendredi 6 août, le peloton féminin s'élancera depuis La Bourboule pour 151 kilomètres de course. « C'est une excellente surprise que l'on ait choisi La Bourboule pour le départ d'une épreuve comme celle-là », réagit son maire « flatté », David Dupic. Franck Echavidre voit un peu plus loin. « C'est une chance inouïe pour nous d'accueillir effectivement une étape du Tour de France femmes qui va faire l'intégralité du tour du Sancy », explique le président de la communauté de communes du Massif du Sancy. Le peloton traversera notamment Le Mont-Dore, Picherande, Super-Besse, Besse-et-Saint-Anastaise, Chambon-sur-Lac avant de filer vers Aydat, Royat et Clermont-Ferrand. Les coureuses feront face à quatre ascensions, dont les exigeantes côtes de la Stèle et de Charade. Elles franchiront deux cols tout aussi exigeants : ceux de la Croix Saint-Robert et de la Croix-Morand.

Les deux élus du Sancy y voient une opportunité en termes de promotion. « C'est un événement planétaire. Il y a des images qui partent dans le monde entier. C'est toujours bon à prendre pour notre territoire et le département », estime Franck Echavidre. « C'est une visibilité que l'on n'aurait pas autrement », renchérit David Dupic. Opportunité qui est aussi un défi en termes logistiques. « On a commencé à regarder un petit peu le cahier des charges pour voir ce qu'on allait faire », reconnaît le maire de La Bourboule. « L'avantage, c'est qu'on a l'habitude de recevoir du monde et en permanence. Ça restera quand même un défi mais normalement on sera prêt. »

Kévin LE GOUGUEC

ET AUSSI L'ÉTAPE DU TOUR

Jamais deux sans trois, le Puy-de-Dôme accueillera aussi l'Étape du Tour de France Femmes avec Zwift, le 8 août. Elle est ouverte aux cyclistes amateurs. La boucle dessinée au départ du Panoramique des Dômes pour rejoindre le circuit de Charade mesure 138 kilomètres et cumule 2 460 mètres de dénivelé positif. Durant cette exploration de la chaîne des volcans et en particulier du massif du Sancy, les coureurs emprunteront notamment la côte de Guéry et la montée à la station de Super-Besse. Inscription sur timeto.com. Taper « l'Étape du Tour de France Femmes avec Zwift » dans la barre de recherche.

Financement - La Région AuRA en soutien de l'industrie puydômoise

PESCHADOIRES - En déplacement dans le Puy-de-Dôme le mercredi 28 octobre, Fabrice Pannekoucke, président de la Région AuRA, s'est rendu dans les locaux de l'entreprise Arno dans le cadre du pacte relocalisation. Spécialisée dans la fabrication de lames industrielles, cette dernière s'apprête à recevoir une enveloppe de 125 000 euros de la collectivité territoriale.

Dans un contexte où la concurrence internationale fait rage dans de nombreux domaines, de plus en plus d'entreprises françaises ont recours à la délocalisation en Europe ou dans les pays asiatiques. Réduction des coûts de production et amélioration des marges sont des promesses de développement qui incitent des entreprises françaises à franchir le pas. Afin de limiter cette fuite vers l'étranger, la Région AuRA a mis en place un pacte relocalisation depuis 2022, permettant aux productions réalisées à l'étranger de rentrer au bercail. « Ce dispositif est une énorme force de notre région, soutient Fabrice Pannekoucke. C'est 1,2 milliard d'euros qui ont été mobilisés, qui nous permettent d'accompagner les investissements en faveur de la relocalisation et du développement de nos industries en Auvergne-Rhône-Alpes. »

Une enveloppe de 125 000 euros

Héritière des ateliers Arnaud-Didier fondés en 1933, l'entreprise Arno – sise à Peschadoires – est spécialisée dans la forge, l'usinage de précision ainsi que la fabrication de lames techniques et industrielles. Elle compte une quarantaine d'employés, dispose de son propre bureau d'études et maîtrise l'ensemble des étapes nécessaires à la conception et à la fabrication de ses produits. En vue de financer un programme d'investissement de 622 000 € pour moderniser son outil industriel – agrandissement de 1 300 m², développement de la découpe laser – Arno va donc percevoir un chèque de 125 000 euros en début d'année 2027. « Des fois, vous avez un petit peu de mal à appuyer sur le bouton parce que les sommes sont quand même importantes. C'est un petit coup de pouce qui permet de sauter plus facilement dans la piscine », apprécie Olivier Costes, directeur d'Arno. Ce financement aura de nombreuses répercussions sur l'activité de l'établissement pescadorien. Ce dernier récupèrera ainsi des clients qui faisaient fabriquer leurs pièces à l'étranger ou en dehors de notre région, mais apportera aussi de l'attractivité au sein du territoire puydômois. Selon Fabrice Pannekoucke, le pacte relocalisation a contribué à la création de 19 000 emplois industriels dans notre région. Lors de son passage dans le Puy-de-Dôme, le président de Région en a également profité pour se rendre du côté d'Ennezat, réaffirmant son engagement aux côtés des communes à travers une enveloppe de 150 000 € pour la première phase de réhabilitation de la Maison des associations. Un projet permettant la modernisation d'un équipement essentiel à la vie locale, fréquenté chaque semaine par plus de 500 personnes toutes générations confondues.



La Région AuRA va mobiliser 125 000 euros pour soutenir le projet de développement de l'entreprise Arno.

Guillaume CHAMEYRAT

Mobilisation - Une sécurité renforcée et moins de dégâts recensés

CLERMONT-FERRAND - Samedi 24 octobre, 2 000 manifestants ont défilé dans le centre-ville de la capitale auvergnate. En amont, les commerçants avaient prévu des panneaux bois pour protéger leurs vitrines.

La préfète du Puy-de-Dôme avait pourtant interdit les manifestations et regroupements dans le centre-ville, mais cela n'aura pas arrêté les manifestants contre la vie chère. Après une manifestation dans la matinée, un nouveau regroupement de manifestants s'est constitué vers 14h place Delille et divisé en plusieurs groupes. Après plus d'une heure de déambulation dans différents secteurs du centre-ville, tous se sont rejoints sur la place de Jaude. Vers 16h, une manœuvre de dispersion a été menée par les forces de sécurité intérieure. À partir de ce moment, plusieurs groupes dispersés ont continué à déambuler dans le centre-ville. Une déclaration de manifestation avait été déposée en préfecture le 23 octobre par l'Union départementale Force Ouvrière et l'Union des syndicats solidaires. Mais, il s'avère que celle-ci était hors des délais légaux qui sont de trois jours francs avant le jour de la manifestation. Celle-ci était donc également interdite car dans ce contexte, une sécurisation du cortège n'est pas possible.
Des incidents ont été recensés, notamment des jets de projectiles en direction des forces de sécurité intérieure présentes à proximité des cortèges, ainsi que des feux de poubelles. Six interpellations ont été effectuées depuis le début de la journée. Un CRS a été blessé et transporté au CHU. Deux civils ont été légèrement blessés. Un troisième l'a été à la main. Ce dernier, qui ne présente ni arrachement ni perte de doigt, a été pris en charge par les effectifs du Sdis présents sur place. Pour l'heure, les circonstances de cette blessure n'ont pas encore été déterminées.



En vue de la mobilisation du 24 octobre, les commerçants avaient protégé leurs boutiques.

Les commerçants veulent ouvrir leurs boutiques coûte que coûte

Fortement touchés pour certains lors des manifestations du 17 octobre, les commerçants du centre-ville avaient protégé leurs vitrines avec des panneaux bois. La majorité d'entre eux avaient fermé les portes de leurs boutiques et parfois même vidé leurs contenus pour éviter les pillages. Malheureusement, la boutique SFR de la rue du 11-Novembre n'a pas été épargnée. Face aux préjudices subis, qu'ils soient matériels et/ou financiers, les commerçants ont décidé d'ouvrir coûte que coûte leurs magasins les samedis malgré les manifestations. Une décision essentielle par rapport à la survie de leurs enseignes. « Les commerçants en ont marre de rater des samedis de travail. Les samedis, c'est plus de 30 % du chiffre d'affaires de la semaine. Certains d'entre eux m'ont dit que si ça continue, ils allaient mettre la clé sous la porte. Ils ne pensent pas être vandalisés, mais ils veulent travailler et vont demander une protection supplémentaire. Les renforts de police ont permis qu'on se sente déjà mieux en sécurité », insiste Karine Gubbiotti, présidente de l'association de commerçants *Cœur de Ville*.
Pour tenter de compenser, même si cela est complexe, la perte des samedis non travaillés, les commerçants ont adapté leurs horaires et proposent une ouverture les lundis. « J'appelle les gens à venir voir les petits commerçants et à ne plus consommer sur Internet », pointe-t-elle.

Ludivine BOURDUGE

AIDES DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION

Le Département débloque une aide exceptionnelle d'urgence en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des agents de la collectivité (fonctionnaires, agents contractuels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires rémunérés). L'aide varie de 100 à 120 euros par agent en fonction de leur catégorie. Le montant total de cette enveloppe exceptionnelle est de 350 000 euros. Par ailleurs, la Région a annoncé la mise en place d'un dispositif d'urgence pour les commerces saccagés lors des manifestations du 17 octobre dernier. Une enveloppe de 15 millions d'euros a été allouée aux commerçants afin que ceux-ci sécurisent leur établissement avec l'achat d'équipements d'auto-protection.

Marianne Maximi, députée de la 1re circonscription



Quel est votre sentiment par rapport aux revendications sociales des manifestations contre la vie chère ?
Quand le gazole dépasse 2 € le litre et que des lycéens suivent leurs cours dans des salles qui prennent l'eau, la colère est légitime ! Leurs revendications sont justes : 10 milliards pour que l'école ait les moyens de faire réussir tout le monde, l'abrogation de Parcoursup et de l'angoisse de l'orientation, le blocage des prix à la pompe et des produits essentiels, et l'augmentation des salaires pour vivre dignement. Je crois que nous sommes majoritaires à soutenir cette mobilisation.

Comment envisagez-vous la suite de ces manifestations ?
J'espère que cette mobilisation aboutira vite : perdre des jours de cours ou de salaire, notamment avec les grèves du 5 novembre, n'a rien d'anodin. C'est à Emmanuel Macron et Sébastien Lecornu de répondre, et vite : qu'ils cèdent aux revendications ou qu'ils partent ! Face à l'ampleur de la mobilisation, la responsabilité du pouvoir est désormais de reculer et de répondre aux revendications

Christine Pirès-Beaune, députée de la 2e circonscription



Quel est votre sentiment par rapport aux revendications sociales des manifestations contre la vie chère ?
Ces revendications sont pleinement légitimes et les manifestations pacifiques - j'insiste - qui s'enchaînent étaient inévitables, avec un gouvernement qui reste sourd au ras-le-bol qui monte depuis de longs mois face à un coût de la vie qui explose (carburant, alimentation, logement, assurance, mutuelle, etc.) et des inégalités qui se creusent et qui fragmentent dangereusement notre société.

Comment envisagez-vous la suite de ces manifestations ?
Tant que l'exécutif restera sourd, la mobilisation va se poursuivre. Nous discutons actuellement du budget pour l'an prochain qui a la possibilité de prendre des engagements financiers concrets pour répondre à ces revendications. Nous avons déjà perdu trop de temps.

Nicolas Bonnet, député de la 3e circonscription



Quel est votre sentiment concernant les revendications sociales exprimées lors des manifestations ?
Les récentes manifestations ont rassemblé des citoyens qui sont dans leur grande majorité non-violents et ont de nombreuses revendications légitimes, comme celles des lycéens sur le délabrement de nombreux lycées et le manque de professeurs, ou plus largement la demande de justice sociale face à la hausse des prix, notamment du pétrole.
Je regrette les dégradations faites par une minorité de personnes, et la doctrine de maintien de l'ordre plus tournée vers la répression des manifestations que leur encadrement.

Comment selon vous vont évoluer ces mobilisations ?
Seules des réponses politiques apportées par l'État permettront de sortir par le haut de ces mobilisations citoyennes et populaires.

Julien Brugerolles, député de la 5e circonscription



Quel est votre sentiment concernant les revendications sociales exprimées lors des manifestations ?
Depuis plusieurs semaines, les lycéens et les étudiants portent des revendications parfaitement légitimes : le droit d'avoir des professeurs, des locaux décents, ou la révision du système Parcoursup. Les mobilisations des salariés, des agents de la fonction publique et des retraités portent sur des sujets de fond : la perte de pouvoir d'achat avec notamment la flambée des prix des carburants et de l'énergie, l'insuffisance des salaires, etc.

Comment selon vous vont évoluer ces mobilisations ?
Ces derniers jours révèlent une nouvelle fois combien notre idéal républicain de liberté, d'égalité, et de fraternité est fragile et précieux. J'appelle à un véritable sursaut républicain, de justice sociale et fiscale, sans quoi la tentation du pire ne fera que croître.

Précision : La réponse de la députée de la 4e circonscription, Delphine Lingemann, n'a pas pu nous parvenir dans les délais de bouclage du journal.

Pompiers - Le Sdis 63 se dote de nouveaux véhicules pour lutter contre les feux de forêt

CLERMONT-FERRAND - Après un été marqué par des feux de forêt importants, le Sdis 63 se dote de 32 véhicules neufs. Une acquisition à 2,6 millions d'euros qui comble un retard d'équipement mais ne règle pas les revendications nationales de la profession.

Trente-deux. C'est le nombre de véhicules neufs qui viennent désormais garnir la flotte du Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (Sdis 63), auxquels s'ajoutent également dix véhicules reconditionnés. La remise des clés s'est déroulée vendredi 23 octobre sur le site de Crouël à Clermont-Ferrand, en présence d'Anne Frackowiak-Jacobs et Lionel Chauvin, respectivement préfète et président du Département. Depuis plusieurs années, le Sdis 63 accusait un « certain retard » selon le président du conseil d'administration Jean-Paul Cuzin. Il est désormais comblé avec cette opération qui intervient dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt. Lutte qui a particulièrement sinistré l'Hexagone cet été, de la Gironde - où sont d'ailleurs intervenus des pompiers puydômois - aux Bouches-du-Rhône en passant par le Vaucluse. Dans le Puy-de-Dôme, plus de 400 départs de feu ont été recensés. « Il faut se rappeler, et ça n'avait jamais été le cas jusqu'à maintenant, qu'on a aussi brûlé de l'habitation suite à des feux d'espaces naturels », se remémore Christophe Glasian, directeur départemental du Sdis 63. Ces aléas climatiques seront de plus en plus intenses et nombreux dans les années à venir, qu'il s'agisse d'incendies mais aussi de tempêtes et d'inondations. D'où l'acquisition de ces véhicules, qui ne sont « pas de simples équipements mais des outils de protection pour les pompiers et les habitants », rappelle Jean-Paul Cuzin.

Nouveaux véhicules et revendications

La polyvalence est donc de rigueur dans ce métier. Et afin de l'assurer, l'arsenal se doit d'être complet et surtout moderne. Ainsi, pour cette seule année 2026, le Sdis 63 se dote de 28 véhicules : un fourgon pompe-tonne (secours routier), quatre camions-citernes (lutte contre les feux urbains/ruraux & espaces naturels/forêts), cinq camionnettes d'interventions diverses, huit véhicules légers (transport de personnes et de matériel) et dix véhicules de secours (soin et transport de victimes). Les centres d'Ambert, Aubière, Chamalières, Clermont, Cournon, Gerzat, Issoire, Riom et Thiers, sans oublier la chaîne de commandement et la flotte du service départemental, seront les bénéficiaires de cette opération. Côté chiffres, une subvention de 2,6 millions d'euros a été accordée par l'État pour assurer la livraison de 20 véhicules sur quatre ans. Une aide couplée aux 44,7 millions d'euros alloués par le Département au Sdis en 2026.
En toile de fond de cette remise de clés, un mouvement national lancé début septembre, qui a conduit la profession à se mettre en grève pour dénoncer le manque de moyens financiers, humains et matériels. La livraison de ces nouveaux véhicules constitue-t-elle alors une réponse aux revendications ? « Pas du tout », répond Christophe Glasian. Le contrôleur général accuse « une forme de rupture capacitaire » vécue cet été. Sont ainsi remis en question les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels, les modalités de financement des Sdis, ou encore la santé et la sécurité en intervention. Celui qui officie dans la profession depuis plus de 30 ans précise qu'aujourd'hui, « il n'y a pas de revendications qui puissent être couvertes par une réponse locale. Celles qui se font dans le cadre du contexte social touchent à des leitmotivs d'échelon national. C'est à l'État de répondre », conclut-il.



Le président du Département Lionel Chauvin remet les clés à Alexandre Lasvergnas, chef de la compagnie de Cournon.

Mano DURAND (Stagiaire)

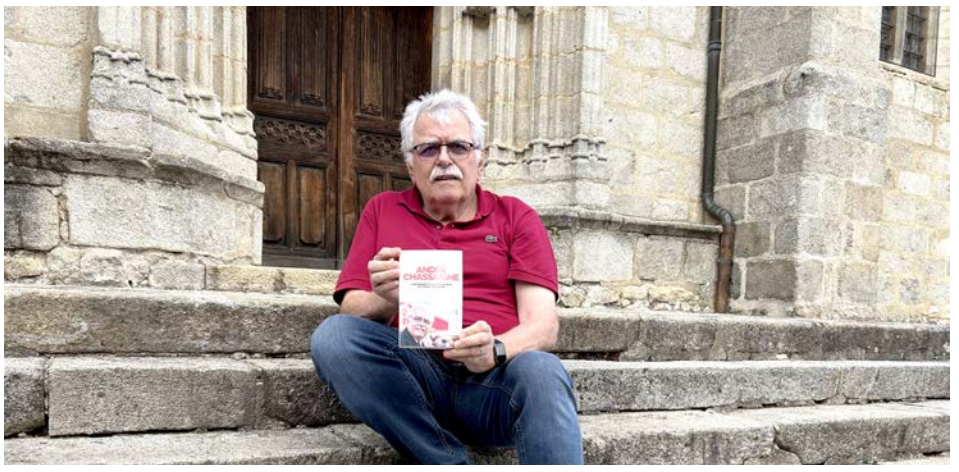
Livre - André Chassaigne publie « Cheminement d'un communiste en terre chrétienne »

PUY-DE-DÔME - Ceux qui pensaient que l'ancien député puydômois avait pris véritablement sa retraite se trompaient. Avec un peu plus de temps désormais, André Chassaigne est revenu à ses premières amours pour l'écriture. Il nous livre ainsi un ouvrage prônant l'ouverture au dialogue et au partage de valeurs humanistes entre croyants et athées.

Dans la religion catholique, le rouge symbolise la couleur des cardinaux. En politique, elle est associée au communisme. A priori, deux mondes que tout oppose mais parfois il faut savoir explorer au-delà de ce que l'on perçoit. C'est dans cette démarche, qui au premier abord peut paraître surprenante, qu'a souhaité s'inscrire l'ancien député puydômois André Chassaigne.
Dans son ouvrage « Cheminement d'un communiste en terre chrétienne » (De Borée), l'auteur s'interroge sur son rapport au christianisme en plantant le décor dans son village où il fut maire pendant plus de 20 ans : Saint-Amant-Roche-Savine. Mais, c'est plutôt l'église qui capte particulièrement l'attention d'André Chassaigne puisqu'il a suivi de près les premières étapes de sa restauration. Le monument ne manque pas de charme et son histoire mérite d'être contée à la façon de l'ancien élu, s'inspirant régulièrement d'Alexandre Vialatte.
Au fil de la lecture, tout un chacun pourra être le témoin de l'attachement viscéral d'André Chassaigne à l'aspect patrimonial de l'édifice qui recèle quelques trésors. Il écrit ainsi moult détails concernant notamment la Pietà de La Forie, classée Monument historique du XVIIIe siècle, des anecdotes savoureuses autour du clocher, le tableau du peintre Jean-Baptiste Collet *Le repas chez Simon* datant de 1808 qui est exposé dans l'église. En guise d'illustration, l'ouvrage contient également une dizaine de photos.

Des passerelles existent entre croyants et athées

Même si au départ l'ancien député avait plutôt envisagé de rédiger une notice historique au vu de l'importante documentation amassée, le destin de cet ouvrage a finalement été tout autre et il ne faut toutefois pas se méprendre sur son essence même. Certes pour l'ancien professeur d'histoire-géographie, il est tentant de relater les différents éléments dans divers domaines qui ont forgé les territoires à travers les âges. Sauf que ce serait mal connaître André Chassaigne de s'arrêter en si bon chemin. « J'ai fait un sommaire très précis car c'est un livre qui a plusieurs entrées : le patrimoine, l'histoire, la laïcité, l'approche politique. Cela permet d'avoir une lecture qui peut être presque hachée ou en fonction de l'intérêt qu'on a et pour que chacun trouve son compte. Cela fait un peu décousu, mais j'ai voulu faire passer des messages », explique-t-il.
Altruiste et humaniste, pour l'ancien maire de Saint-Amant-Roche-Savine l'humain n'est jamais très loin. Alors, au lieu de s'arrêter aux confins de son athéisme, il fait preuve au contraire d'ouverture d'esprit. C'est ainsi qu'au fil de sa vie, il n'a pas hésité à nouer des amitiés solides avec des hommes de Dieu comme l'ancien évêque de Clermont, Hippolyte Simon par exemple, ou encore l'ancien curé de son village le Père Alain Théallier, disparu en mars dernier. Une belle preuve que les valeurs humaines universelles comme la bienveillance, le respect et la fraternité, dont la paternité est souvent revendiquée par l'Église, peuvent être portées par tout un chacun, et avoir aussi des similitudes avec les mots de Jaurès. De toute évidence, au final, le message à retenir n'est autre que chacun avec ses convictions et ses ressentis doit avoir foi en une certaine forme de tolérance.
L'ancien parlementaire évoque aussi sa vision d'une laïcité rassembleuse à laquelle il est particulièrement attaché tout comme à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. « Je voulais démontrer qu'il n'y avait pas de religions incompatibles avec la laïcité, je pense particulièrement à l'islam car sinon cela fait des clivages. La preuve en étant qu'en France, l'immense majorité des musulmans vit et pratique dans le cadre laïque. »



André Chassaigne présente son nouvel ouvrage sur les marches de l'église de son village.

Ludivine BOURDUGE

Dédicaces : le 30 octobre, salle de la mairie à Cournon à 18h, le 15 novembre au salon de Cournon, le 25 novembre à la presse de Cunlhat, de 9h à 10h30, suivie d'une conférence, le 28 novembre au salon du livre de Gerzat.



Julien Brugerolles (PC) - « Depuis un an et demi, j'essaie d'être le plus utile possible »

5E CIRCONSCRIPTION - Notre série « L'œil du député » se poursuit avec Julien Brugerolles. Entre travail parlementaire et actualité, le député de la 5e circonscription nous en dit plus.

Très impliqué sur les questions agricoles, de quelle manière poursuivez-vous le travail débuté avec André Chassaigne ?

On travaille depuis très longtemps avec André Chassaigne sur la question des retraites agricoles, où j'ai fait passer en juin dernier une proposition de loi transpartisane, puisque je l'avais fait cosigner par une soixantaine de députés. Ce texte vise à permettre aux anciens aidants familiaux et conjoints collaborateurs qui avaient soit pas du tout de statut au début de leur carrière, soit qui avaient un sous-statut comme aidant familial ou conjoint collaborateurs, des mesures de revalorisation qui avaient été adoptées par les deux lois Chassaigne pour atteindre un minimum de pension à 85 % du Smic pour une carrière complète. Ces personnes, qui sont essentiellement des femmes, avaient été exclues des dispositifs des lois Chassaigne qui ne concernaient que les chefs d'exploitation.

Vous êtes également sensibilisé sur les questions en lien avec le changement climatique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J'ai déposé un texte concernant les périls dans les communes car j'avais eu des échos sur les difficultés qu'il y avait dans les centres urbains délabrés où les maires n'avaient que l'option de prendre des arrêtés de péril imminent. Aujourd'hui, il n'existe aucun dispositif de soutien quand les maires ne se voient pas remboursés par les propriétaires défaillants les travaux qu'ils engagent. J'ai aussi travaillé sur l'idée de faire évoluer notre régime des catastrophes naturelles en intégrant les fortes chutes de grêles, les fortes rafales de vent sous l'orage et les tornades. À chaque fois, il y a des difficultés pour les sinistrés d'être remboursés. J'ai déposé un texte aussi qui vise à rétablir un régime public des calamités agricoles. Là, on a vu ce qui s'est passé avec les agriculteurs et ils sont très peu indemnisés avec le plan d'urgence. Le problème, c'est qu'on a un système de gestion des risques en agriculture qui, à mon avis, est complètement caduque par rapport à l'accélération du changement climatique. Je souhaite recréer un grand régime public des calamités agricoles qui intègre le volet indemnisation pour tous, qui intègre aussi un volet relatif à l'accompagnement des agriculteurs dans la transition de leur pratique.

Quelle est votre actualité ?

Il y a un texte que je vais déposer qui concerne le déploiement de la fibre optique. Dans beaucoup de communes, les conditions de déploiement de la fibre et surtout de son entretien, il y a des délais qui ne sont pas respectés ou il y a déjà de la fibre posée en aérien qui n'est pas entretenue. Je voudrais que la fibre devienne ce service public universel avec des engagements de la part de celui qui est chargé du service public en quelque sorte. Je suis également en train de travailler sur un texte concernant le maintien des distributeurs automatiques de billets. Je souhaite absolument imposer des contraintes aux banques pour avoir un certain maillage des distributeurs automatiques de billets dans nos territoires, notamment ruraux. Je sais qu'il y a eu plusieurs textes qui, en quelque sorte, mettent à contribution les collectivités ou l'État pour maintenir le réseau.

Par rapport à la flambée des carburants que nous connaissons actuellement, j'ai déposé un texte qui vise à bloquer les prix, à encadrer les marges qui ont parfois été multipliées par sept. Dans le texte que j'avais déposé en mon nom et puis avec le président du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, on souhaitait aussi baisser de façon temporaire la TVA pour la passer de 20 à 5,5 % sur une période de six mois. On n'a pas eu de gain de cause pour l'instant, on se bagarre toujours pour que ces mesures soient mises en débat à l'Assemblée. On ne lâchera pas là-dessus, je pense que c'est vraiment d'utilité publique.

Je me suis beaucoup battu aussi sur les questions liées à la présence des spécificités des territoires ruraux et de montagne. Certains critères doivent être pris en compte concernant les mesures de carte scolaire dans le premier degré, mais aussi pour les collèges et les lycées. Ces spécificités des territoires de montagne concernent les distances en termes de transport, et il faut aussi qu'il y ait une vraie concertation avec les élus locaux et les acteurs d'éducation, les parents d'élèves, les enseignants. Je suis content parce que ce sont des amendements que j'ai réussi à faire passer dans le texte. C'est ce que j'appelle des amendements point d'appui qui sont très utiles ensuite pour éviter quel'on ait des mesures brutales de fermeture.

J'ai notamment gagné dans le texte « Pour une Montagne vivante et souveraine » les mesures de concertation qui sont prévues dans le premier degré, avec un lissage sur trois ans, et puis une concertation obligatoire en amont de toute fermeture ou baisse d'offres éducatives, pour que ce soit étendu au second degré. Et puis, bien sûr, cela nécessite aussi une bagarre budgétaire de fond. Quand on supprime 3 500 enseignants dans le budget, il est bien évident qu'il y a une déclinaison ensuite au niveau académique et départemental ainsi que dans nos territoires.

Qu'en est-il plus précisément concernant le Tour des communes entrepris depuis le début du mandat ?

J'avais pris l'engagement de passer dans chacune des communes de la circonscription pour échanger avec les habitants, les élus. J'ai fait plus d'une cinquantaine de réunions, la circonscription est grande avec 132 communes. À chaque fois, ce sont des moments d'échange où il y a beaucoup de sujets concrets qui remontent, des problématiques du quotidien, le pouvoir d'achat, la hausse des prix du carburant, l'avenir des services publics. J'essaye de les traduire, soit bien sûr à travers des interpellations des ministres, des courriers, soit sous la forme de propositions de loi que je peux déposer. Depuis un an et demi, j'essaie d'être le plus utile possible.

Le député ne doit pas être un élu déconnecté du terrain. Bien au contraire, il doit y avoir les deux pieds et être le plus accessible possible pour les habitants afin de construire son travail parlementaire et pouvoir le porter à l'Assemblée. Il y avait l'idée de venir directement au contact, sous la forme de réunions publiques où tous les habitants sont invités, via un petit courrier. L'idée étant de me présenter, présenter mon travail parlementaire, la façon dont j'ai travaillé, les textes que j'ai déposés. La richesse des thèmes abordés est extraordinaire. Cela m'est très utile ensuite pour interpeller très concrètement le gouvernement. Il y a vraiment un travail de fond qui est mené à travers ça.

J'ai recommencé le Tour des communes à l'automne et je vais poursuivre jusqu'à fin mars. Je pense que je peux arriver à passer dans toutes les communes. Le député est accessible, il prend le temps de discuter, ça dure deux heures. Ce n'est pas un passage d'une demi-heure pour essayer de faire semblant. Mais vraiment, il faut prendre le temps d'écouter car il y a un besoin aujourd'hui dans la population qui est énorme.

Quelle est votre vision concernant la rentrée politique à quelques mois de l'élection présidentielle ?

Ce que je regrette, c'est que le prisme soit mis sur la présidentielle en disant qu'on va tout régler et que, du coup, on laisse, en quelque sorte, de côté les premières urgences. La question du pouvoir d'achat avec les prix de l'énergie. Parce qu'il y a les prix du carburant, mais il y a les prix du gaz et de l'électricité. Et ça, c'est un cumul de hausses qui pèsent très lourdement sur les ménages. En gros, le gouvernement joue la montre, la stratégie du gagne-temps disant qu'on ne peut pas agir tout de suite et que ça se réglera à la présidentielle. Je crois que c'est la pire des politiques que celle du gagne-temps.



Avec son Tour des communes, Julien Brugerolles fait remonter les problématiques du territoire.

En plein examen à l'Assemblée nationale du budget de l'État, quel est votre sentiment ?

Il y a un gros focus qui est fait sur le budget de l'État, mais ce n'est qu'un des deux budgets. Je dirais que le plus important, c'est le budget de la Sécurité sociale. La question de la protection sociale est centrale, notamment dans des circonstances où la population est vieillissante avec des besoins nouveaux, d'accès aux soins, d'accès aux Ehpad, de qualité de la prise en charge. Malheureusement, on parle très peu des attaques nouvelles qu'il va y avoir dans le budget de la Sécurité sociale, sans doute, encore une fois, avec la hausse des franchises, des forfaits hospitaliers et un reste à charge global pour les patients qui va augmenter, et où on veut faire payer les plus fragiles et les malades. C'est inacceptable.

Le budget de l'État qui est présenté, on l'attendait, puisque là encore, il y avait une forme de stratégie de gagne-temps de la part du gouvernement qui ne voulait pas dévoiler les mesures, en particulier de coupes dans les dépenses publiques. Là, ça y est, on a la maquette. Nous n'avons eu que quelques jours entre la présentation de la maquette et le début du travail en commission. Trois ou quatre jours pour déposer des amendements, c'est quand même très compliqué, mais c'était volontaire de la part du gouvernement. Cette année, c'est 54 ou 55 milliards d'euros de coupes. La plus grosse coupe, c'est sur la mission liée à l'emploi et au travail, et à l'accompagnement par l'activité économique, alors qu'on a une hausse du chômage et des publics qui sont très éloignés de l'emploi, qui sont de plus en plus en difficulté, qui restent de plus en plus longtemps au chômage.

Sur le budget de l'Éducation nationale, là aussi on a des besoins considérables, et on pourrait profiter de la légère baisse démographique pour améliorer le taux d'encadrement, la baisse du nombre d'élèves par classe. On va continuer à dégrader le service public d'éducation. C'est quand même incroyable, alors qu'on sait que l'éducation et la formation, c'est l'avenir du pays qu'on construit. C'est un budget catastrophique sur toute une série de grands enjeux. Cela dit, on va faire le boulot pour essayer de faire évoluer les choses. Cependant, il y a une légère hausse sur les budgets qui sont liés à la transition énergétique, à la transition écologique, mais c'est le fruit d'un été de feu.

Dans le département, sept bureaux de Poste sont menacés de fermeture ou de transformation. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Je suis très remonté sur la dégradation sans précédent du service public postal. J'ai interpellé la présidente de La Poste suite à la multiplication des remontées sur le territoire : non distributions du courrier et de la presse, fermetures de bureaux en période estivale, menaces de restructuration du réseau. La situation appelle une mobilisation collective pour obtenir des engagements du groupe.

Pensez-vous effectuer un second mandat de député ?

Je souhaite poursuivre le travail qu'on a engagé. Il y a des textes que j'ai mis en débat, des choses qu'on n'a pas eu le temps de terminer. Bien sûr, j'aimerais que ces sujets-là, ils avancent dans une prochaine mandature. Ce sera une décision collective avec mon parti politique. Mais en tout cas, moi, je suis bien sûr partant pour me représenter aux élections législatives. Ce que je regrette, c'est qu'elles vont suivre l'élection présidentielle et que très vraisemblablement, s'il y a une dissolution, il y aura une forme de mouvement national qui influera sur les législatives. Pour ma part, je considère qu'un député doit être un élu de terrain qui a certes sa sensibilité politique, mais qui construit avec les habitants de son territoire.

Propos recueillis par
Ludivine BOURDUGE

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

TERRITOIRE INNOVANT
By les interconnectés

FESTIVAL

CONNEXIONS

CULTIVONS LE NUMÉRIQUE !

04›21 nov 2026



JEUX VIDÉO

RÉALITÉ VIRTUELLE OU AUGMENTÉE

EXPOSITIONS NUMÉRIQUES

SPECTACLES

ATELIERS

74 ANIMATIONS GRATUITES

IL Y A FORCÉMENT UNE ANIMATION PRÈS DE CHEZ VOUS !

Informations pratiques

Renseignements et billetterie :

Tél : 04 73 42 24 90 | Mail : culture@puy-de-dome.fr

www.spectacles.puy-de-dome.fr

www.puy-de-dome.fr

Environnement - Des faucons au secours des agriculteurs

COURNON-D'AUVERGNE - Le lundi 26 octobre s'est déroulée l'installation de quatre poteaux avec nichoirs pour faucons crécerelles sur l'exploitation de la ferme de Sarlième. Une initiative inédite dans le Puy-de-Dôme, issue d'un partenariat entre Enedis et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) AuRA.

Les milliers de campagnols qui pullulent dans la plaine de Sarlième n'ont qu'à bien se tenir. Depuis le 26 octobre et la mise en place de quatre poteaux avec nichoirs de 12 mètres de hauteur (dont deux enfoncés dans le sol), disséminés aux quatre coins de la ferme de Sarlième, la survie de ces rongeurs invasifs, gourmands de courges et d'artichauts, ne tient plus qu'à un fil. Les quelques rapaces, voletant à proximité, semblent se réjouir de l'inauguration de cette nouvelle demeure et du festin à venir. Des maisons perchées orientées sud-est – afin de protéger les oisillons du froid, de la pluie et de la chaleur – en direction du puy Saint-Romain et sous la vigilance du casque gaulois du plateau de Gergovie, à quelques encablures de là.

« Favoriser la faune sauvage comme auxiliaire de culture »

Fondée en novembre 2021, la ferme de Sarlième s'étend sur 80 hectares à Cournon-d'Auvergne. Cette initiative collective de paysans et de citoyens applique les principes de l'agroécologie, encourageant des systèmes de production alimentaires viables, respectueux de l'Homme et de leur environnement, sans avoir recours aux pesticides. C'est donc là qu'entrent en jeu les faucons crécerelles.
« C'est très important pour nous de favoriser la faune sauvage comme auxiliaire de culture pour lutter contre les rongeurs », dévoile Bruno Corbara, représentant de la ferme de Sarlième et ancien président du directoire. Cette installation viendra compléter la présence de haies – près de 5 km ont été plantés – véritables refuges pour nombre d'espèces auxiliaires.

Un paradis pour rapaces

Vu le succès de l'implantation d'un premier habitat – destiné initialement aux chouettes effraies avant d'être occupé par des faucons crécerelles – dans l'entrepôt de l'exploitation, ce déploiement de nichoirs risque de prendre le même chemin que celui de son prédécesseur. « Rien que le fait d'installer des nichoirs, cela va permettre de faire croître la population de faucons crécerelles », se réjouit Jean-Christophe Gigault, directeur de la LPO AuRA. D'autant plus que cet ancien marais asséché voit la présence d'oiseaux augmenter à vue d'œil depuis l'installation de la ferme de Sarlième il y a cinq ans de cela. L'A75 voisine et sa rumeur continue n'ont pas vraiment l'air de déranger ces derniers. « Ici, la population a doublé en cinq ans, se félicite François Guelin, référent du comité naturaliste de la LPO AuRA. Nous constatons une densité d'oiseaux que l'on ne trouve plus en milieu agricole. » Le naturaliste prend pour exemple le nombre de couples d'alouettes, dix fois supérieur à celui que l'on pourrait retrouver en Limagne.



Quatre nichoirs à oiseaux ont été installés au sein de la ferme de Sarlième.

Tout ce dispositif vertueux n'aurait été possible sans le concours d'Enedis, associé de longue date de la LPO. Tout d'abord en raison de l'origine de cette initiative, provenant d'un salarié engagé au sein de l'association de protection de la nature, mais aussi grâce à l'une des missions du gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité. « Nous avons comme enjeu d'agir pour l'environnement et la biodiversité, avance Agnès Pignolet, directrice territoriale d'Enedis Puy-de-Dôme. Aujourd'hui, c'est une belle illustration de notre partenariat. » Enchantée de cette action innovante et inédite sur notre territoire, la dirigeante attend de voir comment ce dispositif évolue avant de se projeter.
« Si c'est concluant, on en installera d'autres. » Un bel exemple de synergie au service d'une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Guillaume CHAMEYRAT

Santé - Quand la musique devient un médicament

CLERMONT-FERRAND - Le CHU et « l'Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes » lancent un dispositif inédit en France : des places de concert sur prescription pour les malades.

Et si la musique était distribuée sur ordonnance ? Voici là un traitement que votre médecin généraliste ne vous prescrira pas. Mais le CHU de Clermont-Ferrand et l'*Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes*, si. Le lundi 19 octobre, les deux structures locales ont lancé « La Musique sur Ordonnance ». Un dispositif encore jamais vu en France, directement repris d'une initiative québécoise menée par l'*Orchestre symphonique de Montréal*. Concrètement, tout au long de la saison 2026/2027, des patients atteints de maladies chroniques comme le cancer ou l'endométriose vont se voir remettre une ordonnance culturelle. Laquelle leur donnera accès à deux places pour un concert de leur choix. Et en première catégorie, s'il vous plaît. Au total, 230 tickets financés à hauteur de 8 000 € par le Crédit Mutuel, mécène, vont être distribués.



Frédéric Ranchon (Crédit Mutuel), Lila Forcade (OnAuRA) et Jacques-Olivier Bay (CHU) représentent les trois parties intégrantes du projet.

Un complément médical efficace

Si la musique adoucit les mœurs, elle adoucit également les maux. Une revue de Cochrane, organisation non lucrative dédiée à la synthèse de recherches médicales, constate une baisse significative de l'anxiété et de la détresse psychologique lors d'interventions musicales chez des patients atteints de cancer. Sans remplacer les traitements - cela va de soi - le 4e art agit cependant comme un complément des plus performants, offrant une amélioration de la qualité de vie ainsi que de la mémoire. « Quand les vies et la vie quotidienne sont facilitées, la survie est meilleure », résume le professeur Jacques-Olivier Bay, chef de service oncologie thoracique et générale de l'hôpital universitaire.
C'est dans cette visée que le centre hospitalier et l'orchestre collaborent ensemble depuis plus d'une décennie. Le partenariat se matérialise par des actions concrètes organisées au CHU, avec des cours de violon hebdomadaires et des concerts gratuits. Elles permettent ainsi « d'aider les personnes hospitalisées sur une longue période à lutter contre l'ennui, à guérir plus vite, et à aller mieux », explique Lila Forcade, directrice de l'*Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes*. Pour Jacques-Olivier Bay, ce projet transmet une dimension symbolique.
« Un orchestre, c'est une unité autour d'un chef d'orchestre, d'une partition, du résultat qui est ce que l'on entend. La médecine, c'est aussi un petit peu ça. C'est une harmonie entre le médecin, les aidants, les soignants… »
Ce projet est unique dans l'Hexagone. Du moins, pour le moment. Car Lila Forcade le reconnaît avec enthousiasme, « je suis sûre que ça va faire des émules ». Les saisons suivantes sont d'ores et déjà en tête, même s'il faudra d'abord attendre l'issue de celle en cours et la synthèse finale qui en découlera pour mesurer l'impact et les bénéfices du dispositif. Un projet qui s'articule donc sur le long terme avec, pourquoi pas à l'avenir, de nouvelles structures participantes.

Mano DURAND (stagiaire)



CF63 - Les retrouvailles des héros de la Coupe de France 1996-1997

CLERMONT-FERRAND - Le mardi 27 octobre, les acteurs de la formidable épopée en Coupe de France 1996-1997 du Clermont Foot se sont retrouvés lors d'une soirée exceptionnelle organisée par le studio de créations Tifos et le compte X SpaceCF63 au sein de La Biscuiterie, un lieu de programmation culturelle et d'événementiel. L'occasion de se replonger dans les grandes heures du plus grand exploit du club auvergnat.

Trente ans déjà, et c'est comme si c'était hier. Un sentiment partagé par les nombreux supporters présents lors de cette soirée du Clermont Football Social Club afin de revivre la folle épopée du Clermont Foot, cuvée 1996-1997, en Coupe de France. Pour l'occasion, La Biscuiterie s'était mise au parfum : collection de maillots d'époque, coupures de presse, caricatures des joueurs... Ces derniers étaient presque tous là – seul Olivier Enjolras, entraîneur des gardiens des U19 clermontois, était en déplacement en Pologne : le serial buteur Christophe Chastang, le fougueux Mickaël Bessaque, l'expérimenté supersub Philippe Amblard… On s'embrasse, on se prend par l'épaule, on parle avec effusion, on se charrie (« Et le pépé, comment il va ? », crie l'un d'eux). La barbe et les cheveux ont blanchi certes, mais la camaraderie et les souvenirs sont toujours intacts chez ces hommes liés par une aventure humaine et collective inoubliable.

Cette rencontre exceptionnelle, on la doit au concours de Stéphane Delaporte, fondateur du studio de créations Tifos, spécialisé dans la culture foot, et de SpaceCF63, compte X réunissant des supporters clermontois à travers des émissions et des podcasts. « Le football est une culture avec son langage, sa mémoire, qui permet de réunir les gens et de vivre de grands moments ensemble ». Objectif atteint au vu des mines réjouies dans l'assistance venue en nombre. Il faut dire que cette campagne de Coupe de France 1996-1997 avait tout d'une odyssée mémorable. Après des premiers tours franchis plus ou moins aisément, les Clermontois, alors en National 2 (l'actuel National 1), passent par un trou de souris pour défaire les Ligériens de L'Étrat TS sur leur pelouse, au terme d'une séance de tirs au but interminable – 13 à 12 – dans le brouillard, seulement éclairée par les lampions des stands de sandwichs.

En 32es et en 16es de finale, les Clermontois renversent successivement Lorient (3-2) et Martigues (1-1, 5-3 t.a.b.), deux formations de Division 2 (Ligue 2). « Si on est allés aussi loin, c'est parce qu'on a toujours fait preuve d'humilité et de concentration », pointe Thierry Coutard, coach du Clermont Foot et voix de la sagesse. Un parcours déjà exceptionnel pour ses amateurs, footballeurs le week-end, et employés de banque, dans le prêt-à-porter… la semaine. Mais ce n'était « rien » comparé à la suite.

La magie de la Coupe de France

Lors du tirage des 8es de finale, les Rouge et Bleu touchent le gros lot : ils vont affronter l'ogre parisien et sa myriade de stars qui viennent alors de remporter la Coupe des Coupes quelques mois plus tôt. « En tant que Parisien, jouer contre Paris, c'était incroyable, se remémore Christophe Chastang, des étoiles encore dans les yeux. Mais on ne voulait pas être ridicule. Il fallait jouer le match de notre vie. » Lors de cette soirée du 1er mars 1997, tout débute pourtant très mal pour les Clermontois qui encaissent deux buts dans la première demi-heure. « À la mi-temps, on n'est pas ratatinés et le coach nous motive », se souvient le meilleur buteur de l'histoire du club. Preuve en est avec un pénalty transformé par Mickaël Bessaque au retour des vestiaires. Mais les Parisiens montrent les crocs et portent le score à 4-1. La messe semble être dite pour le Petit Poucet qui, à la surprise générale, fait basculer la rencontre dans l'irrationnel. En 20 minutes, les Clermontois reviennent à la hauteur des Parisiens, poussant ces derniers en prolongation, puis au tirs au but. C'est à ce moment qu'Olivier Enjolras enfile son costume de lumière, détournant les tentatives de Paul Le Guen et de Vincent Guérin, qualifiant ainsi les Clermontois pour les quarts de finale. David terrasse Goliath au bout d'un match irrespirable. La défaite en quart de finale contre l'OGC Nice – futur vainqueur de la compétition – serait presque anecdotique tant le résultat contre le PSG résonne encore pour de nombreux Clermontois. « À l'époque, une personne âgée m'avait dit que 30 ans plus tard, on en parlerait encore », se rappelle Mickaël Bessaque, sans trop croire à ce présage. Si cet aîné n'est plus de ce monde, il a au moins pu constater d'où il se trouve que sa prophétie s'est réalisée, rassemblant joueurs et supporters dans une magnifique communion collective, qui se prolongera certainement pour des décennies.



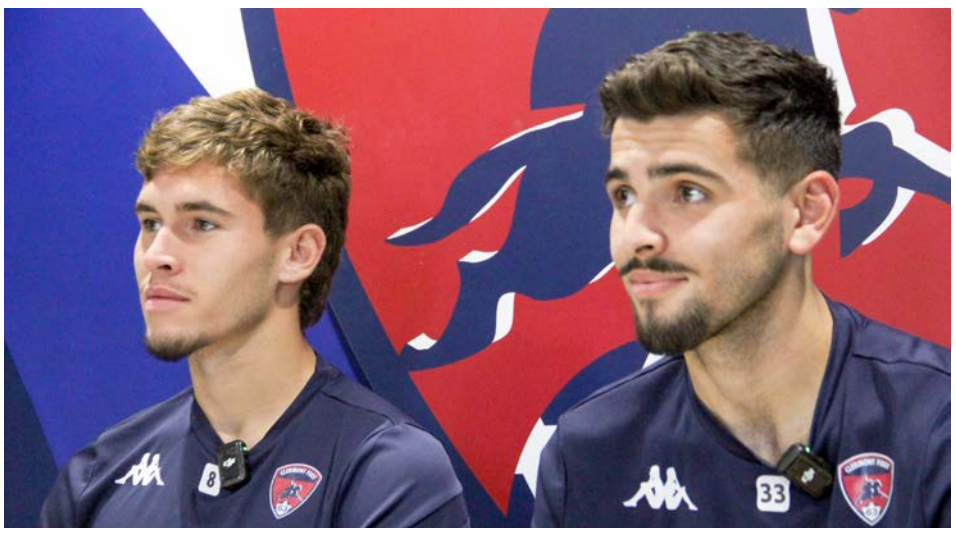
De nombreux joueurs du Clermont Foot ont répondu présent – © Mano Durand.

Guillaume CHAMEYRAT

CF63 - Les U19 dans le grand bain de la Coupe d'Europe

CLERMONT-FERRAND - Le mercredi 28 octobre, les U19 clermontois se sont inclinés en Pologne, sur la pelouse du Legia Varsovie (3-1) au 2e tour de la Youth League. Une grande première pour le club auvergnat. Quelques jours avant cette entrée en matière, les joueurs Ilyane Zaboub, Malo Bartolomeu et l'entraîneur Yohann Rangdet ont fait part de leur l'impression.

La cerise sur le gâteau après une saison en tout point exceptionnelle – couronnée par une finale en championnat de France. Ce mercredi 28 octobre, les jeune Rouge et Bleu ont pu goûter à la plus prestigieuse des compétitions U19 sur la pelouse du Legia Varsovie. La bien nommée Youth League. « C'est comme la Ligue des champions mais pour les jeunes, éludait dans un rire, Yohann Rangdet, coach des U19 du Clermont Foot en début de semaine. Ça permet aux joueurs de toucher du doigt le très très haut niveau. » Pour cette première rencontre, s'est dressé face à eux un gros poisson du football européen, le Legia Varsovie. Maintes fois champion de leur championnat – « Ce sont les PSG de Pologne », osait même Yohann Rangdet –, habitués des grands rendez-vous en U19 – ils ont fait tomber la Fiorentina et l'Ajax Amsterdam la saison passée avant d'être éliminés par Villareal en 8e de finale de Youth League – le Legia Varsovie a clairement fait respecter la hiérarchie dans ce match des opposés. Au terme d'une première période difficile pour les jeunes Bougnats (menés 2 à 0 à la mi-temps), ces derniers ont su faire preuve de résilience, inscrivant un but en fin de partie, entretenant ainsi un petit espoir pour le match retour au stade Gabriel-Montpied le mercredi 4 novembre. « Si on passe, ça sera un exploit mais les garçons m'ont habitué à ça l'an dernier, veut croire l'entraineur, en référence aux victoires contre Marseille ou Monaco. Ce but que nous avons marqué est le but de l'espoir. Avec le retour chez nous, on ne sait jamais ce qui peut arriver. »



Malo Bartolomeu (à gauche) et Ilyane Zaboub ont participé à leur premier match de Youth League – © Mano Durand.

De l'envie et de la lucidité

Pas facile en effet pour le technicien de tempérer la jeunesse de ses troupes pour un évènement pareil mais ces derniers semblent avoir la tête bien vissée sur les épaules. « Cela fait une dizaine d'années que je suis dans ce club et j'ai beaucoup d'envie pour ce premier match, livrait Malo Bartolomeu. Nous avons un peu d'appréhension, mais le coach sait comment nous booster. » Et Ilyane Zaboub, le capitaine de l'équipe, d'embrayer. « C'est sûr que nous avons beaucoup moins d'expérience qu'eux, mais nous savons ce que nous avons à faire sur le terrain. » Au-delà de l'aspect sportif, si l'aventure se termine à ce stade de la compétition pour ses joueurs, Yohann Rangdet veut que cette expérience serve à faire grandir le CF63, aussi bien « les joueurs, le staff, l'encadrement, que l'administratif ».

G. C.

Le sport en bref

Huit joueurs de l'ASM en sélection

La trêve internationale de rugby arrive incessamment. Huit joueurs de l'ASM s'y sont préparés cette semaine. Les Argentins Marcos Kremer et Bautista Delguy, les Fidjiens Peniami Narisia et Pita-Gus Sowakula, et le Samoan AJ Lam ont préparé les rencontres du Championnat des Nations avec leurs sélections respectives. Du côté des Bleuets, Martin Meyer, Timéo Frier et Yanis Brosset ont représenté le club auvergnat lors de ce rassemblement, en marge d'un match amical face à l'Italie, le 13 novembre prochain.

Une confrontation décisive pour le HBCAM

Un choc attend les Volcaniques du HBCAM. Les handballeuses clermontoises affrontent en effet Le Havre, formation pensionnaire de première division la saison dernière. Une confrontation d'ores et déjà décisive si les locales veulent rester dans la course à la première place. Les Normandes sont actuellement secondes avec 15 points, contre 11 pour les Auvergnates, sixièmes. Rendez-vous dimanche 1er novembre à 16h à la Maison des Sports.

Un Clermontois dans le top 20 de la Diagonale des Fous

Pour sa première « Diagonale des Fous », le Clermontois Patrick Bringer a terminé 13e sur 2 765 participant(e)s. Cette course iconique d'ultra-trail traverse l'île de la Réunion sur près de 180 kilomètres. Le champion de France de trail 2015 a conclu le parcours en 27 heures, 45 minutes et 13 secondes.

Coupe de France : tirages peu simples pour les clubs puydômois

Le Clermont Foot (L2) entre dans la danse de la Coupe de France. Lors du tirage au sort pour le 7e tour, il est tombé sur Fontenay-le-Comte (N2), club de Vendée, qu'il affrontera à l'extérieur. Cournon-d'Auvergne et Riom, tous deux pensionnaires de Régional 2, affronteront à domicile Chassieu-Décines (R1) et les Hauts Lyonnais (N1). Dans l'Allier, Montluçon (R1) se déplacera à Rennes pour affronter le CPB Bréquigny (R1). Enfin, Le Puy (L3), seul représentant altiligérien, réceptionnera l'équipe mahoraise des Diables Noirs de Combani (R1).

LCE - Prendre soin les uns des autres avec le pèlerinage du sourire

PUY-DE-DÔME - C'est un groupe de 60 pèlerins qui cette année, toujours avec la même ferveur, s'est engagé sur le chemin de Lourdes pour vivre du 15 au 19 septembre le pèlerinage de « Lourdes Cancer Espérance ». Le thème était : « Je te salue comblée de grâce le Seigneur est avec toi ».



Les pèlerins à Lourdes © LCE.

Dans le car, nous avons pu déjà commencer à faire connaissance avec les 18 nouveaux pèlerins dont certains venaient pour la première fois à Lourdes. « Pour mon premier pèlerinage j'en reviens différente. Ce fut pour moi une grande première. Cette expérience m'a profondément marquée. »

Arrivés un peu fatigués, une fois déposés les bagages dans les chambres, c'est dans la bonne humeur que nous avons partagé le pot d'accueil à savoir, le célèbre Jurançon et reçu le livret vert qui allait nous accompagner tout au long de la semaine. Lors de la veillée d'entrée en pèlerinage, le mardi soir, le Père Xavier d'Arodes, notre aumônier national, nous présenta Monseigneur Gosselin, évêque d'Angoulême, qui présida notre pèlerinage.

C'est un évêque très enjoué, pétri de son expérience de médecin dans sa vie antérieure, qui nous parla avec grande humanité. Il insista sur la Résurrection qui est une Bonne Nouvelle pour tous, y compris pour les personnes malades. Il ajouta encore : « Le pèlerinage *Lourdes Cancer Espérance* s'inscrit dans la dynamique d'un peuple en marche avec son Seigneur et la Vierge Marie pour avoir la force nécessaire et continuer la route ».

Les célébrations dans la basilique souterraine, animées par des délégations (volontaires), se déroulèrent toutes dans la ferveur et dans la joie sous le regard maternel de Marie. La conférence de Bérengère Narciso, oncologue au CHU de Tours, fut très appréciée. « Mettre de l'humanité dans les soins que reçoivent les malades. »

Notre cheminement dans la prairie fut quelque peu dérangé par les différentes étapes des installations, en vue de la venue du Pape Léon XIV dans la cité mariale.

Rien ne perturba cependant le chapelet à la grotte, la procession mariale aux flambeaux suivis dans la prière et les chants. C'est encore cette prière que nous avons partagée lors des chemins de Croix, l'un dans la montagne et l'autre dans la basilique Saint Pie X.

Des temps forts ponctuent toujours notre passage dans le Sanctuaire. Dans les carrefours (temps d'échanges), les pèlerins viennent déposer leurs fardeaux. Ce sont des douleurs physiques pour la plupart, mais ce sont aussi des souffrances du cœur et de l'âme qui peuvent être aussi graves.

Prions Marie ici, à Lourdes en ce haut lieu de la miséricorde pour que chacun retrouve l'Espérance dans le Christ. L'autre moment partagé par tous est la célébration de l'Onction des malades, moment toujours émouvant au cours duquel les malades s'imprègnent de la paix et du réconfort de l'huile sainte qu'ils reçoivent, accompagnés de leur parrain ou marraine. « J'ai vécu des moments très émouvants tout particulièrement l'Onction des malades où j'ai eu l'honneur d'être marraine. »

La remise du cierge de notre délégation à la Chapelle des Lumières est aussi un moment important car par ce geste les pèlerins présents représentent l'ensemble des adhérents de la délégation *Lourdes Cancer Espérance* du Puy-de-Dôme. Moment où nous sommes tous en union de prière. Lors de ce pèlerinage, il est de tradition de fêter, le mercredi soir, les anniversaires et ce soir-là ce fut un grand moment de réjouissance où furent partagés des anecdotes et des chants. Entre Sylvie, Cécile et Fred, notre diacre et guitariste, nous avons passé une belle soirée d'amitié.

Il est toujours difficile de quitter Lourdes après avoir vécu l'intensité d'un pèlerinage dans la foi, la bienveillance et l'amitié. Mais ainsi va la vie !

Et c'est avec des temps de prières, animés par le Père Pascal Thomas ainsi que par des conversations entre pèlerins, que dans le car nous avons prolongé ce pèlerinage en nous donnant rendez-vous en septembre 2027. « Ce pèlerinage m'a apporté beaucoup plus que je l'imaginais, des rencontres, de l'amitié, de la chaleur humaine et surtout un peu de paix intérieure. »

L'équipe de
« Lourdes Cancer Espérance »

Contact : Arlette au 06.76.49.66.73.

La chronique de Gérard Crozat - L'aujourd'hui de Dieu du 1er novembre

Dimanche 1er novembre – Tous les Saints – A – Matthieu 5, 1-12.

Le texte de Béatitudes choisi pour illustrer la fête de tous les saints, est révélateur de ce que ces hommes et ces femmes ont fait pour mériter un tel titre. Ils ont été eux-mêmes. Quant à nous, nous discernons dans tous ces comportements la figure même du Christ. Tout d'abord, être « pauvre de cœur ». N'est-ce pas ce qu'a été Jésus par exemple en se levant de table, déposant son vêtement et nouant un linge à la ceinture, lave les pieds de ses disciples (Jn 13, 3-5) ? N'a-t-il pas pleuré, lui aussi devant le tombeau de son ami Lazare (Jn 11, 35) ? Il a aussi été doux y compris sur la croix, incarnant lui-même la miséricorde (Lc 7, 48). Le psaume 129 nous le redit.

Il est ce cœur pur en qui on voit le Père (Jn 14, 9) acceptant d'être persécuté pour la justice divine, acceptant que la volonté du Père soit faite (Mt 26, 42) et appelant celui qui le trahit « mon ami » (Mt 26, 50).

Toutes les valeurs des Béatitudes sont incarnées par le Christ et aujourd'hui, nous célébrons tout particulièrement ceux et celles qui sont allé(e)s jusqu'à vivre l'une de ces valeurs jusqu'au bout. Toutefois, il ne s'agit pas pour nous de célébrer tous les saints si nous ne cherchons pas à faire de même. Bien sûr, nous ne sommes ni Saint Jean le Baptiste, ni Sainte Thérèse, ni Sainte Bernadette, ni Saint François dont nous célébrons cette année les 800 ans de sa mort mais chacun d'eux viennent nous offrir une proposition pour qu'à notre tour, nous soyons encore plus à l'image de Jésus. Une telle ambition nous fait comprendre à la fois la difficulté mais aussi la joie de vivre à l'image de celui qui nous a créés.

Mieux encore, n'avons-nous pas pour mission de percevoir chez l'autre, l'un des aspects de la divinité, sa propre divinité ? N'avons-nous pas à être davantage contemplatifs des autres ?

Ainsi, chaque béatitude vient nous révéler la vocation du monde qui ne doit pas se complaire dans les luttes et les oppositions. Comme l'écrit Léon XIV, n'avons-nous pas à nous réclamer davantage du Livre de Néhémie que de Babel (Magnifica Humanitas § 10) ?

La fête de Tous les Saints vient nous révéler nos propres vocations, si profondes, si diverses.

Le pape l'a bien dit lors de son voyage en France en septembre dernier : « Vous êtes les saints de France » mais nous devons avant tout nous inspirer de ceux qui ont marqué toute l'histoire de l'Eglise et apprendre à nous laisser instruire par eux. Nous avons la chance de disposer d'un grand nombre d'églises qui portent toutes le nom d'un saint. Lorsque j'entre dans l'Eglise Saint-Jean-Baptiste ou Sainte-Bernadette, chacune porte un message particulier que je me dois de recevoir et de tenter de vivre à mon tour. Les bâtiments ne sont que des tas de pierre s'ils ne transmettent pas les paroles du personnage dont ils portent le nom. Sans doute serait-il judicieux pour ne pas dire salutaire de consacrer ce 1er novembre à revisiter nos églises et essayer d'y comprendre ce que telle ou telle personne a vécu pour imiter le Christ.

Tout mène à lui et il s'agit pour nous de comprendre qu'en célébrant les saints du ciel, nous réfléchissons mieux sur nos vies ici-bas, que le Christ a foulées.

La Toussaint est une grande fête et nous sommes tous concernés.

Religions en bref

Messes de Toussaint

Voici les horaires des messes de Toussaint dans les paroisses de l'agglomération clermontoise. Le reste des horaires est disponible dans nos pages locales.

Paroisse Notre-Dame de Clermont

Samedi 31 octobre : 17h à Saint-Pierre-les-Minimes, 18h30 à Saint-Genès-les-Carmes.
Dimanche 1er novembre : 9h à Notre-Dame du Port (avec la communauté portugaise), 10h à la cathédrale, 10h30 à Saint-Eutrope, 11h à Notre-Dame du Port, 18h30 à la cathédrale, 19h à la chapelle des Capucins.
Lundi 2 : 18h30 à Saint-Pierre-les-Minimes.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Samedi 31 octobre : 18h30 à Notre-Dame de la Route.
Dimanche 1er novembre : 9h30 à Durtol, 11h à Sainte-Thérèse.
Lundi 2 : 19h à Sainte-Thérèse.

Paroisse Sainte-Croix des Puys

Samedi 31 octobre : 18h30 à Notre-Dame de Chamalières.
Dimanche 1er novembre : 9h30 à Royat, 11h à Chamalières, 11h à Orcines.
Lundi 2 : 11h à Orcines, 18h à Royat, 19h à Chamalières.

Paroisse Saint-Aubin de la Haute-Artière

Samedi 31 octobre : 18h à Beaumont, 18h à Opme.
Dimanche 1er novembre : 9h30 à Ceyrat, 11h à Saint-Genès-Champanelle.
Lundi 2 : 18h30 à Boisséjour.

Paroisse Saint-Luc à Clermont

Samedi 31 octobre : 18h à Sainte-Bernadette.
Dimanche 1er novembre : 9h30 à Saint-Joseph, 11h au Sacré-Cœur, 19h à Saint-Austremoine.
Lundi 2 : 18h à Sainte-Bernadette, 19h à Saint-Austremoine.

Paroisse Saint-Thomas à Clermont

Samedi 31 octobre : 18h30 à Sainte-Jeanne d'Arc.
Dimanche 1er novembre : 11h à Sainte-Jeanne d'Arc.
Lundi 2 : 18h30 à Sainte-Jeanne d'Arc.

Paroisse Saint-Verny du Val d'Artière

Dimanche 1er novembre : 9h30 à Pérignat-lès-Sarlièvre, 11h à Aubière.
Lundi 2 : 18h30 à Aubière.

Paroisse Saint-Jean du Pâtural

Samedi 31 octobre : 11h à Gerzat.
Dimanche 1er novembre : 11h à Aulnat.
Lundi 2 : 18h à Gerzat.

Paroisse Saint-Paul des Nations à Montferrand

Samedi 31 octobre : 18h à Notre-Dame du Perpétuel Secours.
Dimanche 1er novembre : 9h à Jésus-Ouvrier, 11h à Notre-Dame de Montferrand.
Lundi 2 : 18h à Jésus-Ouvrier.

Paroisse Saint-Vincent des Coteaux du Bédat

Samedi 31 octobre : 18h à Cébazat.
Dimanche 1er novembre : 9h30 à Blanzat.
Lundi 2 : 18h à Cébazat.

Soirée de l'association CCFD-Terre Solidaire

L'association *CCFD-Terre Solidaire* organise une soirée de restitution de l'immersion en Côte-d'Ivoire, jeudi 12 novembre, de 19h à 22h, au Centre diocésain de pastorale de Clermont-Ferrand (133 avenue de la République). Lors de ce voyage, huit personnes de la région ont plongé dans la réalité de la Côte-d'Ivoire pour aller à la rencontre des associations partenaires du *CCFD-Terre Solidaire* qui trouvent des solutions pour faire face au changement climatique. Un repas ivoirien sera partagé avec Mgr François Kalist (inscription avant le 2 novembre au 06.65.64.07.66).

DÉCÈS

AIGUEPERSE

- René Bontemps, 80 ans
- Philippe Rougeboux, 67 ans
- Jeannine Vilmant, 94 ans

AMBERT

- Anne-Marie Lavandier, 58 ans

ARTONNE

- Aline Mechain, née Desfemmes

BEAUMONT

- Mireille Gorny, née Bassot, 83 ans
- Michel Robert, 74 ans
- Arlette Tridon, née Merle, 73 ans

BEAUMONT-LÈS-RANDAN

- Jean Dionnet, 80 ans

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE

- Roger Verdier-Gorcias

BESSE-ET-SAINTE-ANASTAISE

- Henri Gardette, 90 ans

BILLOM

- Jacques Lassalas

BOURG-LASTIC

- Nadine Caudie
- Marie Colette Dufour, 90 ans

BRASSAC-LES-MINES

- Blanco Grdanovic

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

24/7 Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

CEYRAT

- Patrice Barrès

CHAMALIÈRES

- Jacques Carmier, 90 ans
- André Chardonnet
- André Lavignon
- Danielle Ossedat

CHAMPEIX

- Andrée Baffaleuf, née Macheboeuf, 93 ans

CHÂTELDON

- Éric Trincal, 55 ans

CHÂTEL-GUYON

- Didier Lecuyer

CLERMONT-FERRAND

- Madeleine Auvity, 83 ans
- Françoise Bertrand, 81 ans
- Jean-Baptiste Bordes, 91 ans
- Suzanne Boukhobza, 80 ans
- Nicole Brousse, 91 ans
- Renée Cessac, née Courtois, 90 ans
- Jacques Charbonnier, 87 ans
- Maria Das Dores Fernandes Pessoa, 86 ans
- David Deubelbeiss, 50 ans
- Hélène Fontvieille, 70 ans
- Rosina Galia, 89 ans
- Micheline Gaudin, 95 ans
- Pascal Jeanton, 63 ans
- Brigitte Laroche, née Lagadec, 63 ans
- Marie-Thérèse Lescure-Curré, née Roure, 83 ans
- Joaquim Lopes Bento, 86 ans
- Yves Loverini, 88 ans
- Bruno Mestre, 70 ans
- Marie-Thérèse Moreau, 82 ans
- Jacques Rouhet, 82 ans
- Nicole Russac, 94 ans
- Andrée Sudre, 101 ans
- Hervé Thome, 55 ans

CONDAT-EN-COMBRAILLE

- Camille Mestas, née Epêche

COURPIÈRE

- Odile Charret, née Tesan, dans sa 103e année
- Bernadette Vialle, 64 ans

CUNLHAT

- Lucette Bergougnoux, 84 ans

DURTOL

- Jean-Louis Bussière, 90 ans

ESPINASSE

- Guy Roy

GERZAT

- Simone Oukaci, née Meyrueix, 71 ans

ISSOIRE

- Yvette Chalchat, née Coudier, dans sa 100e année
- Maria Dos Anjos Guerreiro
- Bertrand Goutay
- Marie-Thérèse Lançon, née Coste, 90 ans

JUMEAUX

- Marie Auguste, 97 ans

LA CHAPELLE-AGNON

- Marc Bonny

LE BREUIL-SUR-COUZE

- Jean Lagree

LES MARTRES-DE-VEYRE

- Hortense Blanco
- Renée Mege, née Feras

LEMPDES

- Roger Fayolle, 75 ans

LEZOUX

- Guy Darcis, 79 ans

LOUBEYRAT

- Marie-Madeleine Sardier, née Grenier, 94 ans

LUSSAT

- Marcelle Boile, née Fuziol, dans sa 92e année

MARSAC-EN-LIVRADOIS

- Michèle Julien, née Allègre-Cartier, 64 ans

MARTRES-SUR-MORGE

- Marilyn Grenet, née Arquey

MAZAYES

- Colette Beau, 90 ans

MESSEIX

- André Dugat, 88 ans

MOZAC

- Serge Petit, 91 ans
- Jacques Maurice Roussel

NEUF-ÉGLISE

- Nadine Basa, 77 ans

NEUVILLE

- Jeanne Imbert, née Tixier, 92 ans

OLLIERGUES

- Gérard Solviche

ORBEIL

- Monique Laquit, née Lecoq, 86 ans

PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE

- Jérôme Charreyron

PIONSAT

- Jeannine Deseveaux, née Grolière, 92 ans

PUY-GUILLAUME

- Damien Thibaudon, 58 ans

ROMAGNAT

- Michel Chebance

ROYAT

- Odette Rimbault, 76 ans

SAINT-BONNET-PRÈS-ORCIVAL

- Raymond Dabert, 81 ans

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

- Olivia Da Silva, 95 ans

SAINT-GENÈS-CHAMPESPE

- Jean Bernard, 89 ans

SAINT-GEORGES-DE-MONS

- Esmée, Cécile, Danièle Brun

SAINT-HÉRENT

- Jean-Claude Seneze, 78 ans

SAINT-HIPPOLYTE

- Patrice Bonnabaud

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

24/7 04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

- Kakie Fournial

SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

- Didier Roux, 64 ans

SUGÈRES

- Pierrette Molles

THIERS

- Pascal Bouché, 71 ans
- Paulette Coulon, née Sagnelonge, 95 ans
- Maria Da Cruz, née Ferreira Curval, 85 ans
- Marie-Thérèse Gozard, née Bouilloc, 82 ans
- Monique Simon, née Fabre, 74 ans

VERNEUGHEOL

- Renée Rosier, née Dutheil, 96 ans

VIC-LE-COMTE

- Robert Fayard, 79 ans

VOLVIC

- Mauricette Leoty, née Antunes, 89 ans

SERVICES FUNÉRAIRES
DEPUIS 1950
MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

24/7 04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Rencontre - Hervé Prononce, président de la Métropole : « Je mesure la lourdeur de la tâche »

MÉTROPOLE - Élu à la présidence de la Métropole en avril dernier, le maire du Cendre, Hervé Prononce, mène son début de mandat à 100 à l'heure. Son leitmotiv : le terrain et la proximité.



Hervé Prononce, le maire du Cendre, a été élu à la présidence de la Métropole en avril dernier.

Comment vivez-vous ce début de mandat comme président de la Métropole ?

Je mesure la lourdeur de la tâche, même si je la connaissais un peu. Depuis que je suis président, il faut que je voie toutes les lignes d'eau comme dans une piscine. Avant, j'avais les lignes d'eau des finances et du budget et je savais que les choses étaient difficiles. Mais là, il faut que je me rentre dans la ligne d'eau de la culture, du sport, de l'eau, de l'assainissement, du renouvellement urbain, des problèmes d'environnement. Il faut que j'assimile.

Heureusement, j'ai la chance d'avoir un cabinet qui est maintenant structuré depuis mi-août et un nouveau DGS (Directeur général des services) qui est arrivé depuis trois semaines. Nous avons des décisions difficiles à prendre, une situation financière compliquée. Oui, c'est du boulot et des soucis, mais je suis heureux d'être président de la Métropole, même si ce n'est pas facile au quotidien.

Des fois, je me couche le soir en disant : ouf, ça y est, une journée de plus de passée. En ayant fait les choses d'aplomb, en ayant certains regrets, mais au moins, j'ai fait les choses. Et cela me permet d'avancer.

De plus, ma présidence s'inscrit dans une tendance nouvelle. Sur la vingtaine de métropoles en France, la moitié sont maintenant dirigées par des maires qui ne sont pas les maires des villes centres. Il y a une tendance de fond, une forme de rééquilibrage.

Je rappelle quand même que mon collègue Julien Bony, avec qui je m'entends bien, avait dit durant la campagne qu'il ne serait jamais candidat à la présidence de la Métropole. Quand il s'est finalement présenté, cela a été une surprise pour les uns et les autres. Le fait que j'ai gagné n'est donc pas étonnant.

Vos relations avec Julien Bony, le maire de Clermont, se sont-elles apaisées ?

Cette page-là est tournée. Aujourd'hui, je veux travailler avec lui. Nous nous voyons régulièrement et faisons des points sur les dossiers. Nous arrivons à avoir une relation de confiance qui devient assez naturelle et j'en suis le premier heureux. Je voudrais donc que les six ou sept prochaines années se passent bien pour l'intérêt des habitants de la métropole.

Ça passe par un intérêt commun avec le maire de Clermont. C'est ce que j'essaye de faire au quotidien et lui aussi.

Avez-vous trouvé un rythme de croisière avec les nouveaux maires des communes de la Métropole ?

Oui et non, parce qu'on a un renouvellement de moitié des maires. Certains d'entre eux étaient déjà présents au cours du dernier mandat ou même dans celui d'avant. On les connaît, donc il est inutile de se jauger. La moitié des maires sont nouveaux et n'ont jamais été élus. Il faut donc déjà qu'ils s'approprient leur commune et viennent à la Métropole.

Il faut les intégrer. Il y a du renouveau et c'est très bien. Je trouve d'ailleurs que l'on a la chance d'avoir un bon cru 2026.

Vous aviez annoncé vouloir être un président de terrain. Est-ce important ?

Je vais à la rencontre de tous les agents de la Métropole. Je continue toutes les semaines à faire des sorties dans une piscine, une bibliothèque, un espace public. Tous les 15 jours, je consacre ma matinée du vendredi, non plus aux réunions de bureau à la Métropole mais à celles sur le terrain. Je me rendais bien compte lors du dernier mandat ou le mandat d'avant, qu'Olivier Bianchi n'avait pas le temps matériel, en tant que maire de Clermont et président de la Métropole, d'aller sur le terrain.

Il est important aussi de rencontrer le tissu économique. La richesse de la Métropole, ce sont les 90 millions d'euros du versement de transport provenant des entreprises. Aujourd'hui, je dis que l'économie est une évidence. Le tissu est très riche, dans tous les secteurs et nous avons aussi des entreprises moteurs.

Que pouvez-vous nous dire sur les principaux dossiers en cours ?

Déjà, il faut que l'on finisse les travaux d'InspiRe, la Grande Bibliothèque et le Grand Stade. Je ferai des propositions d'ici la fin de l'année pour se donner un plan de cadrage d'investissements pour le mandat en cours avec une jauge aux alentours de 80 à 100 millions d'euros pour faire en sorte qu'on entretienne l'espace public, la voirie, qu'on rénove notre patrimoine pour le rendre moins énergivore. Il faut aussi qu'on fasse en sorte de donner une perspective aux communes pour qu'elles s'approprient la métropole en matière de bâtiment, d'identité et qu'on soit aidé par le conseil départemental et la Région dans le cadre d'un contrat métropolitain. Mais ce qui va freiner, c'est que les dotations de l'État sont à la baisse. Il va donc falloir faire des choix.

Que souhaitez-vous mettre en place au cours de ce mandat ?

J'ai évoqué début mai plusieurs priorités, en particulier la réutilisation de l'eau et la mise en place d'une politique jeunesse. J'ai visité un bâtiment dans le centre de Clermont où l'on pourrait réunir les missions locales, la mission jeune de la Métropole, une antenne de la Ville de Clermont, une antenne de l'Université Clermont Auvergne, une antenne de l'État avec les missions intégration jeunesse. L'objectif serait d'avoir un guichet unique qui répondrait aux questions que se posent les jeunes : comment tu viens dans la métropole, quelles sont les filières, quels sont les avantages ?

J'aimerais bien aussi créer un système de mécénat avec les entreprises dans le cadre de contrats d'apprentissage, de stages et autres, pour pouvoir garder ces jeunes par la suite. Cela s'appellera Jeunes en Métropole. Julien Bony va pour sa part s'occuper du guichet unique de transport dans la métropole qui rassemblera SMTC, T2C, SNCF, etc.

Quelle est votre vision pour la Métropole ?

Je me projette aujourd'hui en 2040. Si je peux laisser une situation financière propre à la Métropole, avec des projets en cours, déjà aboutis, une collectivité apaisée et des communes qui soient heureuses d'en faire partie, je pense que j'aurai réussi mon pari. L'important, c'est de donner une perspective.

La rénovation de la ligne A sera plutôt pour le mandat 2035-2040. Il faut y réfléchir dès maintenant et mettre les moyens financiers nécessaires pour qu'à partir de 2035, on puisse savoir ce que l'on fait. Il faut qu'on y travaille, tout en étant à l'affût des nouvelles technologies pour faire en sorte qu'à partir de 2035, on puisse mettre en œuvre la rénovation du tram.

Il faut aussi se projeter sur la question de l'eau. Nous captons 60 % de la nappe de l'Allier à Cournon et 40 % de la chaîne des Puys. Il faut faire en sorte que l'on puisse éventuellement la récupérer avant de la rejeter et qu'on la réinjecte dans la station de traitement de Cournon pour faire un cycle fermé. Il faut aussi penser à la désimperméabilisation de l'espace public, la plantation d'arbres et les îlots de fraîcheur, et faire en sorte que l'on rénove nos zones d'activité économique.

Pouvez-vous nous dire un mot sur la dernière grève au SMTC ?

L'important, c'est de penser aux usagers. Ils ont repris le travail et il va falloir qu'ils fassent de gros efforts d'efficience et de compétitivité. Parce qu'ils le savent, le SMTC est l'un des réseaux les moins compétitifs de France aujourd'hui.

Il va falloir faire des efforts puisque le SMTC est financé à la fois par les 90 millions du versement de transport, 23 millions de la Métropole et les 17 millions de recettes des ventes des tickets, ce qui fait globalement 120 millions d'euros. Une enveloppe qu'il va falloir optimiser parce que les prochaines années, les finances de la Métropole ne permettront plus de rajouter toujours de l'argent.

On a une nouvelle zone, on a des bus tout neufs, on a un tram qui a été rénové. Il faut donc que ce soit efficient afin d'avoir un service à la hauteur des attentes des habitants de la métropole.

Avec le maire de Clermont, suite à la réouverture de certaines rues, nous avons décidé de prendre un peu de recul pour voir ce que cela donne en matière de trafic et ainsi analyser comment cela se passe avec le retour des voitures de manière très progressive, par exemple rue de l'Oradou. Il faut voir dans le temps si ce n'est pas trop pénalisant pour les bus d'avoir autant de véhicules sur les routes avant d'envisager la réouverture d'autres axes. D'où les études de faisabilité en cours.

Au dernier conseil métropolitain, l'augmentation des ouvertures dominicales des commerces dans six communes a fait débat, tout comme les 600 agents partant en retraite qui ne seront pas remplacés. Qu'en est-il ?

Ce qu'il faut, c'est écouter le territoire. Ouvrir cette possibilité pour certaines communes et entreprises qui le souhaitent cela ne me dérange pas. On est dans l'air du temps où les gens ont envie de consommer quand ils le souhaitent.

Par ailleurs, il faut que l'on fasse un effort sur notre masse salariale qui évolue de 4-5 millions par an, ce n'est plus tolérable. Ce sont beaucoup de gens qui travaillent sur l'espace public, qui sont dans les rues depuis 30-35 ans et qui sont abîmés. Donc, il faut trouver d'autres solutions de mécanisation pour faire en sorte d'éviter d'avoir des personnels qui soient exposés dehors. J'ai demandé que sur l'année 2027, les services me fassent des propositions pour rendre 40 postes.

Vous êtes un soutien d'Édouard Philippe pour la présidentielle. Pour quelle raison ?

J'ai beaucoup aimé Édouard Philippe dans sa rigueur, son honnêteté, sa façon de présenter les dossiers. Après, il y a évidemment des faux pas, et en particulier l'histoire des 80 km/h. Mais, je trouve que c'est un homme d'État. Aujourd'hui, on a besoin d'une personne comme ça, de confiance et qui a l'expérience. Il faut qu'on se rassemble car si aujourd'hui on continue d'être divisé comme cela avec Bruno Retailleau, David Lisnard, etc. on n'arrivera pas au 2e tour. Je ne suis pas du tout opposé à ce qu'on se rassemble avec le centre gauche. La pire des choses pour moi serait d'avoir au second tour Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen.

Vous considérez-vous comme une passerelle entre le monde urbain et le milieu agricole ?

Oui, je pense, parce que je suis le seul paysan de la Métropole élu. Je suis une passerelle entre le monde rural qui représente une grande partie du département et le monde urbain ou périurbain même si ces deux mondes ont du mal à se parler. C'est un plus car, il me semble, j'amène mon bon sens paysan, à la fois dans les finances et dans la vision des choses. Le bon sens paysan, c'est d'être en lien avec les gens et les acteurs du territoire.

Propos recueillis par
Ludivine BOURDUGE

Royat - Fête de la citrouille

Une belle ambiance, vendredi dernier, à l'école élémentaire Jules-Ferry pour la fête de la citrouille !
Élèves, enseignants, parents et petits comme grands étaient au rendez-vous pour partager un moment convivial autour de cette fête automnale.
Pour animer la fin d'après-midi, l'*Amicale laïque de Royat* avait préparé de nombreuses animations : stands de jeux, pesée de citrouille, buvette, crêpes et sirops offerts.



Beaucoup de monde au rendez-vous – © mairie de Royat.

Royat

Événement spécial Halloween. Les associations royadères, l'Amicale laïque et le comité des fêtes vous donnent rendez-vous le samedi 31 octobre pour fêter Halloween, dans la salle des conférences, sous le casino.
Au programme : 15h : « Monstres et Cie », 17h : chasse aux trésors, 18h30 : boum des monstres et sorcières pour les moins de 15 ans, accompagnés d'un adulte.

Orcines

Cérémonie du 11 novembre. Le maire, la section de l'UNC et le conseil municipal d'Orcines vous convient à la cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale, mercredi 11 novembre. À 10h, dépôt de gerbe au monument aux morts de Ternant ; à 11h, dépôt de gerbe au monument aux morts d'Orcines. Cette cérémonie sera clôturée par un vin d'honneur au foyer rural d'Orcines.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des messes pour la Toussaint et la commémoration des défunts. Samedi 31 octobre à 18h30, messe à Notre-Dame de la Route. Dimanche 1er novembre, messes à 9h30 à Durtol et à 11h à Sainte-Thérèse. Lundi 2, messe à 19h à Sainte-Thérèse.

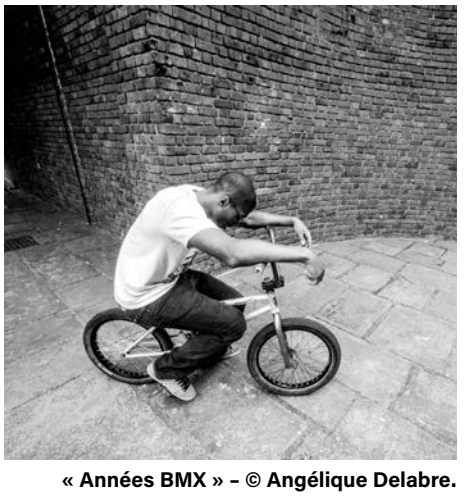
Information paroissiale. Jeudi 5 novembre de 19h à 22h au CDP : soirée sur le thème de la santé mentale des jeunes avec des psychiatres du CHU, un psychologue et des témoignages d'acteurs locaux.

Chamalières

Agenda. • Vendredi 6 novembre, salon Talents de Femmes par le *Soroptimist* à 18h30, Espace Simone-Veil.
– Live du maire à 19h, sur la page Facebook de la Ville de Chamalières.
• Samedi 7, soirée caritative des ordres du PDD de l'*Association des réservistes d'Auvergne* à 19h30, casino de Royat.
• Dimanche 8, assemblée générale de l'*Association philathélique et numismatique d'Auvergne des handicapés et sympathisants* à 10h30, locaux de l'*APF France Handicap* au 59 boulevard Berthelot.

Beaumont - Les “Années BMX” d'Angélique Delabre

À travers une collection d'images et de récits capturés au fil des ans, la photographe Angélique Delabre explore avec justesse les mécanismes de la socialisation culturelle genrée. Son exposition « Années BMX » est présentée dans le cadre de la saison culturelle de Beaumont.
En utilisant son objectif comme un véritable miroir social, elle pénètre l'intimité du BMX freestyle, un milieu sportif essentiellement masculin. Au cœur de cette immersion, l'artiste livre un regard unique sur la représentation du corps et le rapport à l'autre.
• Du 3 au 28 novembre à la Maison des Beaumontois. Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 10h à 18h. Vernissage : mardi 3 novembre à 18h30. Cette exposition est présentée en partenariat avec l'association *Sténopé*. Toutes les dates de la saison à retrouver sur : saisonculturellebeaumont.com.



« Années BMX » – © Angélique Delabre.



Beaumont - Kid Ramos & Brian Templeton au Tremplin le 3 novembre



Kid Ramos, nommé 13 fois aux Blues Music Awards pour sa guitare virtuose, s'associe au chanteur et harmoniciste charismatique Brian Templeton, l'une des voix les plus puissantes du soul-blues. À Beaumont, ces deux titans de la scène américaine fusionnent leurs talents pour offrir un blues de haut vol, intense et plein d'âme. Quand de tels géants s'unissent, les étincelles jaillissent !
En première partie, le public retrouvera le local de l'étape Dan-O-Sonic. Adepte de nombreux styles – blues, jazz, rhythm'n'blues, rockabilly, country… – l'artiste vous invite à un voyage dans les années 40 à 60. Le crooner rend hommage à Elvis Presley, Chuck Berry, Johnny Cash ou encore Roy Orbison.
Mardi 3 novembre, à 20h30 au Tremplin, 4 esplanade de Russi à Beaumont. Tarifs : prévente 25 € ; plein 28 € ; réduit 18 €. Soirée organisée en partenariat avec Arvern' Blues Concerts. Renseignements et réservations : en ligne : www.saisonculturellebeaumont.com ; par téléphone : 04.73.93.93.27 ; par mail : billetterie@beaumont63.fr.
Toutes les dates de la saison sont à retrouver sur : saisonculturellebeaumont.com.

Saint-Genès-Champanelle - Succès de la bourse aux jouets



Quel déballage dans la maison des associations ! – © Béatrice Boudet.

Un dimanche pluvieux à l'extérieur, mais un dimanche animé à l'intérieur de la maison des associations ! Trente-neuf exposants champanellois et des environs ont vidé et trié le contenu de leurs placards pour envahir les salles avec leurs cartons débordants de jouets, de vêtements, de poussettes et de sièges pour jeunes enfants.



Des bénévoles prêts à s'investir pour l'atelier judo : Michel, Anthony, Françoise, Ophélie, Sophie et Frédéric.

Il y avait vraiment de quoi faire de nombreuses affaires, voire de trouver de quoi prévoir un cadeau de Noël. La seconde main séduit bon nombre de personnes et l'usure de tous ces objets est peu visible, les enfants grandissant vite, trop vite !
L'atelier judo de l'*Amicale laïque* a organisé cette journée bourse aux jouets et puériculture pour permettre à la section de collecter quelques fonds afin de financer des manifestations sportives ou ludiques. Une équipe de responsables bénévoles a veillé au bon déroulement de la journée, au bon fonctionnement de la buvette et à la rupture de stock de crêpes en fin d'après-midi ! Ainsi, à l'occasion de la soirée de Noël, début décembre, les judokas du club auront un t-shirt en cadeau, moment suivi d'un goûter.
L'atelier judo compte actuellement 85 licenciés et a été cité au niveau national pour ses performances, notamment grâce à la présence de Frédéric, ceinture noire, et ses résultats impressionnants sur les tatamis !

Saint-Genès-Champanelle

Quatorze artistes exposent leurs œuvres au CPIE. Pour la troisième année consécutive, les artistes peintres, sculpteurs, d'impressions végétales, cyanotypie, dessinateurs, photographes exposent leurs créations au CPIE de Theix, 1 rue des Colonies, en partenariat avec l'Oracle, *Office régional d'action culturelle de liaisons et d'échanges*.
Deux journées sont consacrées à cette exposition intitulée « La Nature au bout des doigts » et les visiteurs pourront s'informer auprès des artistes présents : samedi 7 novembre de 14h à 18h et dimanche 8 de 10h à 18h. Entrée libre.
Renseignements et contacts : contact@cpie63.fr ou 04.73.87.35.21.

La Pos'Café annonce son programme. Une soirée débat sur le thème « Le bio peut-il nourrir le monde ? » aura lieu dans le bâtiment de la Pos'Café, jeudi 5 novembre de 20h à 21h30. Mardi 10, de 14h30 à 15h, un atelier relaxation-méditation.

Assemblées générales. – L'assemblée générale d'*Échappée Belle*, association de randonnée pédestre, aura lieu vendredi 6 novembre à 19h, salle polyvalente de la Grange au bourg de Saint-Genès-Champanelle.
– Club de pétanque. L'assemblée générale ordinaire aura lieu vendredi 6 novembre à 19h, dans le hall de la maison des associations.

St-Genès-Champanelle - Coup d'œil dans le rétro : le bourg de Saint-Genès



La rue principale de Saint-Genès, début xx^e siècle – © archives B. B.

Une mutation positive pour Saint-Genès, petit bourg et chef-lieu de la commune. La modernité et ses évolutions technologiques s'offrent une rétrospective nostalgique, mais permettent de montrer les traces d'un passé nécessaire à la construction du présent et du futur.
Difficile de reconnaître la rue principale du bourg de Saint-Genès au début du xx^e siècle. Difficile aussi de s'imaginer la traversée de piétons, de camions, de bus, de nombreux véhicules, du stationnement, dans cet espace non goudronné, représenté sur la carte postale !
Le bar et le lavoir, la carriole tirée par des bœufs, ne sont plus ; la fontaine adossée au mur du presbytère, non plus. La maison de l'ancien « bistrot chez la Margot », au fond à droite, résiste ! Le mur et le bâtiment de la cure ou presbytère, aussi !
Repassons le film des transformations et du renouveau, en emboîtant le pas de géant menant vers une vie plus trépidante, au service d'une population plus nombreuse. Ceci en quelques décennies, voire un siècle !
Début xx^e siècle, le bourg de Saint-Genès compte peu de maisons, la poste, le couvent, un château, un étang, un lavoir, une église et le presbytère, deux cafés, deux ou trois maisons d'habitation à vocation agricole, un bâtiment abritant la mairie et l'école, une rue principale non goudronnée, une fontaine utile aux activités du quotidien et à abreuver les animaux.
Puis après les années 1960, la vie a commencé à promouvoir l'essor des innovations technologiques et l'accroissement des moyens de communication. La voiture occupe davantage de place. On n'est plus seulement agriculteur, on part travailler à « l'extérieur ». Les fours se reposent et le boulanger et autres marchands ambulants partent en tournée dans les villages. L'Inra prospecte pour son installation sur la commune. Le circuit de Charade amène son lot de circulation automobile ! La maison des associations remplace le couvent. L'école accueille les enfants de tous les villages, les loisirs sont prisés, l'accès aux différentes structures est sécurisé. Le trafic routier s'intensifie et le besoin d'élargir les voies de communication se fait sentir. La machine à laver remplace le lavoir.
Début xxi^e siècle : rue élargie, trottoirs, modes de signalisation divers, barrières de sécurité, plan de circulation, places de stationnement en plus… café-bar et couvent en moins ! Imaginons cette même rue dans quelques décennies ?



La même rue actuellement.

Saint-Genès-Champanelle - Les seniors ont bougé et dansé tout un après-midi



Atelier « bougez-dansez » avec le CCAS – © A. Troncy.

Dernièrement, le CCAS champanellois a invité, dans la maison des associations, les seniors de plus de 55 ans à bouger tout en dansant ! Et pour montrer que la danse est finalement un exercice enrichissant au point de vue santé : contact avec les autres, partage de rires, travail de la mémoire, sollicitation de la masse musculaire et de la forme physique, entretien de la mobilité, prévention de la perte d'autonomie, renforcement du lien social et de la confiance en soi. Bref, un moment idéal pour oublier le récurrent « t'as mal où ? » ! Cet événement « Bougez-Dansez », organisé par l'*Arsept, Association régionale de santé, d'éducation et de prévention sur le territoire* et le CCAS, a réuni les habitants seniors d'ici et de la métropole. À Saint-Genès, l'*ADMR* a également apporté son soutien à ce moment de détente ! La compagnie *Corps d'Elles* est venue rythmer la rencontre en offrant un spectacle, haut en couleurs, avant d'inviter les spectateurs à entrer dans la danse et à s'initier à de nouveaux pas, tout en s'adaptant au rythme de chacun.

Aubière - La cocarde de saint Verny

L'avènement de la Monarchie de Juillet en 1830, avec Louis-Philippe sur le trône de France, a fait renaître chez certains Aubiérois cocardiers des idées révolutionnaires. Lors de la fête de Saint-Verny, en mai 1831, un vigneron va taquiner le jeune vicaire, fraîchement arrivé en l'église Saint-Martin d'Aubière.
« M. le vicaire d'Aubière (*) en veut beaucoup, à ce qu'il parait, à la cocarde tricolore. Dernièrement il a refusé d'admettre un enfant à la première communion parce que son père la portait à sa coiffure et montrait de l'enthousiasme pour la liberté. »
Une autre circonstance a fait éclater cette sainte horreur pour nos couleurs nationales. Le dimanche précédent se tenait la fête de saint Verny, patron des vignerons, très respecté en Auvergne et surtout à Aubière. Ce saint, qui fut sans doute un bon vivant, est représenté sous les traits d'un franc vigneron, portant la casaque et le petit tricorne de ses confrères. Un habitant d'Aubière crut bien faire en ornant le petit chapeau de saint Verny d'une belle cocarde tricolore qui semblait augmenter encore l'air jovial du saint patron, et devait ajouter singulièrement à l'éclat de sa fête dans un village aussi patriotique qu'Aubière.
« Mais quelle fut la colère du vicaire en apercevant sur le feutre du saint le signe maudit, le signe révolutionnaire qui le fait frissonner sur la casquette de ses paroissiens ! » Selon le témoignage, prendre la cocarde, la rejeter avec courroux, fut l'affaire d'un moment : « les habitants



Saint Verny aubièrois – © Pierre Bourcheix.

d'Aubière en furent grandement scandalisés ; et quant à saint Verny, il paraissait chagrin de ne plus porter le signe éclatant qui se mariait si bien avec son teint légèrement enluminé. »
(*) Ce jeune vicaire s'appelle Antoine Dodel, né en 1807 à Pérignat-ès-Allier.
D'après Pierre Bourcheix. Sources : Archives départementales et archives privées.

Aubière - Le « Twirling bâton » prépare sa saison 2026-2027

Depuis début septembre, le *Twirling Bâton d'Aubière* a repris le chemin des entraînements pour préparer sa nouvelle saison sportive. Entre travail et passion, les athlètes se mobilisent pour progresser et représenter fièrement les couleurs d'Aubière lors des prochaines compétitions.
Côté sportif, le championnat départemental se déroulera les 23 et 24 janvier 2027, une première échéance importante pour les athlètes. Le club vous donne également rendez-vous le 9 janvier 2027 pour sa première belote annuelle ! Suivez ses aventures sur Facebook : Twirling Bâton Aubière et sur Instagram : @twirlingaubiere.
Le club a mis à l'honneur Théo, qui a obtenu son diplôme fédéral « Entraîneur Twirling National 2 » ! Une belle réussite qui récompense son investissement, son travail et sa passion pour le twirling et pour le club ! Cette nouvelle qualification est une étape importante pour continuer à accompagner les athlètes, transmettre sa passion et les faire progresser tout au long de la saison. Le club est fier de le compter parmi ses entraîneurs et lui souhaite beaucoup de réussite pour la suite !



Félicitations à Théo pour cette belle réussite – © « Twirling Bâton Aubière ».

St-Genès - Le comité des fêtes de Berzet prépare son calendrier de festivités

Réunis récemment dans le local de la batteuse, Nathalie Merle, la présidente du comité des fêtes de Berzet, entourée des bénévoles, entame l'automne en choisissant les dates des futures manifestations à venir.
La première date à retenir est bien celle de la soirée Halloween. Samedi 31 octobre, à partir de 18h, monstres, fées, fantômes et autres sorcières sont invités sur la place de la chapelle. Bonbons et soupe à la citrouille attendent petits et grands pour célébrer comme il se doit cette soirée.
Les autres dates de manifestations seront précisées ultérieurement : après-midi de décoration du sapin de Noël, boîte aux lettres du père Noël, goûter, début décembre ; assemblée générale, vœux, repas tripes, goûter pour nos anciens, fête du pain, suivront au premier semestre 2027. Toutes ces animations sont pro-



Le comité des fêtes : Aubin, Nathalie, Jojo, Maryline, Pascale, Nathalie, Alain, Pierre – © Béatrice Boudet.

posées aux habitants du village et des environs, afin de créer des moments de rencontre, de partage et de convivialité.

Aubière - Un marché sous les couleurs d'Halloween

Dimanche dernier, le marché dominical d'Aubière a vibré sous les couleurs d'Halloween grâce à une animation maquillage ! Les enfants ont pu se transformer en créatures effrayantes ou en héros fantaisistes, le tout dans une ambiance festive et conviviale.
Un grand merci aux jeunes élus du conseil municipal des enfants (CME) pour leur participation et leur distribution de bonbons, qui a ravi petits et grands, ainsi qu'aux commerçants qui ont offert quelques gourmandises !
Ce samedi 31 octobre, laissez-vous happer par



Des maquillages et des bonbons !



Sur le marché nos jeunes élus ! – © Ville d'Aubière.

l'atmosphère intrigante d'Aubière ! La Ville vous invite à une veillée exceptionnelle sur les traces de la « sorcière sans nom », pour une déambulation féerique et mystérieuse au cœur du centre-bourg.
Au programme de cette soirée immersive : une déambulation mystérieuse : rue de la Treille, place du Roudet, rue de la République et impasse Gambetta.
L'impasse Gambetta métamorphosée : grâce aux habitants de l'association *Les 6trouilles*, retrouvez une « effroyable impasse d'un jour » décorée et animée pour ravir petits et grands en toute sécurité !
Une vente de badges et porte-clés sera organisée pendant la soirée pour financer les décors, les animations et faire vivre cet événement année après année.
Gourmandises & réconfort : buvette (softs, sirops...) et petite restauration (croque-monsieur...) tenues au parc Franck-Bayle par la FCPE et les fédérations de parents d'élèves.

Aubière - La culture à hauteur d'enfant !

Du 20 au 22 octobre, le Carré des Arts a vécu au rythme des tout-petits. Pendant trois jours, la Ville d'Aubière a proposé aux enfants et à leurs parents deux expériences artistiques et sensorielles gratuites : « Parcourons ! » (un dispositif d'exploration au sol créé par Viviane Sagnier pour manipuler et bouger en toute liberté) et « Trace ta danse » (un spectacle participatif de Lili Maginaire et Simon Durupt où enfants et parents peignent avec leurs mouvements grâce à de la peinture végétale magique).
Le succès de cette animation a été au rendez-vous ! Familles et assistantes maternelles se sont mobilisées en nombre pour partager ces moments uniques. Petits et grands ont pu explorer, danser et créer ensemble, prouvant une fois de plus que l'éveil culturel n'a pas d'âge.



Deux expériences artistiques étaient proposées aux enfants – © Ville d'Aubière.

Aubière - Retour sur les missions argent de poche !

Durant les vacances, vingt jeunes Aubiérois, âgés de 15 à 17 ans, se sont mobilisés pour leur ville. Préparation de la rentrée scolaire dans les maternelles, soutien administratif, entretien des véhicules… un immense merci à Lisa, Safaa, Romane, Gabriel S., Gabriel A., Clément, Manon, Victoria-Success, Charlyne, Ilan, Jeanne, Gaëtane, Arthur, Anaïs, Zoé, Coline, Roxane, Angélina, Lana et Lilie pour leur implication sans faille !
Envie de participer à la prochaine session ? Si tu as entre 15 et 17 ans et que tu souhaites te faire un peu d'argent tout en t'engageant pour Aubière, rejoins le dispositif : Guichet Enfance Jeunesse au 04.73.44.94.41 – service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr.



Entretien de véhicules parmi les propositions – © Ville d'Aubière.

Saint-Saturnin - Une nouvelle source de chaleur



Les différentes personnalités lors de l'inauguration.

Mis en place par la municipalité précédente, et inauguré les jours derniers, un nouveau mode de chauffage aux granulés de bois vient de voir le jour. Cette nouvelle installation (dans un cadre d'économie) permettra de chauffer : la mairie de Saint-Saturnin, l'école de la Monne, et la Grange de Mai.
Cette première réalisation étant l'aboutissement qui s'inscrit dans la transition écologique du département visant à réduire les émissions de CO_2 a raison de 40 tonnes par an, et les énergies fossiles en tenant compte également des circuits courts d'approvisionnement en bois.
Ce projet était né en 2024 avec la collaboration des maîtres d'ouvrage : la commune, Mond'Arverne communauté et le Sivos (école de la Monne). Étaient présents à cette inauguration : Sébastien Yepes (maire), les élus de la commune, des représentants des municipalités des communes voisines, de Martine Bony (vice-présidente du conseil départemental), de Laurent Coudun (président du Territoire d'énergie Puy-de-Dôme), ce TE qui sera en charge de la maintenance et de l'approvisionnement en granulés bois. Le financement de cette installation : investissement : 481 405 € HT ; financement : 143 460 € d'aides publiques (Adem, TE 63), 32 895 € du Département ; autofinancement : 305 050 € majoritairement par des certificats d'économies (CEE).

Saint-Saturnin - Solidarité à l'appel des maires de France



Sébastien Yepes (écharpe) entouré d'élus et des habitants du village.

Samedi 17 octobre, en marge des manifestations, plusieurs communes et villes de France ont été la cible de violences d'une gravité inacceptable : mairies incendiées, bâtiments publics dégradés, commerces pillés et saccagés.
En réponse à l'*Association des maires de France*, la municipalité de Saint-Saturnin et des habitants étaient présents devant la mairie de Saint-Saturnin.
Le mot du maire : « La France est un pays de libertés, elle garantit le droit de manifester, la liberté d'expression. Les droits sont précieux, et ceux qui ont manifesté pacifiquement samedi les ont exercés. Nos bâtiments publics ont été construits et payés par le travail de générations de concitoyens. Nos entreprises et nos commerces sont le fruit de l'effort de celles et ceux qui les font vivre. Les détruire, c'est s'attaquer à chacun d'entre nous. Si nous sommes une société véritablement développée et attachée à ses valeurs, de tels actes ne sont ni envisageables, ni soutenables. Je tiens à exprimer ma totale solidarité à mes collègues maires et à toutes les communes ou villes qui ont subi ces violences. C'est dans le calme et la dignité que nous sommes présents devant notre mairie ce matin ».

Cournols - Une réunion d'information avec les élus, après six mois de mandat



Vendredi dernier, Nicolas Comby, maire de Cournols, et son conseil municipal avaient convié les habitants de la commune à une réunion d'information, après six mois de mandat. Cette nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux élus nécessitait une présentation.
Chaque élu a pu se présenter et préciser son rôle. Les objectifs de la mandature ont aussi été évoqués.
La parole a ensuite été donnée aux habitants venus nombreux et la soirée s'est terminée par un moment convivial.

Saint-Saturnin - Pèlerinage à Notre-Dame de la Salette



Le groupe de retour d'une balade.

En partenariat avec la direction diocésaine des pèlerinages et à l'initiative des équipes locales MCR (*Mouvement chrétiens des retraités*), 43 personnes ont séjourné au sanctuaire de la Salette en Isère, deuxième sanctuaire marial après Lourdes, dans un cadre exceptionnel à 1 800 mètres d'altitude. Balades en montagne, célébrations, échanges et prières ont rythmé ce grand moment dédié à la Vierge Marie, sous un soleil radieux.
Le prochain pèlerinage sera à Nevers courant mars 2027.
Pour tout renseignement concernant MCR ou pèlerinage, s'adresser à Joël Rivaillier.

Cournon-d'Auvergne

Bourse aux jouets, matériel de puériculture, vêtements bébés et linge de maison. L'*Association des familles de Cournon* organise une bourse aux jouets, matériel de puériculture, vêtements bébé de 0 à 18 mois et linge de maison, à la salle de l'Alambic, place de la République à Cournon-d'Auvergne.
Les articles seront déposés le jeudi 5 novembre de 10h à 17h. La vente se déroulera le vendredi 6 de 9h à 19h et le samedi 7 de 9h à 17h. Le paiement et la reprise des invendus auront lieu le dimanche 8 de 17h30 à 18h30.
Les bénévoles de l'association assurent l'étiquetage lors de l'enregistrement et la vente. Il convient de prévoir les piles pour essayer et vérifier l'état de marche des jouets (rendues ensuite). Trois peluches maximum par personne.
La bourse est ouverte à tous, adhérents ou non adhérents à l'association. Un droit de dépôt de 3 € est demandé pour chaque liste déposée, à régler lors de l'enregistrement (15 articles par liste, trois listes maximum par personne). Le prix de vente est fixé d'un commun accord lors du dépôt. 10 % du montant des ventes sont retenus pour les frais de fonctionnement. Aucun litige ne sera remboursé. Les achats peuvent être réglés en espèces, par chèque ou par carte bancaire. Pour tous renseignements, contacter l'*Association des familles* au 04.73.62.90.70 (les après-midi) ou consulter le site Internet : assofamilles63800.wixsite.com/familles-cournon.

Saint-Sandoux

Conférence. Samedi 14 novembre à l'espace culturel de Saint-Sandoux, « De Maismac à Saint-Sandoux – un voyage au cœur de notre histoire : des origines gallo-romaines aux temps modernes », une conférence inédite présentée par Claude Arnaud et Jules Jouvet à l'invitation du *Club du Vieux Maismac*. Entrée libre et gratuite.
Une fresque historique exceptionnelle : d'où viennent les Sandoliens ? Que cachait l'ancien village de Maismac avant de donner naissance à Saint-Sandoux ? Comment nos ancêtres vivaient-ils, travaillaient-ils et façonnaient-ils le paysage au fil des siècles ?
Fruit de patientes investigations et d'un travail de recherche approfondi, cette rétrospective retracera la formidable aventure humaine de notre commune, depuis les toutes premières installations humaines à l'époque gallo-romaine jusqu'au cœur du XXe siècle. Loin d'un exposé théorique, cette conférence lèvera le voile sur l'histoire concrète, intime et collective qui a forgé l'identité de Saint-Sandoux. Pour permettre au plus grand nombre d'assister à cette rencontre, deux séances identiques sont proposées, à 15h et 20h. Chaque présentation sera suivie d'un temps d'échange avec le public pour partager souvenirs, questions et découvertes.

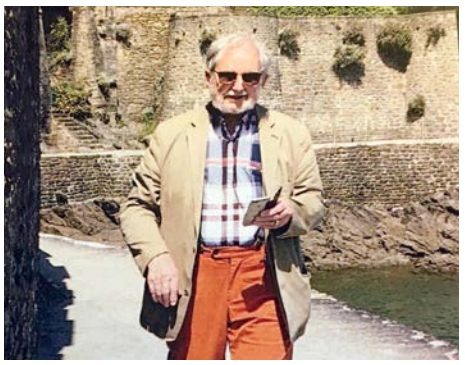
Vertaizon - Une bonne action pour lutter contre le cancer du sein



Les associations *Esprit créatif*, *Vertaiz'on court* et l'Amicale Louis-Aragon ont remis un chèque de 3 500 € à Laurie, présidente de *Clermont en Rose*, suite à la Vertai'Rose organisée en septembre ! De la convivialité, du partage et avant tout une bonne action au profit de la lutte contre le cancer du sein ! Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et un grand merci à la municipalité pour sa mobilisation, sans oublier tous les partenaires !

Chanonat - Passage sur l'autre rive

C'est avec une infinie tristesse que nous avons pris connaissance du décès, le 14 octobre à Vichy, de M. Gabriel Wattrelos, dans sa 90e année. Les anciens de Chanonat gardent un excellent souvenir de la famille Wattrelos qui habitait une remarquable demeure, bordant l'Auzon, rue du Sault-Guillaume.
Nordiste, né à Lens en 1937, Gabriel dit Gaby, en épousant Josée Marie Verdier, infirmière, une jeune fille de Trémouille-Saint-Loup, s'éprit aussi grandement de la beauté captivante des monts du Sancy.
Gaby avait une vivacité d'esprit singulièrement aiguisée ; ses centres d'intérêt étaient variés mais toujours orientés, in fine, vers la connaissance et le beau. Citons, entre autres, sa passion pour la mer... et les églises. Des passions qu'il partagea largement avec sa fille chérie, puis avec ses trois petits-enfants adorés. Lui, qui fut, il y a quelques années, un pèlerin du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle... avait fait sienne la devise d'Horace, à savoir : « carpe diem », soit « cueille le jour ». Ainsi Gaby, au terme de son existence, aura accompli son pèlerinage terrestre en totale plénitude. « Aimer, c'est donner, aimer c'est tout donner »... Gaby aura, dans le quotidien de sa vie « mis en musique » le beau et prégnant chant de Natasha Saint-Pier. Lesquelles paroles, à la simplicité déroutante, nous introduisent dans l'indicible... et le mystère insondable de chacun...
Sa vie professionnelle se déroula brillamment à la Manufacture Michelin de Clermont-Ferrand où il excellait au service de la qualité du produit



Gaby, ici déanbulant dans la ravissante station balnéaire de Dinard qu'il appréciait tant...

fini, et ceci dans l'unique but de la pleine satisfaction de la clientèle.
Chanonat gardera, avec reconnaissance et gratitude la mémoire de Gaby, qui était à l'origine de la création du foyer culturel des jeunes de Chanonat (ancêtre de la *Hutte Canoniacus*) dans les années 1970. Période particulièrement riche de créativité en faveur de la jeunesse de la commune. On ne l'oublie pas. Un autre souvenir, émouvant et impressionnant : sa présence extrêmement heureuse, avec son épouse, au Palais de l'Élysée, le 14 juillet 1980, accueilli par le couple présidentiel d'alors, parmi une forte délégation chanonatoise.
Ses obsèques ont été célébrées au crématorium de Vichy le 23 octobre. Plusieurs interventions eurent lieu, dont celles de ses petits-enfants... Toutes rendant un bel et unanime hommage au mari, au père, au grand-père, au collègue, à l'ami...
À l'heure de son départ, en communion de pensée et de prière, nous tenons à manifester à Josée Marie, son épouse ; Armelle, sa fille ; à ses trois petits-fils ; à toute sa famille et ses amis dans la peine, nos sentiments d'affection et de profonde sympathie. Gaby, bon et fidèle serviteur, repose en paix !

Beauregard-l'Évêque - Un beau succès pour la visite



Patrimoine et convivialité : le duo gagnant.

Une vingtaine de personnes ont profité de la visite patrimoniale organisée le 16 octobre, avec le Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté. Au programme : présentation générale de notre village, visite des terrasses de la résidence d'été des évêques de Clermont et de l'église Saint-Étienne.
La soirée s'est clôturée dans une ambiance conviviale avec une dégustation dans une cave privée de vins AOC Côtés d'Auvergne en présence des vignerons de Châteaugay Isabelle et Thibaut Tourlonias. Merci à vous tous de faire vivre notre patrimoine.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Fête de la Toussaint. Samedi 31 octobre à 18h à La Roche-Blanche. Dimanche 1er novembre à 10h30 à Saint-Amant-Tallende ; à 11h à Aydat.

Temps de recueillement au cimetière. Dimanche 1er novembre : Aydat à 12h15, Chadrat à 15h, Chanonat à 11h15, Cournols à 12h15, Fohet à 15h, Gergovie à 11h15, Jussat à 10h30, La Roche-Blanche à 10h45, Le Crest à 16h, Olloix à 10h, Ponteix à 16h, Rouillas-Bas à 13h30, Saint-Sandoux à 11h15, Saint-Saturnin à 15h, Saint-Amant-Tallende à 15h, Saulzet-le-Froid à 15h, Tallende à 15h.

Messes de semaine. mardi 3 à Saint-Amant-Tallende à 18h30. Jeudi 5 à Chadrat à 18h30.

Vertaizon

Le salon créations et nouveautés revient les 7 et 8 novembre. Au programme pour cette 9e année : 24 nouveaux créateurs régionaux, de belles découvertes et autant de créativité. Venez à la rencontre de ces passionnés pour découvrir leur univers et pourquoi pas commencer vos cadeaux de fin d'année ! Des bijoux, de la couture, des bougies, du bois flotté, du cuir... Sur l'estrade de la salle seront présents quatre auteurs et illustrateurs de BD. Du côté des animations, cette année, la *Confrérie du couteau de Thiers* sera présente sur la place et petits et grands pourront fabriquer leur couteau ! Olivier de Île aux crayons vous initiera à la fabrication de ses crayons de couleur ! Bien sûr vous pourrez comme les autres années vous régaler avec boissons chaudes et pâtisseries maison. Toute l'équipe sera là avec sourire et bonne humeur afin de vous faire passer un excellent moment ! N'oublions pas la tombola dotée de jolis lots !
Notez la date, partagez l'info et venez nombreux soutenir nos créateurs régionaux ! Rens. 06.71.08.71.78 ou esprit.créatif 63@gmail.com.

Vic-le-Comte - L'équitation, véritable support éducatif

Aux Écuries Morgane Saby, à Vic-le-Comte, une rencontre conviviale s'est récemment tenue autour d'une séance d'équitation réunissant plusieurs enfants accompagnés par les établissements de l'association *Alteris*.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat développé avec le Comité régional d'équitation Auvergne-Rhône-Alpes, visant à favoriser l'accès à l'équitation pour les enfants accueillis en Maisons d'enfants à caractère social (MECS). Grâce à ce dispositif, une vingtaine d'enfants suivis par *Alteris* pourront pratiquer l'équitation tout au long de l'année scolaire 2026-2027. Concrètement, le coût du dispositif est financé à 80 % par la Fédération française d'équitation, permettant ainsi à des jeunes de découvrir l'univers du cheval dans les meilleures conditions.
Au cours de cette rencontre, étaient présents : Olivier Vantrepol, chargé de missions au Comité régional d'équitation Auvergne-Rhône-Alpes, Antoine Desforges, directeur général d'*Alteris*, Aline Boulade, responsable de services éducatifs à la Maison d'Enfants du Château des Quayres, ainsi que les professionnels éducatifs accompagnant les enfants. Morgane Saby et Julien Menigaux ont accueilli les participants au sein de leur structure équestre.
Au-delà de la pratique sportive, l'équitation constitue un véritable support éducatif. La relation avec le cheval favorise l'estime de soi, la confiance, l'autonomie et la concentration ; elle permet aussi aux jeunes de développer le sens des responsabilités, de mieux gérer leurs émotions et de vivre des expériences valorisantes dans un environnement bienveillant.
Les bénéfices observés chez les enfants sont nombreux : plaisir de la découverte, sentiment de réussite, création de liens avec les autres et ouverture à de nouveaux horizons, contribuant ainsi à leur épanouissement et à leur construction personnelle.
À l'échelle régionale, près de 200 enfants accueillis en MECS ont déjà bénéficié de ce programme en 2026, grâce à l'engagement du Comité régional d'équitation, de la Fédération française d'équitation et des nombreux clubs partenaires mobilisés sur le territoire. À travers ce partenariat, *Alteris* réaffirme son attachement à l'accès aux loisirs, au sport et aux activités éducatives pour tous les enfants, convaincue que ces expériences constituent de précieux leviers d'inclusion, de confiance et de réussite.



Les enfants en pleine expérience équestre – © « Alteris ».



Rencontre conviviale aux écuries Morgane Saby.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Accueil. À la maison paroissiale Chiara-Luce, 32, rue de Veyre, aux Martres-de-Veyre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h, tél. 04.73.39.91.60. Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88. Site : paroissesaintromain.fr. Adresse mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Toussaint. Messe le samedi 31 octobre à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 1er novembre à 10h30 à Vic-le-Comte.

Messe des défunts. Lundi 2 novembre à 19h à l'église de Mirefleurs.

Chanonat

Messe du samedi soir. Ce samedi 31 octobre à 18h, messe en l'église Notre-Dame de La Roche-Blanche. On fêtera les Quentin, Wolfgang et tous les saints.

Bénédiction des tombes. Dimanche 1er novembre, solennité de tous les saints, la bénédiction des tombes se déroulera à 10h30 (avec Michel Favier) au cimetière de Jussat et à 11h15 à celui de Chanonat (avec Claude Billy). Nous serons ainsi en communion de pensée et de prière avec tous nos chers défunts. Une belle manière de leur signifier qu'au-delà des apparences et du temps qui passe, nous continuons de les aimer.

Conseil municipal. La prochaine réunion aura lieu ce mardi 3 novembre à 19h30 dans la salle de la mairie.

Une pensée pour la route. « Heureux celui qui garde les mains vides,
Et laisse l'or et l'orgueil aux avides :
Un roi grandit dans le pauvre comblé.
Heureux tous ceux que d'autres jugent dignes
Du vieux mépris dont la croix est le signe :
Car du Royaume ils possèdent la clé. »
Hymne de la fête de la Toussaint.

Vic-le-Comte - Retour sur « Vignobles en scène ! »



Devant la machine à embouteiller, Thierry Sciortino donne des explications – © Y. Sciortino.

Pendant plusieurs siècles, la vigne a façonné le paysage, la vie et les traditions de Vic-le-Comte. À l'occasion des journées vignobles et découvertes dans le Puy-de-Dôme, intitulées « Vignobles en scène », Marieke Blandin, de l'Office de tourisme Clermont Auvergne Volcans, a guidé l'exploration du patrimoine viticole vicomtois. Au fil des rues, la vingtaine de personnes présentes a pu découvrir les maisons vigneronnes, la statue de saint Verny, patron des vignerons, abritée dans la Sainte-Chapelle et le chai, édifié en 1790.

À l'issue de cette visite guidée, les participants sont allés au Domaine de Lachaux, où Thierry Sciortino leur a expliqué les étapes de la vinification, la mise en bouteille et la composition des bouchons. Ils ont ensuite pu déguster les vins du domaine.
Le lendemain, toujours dans le même cadre, Thierry et Yolande Sciortino avaient rendez-vous au Bistrot d'ici, à Saint-Saturnin, pour faire connaître les produits de leurs vignobles : 35 personnes ont dégusté un repas et ont pu apprécier la concordance mets-vins.

Vic-le-Comte - « Amicalement vôtre »



Lecture théâtralisée de Marie-Anne Denis (à droite) par Marielle Coubaillon et Anne Gaydier – © R. M.

C'est le titre de la lecture théâtrale du premier épisode *des* « Instantanés », avec Anne Gaydier et Marielle Coubaillon, et qui a été présenté dimanche dernier au Trampoline devant une quarantaine de personnes.
Marie-Anne Denis, autrice, comédienne et metteure en scène, écrit et met en scène « Les Instantanés », une série théâtrale en quatre épisodes réalisée à partir d'une collecte de paroles d'habitants du quartier Anatole-France à Clermont-Ferrand. Rendre le théâtre accessible à tous est un pilier de la démarche artistique de sa compagnie *Navta Théâtre*.
L'écriture en est un autre pilier : Marie-Anne Denis, à travers son écriture, fait parler des personnes « ordinaires » tout en montrant leur extraordinaire. Le premier épisode des Instantanés se passe dans une laverie et les deux personnes qui s'y rencontrent souffrent de solitude : c'est ce thème qui traversera les quatre épisodes. La lecture théâtralisée des deux actrices met aussi en lumière la difficulté de communiquer à travers des dialogues ancrés dans le réel, qui vont du rire aux larmes.
Les Amis de la Comté Républicaine et l'association *Matières d'Art* se sont unis pour inviter à Vic-le-Comte cette jeune compagnie clermontoise qui travaille en résidence à la Cour des Trois Coquins où la présentation de l'ensemble des épisodes est prévue pour octobre 2027.

Vic-le-Comte

Festiv'Halloween. Samedi 31 octobre, organisée par la municipalité, une soirée d'Halloween endiablée ! Une distribution géante de bonbons pour régaler les mini-sorcières et petits vampires dès 18h sur le parvis de la mairie. Le Chai se transforme en salle de bal à faire peur. Dragon, potions, grimoires et autres bestioles vous donneront tout de suite le ton de la soirée. Entrez si vous osez à partir de 18h30 avec DJ pour faire danser les petits et grands monstres. Buvette des sorciers et petite restauration monstrueuse, snacks gourmands et potions pour reprendre des forces entre deux danses proposés par *Vic'Initiatives*.

Salon de la microédition Micromega. Le salon de la microédition Micromega en 2027 pour la 3e édition au Trampoline, du vendredi 30 octobre à 14h au dimanche 1er novembre à 18h, devient un évènement incontournable des amateurs d'éditions originales ou en séries limitées. La thématique de cette année est « Dites-le avec des fleurs ». La microédition regroupe de nombreuses pratiques autour du papier et de l'encre : des petits formats jusqu'aux grandes affiches, des fanzines (magazines sans maison d'édition) à la sérigraphie, de la brochure à l'autoédition. Une quinzaine d'auteurs, éditeurs, graphistes autour de publications singulières exposeront au Trampoline, feront des démonstrations de techniques d'imprimerie artisanales permettant, le temps d'un long week-end, des échanges surprenants. Dessin, collage, graphisme, gravure, sérigraphie, typographie s'incarnent dans les formes les plus variées, du recueil collectif au livre d'artiste, offrant au regard un panel éclectique d'éditions alternatives. Samedi soir à partir de 20h, battle dessin accompagné de *DJ Zucri* pour un temps fort convivial et musical (Vinyl Marmelade Steady : garage rock, hip-hop, old school roots). Buvette et restauration sur place tout le week-end.

Collecte de photos anciennes de Vic-le-Comte. Pour marquer le bicentenaire de la photographie, l'association de photographes amateurs *Vic Déclic* travaille sur une semaine autour de la photo qui aura lieu dans le bourg en mai 2027 ! Une partie de ces « 200 ans de photos » sera consacrée à la vie vicomtoise. *Vic Déclic* lance donc une collecte de photos de la vie quotidienne à Vic-le-Comte. Témoignages, anecdotes, scènes du quotidien, cérémonies, etc. Si vous détenez des photos papier (ou cartes postales, affiches…) datant de 1826 à nos jours, vous pouvez déposer vos clichés lors de collectes prévues par l'association à la Halle du Jeu de Paume : les jeudis 5 et 12 novembre de 10h à 12h et de 17h à 19h et les samedis 7 et 14 novembre de 10h à 12h. Vos images serviront à la création d'une fresque chronologique, témoignage des temps passés et de l'évolution de la vie quotidienne vicomtoise.

Ciné-Parc. Projection du film « La Frappe », mercredi 4 novembre à 20h à la Halle du Jeu de Paume. Drame de Julien Gaspar-Oliveri avec Diego Murgia, Bastien Bouillon, Romane Fringeli… Résumé : Enzo, 19 ans, et sa sœur Carla, 20 ans, sont livrés à eux-mêmes depuis plusieurs années. Quand leur père, Anthony, est libéré de prison, Enzo voit la promesse fragile d'une famille à reconstruire, contrairement à Carla pour qui l'idée reste inconcevable…

Saint-Maurice-ès-Allier - La rencontre pétanque a bien eu lieu !



La pluie n'arrête pas les pétanqueurs – © J. P.

La compétition inter-société, déjà annulée en juin en raison de la canicule, s'est déroulée ce samedi 17 octobre, en dépit d'une météo arrosée. La *Pétanque du Puy Saint-Romain* a maintenu la rencontre, malgré le forfait de la *Pétanque Vertaizonnaise*.
Le concours a débuté vers 10h, avec un équipement particulier : ciré, bottes, y compris le chiffon pour l'objet majeur… les boules. La truffade prévue au repas de midi a été particulièrement appréciée. Pour activer la digestion, les plus téméraires ont repris pour trois parties. Un nouveau souvenir !

Saint-Julien-de-Coppel

Messe de la Toussaint. Dimanche 1er novembre, une messe aura lieu à 15h en l'église de Saint-Julien pour les défunts de la paroisse, suivie de la bénédiction des tombes au cimetière.

Saint-Dier-d'Auvergne

Loto. Le club *La Méode* organise son loto dimanche 8 novembre à 14h salle de la Briqueterie. De beaux lots à gagner et un moment convivial à partager. Venez nombreux tenter votre chance !

Saint-Maurice-ès-Allier

Enfin le réveil du Saint-Romain !. Un feu d'artifice était tiré, chaque année le 14 juillet, à la cime du puy de Saint-Romain, depuis 2025. Il avait été reporté pour raison caniculaire, il s'illuminera enfin ce samedi 31 octobre à 19h30. L'évènement sera visible des communes organisatrices : Busséol, Laps, Mirefleurs et Saint-Maurice. De ce fait, pour des raisons de sécurité, l'accès au puy est interdit.

Rassemblement de prière. Le jour de la Toussaint, 1er novembre, une prière aura lieu au cimetière de la commune au pied du calvaire à 15h, en mémoire à tous les disparus

Billom

Conférence « L'enseignement jésuite. Pour clore la programmation 2026, le Pays d'art et d'histoire a le plaisir d'accueillir Bernard Dompnier pour une conférence sur le thème de l'enseignement jésuite, le 5 novembre à 18h30 en mairie de Billom, salle des mariages. La conférence est également organisée dans le cadre de l'exposition »Le curieux bureau de Blaise Pascal et son portrait mystérieux« . Cette exposition reste ouverte jusqu'à la fin de l'année, les dimanche et lundi (fermeture exceptionnelle le dimanche 1er novembre).

Pérignat-ès-Allier - Appel à volontaires sur le chantier de la butte Champmot

Après la construction du belvédère en haut de la butte Champmot, un deuxième volet d'actions consiste à végétaliser le site afin de contribuer à sa régénération écologique et au renforcement de la biodiversité. Une première journée de préparation du terrain est prévue le samedi 14 novembre dès 9h30. L'*Écopôle* a besoin de… vous ! Équipés de pelles, râteaux, pioches et surtout de bonne humeur, les participants vont creuser une tranchée d'une quarantaine de mètres linéaires qui accueillera un mois plus tard les arbustes et arbres constitutifs d'une haie brise-vent. Cette haie a pour vocation de freiner l'érosion des pentes côté sud, de lutter ainsi contre la prolifération du Séneçon du Cap et de favoriser la régénération des sols. Et ce n'est pas tout ! La construction de haies sèches en divers endroits de la butte est également au programme. Pas besoin de connaissances particulières : des poteaux, des branches d'arbres, de la bonne volonté et le tour est joué ! Au menu également : la préparation de baissières de plantation pour les arbres fruitiers. Le midi, un repas participatif est proposé, pour lequel chacun apportera quelque chose à partager.
Afin d'organiser au mieux cette première journée de chantier citoyen, les organisateurs remercient les participants de bien vouloir indiquer leur présence par mail à l'adresse chantiers.ecopole@etik.com avant le mercredi 4 novembre.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Vie associative - La « Fondation Riom Terre d'Auvergne » fête dix ans d'engagement culturel

RIOM - En dix ans, la « Fondation Riom Terre d'Auvergne » a soutenu trente structures culturelles avec 700 000 €. Créée en 2016, elle entend ainsi poursuivre sa mission : renforcer l'attractivité du territoire riomois à travers la culture.

Dix années d'existence sont souvent l'occasion d'effectuer une rétrospective. C'est ce à quoi s'est attelée la *Fondation Riom Terre d'Auvergne*. « En dix ans, nous avons monté un écosystème de toutes les associations culturelles du territoire pour faire des choses ensemble », se satisfait Anne-Marie Vernin, sa présidente. Créée en 2016 sous l'égide de la *Fondation de France*, la *Fondation Riom Terre d'Auvergne* est là pour renforcer l'attractivité de Riom et par ricochet de son intercommunalité : Riom, Limagne et Volcans.

À l'origine, un constat : comme d'autres villes moyennes, Riom doit faire face à la fragilisation de son centre historique. Pour remonter la pente, la fondation mise sur la culture. « Notre volonté est de faire rayonner Riom et son territoire par le biais de la culture, qu'elle soit vivante ou patrimoniale », abonde Michel Vernin, membre du comité exécutif.

La culture, comme levier d'action

Plus précisément, la *Fondation Riom Terre d'Auvergne* n'apporte son soutien qu'aux manifestations culturelles et non aux simples animations. « Pour nous, il faut qu'il y ait de la médiation, qu'il y ait un échange avec le public », juge Anne-Marie Vernin. Et sa présidente d'illustrer : « Par exemple, une association nous a sollicités pour une exposition de voitures anciennes mais sans aucune explication sur les modèles ou la marque. Nous ne l'avons pas soutenue. Au contraire, l'année dernière, nous avons aidé l'association riomoise d'astronomie car ils expliquent ce qu'on voit dans le ciel. » Dans cette optique, la fondation soutient aussi *Les Abbatoirs* pour sa saison culturelle et les sorties de résidence qu'elle propose. Elle soutient aussi de grands rendez-vous comme Bach en Combrailles, Piano à Riom ou la prochaine biennale Riom Ville d'ART'isans, du 27 au 29 novembre prochain. La fondation portée par huit bénévoles soutient aussi tout projet mettant en valeur le patrimoine de la cité Saint-Amable et ses alentours. « Par exemple, nous avons soutenu *Street X Passion* car elle a décoré un mur de l'ancienne manufacture. Elle porte un grand programme de décoration des silos de la plaine de Limagne. Nous les aidons pour les silos situés sur le territoire de Riom, Limagne et Volcans », détaille Michel Vernin. Elle soutient notamment l'association *Amariom* qui milite pour un projet mémoriel autour de Jean Zay, dans l'ancienne maison d'arrêt.

Une aide financière... mais aussi technique

En pratique, la *Fondation Riom Terre d'Auvergne* apporte une aide financière aux associations, à travers la *Fondation de France*. « Nous faisons le lien entre elles et la *Fondation de France* », précise Michel Vernin. « Chaque année, nous lançons un appel à projets aux alentours du mois de septembre. Une fois que nous avons choisi les associations lauréates, nous transmettons à la *Fondation de France* qui verse les subventions », intervient Anne-Marie Vernin. En une décennie d'existence, la *Fondation* a investi 700 000 € dans le tissus culturel riomois, accompagnant ainsi une trentaine de structures. Durant la crise sanitaire, elle a ainsi mis en place des aides d'urgence de 1 500 € par structure pour soutenir les acteurs privés de leurs activités.



Bach en Combrailles fait partie des événements soutenus par la « Fondation Riom Terre d'Auvergne » - © archives « Semeur Hebdo ».

À côté de l'aspect financier, *Riom Terre d'Auvergne* apporte un soutien plus techniques. En 2024, elle lance la démarche Cœur de Culture Riom. « Nous organisons des ateliers de formations sur comment faire la publicité d'un événement, comment réaliser une affiche ou communiquer sur les réseaux sociaux », illustre la présidente de la fondation. Une démarche essentielle pour elle : « Il faut sensibiliser les associations à ce genre de choses. » Forte de ce bilan, la *Fondation Riom Terre d'Auvergne* entend maintenir le cap pour les dix prochaines années.

Kévin LE GOUGUEC

Octobre Rose - Un stage solidaire

Le *Brizon Gym Riom* a organisé, le 18 octobre, un stage de boxe thaï au gymnase Georges-Sechaud, dont le but était de collecter des dons pour la lutte contre le cancer. Ce stage était ouvert aux licenciés, familles et amis.
Des ateliers de travail pour adultes et enfants (paos, sacs, rings, cardio, jeux ludiques) étaient mis en place et dirigés par les entraîneurs du *Brizon Gym Riom* (Gérard Dimier, Julien Grenat, Jocelyn Faye, Carlos Matias, Stéphane Onquiert, Romane Vernay, Alvaro Ferreirinho, Helder Rodrigues Et Gilles Verdier) avec la participation du *RMT Boxing* (David Audebert et William Arnold).
Ce stage a réuni 82 personnes et Jean Brizon, père de Patrick Brizon, dont le club porte le nom, nous a fait l'honneur de sa présence. Cette journée a permis de collecter la somme de 930 € qui sera reversée au Centre Jean-Perrin pour la recherche contre le cancer.
Le club remercie la Ville de Riom pour la mise à disposition du gymnase dans sa totalité.



Une journée de découverte et de pratique dans une ambiance ludique et chaleureuse.

Riom en bref

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Chien bleu » (33 min), « La maison de nos rêves » (1h29), « Le Corset » (1h31), « Le roi du game » (1h28), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « La Mouche » (int. -12 ans – vo – 1h36), « Le fantôme de l'opéra » (2h14), « Les Misérables » (2h56), « L'île des souvenirs » (1h49), « Moulin » (2h10), « Quelques mots d'amour » (1h37), « Shaun le mouton : La bêêête d'Halloween » (1h21), « Mochy » (1h24), « Notre salut » (2h39), « Scream » (1h51 – vo – int -12 ans).
Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Agenda

▪ **Samedi 31** à 16h, place des Martyrs-de-la-Résistance : « Mystère à la maison d'arrêt » : un étrange personnage hante les murs de l'ancienne maison d'arrêt de Riom depuis des siècles. Seras-tu assez courageux pour franchir la porte de ce lieu figé dans le temps ? Visite ludique à partir de 8 ans. Tarifs : 5 €, 3 € ou Passeport Patrimoine. Rens. 04.73.38.99.94 ou www.rlv.eu.
De 18h à 19h30 au Musée régional d'Auvergne : « Le mystère des pierres ensorcelées » avec Escapologi'k à partir de 8 ans sur inscription. Les pierres auraient des pouvoirs ! N'y aurait-il pas quelque sorcellerie derrière ces croyances ? À vous de le découvrir... En équipe, venez résoudre des énigmes pour lever le voile sur ce mystère. Tarifs : 6 € pour les adultes, 3 € pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 25 ans.

▪ **Dimanche 8 novembre** à 17h à la salle Dumoulin, « Universal Grimm », théâtre par la Cie *Atelier du Capricorne*. Spectacle famille et proposé dans les écoles. Tarifs : 7 €, enfants : 5 €. À partir de 8 ans. Durée : 1h.
Autour du spectacle : à 15h au Musée régional d'Auvergne : « Du musée à la scène », visite en famille à partir de 8 ans en partenariat avec le Service des musées de RLV et l'école d'art de Riom. Tarifs : 6 €, 3 € pour les moins de 18 ans. Réservation sur l'espace citoyen de la ville de Riom.
Rens. 04.73.33.79.78. Mail : billetterie@ville-riom.fr. Site : www.ville-riom.fr.

▪ **Mercredi 11**, 108e anniversaire de la signature de l'armistice de 1918. Rassemblement à 9h55 au carré militaire du cimetière, défilé. Un bus sera à disposition des anciens combattants qui en auraient besoin pour faire la navette entre la salle Dumoulin et le cimetière (aller-retour). Départ salle Dumoulin à 9h30.

Spectacle - « Sam en Foire » revient pour sa 19e édition avec Les imposteurs

Après 18 éditions placées sous le signe du spectacle et de la solidarité, « Sam en Foire » revient sur scène pour sa 19e édition avec un nouveau spectacle intitulé « Les Imposteurs », les 13, 14 et 15 novembre, au profit des *Restos du Cœur*. Durant près de trois heures, plus de 20 artistes bénévoles – chanteurs, musiciens accompagnés de leur orchestre, comédiens et danseurs de claquettes – investiront la salle Dumoulin à Riom pour un spectacle haut en couleur mêlant musique, théâtre, humour, parodies et danse.
Avec « Les Imposteurs », la troupe s'amuse à détourner les codes de la télévision et revisite avec humour quelques émissions emblématiques, parmi lesquelles Gym Tonic ou encore L'Ehpad des fans. Le spectacle fait également la part belle à la musique, avec un répertoire volontairement éclectique qui traverse les générations et les styles. Le public pourra ainsi retrouver des chansons de Michel Polnareff, Michel Delpech, Adele, *Radiohead* et bien d'autres artistes.
Humour, musique, surprises et bonne humeur sont au rendez-vous pour une soirée — ou un après-midi — placée sous le signe du divertissement et du partage. Derrière les costumes, les décors et les répétitions, « Les Imposteurs » repose avant tout sur une formidable mobilisation bénévole. Tous les artistes et participants donnent leur temps et leur énergie pour faire vivre ce spectacle. Et surtout, la totalité de la recette est reversée aux *Restos du Cœur*.
Depuis 19 éditions, « Sam en Foire » conjugue ainsi passion du spectacle, engagement bénévole et solidarité, avec la volonté de proposer au public un véritable moment de convivialité tout en contribuant concrètement à une cause essentielle.



© Danielle Cortinovis

Le public est invité à venir rire, chanter, applaudir et partager ce nouveau spectacle, tout en faisant de sa venue un geste concret de solidarité, salle Dumoulin – mail Dumoulin à Riom, vendredi 13 à 20h30 ; samedi 14 à 20h30 ; dimanche 15 novembre à 15h.
Tarif : 20 €. Spectacle musical et théâtral – environ 3h. Billeterie/réservations : au siège des *Restos du Cœur 63* à Clermont-Ferrand, tél. 04.73.98.10.10 ou 06.83.45.30.92 ; Centre des *Restos du Cœur* de Riom : 07.83.86.61.62 – ad63.samenfoire@restosducoeur.org.

Châtel-Guyon - Une soirée interactive et déjantée dans l'univers shakespearien

Les jeunes comédiens de la *Cie Les Lendemains d'hier* invitent le spectateur pour un spectacle énergique et ludique au Théâtre de Châtel-Guyon le samedi 7 novembre à 20h30.
Considérée comme la première comédie de Shakespeare, *Les Deux Gentilhommes de Vérone* rassemble déjà tous les ingrédients qui feront les grandes comédies shakespeariennes à venir : Valentin et Protéo sont amis, Protéo est amoureux de Julia, Valentin est amoureux de Silvia, jusqu'au jour où Protéo oublie Julia pour les beaux yeux de Silvia…
Dans cette version, les spectateurs font partie intégrante de l'histoire : à plusieurs moments clés de la pièce, ils vont choisir le destin des personnages et créer ainsi une version unique de Vérone ! Vingt-quatre fins sont possibles, toutes liées à l'univers shakespearien. Une manière ludique de se promener dans l'œuvre du maître sans en avoir l'air.



Une soirée interactive et déjantée dans l'univers Shakespearien - © Bastien Spitteri.

Un spectacle drôle et original pour se promener dans l'œuvre du grand Shakespeare et pour une belle soirée à la taverne de « La Poire secouée ».
• Infos pratiques : plein 20 €, réduit 18 € – abonné/mécène 15 € – jeune 5 €.

Volvic - Le « Chœur Slavitsa » en concert à l'église Saint-Priest


Le « Chœur Slavitsa »

Le *Chœur Slavitsa*, spécialisé depuis 2009 dans les polyphonies orthodoxes slaves, se produira en concert samedi 7 novembre à 20h à l'église Saint-Priest de Volvic. Fondé à Clermont-Ferrand et dirigé par Brigitte Ingelrelst, l'ensemble constitué d'une vingtaine de choristes interprètera une sélection de chants sacrés a cappella. Au programme : des œuvres de compositeurs célèbres comme Tchaïkovski ou Rachmaninov, et aussi d'artistes moins connus, anciens et contemporains. Tarif : 15 € et 10 € ; gratuit pour les moins de 15 ans. Réservations et renseignements : 06.58.43.76.87 ou slavitsa63@gmail.com – www.choeur-slavitsa.com.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Fête de la Toussaint. Samedi 31 à 18h30 à Mozac (fête de tous les saints). **Dimanche 1er novembre** à 9h30 à Volvic et Châtel et à 11h à Riom Notre-Dame du Marthuret. **Lundi 2,** commémoration des fidèles défunts à 18h à Riom N.-D. du Marthuret.

Messe en semaine. Vendredi 30 à 17h30 à Châtel.

Chapelet. À Châtel-Guyon, tous les vendredis à 16h45 à l'église Sainte-Anne et groupe « la France prie » tous les mercredis à 18h au calvaire. Riom, chapelle du Pré-Bas : tous les lundis à 15h30. Volvic : tous les mercredis à 18h.

Confessions. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom ou sur rendez-vous.

Caté vacances. Tous les enfants de la paroisse âgés de 6 à 12 ans sont attendus à la maison paroissiale pour se préparer à la belle fête de la Toussaint. Un après-midi « catéchisme » est proposé pour tous les enfants (inscrits ou non au caté) de 6 à 12 ans le samedi 31 octobre de 14h à 17h à la maison paroissiale. Au programme : Godliplay : saint François d'Assise et sainte Mère Teresa, ateliers créatifs, chants, prières et goûter ! Si tu le souhaites, tu peux venir déguisé en saint de ton choix pour fêter cette belle fête de la Toussaint ! Contact : Kristel au 06.48.99.85.37 – kristel.lamy140@gmail.com.

Invitation à tous : saint Austremoine nous rassemble. Samedi 31 octobre à l'abbatiale Saint-Pierre de Mozac, à 17h30, cérémonie de remise en place des reliques de saint Austremoine dans sa châsse restaurée ; à 18h30, messe solennelle présidée par Mgr François Kalist, évêque de Clermont.
Ce sera un beau moment de foi, de prière et de communion, pour redécouvrir la figure de saint Austremoine, premier évêque de Clermont et évangélisateur de notre région, et rendre grâce pour cet héritage spirituel transmis au fil des siècles. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble cette belle célébration !

Accueil à la maison paroissiale. Pendant les vacances scolaires, de 9h45 à 11h45, samedi 31 octobre, 15, boulevard Desaix à Riom, tél. 04.73.67.10.23 – 06.09.37.55.63.
Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com. Restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

Chanat-la-Mouteyre

Collecte d'Halloween. Samedi 31 octobre à 15h, enfants et parents sont invités à venir déguisés pour la collecte des bonbons. Deux points de rendez-vous : à Chanat devant la mairie et à l'Étang devant l'école. Pensez à accrocher votre citrouille en papier sur votre boîte aux lettres pour que les enfants s'arrêtent chez vous. À l'issue de la collecte, un goûter et le partage des friandises se dérouleront devant la mairie à 17h.
Les enfants seront accompagnés par les parents de l'APE et les parents volontaires.

Aigueperse - Une conférence sur la voie traversant la commune

Le 17 octobre, plus de 80 personnes sont venues écouter Philippe Carré, de l'association d'histoire et de patrimoine de Broût-Vernet Azy-la-Garance pour sa conférence « Du « grand chemin francois » à l'arrivée du rail. Le réseau routier au service de l'économie dans la région d'Aigueperse » qu'il a présentée aux membres de l'*Association culturelle d'Aigueperse et ses environs*.
Les travaux de Philippe Carré sont le prolongement de ceux qu'il a effectués autour de Broût-Vernet et de Saint-Didier-en-Forêt et publiés dans l'ouvrage « 2000 ans d'échanges le long des chemins et routes de Broût-Vernet et Saint-Didier ». La réflexion qu'il a menée pour la région de Broût-Vernet et de Saint-Didier-en-Forêt a été étendue du fait de l'appartenance de la région d'Aigueperse au Bourbonnais jusqu'à la Révolution française. Les Archives départementales de l'Allier complètent de manière significative celles du Puy-de-Dôme concernant cette période. La route nord-sud qui a façonné le bourg d'Aigueperse existe depuis des temps immémoriaux. De chemin gaulois, elle est devenue une voie romaine avant de devenir le chemin français. Cette voie royale nous est plus connue sous le nom de route nationale 9 ou plus récemment de route départementale 2009. Sous l'intendant Trudaine, au milieu du XVIIIe siècle, le tracé de la route a été modifié afin d'être en ligne droite. Ainsi entre Riom et Aigueperse et entre Aigueperse et Gannat, cette modification se voit encore dans l'espace, des noyers de l'ancienne route étant encore présents dans les champs. Au XIXe siècle, de grands travaux d'amélioration de la chaussée ont lieu cette fois-ci dans la ville d'Aigueperse et vont entraîner l'élargissement des trois ponts avant que ne soient frappées d'alignement bon nombre de maisons afin de permettre le croisement. Mais à partir de l'arrivée du chemin de fer, les échanges commerciaux de blé ou de chanvre ne se feront plus par la route, transformant les liens économiques locaux.
Pratique : il est possible de lire la première partie du travail de recherche de Philippe Carré dans son article « Aigueperse et ses principaux axes routiers avant l'arrivée du chemin de fer, Du chemin français à la grande route au Languedoc », publié dans la revue *Sparsae* n° 98.


Philippe Carré et Catherine Crochet, présidente de l'Acae.

Aigueperse - Victoire à domicile pour l'Entente Ennezat-Aigueperse

C'est un match du haut du tableau qui s'est disputé le 25 octobre sur le terrain du stade du Moulin d'eau, à Ennezat. Les hommes de la Limagne ont affronté ce jour-là les joueurs du Rugby Club Livradois (leader de poule) dans des conditions météo dignes de la Toussaint : pluie, rafales de vent et giboulées avaient alourdi le terrain et la rencontre s'annonçait plus que glissante.

Des locaux dominateurs

Comme lors des précédentes rencontres, dès les premières minutes, les locaux ont campé dans le terrain adverse, offrant de belles occasions que les visiteurs ont bravement contrées. Mais c'était sans compter sur l'envie de la gagne bien ancrée chez les hommes de la Limagne depuis le début du championnat, envie qui finalement a offert à Louis Thomas la possibilité d'ouvrir le score sur une pénalité. Mais l'équipe adverse avait du répondant qui s'est concrétisé par une pénalité. L'ardeur des Livradois, illustrée par un carton jaune, a fini par leur offrir l'égalité, et à la mi-temps le score était de 3 partout.

Un match d'avants et de buteurs

Finalement, la pluie ayant cédé la place au soleil, la seconde mi-temps a été l'occasion pour les deux équipes de démontrer clairement leurs intentions. Un peu brouillons, les hommes d'Annick Hayraud ont raté quelques belles occasions d'ajouter au score mais ont vaillamment empêché les visiteurs d'aplatir au paradis. Pleins de fougue, ils ont démontré trop d'enthousiasme à défendre leurs lignes d'en-but et ont écopé de deux cartons jaunes, ce qui leur a valu une pénalité transformée pour leurs adversaires qui ont ainsi égalisé au score. Les dernières minutes étaient décisives et le soutien des fidèles supporters de l'*Entente* leur a insufflé un regain d'ardeur. Finalement, c'est le buteur Louis Thomas qui a fait la différence en réussissant à envoyer l'ovale entre les perches, réussissant ainsi sa troisième pénalité. C'est sur une ultime tentative des hommes de la Limagne que s'est terminée cette rencontre. Les joueurs de l'*Entente* d'Ennezat-Aigueperse ont remporté la victoire sur le score final de 9 à 6 et ont dépassé au classement leur adversaire du jour en ayant un match de retard. Prochain match pour les Noir et Blanc, samedi prochain à 19h en déplacement sur le terrain de Lapalisse.


Le choc des titans – © Fabrice Magnet.

Maïté MICHEL (CLP)

Surat

Conseil municipal. Lors de sa dernière séance, le 16 octobre, le conseil municipal a examiné plusieurs dossiers relatifs à la vie communale. Dans le cadre de la révision annuelle des tarifs appliqués par la Semerap pour le balayage des rues, une délibération a été adoptée. Le contrat en cours, qui se poursuit jusqu'en 2029, prévoit désormais un coût de 556,85 € par trimestre contre 522 € auparavant.
Le conseil a également préparé la campagne de recensement de la population qui se déroulera en janvier 2027. Une délibération a permis de fixer les modalités de rémunération des agents recenseurs ainsi que la répartition des logements à recenser entre eux. Les élus ont par ailleurs renouvelé l'adhésion de la commune au centre de gestion, afin de continuer à bénéficier des services du pôle santé, sécurité et qualité de vie au travail au profit des agents communaux.
Afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel de la cantine scolaire, un film de protection solaire sera installé au printemps sur les fenêtres du bâtiment. Coût estimé : 654 €.
Une demande de subvention au titre du fonds de concours a été déposée auprès de RLV. Concernant le transfert des pouvoirs de police spéciale à RLV, le maire de Surat conservera l'exercice de ses prérogatives sur le territoire communal.
Les travaux de rénovation du système de chauffage du foyer rural ont été réalisés la semaine 42 pour un montant de 21 700 €. Ce projet bénéficie de plusieurs financements : 1 708 € de RLV, 7 233 € du Fonds d'intervention communal (FIC), 5 126 € de la Dotation d'équipements ruraux (DETR).
L'installation d'une climatisation réversible dans la salle de classe de l'école débutera durant la deuxième semaine de vacances scolaires. Enfin, deux commissions municipales seront prochainement constituées. La première travaillera sur la question de la circulation et de la sécurité routière dans les rues du bourg, l'autre préparera le renouvellement du tracteur communal.

Aigueperse

Permanence des élus. Samedi 31 octobre, Olivier Paradis, 6e adjoint (patrimoine et tourisme), tiendra permanence en mairie de 10h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 1er novembre à Randan, tél. 04.73.63.60.27 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la Pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Don du sang. La prochaine collecte proposée par l'EFS Santé se déroulera le mardi 10 novembre à la salle Michel-de-l'Hospital de 16h à 19h. Comme toujours, les bénévoles de *l'Association des donneurs de sang bénévoles* accueilleront avec beaucoup de plaisir les donneurs. Chaque don permet de sauver trois vies car malgré les nombreuses collectes, les besoins restent toujours aussi importants. Il est vivement conseillé de manger et de bien s'hydrater avant le don. Les donneurs doivent se munir de leur pièce d'identité. Possibilité de s'inscrire au préalable sur dondesang.efs.sante.fr.

Saint-Ignat - « Balinzat » à la découverte du village



Les participants à l'église.

Le 18 octobre, l'association *Balinzat* a fait découvrir le patrimoine de la commune de Saint-Ignat. L'association est partenaire du festival des balades d'automne organisé par Riom Limagne et Volcans (RLV).
Le parcours de 8 km permettait de découvrir 13 points d'intérêt patrimonial. Malgré une météo maussade et une baisse sensible des températures, une centaine de participants se sont retrouvés au départ de la salle des fêtes de Buxerolles, l'un des six hameaux de Saint-Ignat.
Après les mots de bienvenue de Philippe Cartailler, maire, et Gilles Jammet, responsable de l'association *Balinzat*, les visiteurs ont pu découvrir le patrimoine des différents hameaux, Marie-Laure Redon pour Buxerolles, Philippe Cartailler pour Saint-Ignat, Jean-Claude Cibert Gothon pour Tyrande. Michal Andan, guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire de RLV, également présent, a partagé ses connaissances sur l'architecture des croix de Limagne, de l'église Saint-Martin et des pigeonniers.
Au départ, chaque participant a reçu une plaquette descriptive ainsi qu'un quiz destiné à éveiller sa curiosité. À l'arrivée les participants ont reçu un pin's représentant le blason de la commune de Saint-Ignat offert par *Balinzat*.
Pour terminer cet agréable après-midi, la commune a offert le traditionnel pot de l'amitié.
Pour clôturer la saison 2025/2026, l'assemblée générale de l'association se tiendra le jeudi 5 novembre à 18h30 au premier étage de la salle des fêtes de Martres-sur-Morge rue des Condamines, contact 06.88.49.60.72, courriel : balinzat@orange.fr. L'association *Balinzat* mène plusieurs actions en faveur de la randonnée et de la valorisation du patrimoine local, l'entretien et le balisage de sept circuits de randonnée soit 115 km, l'organisation des Dizaines de Limagne le troisième dimanche de mars (VTT et pédestre), l'organisation de découverte du patrimoine sur le territoire de Limagne d'Ennezat (14 commune). Site Internet : https://balinzatwixsite.com/balinzat.

Sardon - Il y a 150 ans, naissance de la commune...

Fin du XVIIIe siècle, les trois villages de Thuret, Chassenet et Sardon dépendaient chacun d'un seigneur. Sardon avait pour seigneur Maugue Massis, seigneur de la commune d'Ennezat. Dès 1830, la construction d'une église est envisagée et, en 1848, l'église est rendue aux services religieux. En 1866, les conseillers de Sardon demandent à ce qu'elle devienne une commune. Aucune réponse positive en 4 ans. Une révolution industrielle, en 1871, le chemin de fer, allait bouleverser le quotidien des habitants ; une étude pour la ligne reliant Maringues à Aigueperse fut réclamée mais ce projet n'aboutit pas, ce qui exaspéra les habitants de Sardon et créa une polémique entre villages. Le 4 juin 1873, les conseillers de Sardon délimitèrent la commune mais ce projet fut refusé par Thuret. Le 12 août, une pétition fut envoyée au préfet. Le 25 mai 1875, un enquêteur commissaire est nommé. Par décret du 29 novembre 1875, Sardon fut proclamée commune à part entière. Deux arrêtés préfectoraux nommèrent M. Borrot Jean Alfred maire et M. Mathieu Jean Cluzel adjoint. À compter du 6 janvier 1876, la commune de Sardon était constituée.



Saint-Genès-du-Retz

Fermeture du secrétariat de mairie. La mairie de Saint-Genès-du-Retz sera fermée le lundi 2 novembre. Une permanence téléphonique sera assurée par les élus au 07.69.55.73.16.

Réglementation de la circulation. Jusqu'au vendredi 6 novembre inclus, les services de la Direction routière et d'aménagement territorial sont autorisés à procéder aux travaux de mise en place de la structure routière de type écluse sur la voie départementale 438, rue de la Fontaine, dans le but de réduire la vitesse des véhicules. La circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie et sera alternée par panneaux B15 et C18, rue de la Fontaine. Par conséquent, les conducteurs entrant dans l'agglomération de Fusse et abordant cette écluse sont tenus de laisser la priorité à ceux sortant de l'agglomération de Fusse.

Séances de stretching-Pilates. Sous la houlette de l'animatrice Eve Hanus, les seniors sont invités à découvrir gratuitement le stretching-Pilates. Le stretching, c'est une gymnastique douce qui consiste à réaliser des exercices d'étirements musculaires dans le but d'améliorer les petites raideurs et faciliter le mouvement. Le Pilates permet de renforcer délicatement les muscles profonds responsables de la posture et de la mobilité. Le lien entre les deux : la respiration. Allier ces deux activités à des exercices de respiration permet de redonner du tonus à son organisme tout en obtenant une détente profonde.
Les séances auront lieu les lundis 2, 9 et 16 novembre de 9h à 10h30 à la salle polyvalente de la commune. Inscription obligatoire pour l'ensemble des séances auprès du Clic au 04.73.33.17.64.
Le nombre de places est limité. Les personnes inscrites s'engagent à venir et à avertir le Clic dans les meilleurs délais, en cas d'annulation exceptionnelle.

Paroisse Saint-Michel en Limagne noire

Messes. Samedi 31 octobre, à 18h30 à Mozac. **Dimanche 1er novembre** (Toussaint) à 10h30 à Ennezat pour : Dominique Forest et à 18h, messe à Thuret. **Lundi 2**, messe à 18h pour : les défunts, pour les soldats morts pour la France et pour la famille Madaure-Planche.

Prière. Vendredi 30 octobre à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, chapelet médité.

Aidants. Face à l'épuisement, la solitude, la culpabilité... la paroisse vous propose une soirée de partage et d'écoute, de 20h à 21h15 le mardi 3 novembre, à 20h à Surat, salle Epi du Fort, entrée par la mairie, avec le SEM. D'autres soirées sont prévues également aux Martres-sur-Morge le 10, à Saint-Beauzire le 17, à Pessat-Villeneuve le 26 et à Ennezat, le 1er décembre.

Aumônerie. Mercredi 4, de 18h30 à 20h30 à la maison paroissiale, rencontre des jeunes de l'aumônerie.

MCR. Jeudi 5 à 14h30, réunion du MCR à la maison paroissiale.

Liturgie. Vendredi 6 à 20h à la maison paroissiale, rencontre de l'équipe liturgique pour la préparation de l'Avent et de Noël.

Baptême. Samedi 7 à 11h à Varennes-sur-Morge, baptême d'Arthur Pion.

Infos. Comment soutenir des adolescents qui peinent à se construire ? Le Carrefour des Solidarités propose une rencontre pour y réfléchir ensemble, le jeudi 5 novembre, de 19h à 22h, au Centre diocésain de pastorale. La soirée mêle témoignages, animations et expériences, avec un objectif très concret : découvrir ce qu'il est possible de faire, chacun à sa place.
Deux professionnels apporteront leur expertise : Julie Geneste-Saelens, psychiatre chef de service au CHU de Clermont-Ferrand, et Guy Chazoule, psychologue. D'autres acteurs de terrain viendront aussi raconter leur quotidien auprès des jeunes.
La rencontre est ouverte à tous, avec une libre participation aux frais. Pour tout renseignement : cdessolidarites@gmail.com.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : secretariatstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Saint-Beauzire

Obsèques. – Jeudi 22 octobre ont été célébrées dans l'église de Saint-Beauzire les obsèques de Mme Huguette Constant, née Marchat, décédée à l'âge de 92 ans, suivies de l'inhumation au cimetière de la commune.
À ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.
– Vendredi 23 ont été célébrées en l'église d'Aubière les obsèques de Mme Josette Prats née Volto, décédée à l'aube de ses 87 ans, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Beauzire.
À ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances.
– Lundi 26, ont été célébrées dans l'église de Saint-Beauzire les obsèques de M. Bernard Reymond, décédé à l'âge de 83 ans, suivies de l'inhumation au cimetière de la commune.
À son épouse Odette, ses enfants, ses petits-enfants et son arrière-petite-fille, nous présentons nos sincères condoléances.

Vie paroissiale. Vendredi 30 octobre, clôture du mois du Rosaire avec chapelet médité à 18h à la chapelle Saint-Joseph. Vendredi 6 novembre, messe du premier vendredi du mois à 18h à la chapelle Saint-Joseph suivie de l'adoration du Saint-Sacrement. Samedi 7, chapelet médité pour les défunts à 18h à la chapelle Saint-Joseph.

Saint-Priest-Bramefant - Une nouvelle fonction pour le sénateur Éric Gold

Le 20 octobre dernier, le sénateur du Puy-de-Dôme Éric Gold a été élu juge suppléant à la Cour de justice de la République.
La Cour de justice de la République (CJR) est la juridiction française d'exception compétente pour juger les crimes ou délits commis par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. Pour les faits commis en dehors de leurs fonctions, les juridictions de droit commun classiques sont compétentes.
Fondée en 1993 dans le contexte de l'affaire du sang contaminé et de la multiplication des affaires politico-financières, ses statuts et ses attributions sont fixés par la Constitution française du 4 octobre 1958. Elle comprend quinze juges dans sa formation de jugement : douze parlementaires (dont six députés et six sénateurs) et trois magistrats du siège de la Cour de cassation, dont l'un est président de la Cour.
Les parlementaires sont élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat après chaque renouvellement général ou partiel de ces assemblées. Les magistrats sont élus par la Cour de cassation. Pour chaque titulaire, un suppléant est élu dans les mêmes conditions, au scrutin secret.
Contrairement aux juges magistrats qui sont élus pour trois ans, les fonctions des juges parlementaires prennent fin en même temps que les pouvoirs de l'Assemblée nationale ou à chaque renouvellement partiel du Sénat, selon l'assemblée à laquelle ils appartiennent. Elles cessent également lorsqu'ils ne font plus partie de l'Assemblée nationale ou du Sénat ou en cas de démission volontaire. Depuis 1999, les juges parlementaires comme les magistrats portent la robe noire lors des procès.
Un juge suppléant à la CJR est un magistrat ou parlementaire élu pour remplacer un juge titulaire en cas d'empêchement. Il siège lorsque le juge titulaire correspondant est absent ou empêché et participe aux délibérations et décisions de la CJR dans les mêmes conditions que les titulaires. C'est une nouvelle responsabilité nationale que l'élu saint-priestois, en poste depuis 2017 et appartenant au Rassemblement démocratique et social européen (RDSE), a ajouté à son mandat de sénateur.


Le sénateur Éric Gold – © M. M.

Maïté MICHEL (CLP)

Saint-Priest-Bramefant

Marché de Noël. Les bénévoles du CCAS de Saint-Priest-Bramefant organisent leur marché de Noël, le vendredi 11 décembre de 16h à 21h et lancent un appel à candidatures aux exposants. Cette manifestation se déroulera en extérieur aux abords de l'école.
Créations artisanales, gourmandises, productions, décorations de Noël et produits du terroir seront les bienvenus. L'emplacement de 3 mètres linéaires est gratuit mais chaque exposant devra prévoir son matériel, car aucun branchement électrique n'est disponible.
Un chèque de caution de 5 € sera demandé à l'inscription et restitué lors de l'installation. Inscriptions avant le 4 novembre par mail : contact@saint-priest-bramefant.fr ou par téléphone au 04.70.59.01.09.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Concours de belote. Les adhérents du *Saint-Sylvestre Club* convient les passionnés de belote à leur concours de belote, le samedi 31 octobre à 14h30, à la salle des sports. Inscriptions à partir de 13h30. Les plus chanceux pourront y remporter jambons, épaules, filets mignons, et bouteilles de vin pour les derniers. Tarif : 8 € par joueur. Buvette et gourmandises maison sur place. Rens. 06.62.69.60.85, 07.52.63.50.77 ou 06.86.97.16.83.

Séances de tango santé. Proposées gratuitement pour les seniors par le Clic Plaine Limagne, le tango santé est une activité adaptée qui permet d'améliorer sa posture, son équilibre et son autonomie. En stimulant la mémoire, il contribue également à réduire le stress et les tensions du quotidien. Au total, six séances se dérouleront les vendredis 6, 13, 20 et 27 novembre et les vendredis 4 et 11 décembre de 14h à 15h. Inscription obligatoire en ligne au 04.73.33.17.64. Nombre de places limité. Les personnes inscrites s'engagent à venir et à avertir le Clic dans les meilleurs délais, en cas d'annulation exceptionnelle.

Bas-et-Lezat

Fermeture de la mairie. En raison d'une formation préparatoire au recensement 2027, la mairie de Bas-et-Lezat sera fermée le jeudi 5 novembre.

Chasse aux bonbons d'Halloween. Avis aux habitants : les petits-pieds vont se transformer ce samedi 31 octobre en vampires, sorcières, squelettes, fantômes, loups-garous, monstres et investiront les rues du village à la recherche des bonbons et friandises. Afin d'éviter les mauvais sorts, il est vivement conseillé de faire provision de sucreries. La manifestation est organisée conjointement par les bénévoles du comité des fêtes et ceux de l'*Amicale de l'école d'Effiat*. Elle est ouverte aux enfants de Bas-et-Lezat et d'Effiat, obligatoirement accompagnés d'un parent pendant le parcours et pendant toute la manifestation. Seuls les parents ou accompagnants seront considérés responsables des enfants qu'ils encadreront. Au retour, un snack et une buvette seront proposés à la salle des fêtes de la commune. Cette journée qui s'annonce festive à souhait se terminera par une soirée dansante endiablée. Les bénéfices seront reversés à l'Amicale de l'école d'Effiat.

Randan

Bal des créatures. Les bénévoles de l'association des parents d'élèves *Loisirs et Culture* invitent tous les enfants à une après-midi festive à souhait, samedi 31 octobre dès 16h à la salle de l'Ancien Marché. Avis aux petits : enfilez vos plus beaux crocs, ajustez vos chapeaux et venez régaler vos monstrueux appétits ! Stand de maquillage, buvette et restauration sur place. Départ pour la chasse aux bonbons à 17h puis retour à la salle pour danser. Présence d'un parent obligatoire auprès des enfants, à inscrire au préalable au 07.59.60.62.82.

Saint-Clément-de-Régnat

Repas dansant du Foot SCTFC. Le samedi 14 novembre à partir de 19h30, les joueurs de l'Entente Saint-Clément-de-Régnat-Thuret organisent une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la musique et de la bonne humeur à la salle des fêtes. Au programme : une soirée animée par le *Duo Capoutchino* puis de la musique pour prolonger la fête et danser jusqu'au bout de la nuit. Au menu : tartiflette, salade, tarte aux pommes, café. Option végé possible. Tarifs : 23 € adulte, 12 € enfants de moins de 12 ans. Inscriptions avant le 6 novembre au 06.35.14.72.36.

Fête d'Halloween. Les bénévoles de l'association des parents d'élèves *Chamboule Tout et Taille Crayons* invitent petits et grands de la commune à se réunir pour fêter Halloween le samedi 31 octobre. Rendez-vous dans vos plus beaux costumes à 15h30 à la petite salle communale pour un départ à la chasse aux bonbons dans le bourg du village. À 16h30, goûter partagé offert.

Mons

Soirée repas blind-test. Les bénévoles de l'association *Fêtes, culture et Loisirs* proposent aux adeptes de ce jeu convivial et musical, une soirée repas (fideuà) et blind-test animée par Yoan et Marine, le samedi 7 novembre à partir de 19h à la salle des fêtes. Tarif : 20 € pour les adultes, 12 e pour les enfants de moins de 12 ans. Uniquement sur réservations au 06.87.30.67.98 ou au 07.80.32.25.62.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Solennité de Toussaint. Samedi 31 octobre à 18h à Luzillat. Dimanche 1er novembre à 10h30 à Randan, 15h à Lachaux.

Commémoration des fidèles des défunts. Lundi 2 à 10h à Maringues.

Pastorale des gens du voyage. Samedi 31 octobre à 15h, messe à Thuret.

Pastorale de la Santé. Mardi 3 novembre à 15h, messe à l'Ehpad « les Tilleuls » à Randan. Jeudi 5 à 15h, messe à l'Ehpad de Randan.

Menat - « L'École buissonnière » a le vent en poupe

Depuis trois ans déjà, l'*École buissonnière*, association de parents d'élèves de Menat, organise la buisso'frippe. Cette manifestation a pour but de recycler de manière solidaire habits, jouets et livres. Cette vente est possible grâce aux dons effectués par les personnes qui ne souhaitent pas voir leurs objets partir en déchèterie mais leur offrir une seconde vie. Le prix des objets est libre et, il faut savoir que tous les objets proposés à la vente sont propres et en bon état pour les habits et dans un état de fonctionnement correct en ce qui concerne les jouets.
La buisso'frippe s'exporte facilement et se tient à presque toutes les manifestations des communes voisines de Menat ; dernier exemple, la fête de la pomme à Neuf-Église. Qu'en est-il des gains réalisés ? Ils reviennent bien évidemment et intégralement aux enfants de l'école sous forme de voyages et d'activités diverses. Le dernier grand voyage a conduit ces charmants bambins à la cité de l'espace de Toulouse. D'ici, peut-être de nouvelles vocations d'astronautes pourront-elles naître.
L'association est toujours à la recherche de dons d'objets qui viendront améliorer le quotidien des élèves du bourg. La buisso'frippe sera présente au marché de Noël de Menat, le 28 novembre, avec toujours présent à l'esprit cet instinct de solidarité. Un grand merci à Lucie qui nous a consacré de son temps pour expliquer cette action.
Contact : Lucie 06.58.41.29.80 – Page Facebook : l'École buissonnière de Menat.


Les parents d'élèves de Menat à la buisso'frippe – © J.-F. C.

Menat

Modernisation du système de gestion du cimetière communal. Pour ce faire, la commune s'est dotée d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus précis et une meilleure conservation des informations relatives aux concessions funéraires. Afin de mettre à jour les fichiers et ainsi garantir l'exactitude des données enregistrées, les titulaires de concessions, ainsi que les familles concernées, sont invités à prendre contact avec la mairie. Cette démarche permettra de localiser précisément l'emplacement des concessions. Elle permettra également de vérifier ou de compléter les informations relatives aux concessionnaires et aux ayants droit. Enfin, si nécessaire, le recueil des documents utiles à la gestion pourra être effectué (acte de concession, titre de propriété, coordonnées des familles ...).
Cette opération est très importante pour assurer une gestion rigoureuse du cimetière communal et préserver durablement la mémoire des concessions.
Contacts : secrétariat de mairie au 04.73.85.50.29. Mél : mairiemenat@wanadoo.fr – www.menat.fr.

Pays de Saint-Éloy - Le « Chèque Local » fait son retour



La soirée de lancement – © Pays de Saint-Éloy.

La communauté de communes du Pays de Saint-Éloy a officiellement présenté la nouvelle édition de son opération « Chèque Local » lors d'une soirée de lancement, organisée le 26 octobre. Déployé du 1er décembre 2026 au 4 avril 2027, ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale visant à soutenir le commerce de proximité et le pouvoir d'achat des habitants.

Un chèque de 5 € vendu 3 €

Le principe de l'opération repose sur une incitation financière directe : les consommateurs peuvent acheter un chèque d'une valeur de 5 € pour seulement 3 €, la différence de 2 € étant prise en charge par la communauté de communes. Chaque client a la possibilité d'acquérir jusqu'à huit chèques par semaine. L'accès à ce dispositif est universel : il est proposé sans condition de revenus ni obligation de résider sur le territoire intercommunal. Lors de la présentation, des acteurs locaux tels que Sofia Dehaen, gérante du Vival de Saint-Maurice-près-Pionsat, et Thierry Lucotte, responsable du Panier de Servant, ont témoigné de l'importance de telles initiatives pour maintenir le dynamisme et les services essentiels au cœur des centres-bourgs.

De nouveaux bénéficiaires

Cette nouvelle édition apporte plusieurs nouveautés ciblées. – Les agriculteurs disposant d'une boutique ou d'un point de vente sur le territoire intercommunal peuvent désormais vendre et accepter les chèques locaux.
– De même, les commerçants ambulants présents sur les marchés du territoire ont la possibilité d'accepter ces chèques comme moyen de paiement, la vente restant réservée à ceux possédant une boutique fixe dans la communauté de communes.
La liste complète des commerces partenaires et les détails pratiques pour se procurer les chèques seront communiqués prochainement.

Pays de Saint-Éloy - La médiathèque propose une lecture accessible à tous

La médiathèque du Pays de Saint-Éloy propose un nouveau service destiné à faciliter l'accès à la lecture des personnes en situation de handicap. Baptisé « Daisy & Cie », ce dispositif est mis en place en partenariat avec la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme. Il permet aux usagers concernés de bénéficier de ressources adaptées et d'un accompagnement personnalisé. Parmi les outils proposés figure notamment le lecteur Victor, conçu pour faciliter l'écoute de livres audio. Un catalogue en ligne permet également de découvrir les ressources disponibles.
À travers cette initiative, la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy poursuit son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous, en proposant des solutions adaptées aux besoins de chacun.
Les personnes intéressées peuvent contacter la médiathèque au 04.73.85.05.05 ou par courriel à mediatheque@paysdesainteloy.fr.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et événements. Vendredi 30 octobre à 17h15, bénédiction du cimetière de Virlet (PV) ; à 18h, messe à Virlet. **Samedi 31** à 11h, bénédiction du cimetière du Quartier (PV) et bénédiction du cimetière de Roche-d'Agoux (attention jour et horaire corrigés) ; à 12h, bénédiction du cimetière de Sauret-Besserve (PV) ; à 14h30, bénédiction du cimetière de Neuf-Église. (PV) ; à 15h, bénédiction du cimetière de Menat (PV) ; à 16h, messe de Toussaint à Pionsat ; à 17h15, bénédiction du cimetière de Pionsat (JMG) ; à 17h30, bénédiction du cimetière de Saint-Éloy (RO) ; à 18h30, messe à Saint-Éloy-les-Mines. **Dimanche 1er novembre** à 9h à Saint-Gervais-d'Auvergne ; à 10h30, bénédiction du cimetière de Saint-Gervais (RO) ; à 11h, messe à Servant ; à 12h15 ; Bénédiction du cimetière de Servant (PV) ; à 14h30, bénédiction du cimetière de La Crouzille (RO) ; à 15h30, bénédiction du cimetière d'Ars-les-Favets (RO) ; à 15h, messe à Charensat ; à 16h15, bénédiction du cimetière de Charensat (PV) ; à 16h30, bénédiction du cimetière de Buxiéres-sous-Montaigut (RO). **Lundi 2** à 10h30, messe à Montaigut ; à 11h30, bénédiction du cimetière de Montaigut (PV) ; à 15h, bénédiction du cimetière de Saint-Hilaire (MD) ; à 15h30, bénédiction du cimetière de Saint-Maurice (PV) ; à 16h30, messe à Saint-Maurice. **Mardi 3** à 16h30, bénédiction du cimetière de Youx (RO) ; à 18h, messe à Montjoie. **Mercredi 4** à 17h, bénédiction au cimetière de Châteauneuf (PV) ; à 18h, messe à Châteauneuf. **Jeudi 5** à 9h, chapelet au vieux bourg de Saint-Éloy ; à 17h15, bénédiction au cimetière de Vergheas (MD) ; à 18h, messe à Vergheas. **Vendredi 6** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 17h, bénédiction du cimetière de Lapeyrouse (RO) ; à 18h, messe à Moureuille. **Samedi 7** à 16h, bénédiction du cimetière de Saint-Priest (PV) ; à 17h30, messe à Saint-Priest-des-Champs. **Dimanche 8** à 9h à Montaigut-en-Combraille ; à 11h à Saint-Gervais-d'Auvergne. **Samedi 14** à 16h, bénédiction au cimetière de Biollet (sous réserve de modification).

Montaigut-en-Combraille - Un concert de musique pour tous

Le dimanche 1er novembre à 16h, l'église de Montaigut-en-Combraille accueillera Julien Perrin pour un concert de cornet à pistons, un instrument de la famille des trompettes. Au programme : des airs classiques, de la variété française et internationale, du gospel ou encore du jazz. L'objectif est simple : offrir au public un beau moment de musique, de partage et d'émotion, dans le cadre chaleureux de l'église du village.
Ce concert est organisé en partenariat avec la mairie de Montaigut-en-Combraille, au profit du *Souvenir Français*, comité des Combrailles. Les dons recueillis permettront de soutenir les actions de l'association, notamment l'entretien des tombes des morts pour la France et l'organisation de voyages mémoriels pour les jeunes.
Rendez-vous dimanche 1er novembre à 16h, à l'église. Entrée libre et ouverte à tous ! Venez nombreux profiter de ce moment musical et soutenir une belle cause, dans un esprit de convivialité et de mémoire.



Sictom des Combrailles

Dépôt d'amiante (réservé aux particuliers du territoire du Sictom). Le Sictom des Combrailles organise une nouvelle journée de dépôt d'amiante lié pour les particuliers sur la déchèterie de Saint-Éloy-les-Mines (11 rue du Puits-du-Manoir) le jeudi 12 novembre. Inscription et remorque obligatoires pour le dépôt. Remise des documents sur les conditions de dépôt + contenant : un dépôt par an et par foyer – charge maximale autorisée : 150 kg (environ 8-10 plaques).
Tout dépôt non conforme et au-delà de la limite sera refusé. Renseignements et inscription au 04.73.85.95.74 ou par mail à : prevention@sictomdescombrailles.fr.

Saint-Priest-des-Champs - Randonnée et repas du COF anti-cancer

Ce samedi pluvieux a été l'occasion de faire œuvre charitable pour la lutte contre le cancer en organisant le matin une randonnée et à partir de midi un repas. La randonnée constituée de trois circuits a permis à environ 100 marcheurs de découvrir villages, zones boisées et zones de bocage sur un circuit vallonné et très agréable. Les ravitaillements bienvenus ont été l'occasion d'échanger avec les organisateurs et habitants.
À partir de midi le repas préparé par les « cheffes » du COF a régalé les 150 participants, marcheurs ou non autour d'un pot-au-feu fait à l'ancienne dans des chaudières. Les commerçants et fournisseurs (La Ch'tite boulangerie, Vival, La cave de Saint-Priest, Auchan Pontaumur, Mazeron La Perrière) ont également participé à cette journée en offrant le dessert, les légumes et des boissons. MERCI à eux.
On peut également féliciter les nombreux adhérents du COF qui se sont pleinement investis dans l'organisation de cette journée. Enfin, précisons que tous les bénéfices réalisés lors de cette journée ainsi qu'une participation de COF s'ajouteront aux dons récoltés et seront reversés à la *Ligue contre la cancer.*



Saint-Priest-des-Champs

Une soirée théâtre pleine d'humour. Le Comité d'organisation de la foire (COF) vous donne rendez-vous le samedi 31 octobre à 20h30, à Saint-Priest-des-Champs, pour une soirée placée sous le signe du rire et de la bonne humeur. À cette occasion, la *Troupe des Charmeix* de Vitrac présentera « Les Chapardeurs », une comédie de François Scharre qui promet de nombreux rebondissements !
Une histoire de voleurs pas comme les autres : « Comment vider un immeuble entier situé dans un quartier riche ? Pour y parvenir, rien de tel que de charmer le fils de la famille, de se faire passer pour des personnes de la haute bourgeoisie et de se faire inviter aux présentations. Mais comment dérober le butin de six appartements sans éveiller les soupçons du propriétaire ? Nos trois chapardeurs appartiennent à une famille de voleurs depuis plusieurs générations. Pourtant, cette fois, rien ne se passe comme prévu : la police encercle l'immeuble et les voilà enfermés dans la souricière. Heureusement, ils n'ont pas dit leur dernier mot et vont faire preuve d'une imagination débordante pour tenter de s'en sortir. Mais qui l'emportera dans cette course-poursuite pleine de surprises : la police ou nos trois malfaiteurs ? ».
Une comédie pour tous les publics. Avec ses 13 scènes, ses répliques à double sens et ses nombreux rebondissements, « Les Chapardeurs » promet un spectacle drôle et subtil, qui saura amuser petits et grands. La représentation dure environ 1h45, sans compter l'entracte.
Organisée par le COF, cette soirée sera l'occasion de découvrir le talent des comédiens de la *Troupe des Charmeix* de Vitrac et de partager un agréable moment de convivialité.
Entrée : 8 €, gratuite pour les moins de 12 ans. Une buvette sera proposée sur place pour profiter pleinement de cette soirée.

Objets trouvés. À l'issue du thé dansant du 25 octobre, trois parapluies ont été trouvés, une veste a été échangée par erreur. Vous pouvez contacter Christine au 04.73.52.52.76 ou 06.95.97.74.91 pour plus d'informations.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Toussaint. Samedi 31, messe anticipée de la fête de la Toussaint célébrée à Saint-Pardoux à 18h. **Dimanche 1er novembre** à Manzat à 10h30 pour les intentions suivantes : Abel, Alphonse et Félicie Falvard et défunts et vivants de la famille ; Michel Touly, famille Roma ; familles Gilles-Danton et en particulier pour Ève ; João et Martinha Da Cunha et tous les défunts de la famille ; 11e anniversaire d'Henri Phelut ; Pierre-Jean Nesme, vivants et défunts de la famille ; René Bourdarot et sa famille et les défunts de la famille Charles-Gardarin ; Marie-Louise et la famille Rougier-Rossignol-James de Blanchet ; Marie-Louise et Marius Bouchet et défunts de la famille ; Jacques Prevoteau, pour vivants et défunts des familles Prevoteau-Guyard ; Jean Magne et défunts de la famille ; Lucie Sardier, ainsi que les défunts des familles Sardier-Westermann-Kausmally-Glameau ; les défunts de la famille Mazuel de la Chausse ; Michel Binet, famille Binet-Mioche ; Robert Champagnol et sa famille ; familles Tixier-Farry et Paul Fournier ; 2e anniversaire d'Odette Pranal et les défunts familles Pranal-Langlais ; Claude Pouzol, Josette Groult et famille Pouzol-Pourtier ; pour les défunts de la famille Saby des Barrats ; Jacqueline Vienne et intention particulière ; Henri Boulart et son fils Henri.
Lundi 2, commémoration de tous les fidèles défunts à Charbonnières-les-Vieilles à 10h30 pour : défunts et vivants famille Guibert-Lefebvre et les défunts de la paroisse ; famille de Marinette et Marcel Maitre ; pour les défunts de la famille Boyer, de Péry.
Samedi 7 aux Ancizes à 18h. **Dimanche 8** à Pouzol à 10h30.

Permanences. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades), appelez directement le Père Marcin au 06.52.60.44.85.

Agenda. Lundi 2 novembre, rencontre des membres du mouvement des chrétiens retraités à Manzat à 14h30.

Une heure pour comprendre. Réunion chaque 3e vendredi du mois au foyer Saint-Bruno à Saint-Georges-de-Mons à 18h30 (de septembre à juin).

Accueil paroissial. Mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis, rue des Tilleuls, 63780 Saint-Georges-de-Mons.
Tél. : 04.73.86.70.48. Mail : paroissesaintbruno63@gmail.com. Site : paroisse-saintbruno-bds.fr.

Saint-Georges-de-Mons

Thé dansant. Le *Club Saint-Georges Amitié* vous annonce son thé dansant le 8 novembre à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Mons, avec l'orchestre Virginie Pouget, à partir de 14h30. Buvette et pâtisseries.
Tarif : 11 €. Réservations au 06.64.62.38.81 ou au 06.28.28.55.96.

Saint-Gervais-d'Auvergne

Mini-salon autour de la nutrition. Et si bien manger permettait de continuer à profiter de ce qui compte vraiment ? Partager un bon repas, parler cuisine, jardin, produits du terroir et saveurs d'autrefois… L'alimentation est aussi notre première médecine, elle peut nous aider à garder plus longtemps nos capacités physiques et mentales.
Un mini-salon est organisé vendredi 30 octobre de 11h à 16h à la Halle Cœur de Combrailles.
Au programme : temps d'échange avec des scientifiques pour mieux comprendre comment l'alimentation peut contribuer à préserver sa force, des jeux et des animations autour de l'alimentation, des dégustations mettant à l'honneur des produits et des recettes alliant plaisir et qualité. Inscription conseillée : 04.73.33.17.64 ou www.clic-riom.fr/agenda.
Cette action est organisée par le réseau de recherche participative RéseautAGE, l'unité de Nutrition Humaine Inrae-Université Clermont-Auvergne, le Clic Riom Limagne Combrailles, le Smad, le Cias Pays de Saint-Éloy et l'association *Anis étoilé*, et financée par la Conférence des Financeurs 63.

Charensat

Tu me fends le cœur !. Les amateurs de cartes ont rendez-vous à Charensat le vendredi 6 novembre pour un concours de belote, organisé par le club de football *Charmonvillo*, à la salle des fêtes.
À partir de 18h30, les joueurs pourront se retrouver autour des tapis de cartes pour partager un moment convivial placé sous le signe de la stratégie, de la bonne humeur et de l'esprit de compétition. De nombreux lots par équipe vous attendent.
Que l'on soit joueur expérimenté ou simple amateur de belote, ce rendez-vous sera l'occasion de se retrouver entre amis, de faire de nouvelles rencontres et de profiter d'une soirée sympathique.
Buvette et restauration sur place.

Appel à candidature. La commune de Charensat informe ses habitants du lancement d'un appel à candidatures dans le cadre de la révision de la réglementation des boisements, une démarche menée à l'échelle de plusieurs communes du territoire.
Cette procédure concerne neuf communes : Charensat, Biollet, Espinasse, Gouttières, Sainte-Christine, Saint-Gervais-d'Auvergne, Saint-Julien-la-Geneste, Saint-Priest-des-Champs et Sauret-Besserve.
L'objectif est de constituer une Commission intercommunale d'aménagement foncier, qui participera aux réflexions sur l'évolution de la réglementation des boisements. Celle-ci vise notamment à organiser les plantations forestières et à préserver un équilibre entre les espaces agricoles, forestiers et naturels.
Pour Charensat, trois propriétaires de terrains non bâtis sont recherchés : deux titulaires et un suppléant. Les candidats doivent notamment être majeurs, jouir de leurs droits civils et remplir les conditions de nationalité prévues par la réglementation.
Cette démarche représente un enjeu important pour les communes rurales, où la préservation des terres agricoles, la gestion des espaces boisés et le maintien des paysages constituent des sujets essentiels pour l'avenir du territoire.
Comment candidater ? Les propriétaires intéressés sont invités à déposer leur candidature auprès de la mairie de Charensat au plus tard le mardi 10 novembre à 12h.
La commune encourage les personnes concernées à se manifester afin de contribuer à cette réflexion collective sur l'aménagement et la gestion des espaces de notre territoire. Renseignements auprès de la mairie de Charensat ou par téléphone au 04.73.52.21.11.

CSM - Le gymnase intercommunal entre dans une nouvelle dynamique



L'inauguration des travaux de réhabilitation du gymnase – © Combrailles, Sioule et Morge.

L'inauguration officielle du gymnase intercommunal de Manzat s'est déroulée ce lundi 26 octobre, concrétisant treize mois de travaux intensifs de rénovation et d'extension. Inauguré initialement en 2000, cet équipement structurant de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge dispose désormais d'infrastructures modernisées, plus accessibles et particulièrement performantes sur le plan énergétique. Cet investissement de plus de 1,06 million d'euros HT vise à adapter le site aux besoins des scolaires et des associations tout en pérennisant sa vocation sportive.

Un pilier de la vie sportive et scolaire locale

Équipement central de la vie locale depuis un quart de siècle, le gymnase a enregistré 20 657 passages en 2025. Plus de la moitié de cette fréquentation annuelle est liée au milieu scolaire, avec 7 125 passages pour les collégiens du collège René Cassin de Manzat, 2 974 pour les élèves des écoles primaires et 851 pour le périscolaire. L'équipement accueille ainsi les élèves de Manzat, Charbonnières-les-Vieilles, Loubeyrat, Saint-Angel et Vitrac, ainsi que les centres de loisirs intercommunaux.
En parallèle, entre 10 et 15 associations sportives y organisent leurs entraînements hebdomadaires. On y pratique des disciplines variées : badminton, rugby, handball, volley-ball, gymnastique, tennis, judo, yoga, self-défense, pickleball ou football. Le complexe abrite une grande salle omnisports de 968 m² dotée de 200 places en gradins, ainsi qu'un dojo de 150 m².

Confort, accessibilité et 30 % de gain énergétique

Inscrite dans le projet de territoire 2020-2026, l'opération visait à améliorer le confort et l'accessibilité. Les vestiaires et douches ont été entièrement rénovés, un espace de convivialité créé à l'entrée, et un vestiaire arbitre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) aménagé. Dans la salle omnisports, deux nouveaux locaux de rangement portent le total à quatre, tandis que le dojo bénéficie de nouveaux tapis de protection muraux et d'une issue de secours.

L'amélioration de la performance énergétique constituait un volet essentiel. L'isolation et l'étanchéité des couvertures ont été retravaillées, le chauffage remplacé par une pompe à chaleur, et l'éclairage basculé en LED. L'ensemble de ces travaux permettra d'atteindre un gain énergétique de 30 %.

Un chantier sans interruption et une inauguration festive

Mené du 20 mars 2025 au 16 avril 2026, le chantier a été planifié en concertation avec les usagers pour maintenir les activités sportives et scolaires. La levée des réserves est intervenue le 12 octobre. La journée d'inauguration du 26 octobre a été marquée par des ateliers d'initiation pour les jeunes des centres de loisirs et un entraînement délocalisé des Dragons du Handball Club Cournon d'Auvergne (ProLigue).
L'opération représente un investissement total de 1 065 636 € HT, soutenu par le Département du Puy-de-Dôme (411 589 € HT) et l'État (192 830 € HT). L'éclairage extérieur (8 500 € HT) a bénéficié d'un financement à 60 % de Territoire d'Énergie 63. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet Pantheons by Lumas.
Comme le souligne le président Sébastien Guillot, « cette opération représente un investissement important pour notre collectivité, mais c'est avant tout un investissement pour les habitants et pour l'avenir de la pratique sportive sur le territoire ».
Le gymnase réhabilité en chiffres clés : 1 065 636 € HT : coût total de la réhabilitation et de l'extension. 13 mois : durée des travaux réalisés sans interruption des activités. 30 % : gain énergétique attendu grâce aux nouveaux équipements. 20 657 : nombre de passages enregistrés sur le site en 2025.



St-Georges/Les Ancizes/Chapdes - Les jeunes mobilisés pour le Souvenir Français

Le dimanche 1er novembre, de 9h30 à 11h30, des élèves de 3e du collège des Ancizes, encadrés par des adultes du *Souvenir Français*, comité des Combrailles, participeront à la collecte annuelle devant les cimetières de Saint-Georges-de-Mons, des Ancizes et de Chapdes-Beaufort.
Cette collecte poursuit deux objectifs : contribuer à l'entretien et à la rénovation des tombes des « Morts pour la France » et participer au financement du voyage mémoriel au Mont-Mouchet, prévu pour les collégiens.
Cette initiative permet aux jeunes de s'engager concrètement pour la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France et de mieux connaître l'histoire du territoire.
Chacun est libre de donner le montant qu'il souhaite. Chaque geste compte pour faire vivre le devoir de mémoire et transmettre cette histoire aux jeunes générations.



Pontgibaud - « Les Amazones » : à cheval contre le cancer

« Les Amazones » est un programme proposé par l'association *Cavaltitude*, dont la présidente Nathalie Salles-Tourreix réside à Cisternes-la-Forêt.
Depuis 2017, une activité autour du cheval, gratuite et adaptée, est proposée à des femmes atteintes d'un cancer du sein, en traitement ou en rémission. Encadrées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels, les séances se déroulent à l'Écurie des Dômes (Ceyssat), un jour par semaine tout au long d'une année scolaire, ponctuées par une randonnée. Le matériel et les tenues sont fournis.
Son objectif : faire partager tous les bienfaits possibles de la relation avec le cheval pour mieux vivre les conséquences physiques et morales de la maladie.
Qui mieux que Véronique Cresson, commerçante (Jadeline, Thalie et Aglaé) à Pontgibaud, et bénéficiaire en 2022 de ce programme, pour nous en parler : « Après des séances de chimiothérapie très éprouvantes, une infirmière du Centre Jean-Perrin m'a parlé des Amazones, que j'ai alors contactées. Ce fut alors une vraie bouffée d'oxygène, une reconnexion bénéfique avec la nature, une expérience de sororité aussi. En effet, sans s'apitoyer sur notre sort, nous étions toutes en train de vivre les mêmes moments difficiles, pas besoin d'en parler durant



« Les Amazones ».

des heures : on se comprenait. C'était une belle parenthèse où l'on casse un moment la solitude, on prend l'air et on y puise d'importantes ressources. Nous sommes restées en contact, évidemment. »
L'association en est à sa 9e promotion (une soixantaine de femmes depuis 2017), et nombreuses sont les femmes, guéries ou en rémission, venues sur son stand lors des différentes manifestations d'Octobre Rose. Certaines ont continué l'équitation, d'autres n'oublieront jamais ces moments partagés entre copines et avec les chevaux. D'ailleurs, sachez-le : les chevaux nous veulent du bien.
Renseignements : 06.89.85.97.81 ou à l'ERI du Centre Jean-Perrin.



Véronique Cresson, bénéficiaire du programme « Amazones » et commerçante à Pontgibaud.



Le stand de l'association lors des différentes manifestations d'Octobre Rose

Charbonnières-les-Varennes - Guillaume Rodriguez vient de s'installer

Le 9 octobre, c'est entouré des représentants de la municipalité, des passionnés de véhicules anciens de *Châtel Rétromobile*, de ses clients, de sa famille et de connaissances, que Guillaume Rodriguez a officiellement inauguré son atelier de carrosserie GR Carrosserie 63. Une installation qui marque un tournant dans le parcours professionnel de cet artisan doté d'une belle dextérité manuelle.
Pour cet Ardennais, installé en Auvergne depuis une quinzaine d'années, redresser une tôle froissée, ou redonner de l'éclat à une carrosserie n'est pas si loin de son 1er métier d'ébéniste. Que ce soit le travail du bois, ou de la tôle, les deux métiers demandent les mêmes exigences de doigté, de patience, et le sens aigu des finitions, notamment pour l'étape de la peinture. Après avoir forgé son expérience pendant huit ans au sein de deux carrosseries de Mozac et Aigueperse, un CAP de peintre carrossier en poche, ajouté à un rêve d'enfant, une passion pour l'automobile et la moto, et surtout épaulé et soutenu par Vanessa, sa compagne, Guillaume a franchi le pas de se mettre à son compte. L'aventure a commencé, il y a tout juste un an, à son domicile de Loubeyrat : une première étape qui a confirmé le potentiel de son activité et la nécessité de s'installer dans un bâtiment plus fonctionnel. Dans un second temps, c'est en juillet



Guillaume Rodriguez, le nouveau carrossier dans son atelier.

qu'il a emménagé dans les locaux vacants de la rue de la Suchère. Un emplacement stratégique puisqu'il se situe juste à côté du garage de mécanique de Joris Lopes, créant ainsi un pôle automobile de proximité idéal pour les usagers.

Pontgibaud - La veillée auvergnate a eu du succès !

Le comité des fêtes a reçu, début octobre, huit conteuses de la compagnie *Contes en lumière* pour une soirée typiquement auvergnate !
À la nuit tombée, dans l'atmosphère envoûtante de cette cour de village (gracieusement prêtée par M. Courtadon), contes théâtralisés et saynètes se sont enchaînés durant 1h30 sans



Veillée auvergnate.



La Cie « Contes en lumière » – © C. L.

temps mort. Malgré une petite bruine, finalement assez peu dérangeante, rires et applaudissements ont fusé.
Quelque 70 personnes, tous âges confondus, ont pu ensuite se régaler d'une bonne soupe réconfortante et de châtaignes grillées, tout en commentant cette soirée fort sympathique.

Pontgibaud - Après-midi gourmande à l'Ehpad



Des cuisiniers très appliqués.

Les bénévoles de l'association *Relais de Vie*, munis de crêpières et de louches, ont accompagné les résidents pour la confection de crêpes dorées à souhait.
Certains se sont pris au jeu et ont manié les ustensiles avec dextérité, si bien que jusque dans le hall flottait une bonne odeur gourmande qui a réchauffé ce mercredi tout gris !
Puis ce fut la dégustation, agrémentée de confitures variées, appréciée de tous bien évidemment à l'heure du goûter ! Une belle après-midi chaleureuse.

Football - L'Entente Saint-Ours/Pontgibaud fait trembler le leader !

Malgré une courte défaite (4-5), l'Entente Saint-Ours/Pontgibaud a livré une remarquable prestation face au leader invaincu de la poule.
C'est dans des conditions météorologiques particulièrement éprouvantes, entre pluie, vent et visibilité réduite, tant pour les joueurs que pour les spectateurs, que l'Entente a accueilli le leader clermontois, bien décidé à poursuivre son parcours sans faute.
Les locaux n'entendaient pas se laisser impressionner. Dès la 10e minute, Valentin Boissin ouvrait le score, avant que Nolan Jovin ne double la mise quelques minutes plus tard (2-0). Une entame tonitruante qui a sérieusement fait vaciller les ambitions des visiteurs !
Piqués au vif, les Clermontois parvenaient néanmoins à refaire leur retard et à égaliser.



Intense phase de jeu sous les yeux de l'arbitre – © A. F.

Loin de baisser les bras, les joueurs de l'Entente repartaient à l'offensive et obtenaient un penalty, transformé par Nolan Jovin, pour reprendre l'avantage. Mais les visiteurs obtenaient à leur tour un penalty, et les deux équipes rentraient aux vestiaires sur le score de 3-3.
Malgré une belle qualité de jeu et une détermination intacte, l'Entente concédait deux nouveaux buts en seconde mi-temps (3-5).
Mais les locaux n'avaient pas dit leur dernier mot ! Sur un superbe coup franc, Nolan Jovin signait un triplé et réduisait l'écart à 4-5, entretenant le suspense jusqu'au terme de la rencontre.
Si la victoire revient finalement aux Clermontois, l'Entente Saint-Ours/Pontgibaud peut sortir la tête haute de cette confrontation. Face à une formation invaincue depuis le début de la saison et prétendante à la montée en D3, les joueurs locaux ont démontré qu'ils étaient capables de rivaliser avec les meilleurs.
Une défaite au tableau d'affichage, certes, mais une prestation pleine de promesses qui mérite d'être saluée !
Rendez-vous dimanche 1er novembre, 2e tour de la coupe Seniquette au Montel-de-Gelat face à Charmonvillo A.S. au stade des Écoles.

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 31 octobre toute la journée et lundi 2 novembre de 9h à 19h, Pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 1er novembre (Toussaint) et les nuits du 30 octobre au 6 novembre, pharmacie Antraigues à Olby, tél. 04.73.87.11.20.

Saint-Ours-les-Roches - APE, une équipe pleine de pep's et d'idées

Après avoir proposé deux animations depuis la rentrée, l'association des parents d'elèves des écoles ursiniennes s'est réunie, le 7 octobre, pour son assemblée générale, marquée par le renouvellement de membres, mais aussi pour valider le rapport d'activité de la très belle année passée, faire le bilan financier, et fixer l'agenda des prochaines manifestations.
Pour l'équipe, la reprise s'est faite dès le premier jour d'école, avec le désormais traditionnel petit déjeuner de rentrée, un moment convivial très apprécié des familles pour adoucir le retour en classe, puis elle a assuré une présence au forum des associations.
Samedi dernier, les enfants ont été conviés à une après-midi ciné-goûter sur le thème d'Halloween, avec projection de films, pop-corn et déguisements.
À l'issue de cette réunion, un bureau (Charlène Linossier, Florian Alleyrat, Claire Mauger, Adeline Huclin, Vanessa Soarès) a été reconstitué, et si de nouvelles têtes viennent renforcer l'équipe pour apporter des idées, des projets, du soutien, des coups de main, vivre des moments de dynamisme pour les enfants et les familles, Gaëlle Winnebroot, la présidente déjà en place, a été reconduite dans ses fonctions.
Forte d'un groupe remanié et d'un calendrier déjà bien rempli, l'APE promet une année scolaire riche en animations au profit des enfants et des projets de l'école : courant novembre, tombola ; 6 décembre, marché de Noël ; 14 mars, loto ; 13 mai, vente de fleurs et plants ; 22 mai, escape game de printemps ; 26 juin, kermesse.



Présidente de l'APE et membres du bureau aux couleurs d'Halloween.

Saint-Jacques-d'Ambur - La Semaine du goût à l'école : les papilles en éveil !

À l'école de Saint-Jacques-d'Ambur, la Semaine du goût du 12 au 18 octobre a été l'occasion de faire voyager les enfants au pays des saveurs et des découvertes ! Sylvie et Maïa, accompagnées des élus référents à la cantine, Florence Rossignol et Bruno Védrine, ont proposé aux enfants une animation gourmande autour de produits aux saveurs bien différentes.
Au programme : la découverte et la dégustation du jus de pommes bio de La Vaudelinoise, mais aussi un petit voyage au cœur des épices avec la cannelle, le gingembre et la vanille. De quoi éveiller la curiosité, titiller les papilles et, parfois, surprendre les petits gourmands !
Entre nouvelles odeurs, saveurs inédites et jolies découvertes, les yeux pétillaient autant que les papilles ! Une belle manière d'apprendre en s'amusant, de développer sa curiosité gustative et de partager un moment convivial autour du plaisir de bien manger.
Un grand bravo à Sylvie, Maïa, Florence et Bruno pour cette belle initiative !
Et parce que la gourmandise est encore plus belle lorsqu'elle rime avec découverte, rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures gustatives !



Saint-Jacques-d'Ambur

Halloween. L'APE Saint-Jacques/La Goutelle organise, le samedi 31 octobre à partir de 16h30, sa traditionnelle balade hantée d'Halloween. Départ de la salle des fêtes. Randonnée semi nocturne d'environ 4 km avec animations tout au long du parcours. Tarif : 7 €, 3 € pour les enfants jusqu'à 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans – une soupe de potiron et dessert offerts à l'arrivée. Dernier départ 19h. Prévoir lampe frontale et gilet fluo !
Buvette et snack sur place. Déguisez-vous et soyez terrifiants !

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations.Vendredi 30 octobre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 31** à 17h, messe à Giat ; 19h à Gelles. **Dimanche 1er novembre** (Toussaint) à 10h30 à Pontaumur et Pontgibaud ; 15h à Bromont-Lamothe. **Lundi 2** (défunts) à 15h à La Goutelle. **Vendredi 6** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat avec adoration. **Samedi 7** à 17h, messe à Giat. **Mardi 10** à 16h à l'Ehpad de Pontaumur. **Mercredi 11** à 9h30 à Herment, célébration de la Parole.
Les horaires des messes du samedi évoluent : à partir du samedi 7 novembre, la messe aura lieu à 17h.
Ce week-end, nous prierons plus particulièrement pour :
– **Samedi 31 octobre à 17h à Giat :** familles Garde-Vincent-Theillac ; famille Richin à La Celle-d'Auvergne ; Père Dailloux ; défunts des communes du relai de Giat suite aux quêtes réalisées dans les différents cimetières le jour de Toussaint ; familles Faucher-Taillandier ; familles Roux-Serre ; familles Giraud-Roux ; Jérôme Arnaud, Élise et Jean-Marie Arnaud ; Pierre et Thérèse Faure, Joseph et Marie Faure, Pierre et Marguerite Faure, défunts Faure-Giraudon-Gandeboeuf ; Blaise et Marcelle Arnaud, Antoine et Marie Arnaud, Michel et Eugénie Souchal, défunts Arnaud-Morange et Souchal-Tréfond-Ondet ; défunts Astre-Aubert et Martin-Astic ; Yvonne (10e anniversaire) et Paul Legoy de Voingt et défunts Legoy-Mandon ; Paulette Dumas, Jean-Marc Barrier, Hervé Brugière et défunts Dumas-Barrier-Fradet ; familles Martin-Tinet-Boudineau ; familles Billaud-Goubely-Richard ; Émilienne Vacher et défunts de la famille.
– **Samedi 31 à 19h à Gelles :** Odette, Gilbert et Jean-Marie Guillot de Brigaudix et les défunts de la famille ; Jean Jouhannel et Paulette Rochefort, les vivants et défunts de leurs familles ; Daniel Rochefort et Solange Gilbert, les vivants et défunts de leurs familles ; Cathy, Guy, Delphine et François ; Marius et Bernadette Tournade et les familles Tournade, Jaby et Boucheret ; 3e anniversaire de Maryse Boucheix, et pour ses parents Marcel et Jeanne Ponge ; anniversaire de Roger Courteix ; Gisèle et Jean-Baptiste Perol et les défunts de la famille ; 8e anniversaire de Fernand Morel de Prondines et les défunts Morel-Boucheret ; défunts De Falvard, Vergnaud, Thomas ; Paul Perol et défunts Perol, Chevalier, Chazot ; Claudine et Maryse Fargeix et familles Prugnard-Nury.
– **Dimanche 1er novembre à 10h30 à Pontaumur :** famille Thomas du Villevaud d'Herment, Gabriel et Nadine Chevalier de Pontaumur, famille Boudeau, Marie-Marius et Thérèse ; familles Goyon, Ballage, Moutarde et Maurice Besse ; André Moutarde et les défunts Moutarde, Boucheix ; 14e anniversaire de Micho Chaffraix, une pensée pour Marinette son épouse ; Marie Rastoix, Joseph Rastoix et leurs défunts ; 1er anniversaire de Jean Bacconnet et pour les défunts de sa famille ; Edmond et Josette Bérouard et leur fille Martine ; Anne-Marie et Marcel Tabayse et les défunts de leurs familles ; 19e anniversaire d'Antonin Mazeron et les défunts de la famille ; quarantaine de Michelle Magnol ; Albina et Georges Gathier, Marie et Roger Jallat et les défunts de leur famille ; Paul Guillot, Irma et Marcel Jasse et tous les défunts de la famille.
– **Dimanche 1er novembre à 10h30 à Pontgibaud :** Christiane Marie Bonjean ; François André Pierre Bonjean ; Pierre Marius Bonjean ; Roger François Jean Bonjean ; François Eugène Bonjean, Jean Bonjean ; Henri André Elie Mallet ; les 21 frères d'armes de mes grands-oncles de la commune des Roches morts pour la France lors de la guerre 14-18 ; Germaine et Émile Tixeront, Mijou et Roger Mègemont, Guy et Patrick Labonne, Jacques Blosse et tous les défunts de leurs familles ; Jacques Godot et les défunts Godot-Mioche ; vivants et défunts Roudaire-Mioche-Héraud ; Michelle Ollier-Michel et défunts Ollier-Michel ; Anne-Marie et François Montpied, Francine et Léon Mègemont et défunts des familles ; famille Verny-Regnat et leurs défunts.
– **Dimanche 1er novembre à 15h à Bromont :** Charles et Didier Javion (de Pommier) ; Francine et Antoine Javion (de Barbecot) ; Francine, Henri et René Coulon (de Chazelles) ; Hortense et Antoine Chaput (de Chazelles) ; Lucienne et Paul Mioche (de Fontaube) ; Michel Fleury (de Chapdes-Beaufort) ; défunts et vivants de toutes ces familles ; famille Colas de Bessat ; Marinette Charles, vivants et défunts Charles et Perol ; Marcel et Thérèse Tardif, Noalhat et tous les défunts de la famille ; Thérèse et René Guillot, vivants et défunts Guillot, Labonne, Charreyras, Villedieu ; 8e anniversaire Odette Marcheix veuve Retru défunts Marcheix Retru Gonzales ; Georges et Germaine Deval vivants et défunts Deval Monnet Pinto Macheboeuf ; défunts Chabry Tixeront Hebrard Jeannot Paulette et Joseph Monnet ; Baptiste Marie Jean Monnet, défunts Monnet Sudre de Lamothe ; René Chirent, familles Chirent Mioche Carrier Gouy Vert Mallet, Hortense Mioche, Raymond Javion ; Maurice Duchet, Christiane Vialette, Bernard et Denise Chirent ; Christophe Mazal et défunts Mazal du Puy à l'Âne ; Jean-Claude Rousseau, défunts Rousseau Tixeront ; Raymond Javion, défunts Javion Mioche, Hortense Mioche, Marinette Cercy ; Francine Combaneyre, Marcelle Carrier ; 11e anniversaire de Marcel Grange de la Ribeyre, une pensée pour Bernadette et défunts de la famille ; 3e anniversaire de Jean Place, défunts Place Combeau ; Yvonne et Henri Tixier, 19e anniversaire de Benoit Coulaudon de Pranal ; Marcelle et Antoine Grange, Denise et André Fernandez, Fernand Sazerat ; Alice et Félix Meyzonnier des Peyrouses, défunts Meyzonnier Salles ; 4e anniversaire de Cédric Pourtier ; défunts Mioche Brouhard de Bessat ; défunts Tixeront Boudet Fontfreyde ; Ali Amrani de Bromont ; André Branger de Lamothe ; 19e anniversaire de Jérémy Servière ; René Chomette, Jeanne et Émile Coulaudon, défunts Jarrier Chomette ; Jean André et Micheline Javion, défunts Javion Labonne de la Ribeyre ; André Martin, défunts Martin Saby des Martins ; défunts Garret Fournier de la Grange et Andanson de Rochette ; Raymond et Geneviève Grange, défunts Soubre Monneyron Mioche d'Auteroche ; Grange Perrier de Baspeyras ; Julien Faure, Bernadette et Dédé, Marie Giraud, défunts de la famille ; Franck Vernadal, 4e anniversaire de sa maman Marie-Thérèse, défunts Vernadal Labonne Saby Ledieu ; Marinette et Adrien Monnet de Banières, vivants et défunts Monnet Masson ; 19e anniversaire de Frédéric Gardon de Bromont et défunts de la famille ; 5e anniversaire de Dominique Vazeille, pour Alexis Vazeille, Marie Vazeille née Diogon, défunts Vazeille Diogon Chevalier ; défunts Chabert Grange Sudre Labourier Besserve ; Annie Marcel Gérard Pellissier ; Pierre et Thérèse Servière, défunts Servière Mercier ; Eclache Jean-Marie et défunts Eclache Auraie ; défunts Pourtier Tournaire ; Thérèse et René Guillot, vivants et défunts Guillot, Labonne, Charreyras, Villedieu ; vivants et défunts Moutarde Pourtier ; Barbecot Léonard ; défunts Labonne Rouel de Malsaigne et Monique Rouel ; famille Tourreix du Puy à l'Âne ; Legay Gilbert et Legay Solange ainsi que tous les défunts de la famille ; Jean Cluzel, Louis Cluzel, Thérèse Meyzonnier, familles Meyzonnier Marquet Cluzel Fournial Laplace ; défunts Villedieu Meyronne Javion Noailhat et pour Éric ; 8e anniversaire de Marcel Tournaire, Josette Valleix, Cédric Pourtier, défunts de toutes les familles ; Stéphanie Bonjean, Gisèle et Michel Chalus, Ginette et Marcel Labonne et défunts des familles ; Jean et Georgette Villedieu de Villefeu et les défunts Chabot des Peyrouses ; défunts Perrier des Peyrouses ; défunts Morge Gardarin Bouton ; Daniel Delarbre, Marie et Marius Grange, défunts Grange Sudre Labourier Besserve et Delarbre Blanchard ; Thérèse et Pierre Fournier ; défunts Lafont Chapuis Echaubard ; défunts Labonne Mazal de Malsaigne et Andanson des Madras ; défunts Gaumet Flury de la Brousse ; 19e anniversaire de Benoit Coulaudon, Jeanne et Émile Coulaudon, Yvonne et Henri Tixier ; Marie-Antoinette et André Boissy défunts de toute la famille ; Geneviève et Aimé Charreyras et familles Labonne Guillot Planchat Goyer ; Marinette Morge, Michelle Bony, Raymonde Bony, Paulette Missonnier Ginette Gaillard ; Michel Boissy, défunts Boissy Rousseau Monnet Chauvy ; Guy Faure, défunts Pouzol Faure.
– **Lundi 2 novembre à 15h à La Goutelle :** tous les défunts de la paroisse de cette année suite aux quêtes réalisées dans les cimetières le jour de Toussaint ; famille Chomette Diogon de La Quarte ; Jean Monnet et les défunts de la famille à Moutarde ; famille Grange-Brouhard-Pourtier-Courtadon ; Michel Saby de Salmondèche, les vivants et défunts Saby-Jouhet ; 1er anniversaire de Lucien Giraudon, une pensée pour ses parents et oncles ; familles Costa-Carsana-Thomas-Mioche, vivants et défunts.

Prières dans les cimetières. La grille des horaires des prières dans les différents cimetières est disponible sur le site de la paroisse avec les annonces de la semaine à venir.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la paroisse : https://paroissesaintbenoitsursiouletvolcans.fr.

CCV – Les rendez-vous du mois au Relais petite enfance AmstramRAM

Les RPE du territoire Chavanon Combrailles et Volcans proposent des activités à destination des tout-petits. Sans précision contraire, les ateliers, comme le café Bala'bulles, se déroulent de 9h30 à 11h30 ; ils sont gratuits et sans inscription préalable. Au programme :
– mardi 3 novembre : à Pontgibaud, sur inscription, présentation des Malles du Pôle Ressource Petite Enfance ; à Herment : « Silhouettes d'automne » ; à Messeix : atelier, pâte à modeler.
– Jeudi 5 : à Pontaumur, l'idée du mois.
– Vendredi 6 : à Pontgibaud, Café des parents Bala'Bulles (**) ; à Chapdes-Beaufort, instruments de musique et comptine au ukulélé.
– Samedi 7 : à Bourg-Lastic, à 10h, atelier d'éveil musical parent/enfant (**) sur inscription.
– Lundi 9 : à Giat, « Arbres d'automne ».
– Mardi 10 : à Bourg-Lastic, Café des parents Bala'Bulles (**) ; au Montel-de-Gelat, bac sensoriel d'automne ; à Pontgibaud : atelier collage d'automne.
– Jeudi 12 : à Pontaumur, bac sensoriel d'automne ; Bourg-Lastic, à 19h et sur inscription, réunion d'information sur les réseaux sociaux (*) ;
– Vendredi 13 : à Bourg-Lastic, sur inscription, présentation des malles du Pôle Ressource Petite Enfance ; à Bromont-Lamothe : arbre d'automne magique.
– du 16 au 20, semaine portes ouvertes à Pontaumur avec toutes les activités concentrées au Pôle Enfance Jeunesse, 14 avenue Gordon-Bennett.
– lundi 16 : lecture et création de marionnette avec Laurence Fusco.
– Mardi 17 : motricité et petits bolides à la halle du marché et, de 19h à 21h, séance d'analyse de la pratique professionnelle (*).
– Mercredi 18 : Café des parents Bala'Bulles (**) et repas partagé.
– Jeudi 19 : journée de l'assistante maternelle ; sur inscription, présentation des malles du Pôle Ressource Petite Enfance et, à 19h et sur inscription, réunion d'information sur les réseaux sociaux (*) ;
– Vendredi 20 : atelier Snoezelen et visite d'une miellerie sur inscription.
– Lundi 23 : à Giat, bac sensoriel d'automne.
– Mardi 24 : à Messeix, sacs d'exploration sensorielle ; au Montel-de-Gelat, atelier dessin à l'encre ; à Pontgibaud, bac sensoriel d'automne et, de 19h à 21h, séance d'analyse de la pratique professionnelle (*).
– Jeudi 26 : à Pontaumur, arbres d'automne ; à Bourg-Lastic, l'idée du mois.
– Vendredi 27 : à Bromont-Lamothe, l'idée du mois.
Pour tout contact : par courriel à rpeccvcommunaute.fr, au 04.73.79.70.70, auprès de Pauline au 06.67.28.02.12, Élodie au 06.67.32.33.08 ou Annaëlle au 06.42.10.88.13.

(*) Réservé aux assistantes maternelles
(**) Réservé aux parents

Cisternes-la-Forêt

Toussaint. Les cérémonies de Toussaint avec bénédiction des tombes auront lieu le 1er novembre à 11h à Cisternes, 14h30 à La Forêt et 15h à Lavergne.

Chapdes-Beaufort - Une belle fête de rentrée à l'école du Sacré-Cœur



Une rentrée, c'est toujours un nouveau départ. Plein de projets, de nouvelles rencontres, de nouveaux élèves qui découvrent leur école et, pour certains, leurs premiers pas dans la vie scolaire. C'est aussi l'occasion de se retrouver, de partager un moment convivial et de rappeler ce qui fait la force de l'école du Sacré-Cœur : être une communauté et avoir l'énergie, la solidarité pour avancer ensemble. C'est ce qu'a rappelé Marie Mosnier, la chef d'établissement, en préambule du spectacle de rentrée, le 10 octobre dernier, à l'Espace Champagnol.
Cette fête de rentrée a été un peu spéciale cette année. En effet, les portes de l'école du Sacré-Cœur se sont ouvertes en octobre 1896 avec l'arrivée, à Chapdes-Beaufort, des Frères Lasalliens. Le groupe scolaire fête donc ses 130 ans.
Certains enfants hauts comme trois pommes n'ont intégré l'école que depuis un mois et demi. Pourtant, tous sont montés sur les planches avec la volonté d'offrir un spectacle qui fait parler les cœurs, histoire aussi d'épater des parents ravis et admiratifs. Les enfants ont eu la chance, en ce début d'année, de participer à une initiation au cirque, au mois de septembre, avec la *Compagnie Moriquendi*, de Pontgibaud. C'est naturellement que les élèves ont réinvesti, sur scène, ce qu'ils ont appris en si peu de temps.
Nez rouges, grands chapeaux et vêtements burlesques aux couleurs éclatantes, tous étaient là pour jouer la pantomime.
Les plus grands ont exécuté, en trio ou par petits groupes, des portées acrobatiques, afin de réaliser avec grâce et élégance, devant nos yeux ébahis et médusés, des figures de force, d'équilibre et de voltige. Comptines, pour les plus petits, chants et scénettes se sont succédés avec bonheur, accompagnés, à chaque fois, de salves d'applaudissements.
Ce travail ensemble est une belle expression. Les enfants apprennent à écouter l'autre, à respecter les différences, à coopérer, à s'entraider, à prendre leur place dans un collectif et surtout à comprendre que chacun peut apporter quelque chose aux autres. Félicitations à tous, aux élèves, au corps enseignant et à tous ceux qui sont intervenus, l'Apel notamment, pour le succès de cette belle représentation.

Bromont-Lamothe - Une soirée gospel pour la bonne cause



Un bel échange, applaudi par les choristes et le public.

À l'invitation du comité de jumelage Bromont-Lamothe/Moggio Udinese, la chorale *Arverne Gospel Singers* a donné un concert en l'église de Bromont-Lamothe, le 17 octobre dernier. De « By the rivers of Babylon » en passant par « Your raise me up » (chant traditionnel), le public a pu, le temps de « Rock my Soul », s'initier au gospel. Un bel échange applaudi par les choristes et le public. Dans les prochaines semaines, l'association *Des étoiles dans la mer, Vaincre le glioblastome* recevra un don grâce au public venu nombreux.

La Goutelle

Théâtre. L'association *Loisirs et Amitié* organise une soirée théâtre samedi 7 novembre à 20h30 à la salle polyvalente de La Goutelle. Au programme : une comédie de François Scharre intitulée « Les Chapardeurs », interprétée par la *troupe des Charmeix de Vitrac*. Entrée : 10 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Buvette, pâtisseries et tombola.

Nathalie Rambert
Aide à domicile
Diplômée aide-soignante
(30 ans d'expérience)
06 19 92 03 58
nathalierebout@gmail.com
CESU
Bien être en Combrailles
Accompagnement des personnes
Retour à domicile après hospitalisation
Aide à la toilette
Répit des aidants
Présence de nuit ponctuelle
Interventions non médicalisées
Service à la personne enregistré à la préfecture sous le n° 480315100

Chapdes-Beaufort - Le repas du CCAS sous le signe de la convivialité



Les membres du CCAS, avec au centre, la responsable Marie-Christine Augheard.

Le 24 octobre dernier, les Chapdaires de plus de 70 ans ont été conviés à une sympathique réunion autour d'une bonne table, offerte par le CCAS. Ses douze membres ont été aux petits soins pour les quelque 80 convives présents, accompagnés de leur conjoint ou conjointe. Dans un mot d'accueil circonstancié, Marie-Christine Augheard, responsable du CCAS, a souhaité la bienvenue aux récipiendaires. Elle a souligné l'importance de ce rendez-vous qui occupe une place particulière : « Ce lien annuel permet aux aînés de la commune de se retrouver et de partager un agréable moment ensemble, où discussions se mêlent aux souvenirs, anecdotes et épisodes marquants. » En l'absence d'Hervé, cuisinier au restaurant scolaire Jean-Paquet et souffrant, c'est Marie et Mélissa, chefs bistrotières de L'Auberge de Village de Chapdes-Beaufort, qui ont assuré spontanément et avec brio la préparation de l'agape. Au menu : quiche au saumon, veau aux morilles, fagots d'haricots verts et autres légumes, fromages, pompe aux pommes avec sa glace et, bien sûr, à mi-repas, « trou normand » qui pouvait être sans alcool. L'animation musicale a été confiée à Joëlle. Son joli timbre de voix a fait revivre, chez nos anciens, les tubes de l'époque. La nostalgie des mélodies, des hit-parades mais aussi des musiques servies au piano à bretelles ont rappelé les jeunesses passées. Jean-Michel, Rémy et surtout Bernard ont révélé leurs talents et leur machine à remonter le temps. On a aussi fêté les anniversaires de Marie-Claude De Paëpe et de Jean-François Tournaire qui sont tous deux nés un 24 octobre. Félicitations à Marie-Christine, à son équipe, à M. le Maire Luc Cailloux, pour l'organisation soignée de cette journée ainsi, bien sûr, qu'à Marie et Mélissa qui tous ont régalé les participants.

Pontaumur - Les couturières se sont régalées

L'*Équipe Solidarité* de Pontaumur avait organisé, ce dimanche, son animation d'automne annuelle, les puces des couturières. Une vingtaine de particuliers étaient présents avec des tissus, de la mercerie et des décorations. Les acheteurs aussi étaient venus chercher la perle rare, le bouton qui manque, la fermeture éclair de la bonne couleur. Les bénévoles de l'association aguerries à ces techniques puisqu'elles cousent chaque semaine pour leur vente annuelle ont donné moults conseils autour d'un petit café, c'est cela aussi l'ambiance des puces des couturières. L'affûteur Denis Lonchambon complétait le décor toujours très complice lors de cette journée.



Des discussions à n'en plus finir autour de la couture et de la broderie.

Fernoël

Conseil municipal. La réunion aura lieu à la mairie, le vendredi 30 octobre à 19h30. À l'ordre du jour : le renouvellement de la convention d'adhésion aux missions santé et de la convention de médiation du Centre de gestion ; les travaux du presbytère ; la traverse du bourg.

Puy-Saint-Gulmier

Toussaint. Prière dimanche 1er novembre à 11h. Cérémonie du 11 novembre mercredi 11 novembre à 11h.

Décès. André Balage, de Fratanges, vient de nous quitter à l'âge de 86 ans après une vie passée dans le monde agricole. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

St-Ours-les-Roches - Soirée loto pour la nouvelle équipe du comité des fêtes

À la rentrée de septembre, le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale, avec à l'ordre du jour le bilan des évènements passés et l'élection de nouveaux membres à la tête du bureau.
Devant une assistance d'une trentaine de personnes, ainsi que le maire, Stéphane Poncé, et les conseillères municipales Christine Desmot et Angélique Bonjean, la présidente sortante Marie-Ange Maridet a dressé un bilan positif et réjouissant de la saison écoulée : loto, réveillon, belote, afterwork et fête patronale ont fait le plein à chaque fois. Grâce à la participation du public et l'engagement de ses acteurs, toutes les manifestations ont permis de dégager des bénéfices, assurant ainsi la programmation des prochaines festivités et le financement des projets.
Le moment fort de la réunion est venu lors du renouvellement des cinq bénévoles démissionnaires : désormais, c'est Géraldine Philippe qui reprend le flambeau, élue à l'unanimité par les adhérents. Active au sein de l'association, elle en connaît le fonctionnement pour poursuivre le travail accompli, continuer de proposer des moments de fête, de partage et de rencontres, tout en apportant quelques nouveautés, avec l'aide de ses coéquipiers.
L'équipe remaniée va se mettre au travail pour préparer le calendrier des prochains mois, et a retenu la date du 31 octobre, pour son traditionnel loto, sur le thème d'Halloween (*). La soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié.
Composition du bureau : Géraldine Philippe, présidente ; Michèle Barbecot, vice-présidente ; Christine Egoux, trésorière ; Alain Caze, vice-trésorier ; Clémence Cirotte, secrétaire ; Benjamin Maunoury, vice-secrétaire.
(*) Soirée loto : samedi 31 octobre à la salle polyvalente. Animations spéciales enfants : partie loto, défilé costumé et stand maquillage, dès 18h. Ouverture des portes à 19h, pour le jeu. Premier lot : bon d'achat Carrefour de 500 €. 4 € le carton, 10 € les trois. Buvette. Petite restauration. Candy bar.



Géraldine, la nouvelle présidente (tee-shirt orange) et quelques membres du bureau – © M. F.

Saint-Ours-les-Roches

Bénédictions aux cimetières. Dimanche 1er novembre (Toussaint) à 9h30 aux Roches ; à 11h15 à Saint-Ours ; à 10h30, messe à Pontgibaud ; à 15h à Bromont.

Commémoration du 11 novembre 1918. À 10h45 aux Roches (deux monuments) ; à 11h : rassemblement devant la mairie avant de partir déposer les gerbes au monument aux morts place du Coudy ; à 12h, vin d'honneur à la salle Anne-Franck, offert par M. le Maire et les membres du conseil municipal ; à 13h, repas de cohésion à la salle polyvalente des anciens de l'UNC et Soldats de France, accompagnés de leurs épouses.

Loto d'Halloween. Samedi 31 octobre à la salle polyvalente à 18h, ouverture des portes pour l'atelier maquillage et à 19h, loto doté de nombreux lots et placé sous le signe d'Halloween. Les déguisements sont souhaités, puisqu'un prix récompensera le déguisement le plus sophistiqué ! Sorcières, fantômes, clowns démoniaques... défileront dans la salle pour tenter leur chance de gagner de supers lots.
Les enfants seront accueillis pour des animations réservées à leur intention (une carte offerte à tous les enfants déguisés et accueillis au stand de maquillage). Ils sont invités à défiler avec leur déguisement préféré et à participer au tirage du super costume. Gros lots et cadeaux attendent les plus chanceux. Sans oublier la buvette et une petite restauration sur place. Les nouveaux membres vous attendent nombreux et vous souhaitent une soirée festive et conviviale.

Pontaumur - Le Sydem a présenté son rapport d'activités

Mardi 20 octobre, le comité syndical du Sydem Domes et Combrailles s'est réuni à Pontaumur. Le maire Cyrille Bassinet a accueilli les participants et salué tous les agents de cette collectivité qui maintiennent le lien avec les administrés. Le président Lionel Muller a demandé l'approbation du dernier comité syndical. Pour plus d'équilibre territorial, un 5e poste de vice-président a été créé : René Masson, adjoint au maire des Ancizes, a été élu à ce poste. Il sera délégué en charge des travaux et fera partie de la commission d'appel d'offres.
Le président a présenté les différentes commissions et nommé Catherine Ceresa et Sandra Faivre au comité de suivi du site de Milliazeix. Il a annoncé aux délégués que chaque membre du syndicat mandaté pour une mission quelconque peut se faire rembourser ses frais kilométriques.
Julien Lopez, directeur de la structure, a ensuite présenté le rapport d'activités 2025 du syndicat : 10 801 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectés, soit 584 kg/hab/an. Un chiffre encore trop élevé, même si 92,48 % de ceux-ci sont valorisés. Concernant la collecte, une hausse progressive des tonnages collectés d'emballages et de verre se fait sentir grâce aux points d'apports volontaires et à la mise en place de l'extension des consignes de tri. 2025 a aussi vu le lancement de la collecte des déchets du site de Vulcania, l'achat d'un composteur sur berce, la présence de 66 composteurs de quartier actifs sur le territoire, les travaux de mise aux normes incendie à la déchèterie des Ancizes et l'inauguration de la plateforme de branches à la déchèterie de Giat.
Les vice-présidents ont annoncé différentes actions de prévention : des campagnes d'affichage sur les bonnes pratiques du tri, voire des vidéos sur les réseaux à ce sujet.
Lionel Muller a conclu en appelant, face à l'explosion des erreurs de tri, à inciter les habitants à se rendre en déchèterie et à lutter contre le gaspillage alimentaire.



Le bureau, avec le nouveau vice-président (3e en partant de la gauche) – © M. P.



Les délégués des communes adhérentes au Sydem.

Landogne - Relancer le festival d'art



En mai 2006, le festival d'art exposait le travail de plusieurs artisans et artistes dans les rues du bourg, occupant ici et là les granges ou garages de particulier – © archives Rémi Pruny.

À l'initiative de Marie Gourdy, artiste-peintre de la commune, qui a ouvert un atelier en début d'année, l'association *Landogne Festival d'Art*, en sommeil depuis plusieurs années, va être relancée en vue d'organiser des animations mettant en vedette le travail d'artistes et d'artisans d'art. Une réunion d'information aura lieu le samedi 7 novembre à 19h30, à la salle des associations de la mairie de Landogne. Les personnes intéressées et les bonnes volontés pour participer à ce renouveau seront les bienvenues.

Combrailles - Des élus à l'honneur

Dimanche dernier, à Combrailles, Laurent Izquierdo, maire de la commune, entouré de Cédric Rougheol, président de Chavanon Combrailles et Volcans, du conseil municipal, des membres du CCAS, des employés communaux, des anciens élus, des présidents d'associations et de nombreux habitants, a rendu hommage à deux figures locales. Jacky Pougheol, absent ce jour-là, s'est vu décerner le diplôme d'honorariat de maire. Paul Verdier a, lui, reçu le diplôme d'honorariat d'adjoint au maire. Le maire a salué leur engagement au service de la commune.
Il est revenu sur le parcours de Paul Verdier, né en 1948, scolarisé à l'école communale, puis chef d'exploitation agricole et facteur après son service militaire à 18 ans.
Élu en 1977, il a été 2e adjoint puis 1er adjoint, et 3e adjoint en 2022, soit un demi-siècle au cœur de tous les projets : actif dans la vie associative et veillant sur l'église, véritable encyclopédie vivante avec « un sacré caractère », travailleur infatigable d'une grande loyauté.
Très ému, le récipiendaire a déroulé ses huit mandats aux côtés du maire, puis a rendu hommage à son épouse Marie-Paule pour sa bienveillance. Il a eu une pensée pour tous les conseillers décédés, ainsi qu'un petit mot pour l'abbé Martin, dernier prêtre en résidence à Combrailles et conseiller municipal, et pour Irène Chefdeville, première femme élue au conseil municipal en 1977. Cédric Rougheol a lui aussi salué tout le travail réalisé durant ce binôme de près de cinquante ans. Paul a également participé au conseil communautaire au sein du CIAS, très déterminé dans ses actions. Chacun a ensuite pu partager un moment de convivialité avec les habitants.
En cette heureuse circonstance, *Le Semeur Hebdo* adresse ses félicitations aux récipiendaires, et en particulier à Paul Verdier, ancien correspondant local, qui fut un fidèle compagnon de route du journal pendant 42 ans !



Paul Verdier et son épouse, entourés du maire Laurent Izquierdo et du président de la communauté de communes et conseiller départemental, Cédric Rougheol – © M. P.

Landogne

Toussaint. Une prière aura lieu au cimetière le dimanche 1er novembre à 15h.

Condat-en-Combraille - Une organisation parfaite du cyclo-cross

L'édition annuelle du cyclo-cros du club cycliste *Condat 63* s'est déroulée ce 25 octobre, une date très en avance par rapport aux éditions précédentes qui se passaient en hiver. La saison dernière, la compétition avait été annulée en raison du trop-plein d'eau. Cette rencontre se place dans le cadre du challenge Ufolep de la Creuse, auquel participe les clubs creusois affiliés, et reste ouverte à d'autres coureurs FFC.
Sur un circuit très roulant et très sinueux de plus de 2 km sur une petite surface, un vrai labyrinthe pour les néophytes, sur le terrain de Puy-Maury, plusieurs dizaines de cyclistes de toutes les catégories, de 6 à plus de 80 ans, garçons et filles, ont pédalé sur des distances adaptées avec plusieurs tours à effectuer. L'ambiance automnale et pluvieuse rendait la course intéressante, avec des glissades dans les virages,



Sur le podium des vainqueurs, le dernier descendant de la famille Louis, un futur champion cycliste, pose avec son père, Lilian, sur la 3e marche.



La météo fait partie des paramètres de la compétition, et sous la pluie, il faut encore pédaler – © Rémi Pruny.

notamment sur un terrain juste arrosé sur une petite épaisseur par les averses, qui amenaient cette complication d'adhérence des roues. Le mauvais temps cessait en fin de journée, après les remises des récompenses effectuée à l'abri de la salle communale récemment construite sur le site, ce qui a été très apprécié des organisateurs et des concurrents. À cette occasion, le président du club Alain Louis a rendu hommage à Maryline Patissier, indispensable conseillère, qui facilite grandement le travail des clubs pour mettre en place les compétitions : un bouquet de fleurs pour la remercier, un modeste présent pour une implication remarquable. Au palmarès, Brice Dujardin (AL Sardant) remporte la course et la 1re catégorie devant Anthony Bigouret (UC Gouzon) et Lilian Louis (CC Mainsat-Evaux). Guillaume Maumy (St Vaury) est 1er de seconde catégorie, et Cédric Bedoint (Commentry) de la 3e catégorie.

Condat-en-Combraille

Belote. Le *Club Saint-Martin* organise un concours de belote, dimanche 8 novembre, à la salle des fêtes à 14h. Engagement : 18 € par équipe.

Condat-en-Combraille - Une randonnée sous le signe du goût

À travers son « Projet alimentaire territorial », le Smad des Combrailles met en avant les productions agricoles locales et les savoir-faire artisanaux de l'agroalimentaire afin de les valoriser, d'encourager et de développer l'économie qui y est liée. Cet automne, les habitants du territoire et les éventuels touristes présents étaient invités à participer à des animations originales : les détours du goût.
Sous forme de randonnée qui amenait les marcheurs d'une ferme à une autre, l'objectif mariait la découverte des productions locales et de leur environnement naturel dont elles sont issues. Ayat-sur-Sioule pour du miel, des noix et l'arboriculture, Manzat pour le lait et la pomme, Condat pour la viande de veau, le fromage et le porc : trois dates et trois communes pour montrer une diversité riche de qualité et de passions.
Le 22 octobre, Guillaume Legoy accueillait 35 personnes en ouverture de la randonnée condatoise : dans l'étable, il expliquait sa démarche de production de veaux de boucherie labellisés bio, de commercialisation par une filière de



Guillaume Legoy a la tête sur les épaules pour vivre bien de son métier sans en être esclave.



Dans l'étable, les randonneurs écoutent attentivement l'éleveur parler de son métier avec passion – © Rémi Pruny.

bouchers indépendants et en vente directe, de travail organisé et optimisé pour bien gagner sa vie sans être débordé. Huit kilomètres plus tard à travers le bocage dans une boucle paysagère bucolique, les participants ont été reçus par Sandrine Mangeret, éleveuse de bovins et de porcs en plein air, présentant son parcours d'agricultrice investie dans la fabrication de fromage et de beurre, et la vente directe de viande de veau, de porc et de charcuterie.
Ces deux agriculteurs sont aussi adhérents d'un relais de producteurs qui propose de la vente directe en précommandes (sur une application internet par le biais du drive fermier des Combrailles (www.local.direct/le-drive-fermier-des-combrailles) et distribuées sur un site unique à date fixe à Puy-Maury, la zone artisanale de Condat, à quelques centaines de mètres de leur exploitation. Cette démarche de promotion du territoire a été appréciée de visiteurs en immersion au plus près des éleveurs qui les ont vivement intéressés.

Haute-Combraille - Les petits footballeurs en formation



Les poussins de l'école de foot bénéficient d'un encadrement remarquable assuré par des bénévoles – © HCF.

Les jeunes footballeurs de Haute Combraille Foot ont pu participer à deux belles journées de stage au début des vacances.
En partenariat avec l'association *Planète Loisirs Anim*, le club a organisé ces deux journées de formation les 19 et 20 octobre à destination des jeunes des catégories U6-U7 et U8-U9, placées sous le signe du sport, du partage et de la convivialité. Malgré des conditions météorologiques défavorables lors de la première journée, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités à la halle des sports : ateliers de motricité, exercices techniques, travail devant le but, matchs et mini-tournoi.
La deuxième journée s'est déroulée à Mozac. Les jeunes ont découvert le Battle Archery le matin, une activité ludique favorisant la coordination, la concentration et l'esprit d'équipe, animée par Michaël Auriau. L'après-midi était consacrée au football, avec un plateau pour les U6-U7 et un tournoi pour les U8-U9.
Ces deux journées ont permis aux enfants de partager de bons moments tout en développant leurs compétences, leur esprit collectif et les valeurs du sport. Les éducateurs et le club sont satisfaits de l'engagement des enfants, et du soutien des parents qui leur accordent leur confiance.

Giat - L'éclairage des rues restera allumé une heure de plus le soir

Deux conseils municipaux se sont tenus dernièrement dont le premier a statué sur l'institution d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation pour répondre à une nouvelle disposition du code des impôts, afin de remplacer la taxe existante sur les logements vacants.
Sections. Suite à la demande d'Enedis pour implanter un poste de transformation sur des parcelles sectionnales, une à Bonnafond et trois à Giat, une servitude est accordée à l'entreprise en contrepartie d'une indemnité unique et forfaitaire de 20 € par parcelle qui fera l'objet d'actes notariés. Voirie. Une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour la réalisation des travaux de voirie 2026. L'offre présentée par l'entreprise Coudert a été jugée la plus avantageuse économiquement au regard des critères de choix énoncés dans le règlement de la consultation.
Économie. Le nombre d'artisans sur la commune de Giat s'équilibre entre les départs et les arrivées, mais les fermetures de commerces ne sont pas compensées. Il est nécessaire de rechercher des locaux afin de pouvoir offrir une possibilité aux potentiels futurs commerçants de s'installer sur la commune de Giat.
Éclairage public. À partir de mi-novembre, la plage horaire d'éclairage public sera allongée jusqu'à 22h30 en soirée au lieu de 21h30 jusqu'alors.

Giat

Pharmacie de garde (31 octobre et 1er novembre). Pharmacie de Pontaumur, tél. 04.73.79.90.31.

En paroisse. Samedi 31 octobre, veille de la Toussaint, à 17h, messe en l'église de Giat.

Halloween. L'Amicale laïque des parents d'élèves invite les enfants à participer à une marche d'Halloween dans les rues du bourg, le samedi 31 octobre à 10h30. Départ depuis la salle des fêtes ; les enfants, sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs, seront déguisés. La collecte de bonbons et friandises sera partagée au retour entre tous les jeunes participants dans un temps gourmand et convivial. Gratuit.

Giat box. Le tiers-lieu Giat-box sera l'hôte d'une rencontre apéro et réseautage numérique le mardi 10 novembre à 18h. Cette animation permet d'échanger entre les coworkeurs et entrepreneurs du territoire, de tester la culture numérique des uns et des autres, de parler de l'environnement numérique actuel et futur, et d'autres choses sans rapport. Sur inscription obligatoire au 07.43.66.24.90.

Montel-de-Gelat - L'Histoire prend de la valeur, présentée par un académicien



En présentant son parcours et le sujet de ses recherches, Jean-Michel Mouton a captivé le public – © Rémi Pruny.

Livres en Combrailles renforce sa position d'acteur culturel du territoire au gré du temps qui passe et de ses animations remarquées. La dernière d'entre elles a réuni une quarantaine de personnes à la salle des fêtes pour écouter Jean-Michel Mouton raconter son parcours depuis l'école communale de Condat-en-Combraille jusqu'à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il a été élu en 2024. L'écolier condatois des années 60-70 s'est découvert une passion pour le monde médiéval dès sa plus tendre enfance pour la développer jusqu'à devenir archéologue spécialisé du Moyen Âge, et spécialisé dans l'histoire du Moyen-Orient.

De l'Égypte au Liban, en passant par la Syrie, la Libye et autres contrées de cette région du monde, le professeur et chercheur est devenu un intime de Saladin, sultan d'origine kurde dont l'exploit majeur de sa vie est la victoire contre les croisés et la chute de la Jérusalem chrétienne au XII[e] siècle. Le public a été très attentif et la conférence a particulièrement intéressé certains des participants ayant parcouru ces contrées lointaines autrement qu'avec un regard touristique. Point d'orgue de la réunion, la présentation de l'épée de l'académicien, que chacun a pu observer et toucher de près, a impressionné les spectateurs. Après cela, un temps convivial a prolongé les discussions dans lesquelles les tensions géopolitiques d'actualité se retrouvaient, permettant d'avoir une expertise de la situation expliquée par un homme de terrain, qui était au Liban il y a encore quelques jours.



Ce n'est pas tous les jours qu'on manipule une épée d'académicien au Montel !

Montel-de-Gelat

Lutte contre le cancer. L'association *Auto-moto verte* organise une randonnée quad-SSV (Side by Side Vehicle = buggy) sur inscription au 06.61.36.19.20, le samedi 7 novembre à 8 h, suivie d'un afterwork (buvette, pizza, musique) installé au stade à partir de 19h, au profit de la lutte contre le cancer des hommes.

Saint-Étienne-des-Champs - Des projets pour le SIAEP du Sioulet



Les différents intervenants autour du président – © M. P.

Accueilli par Bernadette Busson, maire de Saint-Étienne-des-Champs, qui a présenté sa commune, le comité syndical du Siaep du Sioulet s'est réuni sous la présidence de Gilles Besançon. Les membres ont d'abord approuvé le procès-verbal du comité syndical du 10 juillet. Des pénalités de 48 920 euros sont réclamées à la Saur pour n'avoir pas atteint l'objectif de rendement contractuel.

Depuis le dernier comité, le président a signé diverses modalités pour les travaux de réhabilitation du réservoir R7 à Miremont. Un référent déontologue a été désigné en la personne de René Pagis pour le mandat 2026-2032. Le comité syndical a accepté le devis du bureau d'études ADM Conseil d'un montant de 19 149 euros HT, concernant l'étude de transfert de la commune de Fernoël. Les subventions s'élèvent à 70 % pour l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à 10 % pour le conseil départemental du Puy-de-Dôme. Le comité autorise le président à signer le devis. Le syndicat va mettre à jour les actes de propriété concernant les ouvrages (réservoirs et surpresseurs) non transférés lors de l'adhésion des communes. Le bureau d'études ADM Conseil a ensuite présenté le rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service de l'année 2025 pour les 22 communes adhérentes et ses 8 830 habitants. Le service est géré par la Saur jusqu'en 2030. Ses prestations comprennent la gestion du service, l'entretien et la maintenance des ouvrages, ainsi que la production de l'eau venant des usines de l'étang de Fung et des Madras, avec un bon débit et une qualité 100 % conforme. Les ressources en eau sont actuellement satisfaisantes.

Le programme des travaux 2027 a été annoncé sur Saint-Avit, Gelles, Cisternes-la-Forêt et Saint-Pierre-Roche. Par ailleurs, l'entreprise SMC Faure de Pontaumur demande une extension de réseau pour la construction de nouveaux locaux sur le site de la Plaine de Parad.



Les délégués attentifs aux différentes décisions.

Miremont - Une belle solidarité pour Octobre Rose



Randonneurs et bénévoles au départ de balades bucoliques – © M. P.

Dimanche 18 octobre, le comité des fêtes de Miremont, avec le soutien de la municipalité, avait organisé une marche solidaire avec l'Opération Rose. Au départ de la salle des fêtes, les marcheurs étaient déjà présents dès 9h pour des parcours tout public de 6, 10 ou 16 km.

Ces itinéraires laissaient découvrir les gorges du Sioulet, l'église romane Saint-Bonnet, le site de Confolant ou encore le musée Retour sur le Passé, ouvert pour l'occasion. Chacun a pu apprécier la beauté de ce village classé village fleuri. 147 randonneurs ont participé à cet élan de solidarité.

L'organisation était parfaite avec plusieurs possibilités de restauration. Au total, 360 euros de dons ont également été récoltés. Une belle réussite pour une première marche pour une grande cause à Miremont.

Tortebesse

Toussaint. Bénédiction des tombes au cimetière dimanche 1er novembre à 11h.

Sauvagnat-près-Herment

Toussaint. Une prière sera dite au cimetière, dimanche 1er novembre à 11h30.

Verneugheol - L'abreuvement pose problème avec la sécheresse

Le contrat territorial Sioule-Andelot a été signé en 2023, faisant suite au contrat précédent Sioule et affluents de 2014. Il a pour objectif l'amélioration des milieux aquatiques, la préservation, la restauration des zones humides et l'amélioration de la qualité des eaux. Il correspond aux bassins versants de la Sioule et de l'Andelot. Le bassin versant de la Sioule représente une superficie de 2 456 km² et s'étend sur 169 communes réparties sur 3 départements. Le contrat est porté par les communautés de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, dans l'Allier, et Chavanon Combrailles et Volcans, Combrailles Sioule et Morge et du Pays de Saint-Éloy, dans le Puy-de-Dôme, sous la supervision du Smadc, avec une extension sur une partie de Dômes Sancy Artense.

Le 15 octobre dernier, dans le cadre de l'animation et de l'information liées au contrat, une rencontre était organisée sur l'exploitation de Jean-Louis Richin, à la Gagnerie, entre des éleveurs du secteur, les animatrices du contrat Adeline Huclin et Laurie Masseret, le représentant de la DDT (service eau et environnement), Sébastien Molinier, et les représentants de l'entreprise en charge des travaux. L'objet de cette réunion sur le terrain, dans le contexte actuel des effets de la sécheresse sur l'abreuvement des animaux, était de sensibiliser un peu plus les professionnels sur les problématiques de la ressource en eau. L'exemple présenté de restauration d'un point d'eau existant pour mieux utiliser l'eau servait d'argumentation aux intervenants pour expliquer les méthodes pour optimiser le captage, les règlementations inhérentes aux déclarations et entreprises de travaux, les principes de protection des zones humides. La dizaine d'agriculteurs présents a participé activement au débat, posant des questions pertinentes, s'intéressant à l'accompagnement des animatrices dans l'élaboration de projets (études, dossiers, travaux).



Rien de mieux qu'un exemple concret pour expliquer les solutions et règles à la problématique de l'abreuvement naturel – © Rémi Pruny.

Ce genre d'initiative est apprécié des professionnels qui prennent connaissance d'un éventail de solutions à de possibles problèmes grâce à ces ressources techniques et administratives à leur service, un soutien public supplémentaire très utile en ces périodes compliquées.

Toutes les informations sur www.sioule-andelot.fr, mail : animation@sioule-andelot.fr.

Bourg-Lastic

En paroisse. Vendredi 30 octobre à 18h, la prière du chapelet sera dite en l'église Saint-Fargheon. Samedi 31, la messe anticipée de la fête de la Toussaint sera célébrée en l'église Saint-Fargheon à 18h pour Jean-Marie Fargeix et les défunts de sa famille ; Simone et Arsène Verdier et les défunts de la famille ; les familles Verdier, Tardif et Mestas ; Odette et Honoré Rivalier, Marie-Louise et Lucien Jaubert ; les familles Monteix de Coignet et Battut de Puy-Raynaud ; les familles Kowalski, Maciejewski et Monarcha ; Odette Roudet et sa famille ; les défunts des familles Bony, Manry, Brunel, Fargeix et les vivants ; Andrée Verdier, Denise et Marcel Verdier et les défunts de la famille ; Marie-Louise Monestier et les défunts Beraud-Monestier ; le 16e anniversaire de Marcelle Souchal ; Alice et Jacques Mailhot.
Le lundi 2, jour des défunts, une messe sera célébrée à Tauves à 10h30, à La Bourboule à 15h et au Mont-Dore à 18h.

Bénédiction. Samedi 31 octobre à 15h30, la population est invitée à participer à la bénédiction de la croix de Chazoule qui a été restaurée par les habitants du village. À l'issue de la cérémonie présidée par le Père Pascal Thomas, une petite collation de l'amitié sera proposée.

Par ici les bonnes affaires. L'amicale laïque organise une bourse aux vêtements (enfants et adultes), livres, jouets et articles de puériculture, le samedi 7 novembre, de 10h à 17h au gymnase. Les tarifs des tables sont : 4 € pour 1,80 m et 6 € pour 3 m.
Réservation et renseignements au 06.18.27.48.72 ou bien par courriel à amicale63760@gmail.com ou bien encore par Messenger via la page Facebook de l'amicale.

Jeux de société. L'Amicale laïque donne rendez-vous à l'ensemble de la population pour un moment de partage et de convivialité, samedi 31 octobre à 14h, dans la salle des fêtes de la mairie (en rez-de-chaussée). En effet, l'association souhaite lancer une activité « jeux de société » ouverte à tous, petits et grands. Activité gratuite, à laquelle les enfants qui y participent doivent être obligatoirement accompagnés. En plus, il est possible d'amener ses propres jeux et de trouver des partenaires sur place pour des parties endiablées. Renseignements auprès de Nadine au 06.77.18.01.75.

Bonne nouvelle. Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de profiter de la bibliothèque, un nouveau créneau horaire est proposé par les bénévoles. Ainsi, en plus du mardi et du samedi (de 9h30 à 11h30), la bibliothèque ouvrira ses portes le jeudi de 16h30 à 17h30. Alors, rendez-vous le jeudi 5 novembre après l'école !

Atelier d'éveil musical. Le RPE AmstramRAM propose un atelier intitulé « Grandir en musique : comment l'éveil musical peut aider les tout-petits à s'épanouir ? » dans les locaux du Pôle enfance jeunesse, le samedi 7 novembre de 10h à 11h. Il s'adresse aux parents d'enfants de moins de 3 ans. L'objectif est de découvrir et pratiquer la musique en famille sans avoir besoin de connaissances musicales, pour partager un moment de complicité. Cet atelier est gratuit, mais sur inscription, et la priorité sera donnée aux parents ayant participé à la soirée d'information qui a eu lieu le 30 septembre.
Pour tout renseignement, s'adresser à la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans au 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou bien par courriel à rpe@ccvcommunaute.fr.

Bala'Bulles. Le café itinérant parents-enfants, porté par l'*Association des collectifs enfants parents professionnels* (ACEPP) et dédié aux parents et à leurs enfants de 0 à 4 ans, sera à Bourg-Lastic le mardi 10 novembre, de 9h30 à 11h30. L'accueil est bienveillant, libre et gratuit. Rendez-vous au Relais petite enfance, 7 rue des Dillures. Les grands-parents sont également les bienvenus !

Messeix

En paroisse. La messe du dimanche 1er novembre, jour de la fête de la Toussaint, sera célébrée en l'église Saint-Pierre à l'intention de la famille Saintagne-Combe de Savennes ; la famille Boyer-Védrine de Messeix ; la famille Juillard-Audigier de Bogros ; pour Armand Brandely et pour les défunts Brandely-Breuil ; Maxime, Henriette et Jean Boyer ; Jean-Louis et Gilles Bigot ; Jules Bigot ; Paul Bertrand ; les familles Grégoire-Bory ; Christiane et René Charles ; les familles Mestas-Mezure-Léoty et Kessart de Fontgrenier ; Madeleine et Jean Jaby, Marie-Françoise, Alain et Joseph, leurs enfants et toute la famille Jaby-Faure ; Thérèse et Noël Bellon ; Odile et Norbert Courtial, Philippe et toute la famille Bellon-Pochebonne.
Une messe sera célébrée le samedi 7 novembre à 17h en l'église Saint-Pierre. Claudette Grégoire recueille vos intentions de prière au 07.57.63.01.42.

AmstraRAM. Le Relais Petite Enfance (RPE) du territoire Chavanon Combrailles et Volcans propose, le mardi 3 novembre, de 9h30 à 11h30, un atelier pâte à modeler. Les tout-petits ont rendez-vous au 1 allée des Chênes.

Soirée choucroute. Attention, plus que deux jours pour s'inscrire à la soirée proposée par l'association des artisans, producteurs et commerçants (*Art-pro-com*) le samedi 7 novembre, à partir de 19h30 dans la salle socio-culturelle.
Au menu : choucroute, fromage et dessert.
Participation : 20 € et 10 € pour les enfants de moins de 10 ans.
Les réservations sont prises jusqu'au samedi 31 octobre au 06.33.34.75.95 ou au 06.81.54.70.50 (si c'est le répondeur, veuillez laisser vos coordonnées pour être rappelés et recevoir une confirmation). Une occasion de profiter de la soirée pour se régaler, revoir la famille et les amis !

Chez nos voisins. Le comité des fêtes de Monestier-Merlines propose un moment de gourmandise en organisant une soirée pieds de cochon, le samedi 14 novembre à partir de 20h, au sein de la salle des fêtes de Chauvet. Au menu : salade d'endives au bleu et lardons, pieds de cochon ou confit de canard avec des haricots blancs, tarte aux pommes et café. Un kir sera offert en guise d'apéritif. Participation : 18 € et 12 € pour les moins de 12 ans.
Réservations et règlement jusqu'au dimanche 1er novembre aux boulangeries de Merlines ou de Bourg-Lastic. Renseignements auprès de Pierrick au 06.59.97.07.77.

Savennes

Conférence « Les hommes de Savennes dans la Grande Guerre ». À l'approche des évènements commémoratifs du 11 novembre, la commune de Savennes vous invite à une conférence historique exceptionnelle, animée par Laurent Battut à la salle polyvalente, le samedi 7 novembre à 17h. Entrée libre.

La conférence sera suivie de l'ouverture de l'exposition photographique documentée sur les hommes de Savennes pendant la Première Guerre mondiale. L'exposition sera également ouverte du 8 au 11 novembre inclus de 14h à 17h. Entrée libre. Un moment convivial organisé par la commune viendra clôturer cette soirée.
La cérémonie commémorative officielle aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h30 place du Monument.

Bourg-Lastic - « Notre-Dame de Bourg-Lastic » a retrouvé toute sa splendeur

Les paroissiens avaient rendez-vous le samedi 17 octobre au pied de la statue de la Vierge Marie, située à l'entrée est du bourg. En effet, son état nécessitait une restauration intégrale. Aussi, la belle statue a été restaurée par un jeune couple de la commune. Très croyants, ils se sont retroussé les manches pour échafauder la statue, la décaper (ce qui n'est pas toujours chose facile surtout au niveau des plis des vêtements), puis la repeindre. S'agissant d'un élément du patrimoine local, la commune s'est chargée de l'achat de la peinture. Et voici donc notre belle statue qui a retrouvé toute sa splendeur.



Sous la statue au visage bienveillant de la statue, les paroissiens ont posé entourant le Père Pascal Thomas – © I. V.

Un peu d'histoire

Au XIXe siècle, en réaction aux bouleversements de la Révolution française et pour répondre aux angoisses d'une société en pleine mutation, la population française retrouve une ferveur religieuse importante. Le Concordat de 1801, signé par Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII, redonne une place centrale à l'Église catholique dans la société.
Dans le même temps, des apparitions mariales se produisent, parmi lesquelles les plus connues qui ont été officiellement recensées datent de 1830, à Catherine Labouré à Paris, de 1846 à deux bergers à La Salette et de 1858 à Bernadette Soubirous à Lourdes.
La Vierge est alors omniprésente. Lourdes devient le but du premier pèlerinage de France et d'Europe. Le nombre des congrégations sous le patronage de Marie se multiplie ; 36 sont fondées entre 1800 et 1830 et 59 entre 1830 et 1870. En 1854, le pape Pie IX proclame le dogme de l'Immaculée Conception.
Au cours de ce siècle, l'Église entreprend une vaste reconquête spirituelle encadrée par des missions populaires dans les villes et les campagnes.

Édification de la statue de la Vierge Marie

La statue a été érigée suite à la mission des frères maristes de 1884. À cette époque, les congrégations religieuses tentaient de raviver la foi des populations et, pour ce faire, organisaient des temps de prières à destination des hommes, des femmes, des enfants et des familles ; ainsi que des processions. Ces missions se terminaient parfois par l'installation de croix ou de statues. Ce fut le cas pour la mission des Frères maristes de 1884, qui a conduit à l'édification de la statue de la Vierge Marie à un carrefour de routes très empruntées à l'époque. Depuis, l'aménagement du réseau routier ne permet plus qu'aux gens qui empruntent la RD 2089 dans le sens Tulle-Clermont-Ferrand de pouvoir admirer la statue sans s'arrêter.



Le Père Thomas a béni la statue de la Vierge.

La restauration

Ils sont arrivés voilà deux ans au village de Serre. Elle s'appelle Albane Perbet, francilienne, elle a embrassé la carrière de couvreuse et a créé son entreprise ; lui, c'est Hugo Rat-Ferel, champenois d'origine, il est tonnelier. Tous deux sont Compagnons du Devoir et ont accompli leur tour de France. Fervents paroissiens, ils se sont proposés pour réaliser le décapage, puis la peinture de la statue. La peinture grise de l'ensemble est rehaussée par des touches de blanc apportées aux ongles des mains et des pieds de la Vierge, à la ceinture, aux perles situées à la base de la couronne, ainsi qu'aux 12 étoiles qui agrémentent cette dernière. Une délicate touche de féminité !

La bénédiction

Le Père Pascal Thomas, qui arborait pour l'occasion une magnifique étole à l'effigie de la Vierge, a d'abord invité les paroissiens à interpréter le chant intitulé « Regarde l'étoile » qui suggère toute la force que la Vierge Marie peut insuffler à celui qui la sollicite et qui se termine avec les paroles suivantes : « Regarde l'étoile, invoque Marie, elle te conduit sur le chemin, si tu la suis, tu ne faiblis pas […], tu ne crains rien, elle est avec toi, et jusqu'au bout, elle te guidera ». À la suite de la bénédiction de la statue, le chant de l'Angelus a été entonné. Dans l'euphorie du moment, le Père Thomas a suggéré d'appeler la statue de la Vierge « Notre-Dame de Bourg-Lastic » et l'assistance a montré son assentiment avec une salve d'applaudissements. Il a souhaité mettre les habitants de la commune sous la protection de la Vierge Marie. L'atmosphère qui a entouré cette bénédiction était particulière ; en effet, le temps était comme suspendu, les paroissiens présents étaient en communion avec l'homme d'église et malgré le bruit de la circulation, les tirs au camp militaire de Lastic, le Père Thomas a su instaurer par ses paroles réconfortantes une bulle dans laquelle régnait la paix. Cette ambiance était l'exact reflet des scènes de recueillement qui se sont déroulées lors de la visite pontificale de cet automne.
– Source : Bénédicte Renaud-Morand – « Un motif paysager récurrent : les statues de Vierges colossales sur promontoire rocheux ».

Herment

Randonnée nocturne. L'association des *Mille pattes* d'Herment organise sa traditionnelle marche d'Halloween le samedi 31 octobre en soirée. Cette marche, déguisée de préférence, partira de la salle des fêtes à 19h30 : inscriptions dès 18h30 à la salle des fêtes, participation : 7 €, gratuit pour les moins de 5 ans. Surprises sur le parcours de 5 km et soupe de la sorcière à l'arrivée. Penser à prendre une lampe de poche.

« Vide ta chambre ». L'*Association des parents d'élèves du RPI Herment-Verneugheol* organise une opération « vide ta chambre », le dimanche 8 novembre à la salle des fêtes de 8h à 16h. Pour les exposants, 5 € la table, sur réservation au 06.24.90.37.69 ou apehv63470@gmail.com. Entrée libre pour les visiteurs.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Dimanche 8 novembre - 11e foire de la pomme

ISSOIRE - Ça y est, la première décennie de ce rendez-vous automnal, place de la Montagne à Issoire s'est éteinte l'année passée, place à une nouvelle avec une 11e édition, le 8 novembre prochain.

Alors « automnal », c'est plutôt lié au calendrier plus qu'au temps réel. C'est à ne pas y croire. En ce début de semaine, Issoire passe encore du brouillard, dû au différentiel de températures entre l'Allier et la Couze et aux fraîcheurs matinales, à un soleil brûlant qui fait monter les températures pas loin de celles des vrais mois de juin. Même la nature s'y perd. La sève a du mal à redescendre dans les racines, les arbres sont d'un vert exceptionnel, profitant du retour des pluies après un si grand moment de sécheresse. Et les bois n'ont pas encore pris leurs colorations si formidables d'or dans toutes leurs nuances. Bref, le 8 novembre prochain, la tradition perdure et peut-être que l'automne sera effectivement arrivé pour cette 11e édition d'une « Foire à la pomme ».



La pomme oui, mais aussi d'autres productions de saison – © C. B.

Produits d'automne

Alors « Foire à la pomme », oui mais pas que. C'est devenu une habitude. Lors des premières éditions, on retrouvait en effet quelques producteurs pas toujours locaux. C'est la Chambre syndicale des commerçants des marchés du Puy-de-Dôme et du Cantal qui organise l'événement. Certains exposants viennent donc de plus loin que l'arrondissement. Mais qu'importe, c'est toujours un moment convivial, et l'occasion de « faire le plein » pour les longs mois d'hiver. Car en effet, la pomme se conserve très bien dans un endroit frais et aéré. Pour les plus anciens d'entre nous, ce n'était pas inhabituel de consommer encore en mars ou avril des pommes de l'automne précédent. Voilà donc l'occasion pour certains d'entre vous de faire des réserves. En quartiers, en compotes, en tartes tatin ou autre, la pomme nous garantit des vitamines variées dans sa chair mais aussi et surtout dans sa peau. Et même si les cagettes de pommes seront très présentes, on y retrouvera aussi quelques poires, noix, raisins, pommes de terre, légumes de saison et autres produits soit de la terre, de ruches, des bois peut-être, ou autres transformés.

Le pressoir sera là aussi

Autre « attraction » de cette édition 2026, la présence dorénavant habituelle d'un des cinq producteurs, proche de chez nous, en l'occurrence Roger et Maxime Pélissier, venus d'Azerat non loin de Brioude avec leur pressoir pour permettre de faire le plein de jus de pommes. Pomme fruit ou pomme jus, voilà de quoi se régaler. Les autres producteurs inscrits à ce jour viennent pour un du Cantal, pour un autre de Corrèze, pays de la pomme chère au président Chirac, et les autres du Puy-de-Dôme dont Valérie Verdier-Peyrin, de Sayat, productrice en bio, qui viendra peut-être aussi avec quelques-unes de ses autres productions de saison.



L'occasion de découvrir toutes les variétés de pommes à réserver dans nos caves pour l'hiver – © Ville d'Issoire.

Sous la houlette des non-sédentaires

Rémy Vallat est président du Syndicat des commerçants non-sédentaires pour le Puy-de-Dôme et le Cantal. Un président qui a « ça dans le sang », son investissement et sa passion lui permettant de tenir ce rôle depuis de nombreuses années. « Je suis commerçant non-sédentaire en fleurs, arbustes et légumes. Je travaille et je produis avec mes enfants qui ont repris mon entreprise il y a maintenant quelques années », explique-t-il. Il poursuit : « C'est une histoire de famille et cela me motive encore plus. » Et en effet, même si le marché hebdomadaire du samedi à Issoire est organisé par la mairie, on peut retrouver l'entreprise familiale durant la saison, place de la Montagne. Le syndicat, lui, organise six grands marchés sur le Puy-de-Dôme : Aubière pour le plus important, mais aussi Marinques, Lezoux, Le Cendre, Longues, et La Bourboule. Fort de plus de 160 adhérents, il aura la lourde charge d'organiser le Congrès national des Marchés de France, les 8 et 9 mars prochain, à Pérignat-lès-Sarlième. Mais en attendant, nous verrons donc quelques-uns de ses adhérents le 8 novembre prochain de 8h à 18h, place de la Montagne à Issoire. Infos au 06.75.94.52.88.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

Issoire en bref

29 347 € collectés au profit de la recherche contre le cancer du sein

La 3e édition du Triathlon des Roses à Issoire, organisé dans le cadre d'Octobre Rose par la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon, en partenariat avec la Ville d'Issoire et l'Agglomération Pays d'Issoire, s'est déroulée le 4 octobre au Centre aqualudique Agglo Pays d'Issoire. Cette course solidaire, qui a rassemblé 152 participants, a permis de collecter 29347 € au profit de la recherche contre le cancer du sein. Le Triathlon des Roses vise à informer, sensibiliser et collecter des fonds pour faire progresser la recherche sur les cancers du sein. Il s'est déroulé cette année dans sept villes en France : Paris, Toulouse, Brumath, Issoire, Lyon, Antibes et Nantes.

Au cinéma Le Modern cette semaine

« Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « La maison de nos rêves » (1h29), « L'affaire Nevenka » (1h57), « Le roi du game » (1h28), « Evil Dead 2 » (int. -12 ans – 1h25), « La Mouche » (int. -12 ans – vo – 1h36), « Le fantôme de l'opéra » (2h14), « Les Misérables » (2h56), « L'île des souvenirs » (1h49), « Ni vue, ni connue » (1h55), « Mochy » (1h24), « Shaun le mouton : La bêêête d'Halloween » (1h21).

• Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Horaire des messes et Toussaint. Vendredi 30 octobre, messe à 16h à la Providence. Samedi 31, messe anticipée de Toussaint à 17h30 à Sauxillanges. **Dimanche 1er novembre**, temps de prière pour nos défunts, en particulier ceux des 12 derniers mois, dans les églises de Saint-Étienne-sur-Usson, Aulhat, Fayet-Ronaye, Issoire. **Dimanche 1er novembre** à 9h30 à Saint-Germain-l'Herm et Coudes, 11h à Issoire (quêtes des messes de Toussaint impérées pour les écoles catholiques). Messes pour les défunts **lundi 2** à 12h à Issoire.

Temps de prière. – Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. À l'abbatiale d'Issoire le 1er vendredi de chaque mois de 17h30 à 19h (crypte).
– Chapelet en l'église d'Aix-la-Fayette tous les jeudis de 18h à 19h ; à l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Information. Une enveloppe et un livre d'or sont à votre disposition à l'accueil de la MP pour participer au cadeau du Père Bernard Rosnet qui lui sera remis lors de la messe du 22 novembre, en remerciement de ses années au service de la paroisse Saint-Austremoine.

Réunions. Vendredi 30, réunion de l'EAP à 17h. Lundi 2 : 20h réunion liturgie quatre relais, prépa procession + messe du 22 novembre.

Conférence. « Rester humains à l'heure de l'IA. Quelle parole d'Église sur les technologies émergentes ? » par le Père Dominique Greiner, le 13 novembre à 20h au CDP (entrée : 5 €) – covoiturage à la MP à 19h10. Ensuite, sera organisé, un atelier de lecture de l'encyclique du pape Léon XIV Magnifica humanitas, en visio à la maison paroissiale d'Issoire de 18h30 à 20h les 24 novembre, 8 décembre, 13 et 19 janvier et 2 février. Si possible s'inscrire à la MP.

Contact de la paroisse. Maison paroissiale d'Issoire (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr, facebook.com/paroissesaintaustremoine.

Sugères - Banquet d'automne



Les participants au banquet d'automne.

Intergénérationnel, convivial : voici deux termes qui illustrent parfaitement le banquet d'automne qui a eu lieu le 18 octobre dernier dans la salle polyvalente de Sugères et qui a remplacé le traditionnel repas des aînés.
Intergénérationnel puisque pour la première fois des habitants de Sugères étaient conviés à se joindre aux aînés invités par la municipalité comme il est de tradition.
Convivialité car l'ambiance était particulièrement chaleureuse. Ce fut donc plus de 100 personnes, de 10 à 97 ans, qui étaient réunies à la salle polyvalente pour y passer une excellente journée et déguster un savoureux repas préparé et servi de main de maître par une équipe locale, expérimentée et dévouée, avec des produits locaux et, en grande majorité bio. Aux fourneaux : notre charcutier traiteur Chez Guillaume avec Guillaume et Amélie. Comme fournisseur et au service : Guillaume avec les légumes des Jardins du Milan, Aurélien et Lorie avec les volailles du Groupement agricole d'exploitation en commun *Chez Coque*, Léa de la ferme Fromenterre et la boulangerie Froment pour le pain et le dessert, les fromages de la Chèvrerie d'Eugénie. Pour la superbe décoration des tables et comme fournisseur de l'ail noir, Anthony et la Pépinière climatique. L'animation était assurée par Jean-Marie Clément à l'accordéon, qui assure régulièrement l'animation musicale du marché hebdomadaire, et Guillaume Emin à la vielle.
Denis Lansard, maire, a souhaité tout d'abord la bienvenue à l'assemblée puis, au moment du « trou normand » a repris la parole pour présenter aux administrés les réalisations communales depuis les élections et les projets à venir.
L'ensemble des participants repartait ravi, satisfait tant par le repas servi que par l'ambiance sympathique qui régna tout au long de cette journée.

Champeix - Remise des diplômes au collège

Le 16 octobre dernier une belle cérémonie républicaine au collège de Champeix réunissait les élèves ayant obtenu le diplôme national du brevet, les enseignants, Élisabeth Crozet, conseillère départementale, maire de Saint-Nectaire et Cécile Ecalle, conseillère déléguée chargée de la vie scolaire et de la jeunesse, représentant la municipalité.
Ce fut un moment fort en émotion et en convivialité : sous le regard empreint de fierté de leurs parents et de l'équipe éducative, les lauréats ont été mis à l'honneur pour récompenser leur travail, leur assiduité et leur engagement tout au long de leurs années collège et les encourager dans la suite de leur parcours académique et personnel.



Remise de diplôme par Élisabeth Crozet – © mairie de Champeix.

Champeix

La collecte d'Yveline. La collecte de jouets, livres et vêtements, organisée par le CCAS, revient cette année ! Au profit de la *Croix-Rouge* et de la Ressourcerie du Pays d'Issoire, elle aura lieu samedi 14 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h dans la salle des associations, à côté de la poste place du Foirail.

Solitud'écoute. Le CCAS informe que pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, l'association *Petits Frères des Pauvres* met à disposition Solitud'écoute : une ligne d'écoute et de soutien téléphonique destinée aux personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, d'isolement ou de mal-être.
Ce numéro gratuit, anonyme et confidentiel est ouvert tous les jours (y compris les week-ends et jours fériés) de 15h à 20h. Ligne d'écoute : 0.800.47.47.88.

Le Vernet-Sainte-Marguerite

Cérémonie de la Toussaint. Une cérémonie animée par des bénévoles aura lieu le dimanche 1er novembre au cimetière du Vernet à 11h. Après les prières pour les défunts, chacun pourra bénir ses tombes.

Saint-Nectaire

Rappels. – Samedi 31 octobre, célébration de la Toussaint : Sébastien, notre diacre, propose un temps de prière à 11h au cimetière (à l'église en cas de mauvais temps).
– Samedi 31 au casino, dîner-concert avec le duo *Pyrock*. Repas à 19h, concert gratuit à 20h. Réservation au 04.73.79.66.18.

Saint-Nectaire - Miracle au casino !



La troupe au complet – © Joëlle Crozet-Vaugelade.

Samedi 24 la compagnie théâtrale issoirienne *Scènes de vie* présentait son spectacle « Miracle au couvent de Sainte-Marie-Jeanne » d'après un roman de Jean-Pierre Martinez.
Les recettes de la boutique du couvent avec la vente de leur célèbre élixir ne permettant plus aux sœurs de financer leurs bonnes œuvres, l'une d'elles a l'idée d'ajouter une herbe mystérieuse… Un public nombreux est venu applaudir les huit comédiennes pour leur belle prestation.

Montaigut-le-Blanc - Obtention du label « Villes et Villages Fleuris »

C'est un nouveau label de qualité que décroche Montaigut-le-Blanc, et pas des moindres : celui des Villes et Villages fleuris ! La commune vient d'obtenir sa première fleur après le passage d'un jury en juin. Elle est la seule du Puy-de-Dôme à rejoindre ce label cette année.
C'est la reconnaissance de tous les travaux paysagers menés ces dernières années : l'agrandissement et l'embellissement des espaces verts, le fleurissement le long de la traversée de bourg, la remise en herbe de la place de l'église, la transformation du jardin public en lieu ouvert à tous, la plantation de dizaines d'arbres pour apporter de l'ombre demain, la création d'un jardinet public dans le village ancien… Tout cela bien sûr sans pesticides et en supprimant toutes les bâches plastiques censées contrer les « mauvaises herbes », une hérésie à notre époque.
Une démarche d'embellissement du village déjà couronnée l'an passé par le label des *Petites cités de caractère* : celui des Villes et Villages fleuris en est le parfait complément, puisqu'il récompense le fleurissement mais aussi la qualité de vie. « Cette reconnaissance est aussi celle de nos agents municipaux qui se sont pleinement investis pour cela ces dernières années, et particulièrement Quentin Birebent qui suit nos espaces verts, mais aussi Jean-Claude Chatillon qui nous accompagne bénévolement », souligne la municipalité.



Vue générale – © mairie.

Champeix - Une belle soirée théâtre sous le signe de la solidarité !

Le 17 octobre, l'association *Champeix Animations*, en collaboration avec la municipalité de Champeix, organisait une soirée théâtrale chaleureuse et engagée au profit de l'association *Tous ô Sport* dans la salle polyvalente.
Une cinquantaine de spectateurs étaient au rendez-vous pour découvrir « Un mariage sur deux », une comédie signée Jean-Pierre Martinez et brillamment interprétée par le *Théâtre de l'Horloge*. Humour, observation sociale et convivialité étaient au programme pour le plus grand plaisir de tous. Rire pour la bonne cause : au-delà de la comédie, cet événement visait à soutenir *Tous ô Sport*, qui œuvre au quotidien pour la promotion du sport-santé et de l'activité physique adaptée.
« Les mots du théâtre au service d'une association qui aide à soulager les maux par le sport. »



La troupe de théâtre sur scène – © mairie de Champeix.

Besse-et-Saint-Anastaise

Festival international Alimenterre. Les jeudis 5 et 19 novembre, la communauté de communes du Massif du Sancy organise deux ciné-débats dans le cadre du Festival international Alimenterre. Les films documentaires projetés sont en lien avec les enjeux agricoles et alimentaires qui font aujourd'hui débat. Au programme :
– le film « Ébullition » sera projeté jeudi 5 novembre à 18h30 au cinéma Le Roxy à La Bourboule : À travers sept projets de restauration novateurs en Espagne, le film dévoile les ingrédients clés d'une restauration durable. Une restauration dont l'impact sur la société s'étend bien au-delà de la table. Le secteur de la restauration sera-t-il capable de mener ce nouveau changement historique ?
– Le film « Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes » sera projeté jeudi 19 novembre à 18h30 au Ciné-Besse à Besse : Depuis les années 1990, 75 % de la biomasse des insectes a disparu. En cause : l'utilisation de néonicotinoïdes, des insecticides produits par des multinationales qui contournent les réglementations. Une disparition aux conséquences majeures pour les chaînes alimentaires.
Suite aux projections, un temps d'échange sera animé avec des intervenants et la salle. Les deux soirées se clôtureront par un moment convivial.
Entrée gratuite pour les projections.
Rens. Marlène Gautier au 06.82.25.02.69 ou mgautier.ccsancy@gmail.com.

Chambon-sur-Lac

Cérémonies de Toussaint. Samedi 31 octobre à 9h30, prière au cimetière par notre diacre Sébastien Barges. Si mauvais temps, repli à l'église.

Murol

Messe de la Toussaint. À Murol, le lundi 2 novembre à 9h30.

Picherande - « Le Géant du souffle » : coup de cœur du public 2026

L'édition 2026 d'*Horizons Arts-Nature* en Sancy a connu un grand succès. À Picherande, le « Géant du souffle », exposé aux Âges à 1 320 m d'altitude, a fait le buzz ! À la fin de la saison, le public a été invité à voter pour son œuvre préférée. 3 222 personnes se sont exprimées et, roulement de tambour, c'est le « Géant du souffle » qui a remporté plus de 70 % des suffrages !
Cette œuvre de 3 mètres de haut pour 1,50 m de large, fabriquée en acier corten et un peu de bois, a été créée par l'artiste belge Wilfried De Cock. Ce sculpteur imagine des œuvres monumentales qui explorent le lien entre l'humain et la nature. À travers des figures ajourées intégrées au paysage, il compose des espaces de respiration et de contemplation. Le vent, la lumière et le vivant circulent librement à travers ses sculptures, invitant le public à ralentir, s'asseoir et ressentir que l'humain et la nature partagent un même souffle.
Le Géant du souffle a été inspiré par la légende du « Bon Géant qui aimait les fleurs ». Au moins un millier de fleurs d'acier créées par l'artiste, et peut-être plus, sont soudées les unes aux autres, composant ainsi ce colosse. Agenouillé face au paysage, il a accueilli d'innombrables visiteurs qui ont pris place dans ses mains ouvertes pour découvrir et admirer une vue spectaculaire sur le lac Chauvet, les monts du Cantal, les orgues de Bort-les-Orgues, le plateau de Mille Vaches au loin… Bref, une vue sur des kilomètres, sans oublier en arrière-plan le massif du Sancy.
Le Géant du souffle a donc inspiré des milliers de visiteurs. Ils ont pu respirer à plein poumons dans le calme, apprécier la paisibilité du lieu, se prendre à rêver quelques minutes ou quelques heures sur une autre planète, celle du bonheur ! Bravo à l'artiste Wilfried De Cock.
Clin d'œil aux autres artistes : à chacun son art et sa façon de le faire partager. L'édition Horizons 2026 a beaucoup plu. Tout le monde attend maintenant avec impatience la prochaine saison.
On sait déjà que « Graines d'Horizons » sera créé par le RPI Picherande/Saint-Donat et donc installé à Picherande.



« Le Géant du souffle » a fait le buzz – © Sylvie Chabaud.

La Tour-d'Auvergne

Association des parents d'élèves de l'école primaire. Pour financer le voyage scolaire des enfants à Paris, l'association lance l'opération « Les mamans au fourneau ». Le 8 novembre, ces mamans vous proposent un dimanche tranquille puisqu'elles vont vous préparer votre dîner... Au menu, fait maison : truffade, barquette de 500 g plus 2 tranches de jambon de pays pour 13 € et des tartelettes citron sans meringue à 2,50 € l'unité. Uniquement sur réservation, avant le 5 novembre, auprès de Mélanie au 06.67.58.97.40 et d'Émilie au 06.61.22.25.78. À venir récupérer à partir de 18h, le 8 novembre, à la salle des fêtes de La Tour.

Lancement progressif du réseau de chaleur. Le réseau de chaleur franchit une étape importante avec le lancement progressif de sa mise en service. Destiné à alimenter plusieurs bâtiments publics dont le collège, l'Ehpad, la gendarmerie, le centre de secours, le siège de la communauté de communes et l'école primaire, ce nouvel équipement monte progressivement en puissance. Les premiers tests réalisés récemment se sont révélés concluants.
Dans un contexte où la maîtrise des dépenses énergétiques constitue un enjeu majeur, ce projet représente une véritable perspective d'économies pour les établissements raccordés.

La Tour-d'Auvergne - Nettoyons la nature



Le 14 octobre, ce sont 32 collégiens licenciés à l'association sportive qui ont œuvré pour cette opération de nettoyage en collaboration avec Mme Fillot, professeur de sciences. Habillés de gants et de tuniques, sacs poubelles à la main, ils ont arpenté les ruelles touraises, le foirail et les abords du stade de foot près du lac, entourés par Audrey (AED) et de M. Charbonnel, leur professeur de sport. Leur action n'a pas été vaine puisque 12,3 kg de déchets divers et variés ont été ramassés.
Bravo et merci à tous pour votre aide précieuse à l'entretien du village.

Picherande

Toussaint. Une célébration de la Parole aura lieu à Picherande samedi 31 octobre à 14h30. Une messe est également prévue à Saint-Genès-Champespe lundi 2 novembre à 11h.

11 Novembre. Rendez-vous est donné mercredi 11 novembre à 11h au monument aux Morts.

Rappel soirée « Acte Auvergne ». Rendez-vous samedi 31 octobre à partir de 19h30 à la salle socioculturelle pour une soirée soupes et divertissement. Une urne sera à disposition pour les dons. La recette et les dons seront reversés intégralement au profit des enfants atteints d'un cancer en soins au CHU Estaing de Clermont-Ferrand.

Réunion publique. Le maire et le conseil municipal proposent un temps d'échange avec la population sur la vie de la commune, vendredi 30 octobre à partir de 20h à la salle socioculturelle.

Picherande - Repas des bénévoles : après le travail, le réconfort !



Un bon moment d'échanges et de partage – © Sylvie Chabaud.

Vendredi 9 octobre, le conseil municipal a invité les nombreux bénévoles qui œuvrent pour l'organisation et la réussite des diverses manifestations communales. Ceux qui donnent de leur temps pour l'installation, le rangement ou toutes les actions contribuant à la bonne marche et au bien-vivre de la commune se sont retrouvés autour d'une choucroute bien garnie. Dans son allocution, le maire Frédéric Echavidre a chaleureusement remercié toutes les forces vives et les associations pour leur aide et leur contribution précieuses et indispensables à la réussite des événements majeurs ou ponctuels. Un bon moment d'échanges et de partage. Bravo à tous !



Picherande - Premier prix pour Mélissa Chassagne, du Gaec de l'Eau verte



Félicitations à l'élevage du Gaec de l'Eau verte à Lamur et à Vainqueur, 1er prix en section doublon au 35e Sommet de l'élevage – © Lætitia Chalaphy.

Mélissa est ravie et il y a de quoi. Ce vendredi 9 octobre restera dans sa mémoire. Vainqueur, son joli doublon de race Salers, est monté sur la plus haute marche du podium. C'est une grande première pour sa 2e participation au concours de la race Salers au Sommet de l'élevage à la grande halle d'Auvergne.
Sur le ring, Mélissa devait ressentir beaucoup de pression ! Vainqueur, lui, ne l'avait pas. Comme pour les autres concours de la saison, il affichait un pas élégant et tranquille sur de solides aplombs supportant une masse de 1 090 kg. Dans sa belle robe acajou au poil ondulant, il a su s'imposer. Certes, les autres animaux de sa catégorie ne démeritaient pas, mais le jury a trouvé le petit quelque chose en plus chez lui. Il a tranché et Vainqueur a gagné ! D'ailleurs, Vainqueur, n'est-ce pas un nom de prédilection ? Eh bien là, on va dire que oui !
C'est une consécration, après des mois de travail, de sélection sur les troupeaux de chaque éleveur. Mélissa a acheté Vainqueur à l'âge de 9 mois au Gaec Chassang dans le Cantal. C'est également une fierté, un aboutissement pour cet élevage naisseur de voir sa génétique atteindre un haut niveau. Peut-être verra-t-on sa future descendance sur des podiums. À suivre !

Il faut souligner la solidarité des éleveurs entre eux. Les concours, ce sont beaucoup de sacrifices, des déplacements, du temps, de l'argent aussi et l'entraide est de mise. Le transport de Vainqueur jusqu'au Sommet de l'élevage a été assuré par le Gaec du Buisson, l'élevage Brugière de Chastreix, qui emmenait quelques-uns de ses animaux à l'évènement.
Un jour, la prochaine étape sera peut-être celle du Salon de l'agriculture à Paris, mais Mélissa a décidé que ce ne serait pas pour 2027 en raison d'une logistique plus conséquente. Il faut donner le temps au temps et on croise les doigts pour qu'un jour Mélissa découvre cette expérience. Bravo pour son courage, son ambition, sa ténacité, sa persévérance dans cette passion dévorante. C'est tout un travail d'équipe : à chaque étape, elle peut compter sur le soutien de sa famille, grands-parents, oncles, tantes, sa maman Sandrine, ses cousins Cédric, Dylan et la toute jeune Maëlya. On a une pensée pour son papa qui doit être si fier, là-haut dans le ciel, pour tout ce chemin accompli.



Cette plaque « collector » sera apposée bien en évidence aux côtés des nombreuses autres.

Cyclisme - Le Tour de France féminin à Saint-Donat



Lionel Chauvin et Marion Rousse.

Cette année Tour de France féminin passera en Auvergne. Le 6 août, lors de l'étape au départ de La Bourboule, il fera le tour du massif du Sancy en passant par Saint-Donat. Lors du repérage de l'étape, Marion Rousse, directrice du Tour, et Lionel Chauvin, président du conseil departemental, ont fait une halte à Saint-Donat devant de l'emblématique faucheur.

Chastreix

Randonnée. Une randonnée accompagnée est organisée le 1er novembre : panoramique sur les crêtes. Venez admirer le cirque glaciaire de la Fontaine salée, à l'ouest du massif, avec le val de Courre, dominé par le puy de Sancy, les Plaines Brulées, leur flore, leur faune, sous les belles couleurs de l'automne. Les chiens ne sont pas admis. Belle randonnée de trois heures au départ de Chastreix Sancy. Renseignements et inscriptions au 04.73.21.52.00.

11 Novembre. La cérémonie du 11 novembre aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts, suivie d'un pot offert par la municipalité.

Cros-la-Tartière - Les principaux travaux du conseil municipal

Le CM s'est réuni le 5 octobre dernier et a examiné les points suivants (le détail est consultable en mairie) :

• **Plan communal de sauvegarde (PCS).**
Le plan communal de sauvegarde est un dispositif, placé sous l'autorité du maire, qui organise les actions communales pour protéger la population et gérer une crise majeure, qu'elle soit naturelle, technologique ou sanitaire. La commune de Cros ne disposait pas de PCS jusqu'à présent et souhaite régulariser cette situation. À cet effet, un document a été élaboré et est présenté au CM pour validation. Le CM donne son accord pour valider le PCS qui sera ensuite transmis à la préfecture et au Sdis.

• **Cantine RPI.**
Il s'agit de la convention relative à la cantine de Larodde qui est réactualisée compte tenu de l'augmentation du prix du repas par la société Solanid de Riom-ès-Montagnes qui passe de 5,25 € à 5,33 €. À noter que c'est la mairie de Larodde qui facture les repas à la mairie de Cros et que cette dernière refacture aux parents le repas à 2 €.
Le CM donne son accord pour autoriser M. le Maire à signer cette nouvelle convention.

• **Tarifs assainissement.**
Les habitants du bourg payent une redevance annuelle d'assainissement pour leur domicile raccordé à la station d'épuration. Cette redevance est composée d'une part fixe de 33 € par an et d'une part variable de 0,64 € par m³ d'eau consommée. M. le Maire propose d'augmenter cette redevance pour 2026 à 40 € pour la part fixe et 0,70 € pour la part variable. Le CM donne son accord à cette proposition.

• **Achat de terrain à Fouillat.**
Deux élus ont procédé au débroussaillage d'un four situé à proximité du chemin de randonnée entre Fouillat et Préneuf et proposent à la municipalité de l'acquérir afin de l'entretenir dans le cadre du petit patrimoine. Le propriétaire présumé serait d'accord pour le céder à l'euro symbolique. Il convient tout d'abord de demander à un géomètre de vérifier le statut de ce four : est-il situé dans le domaine public ou sur une parcelle privée ? Dans ce dernier cas, une vente devant notaire sera nécessaire. Le CM donne un accord de principe à cette proposition.

• **Epage : Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Sources Dordogne Rhue.**
Cet établissement public est composé de 9 communautés de communes et d'agglomération. L'exécutif a été mis en place fin juillet et chaque CM est associé avec 2 délégués à désigner : titulaire : Jean-Louis Gatignol qui assure la présidence de l'Epage ; suppléant : Alexandre Lafforgue.

• **Travaux de l'église.**
Il s'agit de refaire le crépi extérieur avec les débords de toit côté nef Est et côté clocher Sud. Deux devis ont été demandés : entreprises Jouve et Keskin. Les prestations proposées ne sont pas exactement les mêmes, notamment les débords de toit en aluminium ou en pierre.
Le choix du CM se porte sur l'entreprise Keskin avec une réalisation en pierre des débords de toit pour des raisons de solidité et d'esthétique. Il convient donc de finaliser les demandes de subvention et de faire préciser les délais d'intervention. À noter que le FIC (Fonds d'initiatives communales) pourrait intervenir à hauteur de 40 % sur une dépense subventionnable de 30 000 €.

• **Usages de l'eau.**
M. le Maire informe le CM que l'Agence de l'eau accorde des subventions pour des projets de stockage de l'eau à usages agricoles à hauteur de 70 % et que l'étude d'ingénierie serait prise en charge par le syndicat de l'eau.
Un premier devis de 67 000 € englobant les travaux et la poche d'eau à proximité de la station d'épuration pourrait être étudié.
Après débat, le CM donne un accord de principe pour étudier ce type de solution et demande à M. le Maire de faire établir d'autres devis pour comparaison.

• **Fonds de Solidarité Logement (FSL).**
Comme chaque année, le Conseil Départemental adresse un courrier aux communes pour leur demander une participation au Fonds de Solidarité du Logement. Le CM donne un avis défavorable à cette demande.

• **Projet de cession de parts de la société WPD.**
La société WPD a adressé un courrier à la mairie pour proposer une cession de ses parts à hauteur de 130 000 € à laquelle s'ajouteraient 4 à 5 M€ pour développer le projet.
À noter que la communauté de communes dômes Sancy Artense a donné un avis défavorable et M. le Maire propose de répondre également négativement. Il précise que la SCIC *Green Artense* va également étudier le fait d'acquérir les parts d'ici la fin de l'année 2026. Le CM donne un avis défavorable à cette demande.

• **Questions diverses.**
– CDG63 : il s'agit de la convention passée avec le centre de gestion du Puy-de-Dôme pour la prise en charge des visites médicales du personnel communal. Le CM donne son accord pour autoriser M. le Maire à signer cette convention pour 3 ans.

• **Informations diverses.**
– Porte-drapeau de la commune : titulaire Thierry Roux du bourg et suppléant Claude Guillonneau.
– Lettre de remerciements pour la composition florale et la plaque offertes par la commune pour les obsèques de Josette Moncourier qui a assuré les fonctions de secrétaire de mairie pendant plusieurs années.
– Terrain de Gerbeix : Mylène Roux ne souhaite plus l'acquérir.
– Fête patronale : M. le Maire propose de réunir le samedi 24 octobre à 19h les différentes associations qui ont participé à l'organisation de la fête patronale 2026 ainsi que les élus afin de faire le bilan de la fête et de réfléchir à son avenir.
– 11 novembre : repas des aînés avec invitation de tous les élus. Maintien ou non du colis alimentaire pour les personnes qui ne participent pas au repas ? Après débat, le colis serait abandonné au profit de bons d'achat d'une valeur d'environ 35 € auprès des producteurs de la commune (si ces derniers sont d'accord pour assurer la gestion sachant qu'il n'est pas possible de rendre la monnaie sur le bon d'achat).
– La question de décaler les réunions du CM du lundi au mardi est posée pour des raisons de disponibilité d'un élu : a priori, cela paraît possible.
– Un élu demande des informations sur l'avancée du projet de Mme Charlionet, notamment le « business plan » qu'elle devait fournir. M. le Maire n'a rien reçu et va la contacter à cet effet.
– Correspondant incendie et secours à désigner : Victor Barougier.
– Un élu explique qu'un hommage a été rendu à la stèle le 16 septembre par d'anciens collègues de la marine des personnes disparues. Il remercie Gérard Sepchat pour l'organisation de cette petite cérémonie qui s'est faite à l'improviste.
– Un élu demande s'il est possible de mettre un candélabre à Gerbeix. M. le Maire explique que cela relève de la compétence de Territoire d'Énergie 63. Jusqu'à présent, la municipalité n'était pas favorable pour des raisons économiques et environnementales. D'ailleurs, l'éclairage public du bourg est éteint de minuit à 6h depuis plusieurs années. À noter que pour Gerbeix, Gérard Escot avait prévu dans son projet d'installer 2 candélabres solaires, réalisation non encore effectuée.

Chastreix - Une belle journée de retrouvailles pour les aînés



Dimanche 25 octobre, le traditionnel repas des aînés, organisé par le Centre communal d'action sociale de Chastreix, a rassemblé une cinquantaine de personnes à la salle d'activités du village. Autour d'un bon repas, chacun a pu échanger, prendre des nouvelles et partager de jolis souvenirs.
L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance joyeuse grâce à Lise et Pauline, les deux accordéonistes, qui ont su donner le rythme et entraîner quelques convives sur la piste de danse.
Entre rires, discussions et musique, cette journée a une nouvelle fois montré combien ces moments de rencontre sont précieux dans la vie du village.
Un beau rendez-vous placé sous le signe de la bonne humeur et du plaisir d'être ensemble, avec l'espoir de retrouver encore plus de Toupis l'année prochaine !



Lise et Pauline ont su donner le rythme et entraîner quelques convives sur la piste de danse – © mairie de Chastreix.

Trémouille-Saint-Loup - Randonnée solidaire



En randonnée... – © J. Sol

L'association *Sites et patrimoine d'antan* organise, le samedi 7 novembre, une randonnée solidaire de 7,2 km au profit de l'association Acte (*Aide aux enfants en traitement contre le cancer*). Rendez-vous à 9h à la salle des associations, route de Larodde, pour un pot d'accueil. Le départ sera donné à 9h45, avec un retour prévu vers midi, suivi d'un verre de l'amitié offert. La participation est libre. Inscriptions avant le 31 octobre au 06.98.48.52.46 ou au 06.34.48.52.43. Une restauration sera possible au retour sur réservation avant le 4 novembre au 04.73.22.25.12. (La Panouille). Les organisateurs espèrent une forte motivation pour soutenir cette belle cause solidaire.

Trémouille-Saint-Loup

Prochaines messes. Samedi 31 octobre à 10h30 à Labessette. Dimanche 1er novembre à 11h à Bort-les-Orgues et Champs-sur-Tarentaine et à 15h à Trémouille-Saint-Loup. Lundi 2 (défunts) à 9h à Bort-les-Orgues et 18h à Ydes.

Bagnols

Messe de la Toussaint. Samedi 31 octobre, la messe anticipée de la Toussaint sera célébrée en l'église de Bagnols à 15h. Elle sera dite aux intentions suivantes : Christiane Montel, de Saint-Donat et son époux Guy, Armande et Suzanne Juillard, de Précondat, Edmond Picard, Alexis Ferreyrolles, de la Touraille et les défunts de sa famille, Ginette Berthoule, d'Aulnat et tous les défunts de sa famille, les familles Papon-Mathieu-Monestier-Ladevie, du Montel, Jean-Pierre et Yannick Boyer, des Quatre Vents et les défunts de leur famille, Clairette et Jacky Sautou, de Tauves, Anne-Marie et Marcel Leoty, Marcel et Jeanne Galland, Prosper et Marie Léoty, Georges et Renée Leoty, Jérôme Dauphin, André et Maryvonne Thomas, les familles Goigoux-Raynaud-Monestier, Jean-Paul Marion.
À noter : les journaux paroissiaux sont à la disposition de chacun au fond de l'église.

Tauves

Ciné familles. Dans le cadre du festival Connexions en partenariat avec le conseil départemental, le réseau de lecture intercommunal vous invite à un moment doux et poétique autour d'un ciné familles (dès 4 ans), le mercredi 4 novembre à 9h30 à la Bascule à Tauves.
Au programme, une lecture de l'album jeunesse « La Baleine et l'Escargote » de Julia Donaldson et Axel Scheffler pour s'immerger dans l'histoire suivie de la projection du court métrage inspiré de l'album, réalisé par les Films du Préau.
Animation gratuite sur inscription au 04.73.21.18.73 ou par mail à mediatheque@domes-sancyartense.fr.

DSA - Une campagne gratuite de mesure du radon en novembre

La communauté de communes Dômes Sancy Artense relaie une campagne de mesure et de prévention du radon, portée par *Rénov'Actions63*, en partenariat avec la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Adil 63.
Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, issu notamment des sous-sols granitiques et volcaniques. Il peut s'accumuler dans les espaces clos des habitations et présenter des risques pour la santé.
Durant tout le mois de novembre, les habitants pourront bénéficier gratuitement d'un kit de mesure afin de connaître la concentration en radon dans leur logement.

Comment participer ?

Le retrait des kits débutera le 9 novembre, sur rendez-vous, dans les lieux de permanence de Rochefort-Montagne ou de La Tour-d'Auvergne.
Pour obtenir un kit, il convient de prendre rendez-vous au 04.73.42.30.72 ou sur le site www.renovactions63.fr, grâce à l'agenda de réservation en ligne.
Le principe est simple : le dosimètre doit être placé dans une pièce de vie principale pendant l'hiver, période durant laquelle les habitations sont davantage chauffées et moins aérées. La mesure doit durer au minimum deux mois. Le dispositif est ensuite renvoyé par voie postale pour être analysé en laboratoire.
Chaque participant recevra ses résultats ainsi que des conseils adaptés. Si nécessaire, des mesures correctives simples pourront être préconisées, notamment l'amélioration de l'aération, de la ventilation ou le calfeutrement de certains points d'entrée du gaz.
Cette campagne constitue une occasion de mieux connaître la qualité de l'air intérieur de son logement et de prévenir les risques liés au radon.

Avèze - Le Foyer rural cimente ses liens lors de son repas annuel

La solidarité et la convivialité ont de beaux jours devant elles dans le Sancy. Ce samedi 24 octobre, les membres et bénévoles du *Foyer rural d'Avèze* se sont retrouvés pour leur traditionnel repas. Regroupés autour de leur président, Adelino Ribeiro, une cinquantaine de convives ont partagé un moment chaleureux placé sous le signe de la bonne humeur et de la reconnaissance mutuelle.

Une parenthèse gourmande bien méritée à Tauves

Abandonnant le temps d'une soirée les tabliers, outils et soucis logistiques, les participants ont cette année « mis les pieds sous la table » au sein de la Maison Saint-Joseph à Tauves. Un choix d'établissement qui s'est avéré plus que judicieux, les convives ayant été reçus et servis avec un soin tout particulier, qualifié unanimement de « royal ». Entre rires, discussions animées et souvenirs partagés autour de mets savoureux, cette escapade gourmande a permis de resserrer les liens unissant cette grande famille associative.



L'hommage appuyé aux forces vives de la fête du 15 août

Si la journée avait un goût de fête, elle revêtait également une dimension de remerciement et de transmission. En effet, ce rassemblement festif a été l'occasion privilégiée d'inviter et d'honorer toutes celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, au succès des grands rendez-vous de la commune.
Une attention toute particulière a été portée aux bénévoles et partenaires extérieurs dont l'implication s'avère indispensable au bon déroulement de la traditionnelle fête du 15 août.
Qu'il s'agisse de prêts de matériel lourd (remorques et tracteurs indispensables aux installations) ou de la mise à disposition gracieuse de terrains, c'est tout un élan de solidarité rurale qui a été salué. « Un très grand merci à tous les membres et bénévoles qui ont œuvré pour que cette année notre fête du 15 août soit encore une belle réussite », a tenu à souligner le président Adelino Ribeiro, saluant l'abnégation et la générosité de chacun.

Un tissu associatif plus vivant que jamais

Au-delà du simple bilan festif, ce rendez-vous automnal illustre la vitalité des dynamiques locales dans nos campagnes. Le Foyer rural d'Avèze démontre, année après année, qu'il constitue l'un des piliers incontournables du lien social sur le territoire.
Porté par l'énergie de son bureau et la fidélité de ses bénévoles, le foyer aborde ainsi la saison hivernale avec dynamisme, déjà tourné vers les futurs projets qui animeront la commune. Une belle leçon de vivre-ensemble qui force l'admiration et inspire l'optimisme pour l'avenir de nos villages.

Saint-Sauves-d'Auvergne - Visite surprise



Lionel Chauvin rencontre les élus – © JMP.

Lionel Chauvin, président du conseil départemental du Puy-de-Dôme, est venu à la rencontre des élus de Saint-Sauves-d'Auvergne. Ce moment d'échange convivial s'est tenu dans les locaux de la mairie, puis autour d'un déjeuner à la Ferme du p'tit Planchat.

Ceyssat - Violences du 17 octobre : solidarité avec les communes touchées



Un rassemblement s'est tenu le 19 octobre à midi devant la mairie.

À la suite de l'appel au rassemblement lancé par l'*Association des maires de France* (AMF), un rassemblement s'est tenu le 19 octobre à midi devant la mairie de Ceyssat. Cette mobilisation fait suite aux violences et aux destructions survenues le 17 octobre dans plusieurs communes françaises, notamment à Limoges, où la mairie a été incendiée.
La commune de Ceyssat condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence et de vandalisme, qui portent atteinte au bien commun, aux institutions démocratiques et aux libertés publiques.
Les mairies sont au cœur de la vie démocratique et du service public de proximité. S'attaquer à une mairie, à ses agents ou aux biens des habitants et des commerçants, c'est porter atteinte à l'ensemble de la communauté.
À travers ce rassemblement, la commune de Ceyssat tient à exprimer sa pleine solidarité envers les maires, leurs équipes municipales, les agents communaux, ainsi que les habitants et les commerçants touchés par ces événements. Elle salue également l'engagement des forces de l'ordre et des services de secours mobilisés.
Face à ces attaques contre le bien commun, les élus locaux doivent faire corps pour défendre les valeurs de la République, préserver le respect de nos institutions et contribuer à l'unité de notre pays.
Unis et solidaires, les communes doivent rester des lieux de dialogue, de proximité et de paix républicaine.

Ceyssat

Toussaint. Dimanche 1er novembre à 15h, temps de prières aux cimetières d'Allagnat et Ceyssat.

11 Novembre. À l'occasion du 108e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une messe pour la paix et les victimes de guerre sera célébrée à 9h en notre église pour l'ensemble pastoral d'Orcival.
À 10h, un hommage aura lieu au monument aux morts en présence des autorités, des anciens combattants, des porte-drapeaux, des pompiers et avec la participation des enfants de l'école. La population est invitée à assister à cette manifestation qui sera suivie d'un vin d'honneur.
À 11h40, dépôts de gerbes à Allagnat, à 12h à Coheix, à 12h15, cérémonie et dépôt de gerbes à Mazayes.

Aurières

Repas du CCAS. Le dimanche 18 octobre se tenait le traditionnel repas du CCAS à la salle polyvalente d'Aurières. L'occasion a été donnée de rappeler les actions du CCAS.
Les Aurièroises et les Aurièrois présents se sont ensuite régalés avec la cuisine de Solignat, se sont plongés avec nostalgie dans un quiz photo et se sont amusés en musique sous l'impulsion d'Aline et Franck.
Merci à tous pour votre présence à ce moment de partage et de convivialité.

Gelles - L'amicale laïque cultive aussi le goût de l'accueil

Même sous un ciel gris et pluvieux, la convivialité reste au rendez-vous à Gelles. Ce dimanche 25 octobre, 42 membres des amateurs d'automobiles anciennes de l'Écurie Limagne, club basé à Issoire, ont fait halte dans la commune au cours d'une sortie réunissant 16 véhicules de collection.
Partis du Crest, près de Clermont-Ferrand, les équipages ont débuté leur journée par un petit déjeuner aux gorges de la Mone, avant de rejoindre Orcival.
Le parcours, soigneusement choisi par le trésorier du club, a permis aux passionnés de profiter des routes auvergnates. La météo automnale a toutefois écourté les pauses en extérieur, sans gâcher le plaisir de cette escapade. À Gelles, l'amicale laïque s'est mobilisée pour recevoir les visiteurs autour d'un repas aux accents du terroir. Truffade et charcuterie figuraient au menu, offrant aux participants un moment de partage dans une ambiance chaleureuse.
Cette réception témoigne du dynamisme de l'amicale laïque, dont l'engagement contribue à animer la commune et à favoriser les rencontres. Au-delà de la préparation du repas, ce type d'initiative participe à faire vivre Gelles, en créant des occasions d'échanges entre habitants, associations et visiteurs de passage.



Après le déjeuner, les visiteurs ont poursuivi leur journée au GAEC Mélodie, exploitation agricole productrice de fourme d'Ambert. Cette visite leur a permis de découvrir un savoir-faire agricole local et de mieux connaître les richesses du terroir. Entre patrimoine automobile, gastronomie et agriculture, cette escapade a mis en lumière la diversité des atouts du territoire.
Les membres de l'Écurie Limagne ont exprimé leur satisfaction à l'issue de cette journée, malgré des conditions météorologiques peu favorables. Pour Gelles, cette rencontre aura été une belle occasion de montrer que l'accueil, la convivialité et l'énergie du monde associatif restent des atouts précieux pour faire vivre la commune.

Gelles - Une nouvelle équipe à la tête de la « Pétanque Gelloise »



L'assemblée générale de la *Pétanque Gelloise*, le 17 octobre à la salle du Temps Libre, a permis de dresser un bilan satisfaisant de la saison écoulée et d'annoncer un renouvellement au sein du bureau.
Les concours officiels organisés par le club ont rencontré un beau succès, avec plus de 100 équipes participantes. Deux équipes ont par ailleurs représenté les couleurs gelloises lors du championnat vétérans. Tout au long de l'année, les entraînements des mardi et jeudi attirent de nombreux amateurs, dans un esprit de convivialité et de partage. Le club invite d'ailleurs toutes les personnes intéressées à venir rejoindre les joueurs, quel que soit leur niveau.
Cette assemblée a également été l'occasion de saluer l'engagement de deux bénévoles historiques. Après huit années à la présidence, Alain Magnan a souhaité passer le relais. De son côté, Dominique Loison quitte la trésorerie après pas moins de 43 années de service. Deux parcours qui témoignent d'un investissement remarquable dans la vie associative locale.
Pour assurer la continuité, Annick Lemay prend la présidence du club, tandis que Lulu Rochefort devient trésorier. Cette nouvelle équipe aura à cœur de poursuivre la dynamique de la *Pétanque Gelloise* et de faire vivre ce rendez-vous sportif et convivial apprécié des habitants.
Enfin, les pétanqueurs ont tenu à remercier la municipalité de Gelles pour la rénovation de l'entourage en bois de leur terrain, une amélioration appréciée qui contribue à rendre le site plus agréable pour la pratique de leur discipline.

Gelles

ArtenScène. Dans le cadre de la saison culturelle ArtenScène en Dômes Sancy Artense, la *Cie Majordome* présentera son spectacle « À tiroirs ouverts », vendredi 6 novembre à 20h30 à la salle du Temps Libre de Gelles.
Associant jonglage, clown et musique, ce spectacle s'adresse à tout public et invite petits et grands à partager un moment de découverte et de divertissement.
Tarifs : 10 €, 5 € et 2 €. Rens. 04.73.65.87.63.

Un temps de prière et de recueillement au cimetière de Monges. À l'occasion de la Toussaint, les habitants de la paroisse de Monges sont invités à se retrouver le dimanche 1er novembre à 14h30, au cimetière de Monges, pour un temps de prière et de recueillement en mémoire des défunts de la paroisse. Ce rendez-vous sera l'occasion de se souvenir de celles et ceux qui nous ont quittés, de leur rendre hommage et de partager un moment de fraternité dans le souvenir et l'espérance.
Tous les habitants de la paroisse sont chaleureusement invités à se joindre à ce moment de communion et de recueillement.

Campagne gratuite de mesure du radon en novembre. Se reporter à notre article DSA (Dômes Sancy Artense).

Mazayes - Au conseil de septembre

Réuni le 24 septembre, le conseil municipal de Mazayes a notamment abordé les dossiers suivants (le détail est consultable en mairie ou sur le site Internet www.mazayes.fr) :
• candidature au dispositif « Territoire Engagé pour la Nature ». Le maire présente le résultat du travail de la commission « Ordures ménagères – Environnement » sur le dispositif « Territoire Engagé pour la Nature ». Ce programme vise à mobiliser les collectivités en faveur de la biodiversité en mettant en place des plans d'actions territorialisés. Le maire soumet ce projet au conseil et précise qu'au moins deux actions doivent être retenues sur les trois prochaines années pour candidater. Le conseil donne son accord et fixe trois actions à réaliser : mettre en place une aire terrestre éducative en collaboration avec l'école. Une dotation de l'OFB de 2 000 à 3 000 € peut être sollicitée pour accompagner l'école dans la mise en place de ce projet. Deuxième axe : revoir le système de gestion des espaces verts de la commune et la gestion des déchets verts. Ce volet nécessite le travail des agents communaux sur une journée. Enfin, troisième objectif : aménager des parcelles communales sur le principe de vergers.
• Motion de soutien à la loi intégrale visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes et des enfants. Le détail est consultable en ligne ou en mairie. Les élus « demandent l'ouverture au plus vite d'un débat parlementaire sur la loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants ».

Mazayes

Décès. – Nous avons conduit à sa dernière demeure Colette Beau-Boyer, qui vient de quitter notre terre pour un monde meilleur. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Mazayes, commune où elle était née il y a 91 ans. Une nombreuse assistance l'a accompagnée pour réconforter son mari Joël, sa fille Corinne, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Toutes nos condoléances à sa famille. – Vendredi dernier, les obsèques de Thérèse Bachelard, du Petit Chambois, ont eu lieu en l'église de Saint-Pierre-le-Chastel. Son mari Dédé l'avait précédée depuis quelques années. Thérèse était en Ehpad et bien entourée de ses cinq enfants et petits-enfants. Elle a quitté les siens à l'âge de 88 ans. Toutes nos condoléances à sa famille.

Gelles - À Banson, une soirée rock chaleureuse malgré la fraîcheur d'octobre

Le calendrier a beau annoncer l'automne, les températures avaient décidé de rappeler que l'hiver n'était plus très loin. Après un début de semaine particulièrement chaud, le mercure avait nettement chuté le 17 octobre. Mais au vieux four de Banson, la fraîcheur extérieure n'a pas empêché la chaleur humaine de s'exprimer à l'occasion de la soirée musicale organisée par l'association *Banson-Pidouze*.
Pour ce rendez-vous, le groupe *Puech'Band* était chargé de faire vibrer le public au rythme des grands classiques du rock. Les musiciens ont relevé le défi avec une prestation aux accents rock'n'roll, apportant énergie et bonne humeur à cette soirée. Sous le chapiteau, les participants ont pu profiter du concert dans une atmosphère détendue, propice aux retrouvailles et aux échanges.
La réussite de ce rendez-vous repose aussi sur la mobilisation des bénévoles de l'association. Planches apéritives, boissons et buvette étaient au programme, avec une attention particulière portée à l'accessibilité des tarifs. Chacun pouvait ainsi profiter de la soirée selon ses envies et ses moyens, sans que le froid ne vienne gâcher le plaisir de se retrouver.



À Banson, la convivialité ne se mesure décidément pas au thermomètre ! Grâce à la musique, à l'accueil des bénévoles et à la participation du public, cette soirée a démontré une nouvelle fois l'importance de ces initiatives locales qui font vivre les villages. En investissant le cadre du vieux four, l'association *Banson-Pidouze* a proposé bien davantage qu'un concert : un moment de partage qui contribue à entretenir le lien entre les habitants et à faire vivre le patrimoine communal.

Gelles - Le conseil municipal se prononce sur plusieurs dossiers importants

Lors de sa réunion du 30 septembre, le conseil municipal de Gelles a abordé plusieurs sujets touchant directement à la vie quotidienne des habitants : l'accès aux soins, le soutien à un commerce de proximité, un projet photovoltaïque à Tracros et les activités musicales proposées aux élèves de l'école communale.
• **Stéphanie Pommier rejoint le conseil municipal.** En ouverture de séance, le maire a donné lecture de la lettre de démission d'Éric Fabié, reçue la veille en main propre. Conformément aux dispositions applicables au remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire, Stéphanie Pommier, candidate suivante sur la même liste, a accepté de siéger au conseil. Le maire lui a souhaité la bienvenue.
• **Faciliter l'installation d'un pharmacien.** La question de l'accès aux soins en milieu rural a fait l'objet d'une décision importante. Le conseil municipal considère que la présence d'une pharmacie constitue un service nécessaire à la population. Afin de favoriser l'installation d'un pharmacien, les élus ont accepté le principe d'une prise en charge partielle du loyer du local, à compter de l'ouverture de l'officine.
Cette aide sera accordée jusqu'à l'arrivée d'un médecin dans la commune, dans la limite de deux ans. Cette mesure témoigne de la volonté municipale de soutenir le maintien des services de santé et de proximité sur le territoire.
• **Un distributeur de pizzas pour soutenir le commerce local.** Le conseil municipal a ensuite donné son accord à la proposition de *La Table de Marie* concernant l'implantation d'un distributeur de pizzas dans le bourg. Ce nouvel équipement doit permettre de proposer un service supplémentaire aux habitants, tout en privilégiant une activité commerciale locale et la valorisation des produits régionaux et de proximité. En contrepartie de l'installation sur le domaine communal, la commune percevra un loyer mensuel de 150 €. Les frais liés au branchement électrique seront supportés par l'installateur.
• **Le projet photovoltaïque de Tracros contesté.** Le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques à Tracros a également été examiné. Après avoir pris en considération les enjeux liés à l'aménagement du territoire, le conseil municipal a décidé de s'opposer à la poursuite du projet. Les élus motivent leur position par les préoccupations relatives à l'impact visuel de l'installation, à la préservation des paysages et aux inquiétudes exprimées par les riverains.
• **La musique à l'école reconduite pour 2026-2027.** Enfin, les élus ont approuvé la convention concernant les interventions musicales à l'école de Gelles pour l'année scolaire 2026-2027. Ce dispositif associe la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, l'association des parents d'élèves (APE) et la commune.
Le programme prévoit trois heures d'interventions musicales par semaine. Le montant total de la participation s'élève à 4 455 €, répartis à parts égales entre la commune et l'APE. Cette organisation permet de poursuivre les activités musicales proposées aux enfants dans le cadre scolaire.
Au fil de ces décisions, le conseil a ainsi abordé plusieurs enjeux importants pour Gelles, entre maintien des services de santé, développement des commerces de proximité, préservation du cadre de vie et activités éducatives.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 30 octobre à 14h30 à l'Ehpad du Mont-Dore. **Samedi 31** à 15h, messe anticipée de la Toussaint à Bagnols et à 18h à Bourg-Lastic. **Dimanche 1er novembre** (Toussaint) à 11h à La Bourboule et Messeix, 15h à Laqueuille. **Lundi 2** (commémoration des défunts) à 10h30 à Tauves, 15h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore. **Jeudi 5** à 14h30 à l'Ehpad de La Tour-d'Auvergne. **Samedi 7** à 17h à Messeix. **Dimanche 8** à 11h à La Bourboule et Chastreix.

Informations diverses. – Prière du chapelet vendredi 30 à 18h à Bourg-Lastic.
– Prière des mères : lundi 2 de 10h à 11h à La Bourboule.
– Rencontre catéchisme : mercredi 4 de 14h30 à 16h à La Bourboule.
– Prière du chapelet : mercredi 4 à 17h à La Bourboule.
Adoration eucharistique : mercredi 4 à La Bourboule, de 18h à 21h, suivie de l'Office des Complies à 21h ; jeudi 5 à Saint-Julien-Puy-Lavèze, de 15h à 17h.
– Prière du chapelet de la Miséricorde : vendredi 6 à 17h à La Bourboule ; prière du chapelet : vendredi 6 à 18h à Bourg-Lastic.

Rencontre - Le maire du Mont-Dore Pascal Michaud revient sur les projets de son mandat

LE MONT-DORE - Fraîchement élu, Pascal Michaud souhaite mettre son expérience professionnelle à profit dans la gestion communale et intercommunale. Durant son mandat, la municipalité entend mener des projets phares comme la construction d'un réseau de chaleur et d'un nouvel hôpital.



Pascal Michaud ne cache pas son ambition pour sa commune.

Vous êtes le nouveau maire du Mont-Dore. Pourquoi avoir fait le choix de vous présenter ?

J'avais déjà été candidat en tant que membre de liste, mais je n'avais jamais été élu. Et là, il y a eu un alignement de planètes. J'avais la possibilité de prendre ma retraite au 31 décembre 2025. Comme je suis actif et que j'ai toujours été dans le domaine du service public et de la relation à la personne, management de projets et gestion d'entités, je voulais donner un sens à mon après-carrière professionnelle. C'est tout naturellement que je me suis orienté vers la constitution d'une liste et la construction d'un projet municipal pour les six ou sept prochaines années. Ma motivation était tout simplement de donner un sens à ma vie personnelle, de me rendre utile pour la population et la commune du Mont-Dore.

En tant que novice, comment appréhende-t-on une élection municipale ?

Le jour où j'ai décidé de partir et de constituer une liste, j'ai commencé par m'entourer d'un cercle rapproché de personnes qui elles-mêmes ensuite ont cherché certaines connaissances. Nous partagions des valeurs et avions surtout envie de construire quelque chose pour notre belle commune. Après, j'ai proposé à mon équipe de travailler, comme j'avais été habitué à le faire pendant toute ma carrière professionnelle, en mode gestion de projet. Il fallait être prêt pour le 15 mars, mais aussi pour différentes étapes sur un mode rétro-planning de manière à organiser, à structurer toute notre campagne. On était prêt cinq semaines avant le scrutin. On a voulu faire des réunions de proximité, des réunions de quartier, donc c'est comme ça qu'on s'est retrouvés à la fois dans des restaurants, des entreprises, pour faire nos réunions. J'ai voulu vraiment faire une campagne en étant proche des gens, dans l'écoute, l'empathie et le service aux personnes.

Qu'avez-vous déjà mis en place par rapport à ce qui avait été annoncé dans votre programme ?

C'est cette proximité, cette disponibilité. Les gens le savent, je voulais être, et c'était mon annonce de campagne, un maire à 100 % pour le Mont-Dore. J'ai pratiquement reçu une centaine de personnes depuis six mois. Dans les réalisations plus factuelles, nous avons eu un gros programme pendant la période estivale et début d'automne sur la réfection de voirie. On a des trous dans la route, des chaussées dégradées, des trottoirs, etc. J'ai prévenu la population qu'on n'allait pas se lancer dans un grand plan de rénovation immédiat à cause de l'arrivée d'un réseau de chaleur.

Quels arguments mettez-vous en avant pour ce projet d'ampleur ?

La constitution d'un réseau de chaleur dans le centre-ville est prévue pour début 2029. L'objectif, c'est d'aller chercher tous les bâtiments publics : l'hôpital, le futur hôpital qui devrait se construire d'ici 2030, l'école, la communauté de communes, les thermes... Ce n'est pas la mairie qui va porter le projet financièrement, mais une délégation de services publics. L'appel à candidature sera lancé d'ici la fin de l'année et les travaux devraient débuter fin 2027. Des particuliers pourront aussi se raccorder. En plus, on est sur la décarbonation avec une chaufferie biomasse et surtout amener un coût d'énergie qui soit stable. Via un bureau d'études, on va avoir une cartographie précise, elle est à peu près bouclée. L'hôpital actuel est chauffé par une chaufferie classique au fioul, demain, ce sera une résidence immobilière à l'année. C'est un atout pour faire venir des investisseurs. Pour moi, c'est ce premier projet structurant qui donne vraiment une image à des investisseurs potentiels d'une commune qui est en transformation et qui va les accompagner.

Quels sont les autres projets communaux dans les tiroirs ?

Nous avons identifié des bâtiments pour faire des logements à l'année. Nous avons une grosse problématique, c'est que depuis 30 ans, nous avons divisé par deux la population permanente. Nous n'avons que 20 % de notre parc qui correspond à du logement à l'année, avec 80 % pratiquement de logements touristiques. On est dans une commune-vallée encaissée, on n'a pas des surfaces foncières pour construire importantes. J'espère bien que dans ma mandature, nous allons sortir une bonne soixantaine de logements qui seraient majoritairement portés par la commune. Il nous manque une structure dans l'accompagnement de nos aînés. On a la maison individuelle ou l'Ehpad. Entre les deux, il y a des personnes autonomes qui aimeraient avoir leur chez soi. L'ancien hôpital sera transformé en une structure intergénérationnelle avec des logements pour des familles et une résidence senior adaptée. L'Ehpad actuel, quant à lui, deviendra un foyer résidence pour jeunes travailleurs, notamment des saisonniers. Si on veut être attractif pour avoir des familles et des habitants à l'année, il faut l'être sur le domaine de la petite enfance. Aujourd'hui, nous avons une volonté de regrouper notre petite enfance, composée de deux micro-crèches et d'un centre aéré, plus en centre-ville. On va également travailler sur une rénovation de la station. Nous prévoyons aussi l'installation rapide de bornes électriques supplémentaires, entre 6 et 10, plus une augmentation de 4 à 6 supplémentaires dans les 2-3 ans.

Vous êtes aussi président de l'office de tourisme du Sancy. Quelle est votre vision des choses ?

Ma vision stratégique, c'est d'aller chercher une nouvelle clientèle. Aujourd'hui, nous n'avons qu'une clientèle de particuliers. Je voudrais ouvrir sur du tourisme d'affaires pour du court séjour, du séminaire, etc. On a l'avantage d'être dans un massif où les activités nature, on en a toute l'année. Aujourd'hui, ce n'est pas l'été ni l'hiver, pendant la saison de ski ou pendant les vacances d'été, qu'on a besoin de faire venir du monde. On a quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs sur l'ensemble du Massif central. C'est notre restaurant d'altitude à 1 780 m. Dès cet hiver, il y aura des événements exceptionnels environ un soir par semaine au sommet du Sancy. Il faut prendre le virage de la diversification et préparer la transition, il y a plein de choses à inventer. La rénovation va avoir lieu des gares, en 2028-2029. Là, on est en train de préparer pour l'hiver prochain, la possibilité pour les gens d'acheter à l'avance ce qu'ils veulent faire.

Comment avez-vous vécu le changement de présidence au niveau de la communauté de communes ?

Cela faisait un quart de siècle que la communauté de communes était tenue par les maires successifs de Besse. Aujourd'hui, il y a eu 11 maires sur 20 qui ont changé dans la collectivité donc cela s'est traduit aussi au niveau de notre exécutif. J'ai l'impression qu'il y avait ce besoin de renouvellement parce qu'à un moment, il y a de nouvelles idées qui sont arrivées ainsi que de nouvelles méthodes de travail, de conduite de projets. Ce n'est pas ce qui empêche qu'on travaille bien avec l'ancien président. Ce ne sont pas des rancunes ou des rancœurs.

Propos recueillis par
LUDIVINE BOURDUGE

Saint-Julien-Puy-Lavèze

« Club de l'amitié ». Il vous convie à son traditionnel repas « de la poule au pot » à la salle Daniel-Bellaigue, le 8 novembre à 12h. Préparé par Baptiste et Virginie. Au menu : kir, mise en bouche, vermicelle, poule au pot et ses légumes, riz, fromages, pompes aux pommes, café et vins compris. Animé par l'orchestre Alain Robert. Tarifs : 25 €, enfants de moins de 12 ans 15 €. Réservation avant le 30 octobre au 07.87.61.06.97 (Élisabeth Chanseaume) ou au 06.81.09.03.61 (Isabelle Souchal).

Le Mont-Dore

Cinéma Olympic. « Digger » (2h09) samedi 31 à 17h. « Heart of the beast » (1h41) samedi 31 à 20h30. « La maison de nos rêves » vendredi 30 et dimanche 1er novembre à 17h. « Obsession » (1h49) vendredi 30 à 20h30. Contact : 04.73.65.02.88. Facebook : Cinéma Olympic.

Vernines

Cérémonie de la Toussaint. À l'occasion de la Toussaint, une cérémonie en hommage aux défunts aura lieu le dimanche 1er novembre à 15h à l'église de Vernines. Vous êtes invité à vous joindre à ce moment de recueillement et de souvenir en mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Vendredi 30 octobre à 11h30, messe à la basilique. **Samedi 31** à 14h, répétition de la chorale au presbytère ; à 14h30, mariage de Jeanne Peron et Tom Dutilleul à la basilique ; à 17h, messe à Giat ; à 19h, messe à Gelles. **Lundi 2** à 11h, messe de tous les défunts à la basilique (en particulier tous ceux de la paroisse décédés dans l'année). Nous prierons aux intentions suivantes : défunts du village de Ribeyre ; Jacqueline Ballot et les défunts Gratadeix ; Pierre Tixier Nicole et Daniel et les défunts Tixier Quinsat ; Marinette Finot Bany ; Banny Louis et Constance et les défunts de la famille ; Marinette et Clément Finot ; Giraudon Madeleine Odette et sa famille ; Bernadette Boucheret et toute la famille ; défunts Lassalas Fournier Megemont et Brousse. **Mardi 3** à 14h30, messe à l'Ehpad de Rochefort-Montagne. **Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6** à 11h30 à la basilique.

Toussaint. Dimanche 1er novembre (Toussaint) à 11h, messe à la basilique. Nous prierons aux intentions suivantes (suite et fin) : famille Gauthier-Bellard ; Louis et Thérèse Ballet ; Noel et Joseph Girard ; Georges Lassalas ; Gilles Gonon ; Jean-Claude Valette ; Hubert Mingat ; Marie Rouel ; Michel Mingat et les défunts Mingat Valette ; Marie et Joseph Delpeux et les défunts de la famille ; Micheline Moussier ; Augustin Varennes ; Marinette Finot Bany ; Constance et Louis Bany et toute la famille ; Marinette et Clément Finot Victoire et Sébastien Giraud et leurs parents ; Père Eugène Gourdon ; Antoine Giraud ; Mazuel Honoré et les défunts Mazuel Jameaux ; Jean-Pierre Gourdon et ses parents défunts ; défunts Planchat Monnet ; Yvette Fournier, Francis et Mélanie Neyrial ; Jean Fournier, Alice et Michel Fournier ; Thérèse et Adrien Morange ; Christophe Vialette ; Jérôme et Philippe Bernard ; Henri et Joseph Fournier et les défunts de la famille ; Jeanne et Marcel Servier ; Paulette Rouel, Antoine Rouel ; Suzanne et Guy Guillaume ; famille Goy Riffard ; Paulette et Odette Lafarge, défunts Lafarge Lassalas ; Mado Mallet et défunts Mallet Poumarat ; Serre Marie-Thérèse, André et Laurent ; Madeleine et Stéphane Bonjean et les défunts de la famille ; Josiane Pasquier et défunts Pasquier Letourmy ; Remi Bony Edwin Léone et toute la famille.

Prières pour Toussaint. Les prières dans les églises et au cimetière sont organisées pour le jour de la Toussaint. Se référer à la feuille de messe du 25 octobre, aux affiches dans les églises ou à l'annonce sur le Semeur de chaque clocher.

Information. Les messes en semaine sont sous réserve de la disponibilité du prêtre.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival le vendredi de 14h30 à 17h. Rens. 04.73.65.81.49 ou paroissenotredame orcival@orange.fr. Les feuilles de messe sont en ligne sur le site https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

Nébouzat - Au loto du « Club des Dômes »



Le 18 octobre, le *Club des Dômes* organisait son loto. Malgré une faible participation, l'après-midi s'est déroulé dans un esprit convivial et festif. De très beaux lots ont été gagnés : des bons d'achat de 500 € et 250 €, des jambons, un air-fryer et une montre connectée pour enfants.

L'association remercie les participants et les commerçants pour leur générosité.

Nébouzat

Baptême. Samedi 17 octobre en notre église, Loan Fournier est devenu enfant de Dieu entouré de ses parents Lola Teixera et Aurélien Fournier, de sa marraine Eva, de son parrain Clément et de toute sa famille.
Loan a reçu le sacrement de baptême des mains du diacre Pierre Lassalas. Une très belle cérémonie de ferveur et de joie avec la participation active des enfants présents.

Nébouzat - Messe à Recoleine



Comme chaque année début octobre, le Père Varnas retrouve la chapelle de Recoleine pour présider une messe à laquelle, malgré la pluie, de nombreux paroissiens sont heureux de se retrouver pour prier Marie.
Après la célébration, invités chez Gisèle, la plupart s'y sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié ; merci à Brigitte Coste pour la préparation et l'organisation.

Olby

Décès de Christophe Roussel. Samedi 17 octobre, une foule très nombreuse d'Olby et des environs s'est rassemblée pour les obsèques religieuses très émouvantes de Christophe Roussel, 58 ans, décédé d'un accident du travail. Pour tous, c'était un grand moment d'hommage, de tristesse et d'incompréhension face au départ brutal de ce sympathique artisan.
Christophe est né le 25 janvier 1968, fils unique de Louis et Renée Roussel, d'Olby. Après sa scolarité à Olby puis au collège de Rochefort-Montagne, il intègre le CFA afin d'obtenir son CAP de menuiserie. Il travaille ensuite avec son père dans le métier, avant de créer son propre entreprise en 2005. Habile artisan, fier de son travail, toujours à l'écoute de ses clients, Christophe avait aussi tissé la fibre de l'amitié. Bienveillant, sociable, il avait su rassembler autour de lui de nombreux amis venus témoigner en ce jour d'adieux de l'estime qu'ils lui portaient. Tous garderont le souvenir d'un homme apprécié pour sa gentillesse et sa disponibilité au sein du comité des fêtes de Ceyssat.
Dans sa maison de Chez-Pierre, depuis sept ans, il était accompagné de Laurence, avec qui il partageait de bons moments. Passionné de chasse, de jardinage, de foot, il aimait concourir aux championnats de bûcheronnage, où il excellait dans le sciage au passe-partout.
Christophe était aussi un bon soutien pour sa maman Renée, qui comptait beaucoup pour lui. Il lui rendait visite chaque jour au Pont d'Olby.
Nos très sincères condoléances à Renée, sa maman, à Laurence, sa compagne, très éprouvées, à ses cousines et cousins et tous ses ami(e)s.

Départ du convoi humanitaire pour la Casamance. Cérémonie de départ à Olby, ce vendredi 30 octobre à 17h place de la mairie. Les 27 véhicules s'aligneront dans la rue principale pour une présentation de l'action, des messages amicaux et une parade avec les participants et leurs amis. Habitants d'Olby et des communes voisines, vous êtes invités à vous joindre à eux pour ce moment de convivialité, qui s'achèvera par un pot de l'amitié à 18h30.

Toussaint. Pour les cérémonies des 1er et 2 novembre, se reporter aux infos de la paroisse Notre-Dame d'Orcival. Pour Olby, rendez-vous à 15h au cimetière, le jour de Toussaint, pour une prière commune au pied de la croix.

« Movember ». Dimanche 15 novembre, randonnée gourmande des fours à Ceyssat, organisée par *un sourire pour la vie*. Rendez-vous à 10h à la salle des fêtes de Ceyssat. Bulletin d'inscription dans les commerces (jusqu'au 10 novembre), 15 €, 10 € pour les enfants à partir de 11 ans. À retourner sous pli dans la boîte aux lettres de la Boulangerie de la Fontaine, le Bourg, 63210 Olby.

Laqueuille - Une tradition qui perdure : l'arbre de mai...

« L'arbre de mai » est une tradition très ancienne qui perdure dans certaines régions de notre pays, en particulier dans le monde occitan. Ce peut être : par exemple, à l'occasion d'un mariage ou pour accueillir des habitants nouvellement installés dans une maison, pour une naissance ou pour fêter un anniversaire (18 ans, 20 ou 30 ans) comme dans les Landes ou l'est de la France.
Elle consiste à planter un « mai », en principe le 1er jour du mois portant le même nom pour honorer quelqu'un : un arbre est coupé dans une forêt, il est ensuite écorcé puis décoré et dressé devant la maison des personnes concernées.
Cette coutume populaire et rurale dite du « mât des élus » s'applique aussi les années d'élections municipales et la plantation de cet arbre permet que ces élus soient mis en avant et reconnus. Elle consiste à planter un grand tronc, souvent en pin ou en sapin, et ces arbres sont décorés avec un drapeau et une pancarte portant l'inscription « Honneur à notre élu(e) ».
Dans notre secteur et dans la plupart des communes, c'est surtout et uniquement dans ce contexte que la tradition existe encore. Il peut s'agir, selon la formule choisie, d'honorer les nouveaux élus ou bien chacun des membres de l'assemblée municipale. Dans notre commune, après les élections qui ont eu lieu en mars dernier, les élus ont choisi la formule d'un seul « arbre de mai » pour honorer l'ensemble de l'équipe et il a été installé sur la place du Foirail, ce 17 octobre.
À la mairie, cette journée symbolique qui s'est déroulée sans le soleil ni la chaleur est présentée ainsi : « Et parce qu'un arbre, c'est aussi une promesse pour l'avenir… les élus ont décidé de planter un pommier juste à côté du sapin. Un arbre bien vivant, qui pourra grandir au fil des saisons et s'enraciner durablement dans notre village.
Pour cette plantation, les enfants venus en nombre samedi ont eux aussi retroussé leurs manches et apporté leur aide ! Un joli moment de partage entre générations, qui donne tout son sens à cette initiative : transmettre, construire ensemble et préparer l'avenir.
Lors de cette plantation, le maire a souhaité adresser un petit message aux enfants. Il espère que, dans quelques années, ils se souviendront de ce moment partagé et qu'ils pourront, à leur tour, en transmettre le souvenir aux générations futures. Peut-être reviendront-ils un jour sous ce pommier devenu grand, accompagnés de leurs propres enfants, et pourront-ils leur raconter cette journée d'automne où, encore petits, ils ont participé à sa plantation. Et avec un sourire, ils pourront alors dire : « J'y étais ! ». Car au-delà d'un simple arbre planté dans la terre, c'est aussi une histoire qui commence, un souvenir commun qui se construit et un petit morceau de l'histoire de Laqueuille qui se transmettra, nous l'espérons, de génération en génération ».



Mise en place de l'arbre des élus.



Plantation d'un pommier.

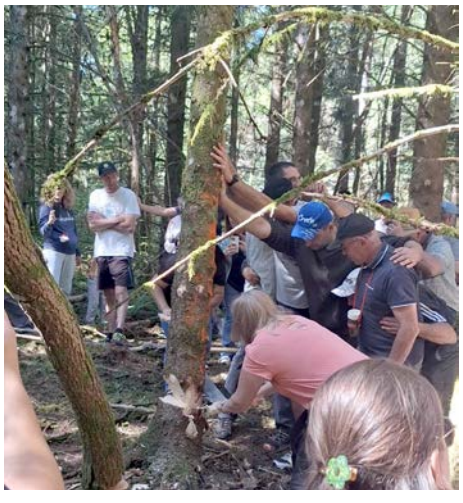
Laqueuille

En paroisse. Une messe sera célébrée en notre église à 15h le dimanche 1er novembre, jour de la Toussaint, pour Roger Battut et sa petite-fille Pauline Bellaigue, Michel Bouchaudy, Marinette Vernédal et tous les défunts Bouchaudy-Prugnard ; les défunts Manry-Chabanat ; Robert, Marcel Boyer et les défunts Boyer-Mailhot-Thomas ; Marius et Adeline Mignot, Odile Mignot, Bernard Lorenzi ; Henri Mailhot, Marcel, Marthe Mailhot, défunts et vivants de la famille ; Bernadette et François Brugière et les défunts Brugière-Ganne ; Jean-Marie Bony et tous les défunts de sa famille ; Antoine, Joseph et Paul Sarlève et les défunts Sarlève-Guillaume-Barrat.

Perpezat

Avis de la mairie : commémoration. À l'occasion du 108e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, vous êtes cordialement invités à assister à la cérémonie organisée le mercredi 11 novembre. Le rassemblement aura lieu au cimetière pour un dépôt de gerbe à 10h30. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle Paul-Valleix.

Perpezat - Tradition (suite)



Samedi 19 septembre à Perpezat, une nouvelle série de plantations des « mâts des élus » a eu lieu. Tôt dans la matinée, une équipe de volontaires motivés s'est dirigée vers la forêt pour choisir un bel arbre, puis l'ont abattu à l'aide d'un passe-partout. Ce sapin a été transporté à l'épaule des costauds jusqu'au bourg de la commune, pour la conseillère Lydie Lazagnej. Il a ensuite été levé à l'aide de cordes, uniquement à la force des bras des personnes présentes.
On n'oublie pas la « nouvelle génération », qui a participé activement en creusant le trou où le mât a été érigé. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale, marquant la suite d'une longue série qui se déroule pour chaque conseiller.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Fête de l'enfance - Une journée placée sous le signe du partage

THIERS - Une superbe journée s'est déroulée mercredi 21 octobre à la Maison des sports, avec une cinquantaine de stands proposant des jeux et des activités créés par les services de la Ville et les associations, en partenariat avec Thiers Dore et Montagne.



La Fête de l'enfance a réuni 2 700 participants.

L'ensemble des services de la Ville s'est mobilisé pour offrir aux enfants « une journée de bonheur », explique Claire Lopez, adjointe aux affaires scolaires. En effet, l'organisation de cet événement repose sur l'action conjointe de différents services avec l'engagement déterminant de la « coordinatrice historique », Fousia Meftah, qui donne beaucoup d'elle-même et travaille avec les associations thiernoises, sans oublier l'appui des services techniques, qui s'occupent de l'installation. Cette journée nécessite « un gros travail de réflexion », poursuit l'élue aux affaires scolaires car « il s'agit de coupler les activités tout en réfléchissant à l'agencement des stands. Tout le monde met la main à la pâte » au moment des préparatifs. Claire Lopez se réjouit de la « motivation » de chacun et de « l'investissement des associations qui participent avec leur propre matériel », ainsi que des structures municipales comme le conservatoire et le musée de la coutellerie.

C'est l'ancienne municipalité, en 2020, qui avait donné une nouvelle orientation à cette journée, sous l'impulsion d'Hélène Boudon, alors élue aux affaires scolaires, grâce à qui la Fête de l'enfance a obtenu des subventions de la part du Département, le reste étant à la charge de la municipalité. La Fête de l'enfance est un « moment phare attendu par l'ensemble de la population thiernoise, qui s'inscrit dans une dynamique positive », poursuit Claire Lopez. C'est l'occasion de partager une journée avec les parents, les grands-parents et toute la famille. C'est encore l'occasion pour chaque structure de se faire connaître auprès des habitants.

Une cinquantaine d'ateliers aux noms évocateurs

La Maison des sports s'est transformée en une vaste salle de jeux et d'activités sur le thème, cette année, des « Mille et une portes », un thème général et transversal qui permet à chaque association de participer.

« À la découverte des quatre sens », « Le parcours des émotions enchantées », « Ouvrons les portes vers notre imaginaire », « Les portes des émotions et des différences », autant de noms qui évoquent l'univers de la création et de l'imaginaire. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : « Ouvrir les portes de l'imaginaire et vers d'autres contrées comme les portes de l'Orient avec l'association *Que du bonheur*. C'est amener les enfants à découvrir au-delà de Thiers et ouvrir les portes du possible. C'est encore pousser les enfants à aller au-delà de leur quotidien », détaille l'élue. Ce sont des animations qui permettent d'éveiller et de sensibiliser les enfants à toutes sortes d'expressions artistiques et sensorielles.

Jardinage, maquillage, coloriage, cuisine, jeux, autant d'activités pour amuser petits et grands et partager un moment de convivialité en famille. Le but étant de ressentir, de s'ouvrir, de découvrir, de réfléchir tout en s'amusant. La Fête de l'enfance, c'est un moment de rêve où tous les enfants peuvent se maquiller, dessiner, échanger, réfléchir, jouer, créer et se détendre.

De porte en porte

Au fil des déambulations, la foule se presse autour des stands et les enfants s'émerveillent des activités proposées. Des stands ludiques et pédagogiques comme les *Jardins des Pays d'Auvergne* dont l'objectif est d'apprendre aux enfants à repiquer une salade et à classer les légumes par saison.

L'atelier cuisine « Sucré Salé en folie », animé par la Cuisine centrale municipale, permet encore de sensibiliser les enfants au goût et d'affiner leur palais puisqu'il s'agit de reconnaître les légumes qui entrent dans la composition des gâteaux confectionnés la veille. Le conseil municipal des enfants tient aussi son stand et propose un jeu de l'oie sur le thème de la démocratie avec une sélection de questions pour les enfants et pour les adultes, explique Leila, animatrice au service des affaires scolaires. Gabriel, jeune collégien de 11 ans, très impliqué dans la Fête de l'Enfance, est heureux d'animer ce jeu. « C'est super car c'est un moment de partage familial et ça apporte de la culture. » Ce sont les enfants qui ont fabriqué le jeu de l'oie sur le thème des portes. « Tout le monde a participé, cela a pris deux-trois jours pour la mise au point du jeu », poursuit cet apprenti citoyen.

Le conservatoire est présent également : le but étant de faire essayer des instruments en expliquant les sons à travers plusieurs expériences comme celle de Chladni qui permet de visualiser les modes de vibration et les ondes sur une plaque métallique à l'aide de sable fin. Cet atelier, animé par les professeurs du conservatoire, a pour but de « donner l'envie de jouer », confie Éric, agent technique rattaché au conservatoire. « Cela permet d'éveiller la curiosité des enfants à travers des approches différentes ».

Parents et enfants sont « heureux de participer aux différentes activités et de faire des ateliers artistiques », confie une maman. La petite Mila, quant à elle, a beaucoup apprécié les animaux de la ferme pédagogique et l'activité jardinage. Elle est fière de repartir chez elle avec la salade qu'elle a elle-même repiquée.

Cette journée magique était encore ponctuée de surprises, comme le goûter offert par les élus à chaque enfant – avec la participation d'Anne Lebras et de Martine Bermudez accompagnées de Valérie Dajoux et d'Hélène Boudon, conseillère départementale – et le spectacle final « Musiques et danses » organisé par le conservatoire et l'association *Les pieds dans les nuages*, suivi d'un bal pour petits et grands.

Un véritable jour de fête avec près de 2 700 participants où la Ville a œuvré pour le bonheur de tous, et bien au-delà de Thiers.

Véronique DUMAS (CLP)

Handicap - Une semaine dédiée à l'ouverture aux autres



Pour clore la première période, l'établissement Sainte-Jeanne-d'Arc de Thiers a mis l'accent sur la sensibilisation à l'autre.

La semaine a débuté avec la dictée d'ELA, association qui lutte contre les leucodystrophies. Les élèves se sont confrontés à un texte de Laurent Mauvignier, prix Goncourt 2025. Pour une fois, les fautes n'étaient pas au centre de l'attention. Bien sûr, de l'école au collège, l'explication de l'action, comme la longueur de la dictée, a été adaptée. La semaine s'est achevée par des ateliers de sensibilisation au handicap. Comme l'an passé, les élèves de 5e ont pu se glisser quelques instants dans la peau d'une personne malvoyante, en situation de handicap moteur ou présentant des troubles dys.

M. Cluzel, directeur du collège, explique : « Dans un établissement d'enseignement privé, nous nous devons de former des êtres complets : des règles de politesse aux règles de grammaire en passant par le vivre-ensemble. Accueillir tout le monde et permettre aux élèves de s'intégrer dans la société avec des valeurs solides font partie des statuts mêmes de l'enseignement privé. Mme Morilhat et moi-même sommes profondément attachés à ces valeurs ».

Du 4 au 28 novembre - Festival Connexions

Le festival Connexions, porté par le conseil départemental, est un événement dédié aux contenus et usages numériques. Il mêle ateliers interactifs, expositions, spectacles et conférences accessibles à tous. Du 4 au 28 novembre, il se déroule dans une vingtaine de communes du département. À Thiers, la Médiathèque Maurice-Adevah-Pœuf propose un programme riche et varié pour éduquer et sensibiliser les publics aux enjeux du numérique !

Cafés numériques : jeudi 5 à 10h30 (tout public) – échanges autour de l'IA, ses atouts et ses limites. Jeudi 19 à 10h30 (tout public) – échanges sur nos pratiques et nos besoins.

Racontines : samedi 7 à 10h30 (pour les tout-petits) – histoires animées à écouter.

Récrés Numériques : mercredi 4 à 15h30 (à partir de 6 ans) – tournoi Mario Kart intergénérationnel. Samedi 14 à 15h30 (à partir de 8 ans) – atelier de création sonore, bruitage d'histoires. Mercredi 18 à 15h30 (à partir de 8 ans) – chasse au trésor avec une carte électronique. Samedi 21 à 10h30 (tout public) – les écrans en famille ! Jeux autour de la parentalité numérique.

Projet « Ræveries Créatives » avec Armoni

Vendredi 20 à 18h (tout public) – concert électronique horizontal.

Ateliers d'écriture – création d'une pièce musicale participative (à partir de 10 ans) : mardi 24 à 16h – centre social *l'Orangerie*. Mercredi 25 à 10h à l'Atrium. Vendredi 27 à 17h à la médiathèque Maurice-Adevah-Pœuf.

Et le vendredi 18 décembre à 18h (tout public), salle Métro : représentation de la pièce musicale participative. Pour réserver : https://france.agendize.com.

Pour en savoir plus : 04.73.80.44.24 ou par courriel : mediatheque.map@thiers.fr.

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
« La maison de nos rêves » (1h30), « Notre salut » (2h39), « Le Corset » (dès 6 ans – 1h30), « Les Misérables » (2h56),« L'île des souvenirs » (dès 8 ans - 1h49), « Mochy » (1h25), marathon « terreur nocturne » vendredi 30 : « La Mouche » à 16h30 « Suspiria » à 18h30, « Scream » à 20h30, « Wallace et Gromit - le mystère du lapin Garou » (1h26) samedi à 10h, « Le monde à l'envers » (0h45) samedi à 18h.
Plus d'infos sur le site www.thierscinema.fr.

Conférence « Les bases de l'art contemporain »
Lundi 2 novembre, en salle Copernic (Espace) à 20h, se déroulera la conférence « Les bases de l'art contemporain », par Jacques Bechon et Danielle David.
Mais où l'art contemporain trouve-t-il ses origines ? Qu'est-ce qui a fait que les arts plastiques ont pris cette direction ? C'est à ces questions que se propose de répondre cette conférence.
Mais comme il est impossible de parler d'art contemporain sans parler d'art moderne, les intervenants commenceront par revoir certaines parties de l'art moderne, à partir des impressionnistes, pour rechercher les éléments qui préfigurent l'art contemporain.
Cette conférence vous est proposée par le Kiosque, Université populaire de Thiers et sa région : upthiers@gmail.com – lekiosquethiers.wordpress.com.
Participation libre.
Retrouvez le programme complet de la saison culturelle 2026-2027 sur www.ville-thiers.fr.

2e édition de Cin'Etoiles le 15 novembre
Le cinéma le Monaco et l'association *Astrothiers* présentent la deuxième édition de Cin'Etoiles. Cet événement aura lieu dimanche 15 novembre au cinéma le Monaco à 14h30. Au programme, la projection du film *Apollo 13* retraçant la mission spatiale américaine qui bascule quand un incident en plein vol force les trois astronautes à lutter pour rentrer sur Terre.
À l'issue de la projection, les membres du club *Astrothiers* répondront aux questions du public, à propos de la conquête de la Lune et d'autres sujets touchant à l'astronomie. Par ailleurs, à l'entrée de la salle, une exposition de 22 photos de la Lune réalisée par les membres d'*Astrothiers* sera visible. Le prix est le tarif du cinéma.

Collecte des encombrants ménagers
En 2026, Thiers Dore et Montagne organise sur les 30 communes du territoire, la collecte des encombrants ménagers à domicile, un service destiné aux usagers particuliers. Durant le mois de novembre, à Thiers, participez à cette collecte le mardi 3 et les mercredis 18 et 25. Plus d'infos sur le tri, la réduction des déchets : service déchets ménagers de TDM, 04.73.53.93.08, www.cctdm.fr.

Escoutoux

Soirée dansante. Le comité des fêtes d'Escoutoux organise une soirée dansante médiévale le samedi 28 novembre à la salle polyvalente. Une occasion de partager un repas convivial et de se plonger dans l'ambiance du Moyen Âge.
Au menu de la soirée : soupe médiévale, jambon au foin, pommes de terre au romarin, fromage et tarte aux pommes. Le repas est proposé au tarif de 20 € par personne et de 15 € pour les enfants de moins de 12 ans.
Les participants sont invités à venir costumés pour l'occasion. Chevaliers, princesses et damoiselles pourront ainsi profiter pleinement de l'ambiance médiévale. Une cervoise sera offerte à toutes les personnes déguisées.
La réservation est obligatoire. Les inscriptions peuvent se faire auprès des membres du comité des fêtes, par courriel à comitedesfetesescoutoux@gmail.com ou au 06.24.81.22.64.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Fête de Toussaint. Samedi 31 octobre à 18h, messe à Celles-sur-Durolle. Dimanche 1er novembre à 10h30, messe à Thiers le Moutier.
Lundi 2, messe pour tous les défunts à 18h30, Le Moutier.

Saint-Joseph de la Dore

Horaire des messes. Toussaint : samedi 31 octobre à 18h à Tours-sur-Meymont. **Dimanche 1er novembre** à 10h30 à Courpière et 15h à la Chabasse (Olliergues). Messe des défunts **lundi 2** à 10h à Sermentizon.

Messes en semaine. Messe à Courpière à 10h le mardi, suivie d'une heure d'adoration eucharistique.

Confessions. Le premier samedi du mois de 10h à 11h30 au Moutier à Thiers et le deuxième samedi de 10h à 11h30 à Lezoux. À la demande : consulter les prêtres.

Informations. Si vous souhaitez faire publier une information concernant la vie de votre clocher appartenant à la paroisse, merci de la transmettre à paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr ou au 04.73.53.04.28 (publication après l'aval des responsables de la paroisse).

Catéchisme-aumônerie. Pour l'inscription, appeler ou venir à la permanence de la maison paroissiale le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 17h à 18h. Pour la confirmation des jeunes et le baptême des adultes, inscription au 06.72.56.42.58.

Permanence. À la maison paroissiale (presbytère) de Courpière, le mardi de 10h à 12h, le vendredi de 17h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.

Contact. 17 place de la Cité-Administrative 63120 Courpière, tél. 04.73.53.04.28. Mail : paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr. www.paroissesaintjosephdeladore.fr.

Courpière

Au cinéma Le Rex. « Notre salut » vendredi 30 octobre à 20h30 et dimanche 1er novembre à 17h30. « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » samedi 31 à 17h30 et dimanche 1er à 11h. « Resident Evil » samedi 31 à 20h30, et « Digger » lundi 2 à 20h30, « Face à face » mercredi 4 à 20h (séance suivie d'un débat avec les spectateurs en présence de Florian Hessique).

« Restos du Cœur ». À Courpière, la campagne d'hiver débutera exceptionnellement le mercredi 18 novembre en raison de la Foire de la Saint-Martin. Les *Restos du Cœur* invitent les personnes intéressées à venir rencontrer les bénévoles pour étudier leur situation. Les permanences se tiendront au local 52, avenue de la Gare les vendredi 30 octobre, lundi 2 et vendredi 6 novembre de 14h à 16h.

Tennis de table courpiérois. Les résultats de l'équipe sont les suivants :
– D1 : victoire contre Asttre Riom (10/4).
– D2 : défaite contre Randan (4/10).
– D3 : victoire (12/02) contre Randan.
– D4 : match nul contre Gerzat (07/07).
– D5 : victoire (6/4) contre Ennezat.
– D6 : victoire (6/4) contre US Chamalières-Clermont-Ferrand.

Courpière - Du rires et des délires avec Marie-Chantal

« Ça fait du bien de rigoler comme ça ! » Cette phrase, entendue à l'issue du spectacle samedi dernier à l'Espace de Coubertin à Courpière, traduit parfaitement la satisfaction des spectateurs.
Marie-Chantal n'est pas une débutante et on s'en rend compte dès son apparition sur scène lorsqu'elle annonce fêter ses 25 ans de carrière. Pendant un quart de siècle, elle en a connu, des aventures dont elle régale le public avec des détails croustillants. Son spectacle est en effet un condensé interactif des meilleurs moments de ses diverses prestations scéniques.
Avoir « tué le cochon » par exemple, lui donne l'occasion d'un hilarant tableau haut en couleurs, réaliste, pimenté d'un brin de grivoiserie. « Ce n'est pas du Shakespeare », dit-elle, mais le public en redemande. Marie-Chantal enchaîne donc avec sa « patate chaude », une plaisante évocation de sa précoce vie sentimentale illustrée par un « premier patin à la patinoire ». « Quand t'as 14 ans et que t'as une mob jaune, dit-elle à propos de son premier amour, tu emballes. » Parodiant Serge Lama, l'artiste chantonne : « Et d'aventure en aventure, de… porc





en porc… » Et le public subjugué d'allumer les briquets pour exprimer sa joyeuse participation. Marie-Chantal déchaînée souhaite ardemment que Clermont-Ferrand, ne serait-ce qu'à cause de Blaise Pascal… et de Michelin, devienne capitale européenne de la culture. Elle s'engage à faire personnellement le maximum pour y parvenir. D'où une démonstration pittoresque de la performance dont elle est capable en meneuse de revue au Lido avec la participation de quatre boys choisis dans le public.
Vive, pétillante, drôle, d'une énergie communicative, cette éternelle optimiste a conquis l'assistance qui lui a réservé à Courpière une belle ovation.

Courpière - Un franc succès pour le rapoutet des « Yeux de Rom's »

L'association *Les Yeux de Rom's* qui s'est donné pour mission de venir en aide aux enfants gravement malades et à leurs familles a organisé samedi dernier à l'Espace de Coubertin un repas dansant. La présidente Florence Rousset et sa vaillante équipe se sont démenées pour que cette « première » soit une réussite. Et le résultat a dépassé leurs espérances : 190 personnes sont venues se régaler d'un menu copieux et très auvergnat : soupe aux choux et rapoutet préparés par l'Auberge des Roux, fromage et pompe aux pommes maison. Quant à la musique, « style années 80 », elle était diffusée à flots par le talentueux *Duo Eclipse*.
Les convives, repus et joyeux, ont passé une très bonne soirée. Quant aux organisateurs, harassés mais heureux de la réussite de leur initiative, il ne leur restait plus qu'à ranger et nettoyer la salle… jusqu'à 7h du matin !
Pour que ce genre de manifestation généreuse



puisse perdurer, les *Yeux de Rom's* recherchent des bénévoles. S'adresser au 06.63.45.20.52.

Paslières - Retrouvailles gourmandes pour les « Sans-Soucis »

Après le succès de l'exposition-vente des travaux des membres des *Sans-Soucis*, jeudi dernier, ils étaient une quarantaine autour d'une bonne table, où régnait la bonne humeur. Les participants ont évoqué la sortie annuelle de fin d'automne, prévue à Renaison cette année, avec une journée déjeuner spectacle à l'Élégance Cabaret. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire bien avant le 10 décembre pour permettre au bureau de réserver les places du spectacle et du transport (départ de Paslières à 10h15 et retour à 18h05).
Inscriptions en appelant le 06.70.18.74.88 ou 07.87.24.79.28.



Puy-Guillaume - Le Qi Gong, un merveilleux atout santé

Si la majorité des cours ont repris au *Club Aérobic Puy-Guillaume/Paslières* depuis le 7 septembre, les cours de Qi Gong sont de nouveau au programme cette saison sous la houlette de Leatitia Tixier, animatrice diplômée.

Une médecine douce de santé

Grâce au Qi qui signifie souffle et Gong (kong) qui est le travail et la maîtrise, ses adeptes pratiquent une gymnastique douce de santé, liée à la médecine traditionnelle chinoise favorisant la gestion du stress et améliorant les fonctions vitales. Ses mouvements lents et souples, basés sur la régulation de la respiration, sont pratiqués sans souci de performance physique et sont accessibles à tous. Le Qi Gong facilite la concentration et la souplesse afin d'amener progressivement l'équilibre et la détente du corps et de l'esprit. Pour en ressentir ses bienfaits, il faut contrôler et apaiser trois points fondamentaux : Le corps, la respiration et le mental.

Posture, respiration et méditation

Leatitia Tixier fait exécuter à ses élèves des postures et des mouvements précis, en général lents et en étant pleinement attentif. Elle leur apprend comment contrôler leur respiration en pratiquant une respiration volontaire consciente qui selon les exercices pourra être abdominale. Pour contrôler leur esprit, les élèves devront visualiser des choses agréables comme être en lien avec les éléments environnant et la nature. C'est une relaxation dynamique considérée comme un art



Sous la houlette de Leatitia Tixier les adhérents découvrent le Qi Cong – © Martine Desjardins.

énergétique, qui permet de décharger le corps de ses énergies négatives, tout en accumulant à l'inverse, un maximum d'énergies positives.

Contre le mal de dos, le bon traitement c'est le mouvement

Pratiqué depuis plus de 2 000 ans, le Qi Gong offre de nombreuses techniques pour lutter contre le mal de dos. Le mouvement entretient la tonicité musculaire et la force ligamentaire, ce qui permet de lutter contre la lombalgie et ses douleurs chroniques. En pratiquant ses mouvements de tonification des reins cinq minutes chaque jour, trois fois par jour au début, puis 10 minutes.

Les bienfaits du Qi Gong pour les seniors

Tout à fait recommandée pour les seniors le Qi Gong leur permet d'accroître leur mobilité, leur équilibre, leur concentration de l'esprit et de relaxer complète leur corps. Il favorise également le travail de la mémoire, de l'écoute et de la concentration.
Les Puy-Guillaumois et Pasliérois sont cordialement invités à découvrir cette activité lors des séances qui se déroulent à la salle des fêtes de Paslières tous les lundis de 14h30 à 16h et tous les jeudis de 9h30 à 11h. Infos au 06.50.59.85.31.

Maïté MICHEL (CLP)

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre, pharmacie de Joze, 2, impasse des Batignolles, tél. 04.73.70.21.68.

Puy-Guillaume - Belle victoire pour les Rats avec un bonus offensif

Ce dimanche 25 octobre à 15h, les Rats Cœurs vaillants rechaussaient les crampons et affrontaient à l'extérieur l'Entente-Charlieu-Chauffailles. Après deux courtes défaites, ils avaient à cœur de ramener cette fois-ci la victoire et ont donné le meilleur, à la plus grande joie de leurs supporters.
Freinés par une météo éprouvante, avec vent et pluie durant toute la première mi-temps et un ovale aussi glissant qu'un poisson hors de l'eau, les rouge et blanc ont finalement trouvé la faille dès la septième minute. Rémy Fayon a aplati au Paradis pour le CSPG ; essai transformé par Dominique Lebourg.
Malgré les efforts des locaux, ils ont dominé la partie et c'est finalement Louis Bouvart qui a franchi la ligne d'en-but. Toutefois, piqués au vif, les locaux ont réagi et ont inscrit un essai transformé. En début de seconde mi-temps, le CSPG conservait l'avantage avec 12 à 7, mais le plus dur restait à faire : empêcher les joueurs de l'Entente-Charlieu-Chauffailles de remonter au score. Ragaillardis par l'arrêt de la pluie et la belle éclaircie qui a suivi, les hommes de Fabrice Bruyère ont accéléré leur jeu et assis leur domination de la rencontre. D'abord Gérald Bouleau puis Damien Potier ont aplati derrière les lignes adverses et ajouté des points au score, imités un peu plus tard par Alexandre Paget, qui a inscrit deux essais.
Toutefois, jusqu'au bout, les locaux ont vaillamment lutté et ont été récompensés de leurs efforts par un dernier essai qui a réduit l'écart. Mais les Rats Cœurs Vaillants ont remporté une belle victoire sur un score final de 36 à 14, cerise



Les Rats en pleine action – © CSPG Rugby.

sur le gâteau, avec le bonus offensif.
Prochain rendez-vous : le dimanche 1er novembre, les Rats Cœurs vaillants du CSPG Rugby affronteront à domicile, à 15h au stade des Narses, l'équipe de l'AS Dompierroise.
Remontés d'une place au classement général, ce nouveau rendez-vous sera important pour les Rats Coeurs vaillants car l'équipe adverse, actuellement dans le bas du tableau parmi les trois dernières équipes au classement général, aura à cœur d'essayer de grappiller des points.
Gageons que les fidèles supporters des rouge et blanc seront au rendez-vous pour les soutenir et les aider à décrocher la victoire.

Maïté MICHEL (CLP)

Puy-Guillaume - Les Petits Papiers orphelins

C'est avec beaucoup de tristesse que les habitants de la cité verrière ont appris l'horrible nouvelle, Damien Thibaudon, le propriétaire de la librairie Les Petits Papiers, fidèle diffuseur de notre hebdomadaire, s'est éteint à son domicile. En toute discrétion, comme dans sa vie de tous les jours, le sympathique commerçant célibataire, né le 7 décembre 1968, originaire de Lyon, les a quittés à l'âge de 58 ans. Très apprécié de sa clientèle et de l'association l'*Union des commerçants Puy-Guillaume*, dont il était le président, son décès a beaucoup touché toute la population, mais également les nombreux auteurs qu'il avait reçus en dédicace dans sa librairie.
« Cela faisait 4 ans que Damien avait rejoint le tissu commercial de Puy-Guillaume en reprenant la librairie en avril 2022. Il était devenu le président de l'*Union des commerçants Puy-Guillaume* en novembre 2024. C'était un gentil, qui s'intégrait très facilement et tout le monde aimait Damien. Au sein de l'association, il était toujours de bon service, on l'a un peu poussé c'est vrai, a en devenir le président, mais nous étions très complémentaires et c'était vraiment formidable de travailler aujourd'hui. Nous sommes très peinés de cette bien triste nouvelle », nous a confié le cœur gros, Ghislaine Cary, la fleuriste.
Une cérémonie aura lieu au crématorium de Vichy ce vendredi 30 octobre à 8h pour ceux et



Damien Thibaudon – © Ghislaine Carry.

celles qui souhaitent lui rendre un dernier hommage. La rédaction du *Semeur Hebdo* adresse ses respectueuses condoléances à sa famille, ses proches et ses amis, et les assure de sa profonde sympathie.

Maïté MICHEL (CLP)

Lachaux - Le départ en retraite d'Olivier Bérard a été fêté comme il se doit



Olivier Bérard était bien entouré.

Samedi 24 octobre, Olivier Bérard organisait une veillée pour annoncer sa fin d'activité au sein de l'Éducation nationale. C'est par ce mot « Mer scie avoue tousse d'hêtre vœu nu ! », qu'Olivier a accueilli la centaine d'invités présents pour fêter son départ en retraite. Avec cette phrase, nous détenons peut-être l'explication de la position de la France dans le classement du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) !
Après sa sortie de l'école normale et un remplacement à Escoutoux, l'instituteur Olivier a pris ses fonctions à l'école de Lachaux où il a enseigné de 1987 à 2018, pour finir sa carrière à Thiers. Fils de professeur et de secrétaire dans l'Éducation nationale, il a passé sa vie à transmettre ses valeurs et son savoir à plusieurs générations. Son fils Yohan, en troisième année d'étude supérieure, songe à poursuivre le chemin familial. Ce projet occupe une partie de sa tête, dit-il.
Parmi les invités, plus de cinquante anciens élèves avaient honoré l'invitation de « Maître Benêt ». Le premier édile chaulard, Jean-Luc Manresa, saluait les nombreuses années d'engagement citoyen d'Olivier. Un père et son fils, tous deux élèves d'Olivier, avaient également fait le déplacement.
Lors de ce moment convivial, parents et élèves évoquèrent de nombreuses anecdotes, ravivant ainsi de joyeux souvenirs. Après un apéritif dînatoire, les invités ont dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit.
Désormais, Olivier pourra pleinement se consacrer à ses passions. Sportives, car il pratique le tennis de table et le motocross. Mais également culturelles. En effet, celui-ci exerce ses talents musicaux au sein de deux groupes *Les Freros d'Escoto*, adeptes des chansons en patois, et *Duo Renaud* reprenant des chansons du chanteur éponyme. Adieu monsieur le professeur, nous ne vous oublierons jamais…

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Lezoux - André Chassaigne en dédicace chez Parenthèse Lecture



Il fallait patienter avant d'obtenir sa dédicace, « Dédé » adore évoquer des anecdotes savoureuses.

C'est en « terre des potiers », au sein de la librairie *Parenthèse Lecture* tenue par Nathalie Archimbaud, qu'André Chassaigne a posé ses bagages le temps d'une séance de dédicace très attendue. Figure incontournable de la vie politique régionale, l'ancien député de la 5e circonscription du Puy-de-Dôme – affectueusement surnommé « Dédé » par ses administrés – est venu présenter son tout dernier ouvrage, *Cheminement d'un communiste en terre chrétienne*, paru aux éditions Deborée.

Réflexions, souvenirs et clin d'œil à Don Camillo

Comme le souligne la quatrième de couverture, le « briscard de la politique » n'hésite pas à « remettre l'église au milieu du village ». Prenant l'histoire de son église pour fil conducteur, André Chassaigne livre un ensemble de réflexions, de pensées et de souvenirs glanés au fil d'une longue carrière.
Au détour des pages, le lecteur croise aussi bien sa rencontre avec le sociologue Edgar Morin que la visite du pape François à Cuba. Les anecdotes locales ne sont pas en reste, comme l'hilarant « kidnapping » d'une statue de la Vierge : mise en résidence surveillée chez le maire Pourtier avant d'être récupérée par le curé Visser, une forte personnalité. Une véritable tranche de vie qui n'est pas sans rappeler la célèbre saga de Don Camillo et du maire communiste Peppone.

Retrouver le sens du dialogue

Dans une période marquée par les incertitudes, la parole de cet homme d'expérience trouve un écho particulier. « Je suis heureux de l'accueil réservé par les lecteurs », a confié l'auteur. « Mais ce livre permet surtout, modestement, de retrouver un dialogue devenu bien rare aujourd'hui. »
Un esprit de rassemblement qui se vérifiait jusque dans la file d'attente : se côtoyaient là des militants politiques venus saluer leur ancien député, mais aussi de nombreux fidèles catholiques. Tous gardent en mémoire la relation d'amitié qui liait André Chassaigne au père Alain Théallier (curé de la paroisse de 1982 à 2002), avant qu'il ne noue des liens tout aussi forts avec la communauté de la paroisse *Saint-François-Régis en Livradois-Forez*.

Un prochain livre en préparation ?

Une confidence s'est glissée en marge de cette rencontre chaleureuse : « Dédé » réfléchirait déjà au thème de son prochain opus. Il pourrait y dévoiler, cette fois-ci, les coulisses et les dessous de sa riche carrière politique. Affaire à suivre !

Ris - La fête de la pomme s'est déroulée sans pépin !

Rien, pas même la matinée chagrine puis la pluie, n'aurait pu empêcher les gourmands de savourer les belles vedettes de la troisième édition de la fête de la pomme, dimanche dernier. Bien ancrée désormais dans le calendrier de la commune, la manifestation orchestrée par les bénévoles du comité d'animation a été, cette édition encore, un joli succès. Au total, 1 300 kg de pommes ont été pressées, 400 litres de jus de fruit ont été vendus et 130 repas ont été servis.



Les connaisseurs ont acheté les différentes variétés proposées.



Les bénévoles ont râpé et pressé au total 1 300 kg de pommes – © Maïté Michel (CLP).

Malgré la pluie qui s'est invitée définitivement, le public présent n'a pas boudé son plaisir. Bien au chaud au restaurant du village, les participants ont chanté tous en chœur au karaoké qui leur était proposé. Une édition 2026 prometteuse qui encourage les bénévoles à réinscrire la fête de la pomme à l'agenda des festivités 2027 de la commune.

Lezoux - Un vol de sorcières attendu pour Halloween

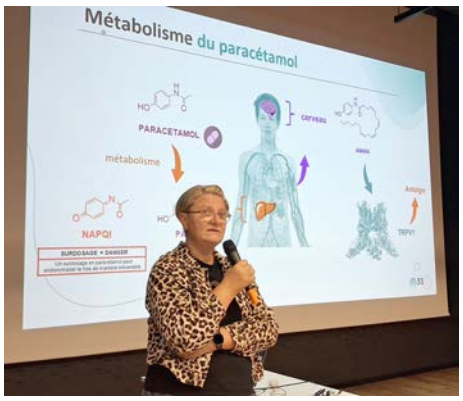
Halloween approche à grands pas, comme tous les ans et pour sa 8e édition le quartier de Limpentine (Lezoux) se prépare à vous recevoir le 31 octobre. À partir de 14h, activités : chasse au trésor, concours de costumes… et plein de surprises. Les hôtes auront peut-être envie d'ouvrir leur maison hantée.
Et à partir de 18h, on allume toutes les décos jusqu'à tard dans la soirée.
Salle du Lido, avec le comité d'animations lezovien, les monstres, les sorcières et les créatures de la nuit sont attendus sur le dancefloor avec DJ Greg aux platines pour mettre le feu et vous faire danser jusqu'au bout de la nuit ! Restauration sur place avec paella et tarte aux pommes. Des déguisements terrifiants et des récompenses pour les costumes les plus effrayants ! Rendez-vous dès 19h salle du Lido. Réservez vite vos places sur HelloAsso.
Citoyens Pour Lezoux invite les petits samedi 31 octobre de 16h a 20h à la Maison du Peuple. Les enfants devront aider la sorcière Scribouilla a retrouver les ingrédients perdus de la potion des bonbons magiques, pour cela un parcours d'énigmes est organisé en centre-ville avec la participation des commerçants. Inscription gratuite sur HelloAsso.



Beaucoup de maisons seront décorées pour cette fête d'origine celtique.

Lezoux - Comprendre la douleur pour mieux la combattre

Dans le cadre de l'exposition « la Science taille XXElles », la médiathèque intercommunale a invité la scientifique Sylvie Ducki à échanger sur ses travaux en faveur des traitements contre la douleur.
Ce projet national itinérant est porté par l'association *Femmes et Sciences*, avec le CNRS ; il a pour ambition de mettre en lumière des femmes scientifiques d'aujourd'hui et du passé.
Grâce à la pédagogie bien ciblée de Sylvie Ducki, professeure des universités en chimie organique et médicinale, et dont les travaux de recherche se situent à l'interface de la chimie et de la biologie, le public a mieux compris le processus biologique des différentes douleurs, ainsi que l'angle d'approche de la recherche internationale sur ce sujet.
« Le 20 octobre avait lieu la journée mondiale de la douleur, précise la professeure, et il y en a vraiment besoin. Nos centres anti-douleurs ne peuvent traiter que 3 % des patients concernés, la tâche est immense. » Pour Sylvie Ducki qui recherche les molécules naturelles dans les plantes, l'Auvergne est la région idéale : « Après des investigations en Chine et en Afrique, nous nous rapprochons des plantes de la région, et de ceux qui les connaissent bien », poursuit la chimiste. « En ce moment nous travaillons sur l'arnica, avec un projet de culture de cette plante, et sur les fougères et les champignons. »
Lors des questions du public, l'impact de l'IA sur les recherches a été évoqué : « Pour nous c'est une chance, pour nos modélisations et nos calculs, ou pour trouver la bonne formule de synthèse avec plus de 2 000 choix possibles. L'IA est une partenaire essentielle, qui ne nous prendra pas nos emplois », termine-t-elle en souriant. Elle-même atteinte de douleurs chroniques, Sylvie Ducki est retournée à ses recherches fondamentales et internationales, avec le Canada, la Chine, Israël ou le Danemark ; des millions de patients comptent sur elle.



Plus de 8 ans après son bac, la professeure sait transmettre sa passion pour la chimie.

Lezoux

À la médiathèque intercommunale. – Instant gaming vendredi 30 octobre à 19h. Dans le cadre du Festival Connexions, découvrez une séance gaming préparée par les bibliothécaires ! De quoi se mettre dans l'ambiance pour la projection qui suit ! Auditorium. Entrée libre. Tout public dès 12 ans. Durée : 1h.
– Café signes avec Stéphanie samedi 31 à 10h. Envie de découvrir la langue des signes ? D'échanger avec des personnes qui la connaissent ? De l'apprendre ? Ce rendez-vous est fait pour vous ! Entrée libre. Tout public. Durée : 2h.
– Astronomie, samedi 31 à 10h30. Embarquez pour un voyage dans le temps et dans l'espace et partez à la découverte du Big Bang, des galaxies, du système solaire et de notre planète, la Terre. Sur inscription. Tout public dès 8 ans. Durée : 1h.
– Initiation au Mahjong samedi 31 à 14h. Initiez-vous à ce jeu traditionnel chinois associant tactique, stratégie et chance. Entrée libre. Tout public dès 12 ans. Durée : 3h.
– C'est le bazar, il fait tout noir, samedi 31 à 17h30, avec la *Cie la Trouée*. Sur une planète lointaine vivent des petits, très petits, un roi très tranquille et une énorme dragonne, qui passe son temps à dormir. Ce conte des origines, tendre et joyeux, mêle marionnettes, musique et théâtre. Sur inscription. Tout public dès 3 ans. Durée : 1h..

Bort-l'Étang

Théâtre organisé par le CAC. Dimanche 8 novembre, à 17h à la salle des fêtes de Bort-l'Étang, le comité d'animation culturelle vous propose une pièce de théâtre par *Etc... Art* : « Marie Bizarre brise la glace ». L'entrée est gratuite, mais déconseillée aux enfants.

Lezoux - L'Antiquité se dévoile aussi dans les assiettes

Que mangeaient les Gallo-Romains il y a près de 2 000 ans ? À travers les vestiges archéologiques, les récipients de cuisson et les recettes antiques, la conférence de Céline Batigne, organisée par le *Comité Archéologique de Lezoux*, a invité le public à découvrir les habitudes alimentaires des habitants de Lugdunum, l'actuelle Lyon, et de sa région.
C'est un patrimoine aussi riche que méconnu qui s'est dévoilé à l'occasion du XIe Symposium interuniversitaire sur les céramiques antiques de Lezoux. Intitulée « Dans les cuisines de Lugdunum : la gastronomie lyonnaise à l'époque romaine », la conférence était animée par Céline Batigne, chargée de recherche au CNRS et spécialiste des céramiques culinaires antiques.
En accueillant les étudiants et les futurs céramologues réunis pour le symposium, le maire de Lezoux, Jérôme Bouffange, a rappelé l'importance de préserver et de transmettre l'histoire locale. Une démarche qui permet de faire vivre le patrimoine et de mieux comprendre les modes de vie des populations qui nous ont précédés.



Durant 1h30 l'archéologue a retracé les habitudes culinaires de nos ancêtres.

Les objets du quotidien racontent l'histoire

Pots, marmites, jattes et autres récipients en terre cuite constituent de précieux témoins de la vie quotidienne dans l'Antiquité. Grâce à leur étude et aux découvertes archéologiques, Céline Batigne a reconstitué les pratiques culinaires de l'époque romaine, révélant une alimentation bien plus variée qu'on pourrait l'imaginer.
Des repas simples préparés par les habitants les plus modestes aux mets élaborés servis sur les tables des élites, les traditions culinaires reflétaient les différences sociales, mais aussi les échanges commerciaux et culturels qui animaient la vallée du Rhône.
Les ingrédients circulaient, les techniques évoluaient et les influences se mêlaient. L'alimentation constituait ainsi un véritable témoignage de la place de Lugdunum dans le monde romain.



Philippe Bet, président du Comité archéologique, a remercié la chercheuse pour son excellente conférence.

Des recettes antiques qui éveillent la curiosité

Parmi les préparations évoquées figurait la *patina*, un plat dont les différentes variantes pouvaient associer légumes, œufs et assaisonnements. Cette préparation, proche d'un flan salé ou d'un gratin, illustre le savoir-faire culinaire des Romains. Le poivre, le bouillon, le vin et le *garum*, une sauce de poisson fermentée très appréciée à l'époque, contribuaient à relever les saveurs.
Les douceurs n'étaient pas oubliées. Le *placenta*, gâteau traditionnel composé de fines couches de pâte garnies de fromage frais et nappées de miel, témoigne également de la diversité des recettes antiques.
Ces exemples montrent que la cuisine romaine ne se résumait pas à des aliments rudimentaires. Elle reposait sur des techniques précises, des produits variés et une véritable recherche d'équilibre entre les saveurs.

Faire revivre le patrimoine par les sens

Au-delà de l'intérêt scientifique, cette conférence a permis de rapprocher les connaissances archéologiques du grand public en donnant une dimension concrète à l'histoire. Comprendre comment les anciens cuisinaient, quels ustensiles ils utilisaient et quelles saveurs ils appréciaient permet de mieux appréhender leur quotidien.
La rencontre s'est prolongée dans une ambiance conviviale autour d'une mini-dégustation inspirée des saveurs antiques. Une occasion de découvrir autrement les traditions culinaires romaines et de mesurer combien l'étude des objets les plus ordinaires peut éclairer notre passé.
À Lezoux, haut lieu de l'histoire de la céramique antique, cette initiative rappelle que le patrimoine ne se limite pas aux monuments et aux collections archéologiques : il se retrouve aussi dans les gestes, les recettes et les habitudes de la vie quotidienne.

La conférence est disponible en ligne sur Canal-U, dans la rubrique Sciences humaines et sociales.

Arconsat - Fête de la saucisse de choux

La prochaine grande fête bisannuelle de la saucisse de choux d'Arconsat est prévue dimanche 8 novembre, de 8h à 14h, au centre-bourg de la commune, avec son traditionnel grand repas. Au menu pour 18 € : pâté de tête, saucisses de choux, pommes de terre, fromage, dessert et café. Moult animations sont prévues : une tombola avec notamment un Louis d'or à gagner, un marché du terroir, des démonstrations et fabrications aux ateliers des Salaisons Carton, le tout sonorisé par la banda de Chabreloche.
La fabrication des saucisses, composée de 1/3 de gorge de porc et 2/3 de choux blancs assaisonnés de sel et de poivre, le tout embossé dans un boyau naturel de porc, est préparée les lundi et mardi avant la fête dans les ateliers des Salaisons d'Auvergne Carton. En effet, la saucisse de choux arconsatoise se déguste fraîche, ou après cinq ou six jours de séchage, voire beaucoup plus. Selon la durée et la fermentation du chou, elle prendra un goût plus ou moins acide.
Pour l'édition précédente de 2024, 750 kg de saucisses de choux ont été cuisinés pour le plus grand bonheur de plus de 2 250 amateurs.
Pour la déguster chez soi : laissez cuire les saucisses dans une casserole d'eau environ 20 à 30 minutes jusqu'à frémissement ; après les avoir égouttées, passez-les rapidement, pour faire dorer le boyau, à la poêle, au four ou sous le grill. Traditionnellement, elles sont servies chaudes avec des pommes de terre à la vapeur, voire une poêlée de légumes ou une sauce à la fourme d'Ambert.
Une tradition orale rapporte que la recette de la saucisse de choux d'Arconsat trouverait ses origines en Grèce d'où des colporteurs l'auraient ramenée. C'est du moins ce qu'enseigne la *Confrérie de la Saucisse de Choux d'Arconsat*, créée en août 2000 à Chabreloche. Reprenant la recette d'une saucisse traditionnelle grecque à base de porc, les Arconsatois l'auraient adaptée à la mode auvergnate en remplaçant les autres ingrédients par du chou du pays.
Aucun texte ne vérifie cette tradition orale. Toutefois, il a été retrouvé dans la maison des Carton au bourg d'Arconsat un paquet de lettres et de factures concernant une équipe de colporteurs-négociants, ayant eu une intense activité, principalement en Italie et en Grèce dans la seconde moitié du XIXe siècle. Or, Jules Carton qui fut maire de 1945 à 1961, était précisément boucher au bourg. La *salaison Carton* aurait-elle ainsi popularisé une recette paysanne que l'on préparait chaque hiver lors de l'abattage du cochon familial ? Jean Cocteau disait : « L'histoire est du vrai qui se déforme, la légende du faux qui s'incarne ». Alors gardons la légende !



Le désormais célèbre panneau à l'entrée du bourg.

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Toussaint. Samedi 31 octobre, messe anticipée de Toussaint à Bulhon à 18h. Dimanche 1er novembre, messe à Lezoux à 10h30. Lundi 2, messe des défunts à Culhat à 10h30.

Messes. Mardi 3 à la maison de retraite de Beauregard-l'Évêque, à 11h. Mercredi 4 en l'église de Beauregard-l'Évêque à 9h, chapelet à l'église de Moissat-Haut à 16h. Vendredi 6, messe à la maison de retraite « Mon Repos », à 15h.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale, 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou à lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook. Pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Joze

Nos peines. Nous avons appris, avec tristesse, la disparition d'une figure de notre commune, en la personne de Mme Josette Guittard, née Francolon, à l'âge de 85 ans. Ses obsèques civiles ont eu lieu au cimetière de Pessat-Villeneuve, le 20 octobre.
En cette douloureuse circonstance, nous souhaitons prendre part à la peine des siens : son époux Georges Guittard ; Jacques et Agnès Guittard, son fils et sa belle-fille ; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; ses beau-frère et belles-sœurs ; ses neveux et nièces et toute leur famille. Nous les assurons de notre amitié, de notre sympathie, jointes à nos bien sincères condoléances.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Possible arnaque. La mairie dénonce une forte probabilité d'arnaque du démarchage par un individu se disant mandaté pour l'organisation du Rallye Dôme Forez.

La Monnerie-le-Montel

Compteurs d'eau. Jusqu'au 30 novembre, un agent de la poste relève les données des compteurs d'eau mandaté par la régie des eaux. La municipalité demande de lui réserver un bon accueil.

Saint-Victor-Montvianeix

Marché automnal de Pitelet. Samedi 31 octobre, l'amicale laïque de Pitelet organise de 9h30 à 17h30 un marché artisanal et de créateurs (vannerie, chantournage de bois, céramique/poterie, cuir, etc.). Restauration rapide sur place le midi et animations prévues pour les enfants l'après-midi. À partir de 20h30 au local de l'amical laïque de Pitelet, route de Pitelet à Pitelet, soirée concert Renaud par le « Duo Renaud », 5 € l'entrée. Possibilité de restauration rapide (croque-monsieur, sandwichs, pâtisseries, crêpes), et buvette.

Chabreloche

Octobre Rose. La 10e marche solidaire d'Octobre Rose organisée par les donneurs de sang de Chabreloche s'est déroulée le 4 octobre. Au total, 435 marcheurs étaient au rendez-vous sur les chemins de la commune. Des fonds ont été recueillis auprès de nombreux donateurs, des participants à l'initiation tir par le *Club Tir Sportif Chabreloche* et grâce à la vente d'objets créatifs par l'association de *Fil en Aiguille* de La Monnerie.

Celles-sur-Durolle

Les chocolats de Noël de l'Apel. L'*Association des parents d'élèves de l'enseignement libre* de l'école Saint-Joseph a élu son nouveau bureau pour 2026/2027 : président, Sébastien Da Sylva ; trésorière, Julie Ytournel ; vice-trésorière, Laure Chazalet-Oger ; secrétaire, Charlotte Chazeau et vice-secrétaire, Adeline Da Sylva- Dubost. L'association informe que le catalogue des chocolats de Noël est disponible, projet essentiel pour récolter des fonds pour les enfants et l'école. Il suffit d'utiliser le bon de commande ou d'accéder directement en ligne (l'adresse du site et les codes sont sur la couverture du catalogue). Elle recommande de privilégier le paiement Internet et de bien noter le prénom de l'enfant pour faciliter la distribution. Les commandes sont à retourner dans les cahiers ou à passer en ligne avant le vendredi 6 novembre dernier délai. Les chocolats seront livrés avant Noël.

Formation aux gestes de premiers secours. La mairie et les sapeurs-pompiers proposent une formation de 7h aux gestes de premiers secours à la caserne de Celles pour des groupes de 8 à 10 personnes, moyennant une participation financière de 20 €. Deux choix de dates : option 1 les 30 octobre de 14h à 18h et 31 octobre de 8h à 12h ; option 2 : les 14 novembre de 8h à 12h et de 14h à 18h. Inscription obligatoire au 04.73.51.50.16.

Viscomtat

US Pertuis. Large victoire contre Puy-Guillaume : US Pertuis (4) – Puy-Guillaume (1). But : Pierrick Bonnefoy (3), Rémi Fétu (1).
Pertuis recevait sur son terrain de Vollore-Montagne, Puy-Guillaume, après la défaite du dimanche précédent, l'équipe avait à cœur de se racheter. Très bon match de toute l'équipe qui a dominé les débats et a surtout inscrit quatre buts. Match joué dans un bon esprit et cette victoire nous replace dans les premières places au classement. C'est bien, il faut surtout continuer... Dimanche 1er novembre, challenge consolante Séniquette à 14h30 au stade municipal de Ceyrat, Ceyrat contre US Pertuis.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Gastronomie - Le 2 novembre, Élodie Batisse fera revivre le restaurant de l'Hôtel de la Gare

AMBERT - Élodie revient à Ambert, sa ville d'origine, après un périple de huit ans qui l'a emmenée jusqu'en Irlande. Passée de cuisine en cuisine, de savoir-faire en savoir-faire, elle revient aux sources pour faire chanter les produits locaux.

Penchée en avant sur le bord de sa chaise, Élodie assène : « Maintenant, je sais ce que je veux et je sais ce que je ne veux pas. » Son crédo ? La fidélisation de la clientèle par la réponse à ses exigences. À ses yeux, l'accueil est le plus important : « Même avec les meilleurs plats servis, si le client ne se sent pas bien, il ne reviendra pas. » Les menus seront élaborés à base de produits locaux et de saison. Une manière de se démarquer, tout en revenant à la tradition culinaire auvergnate, consistera à faire évoluer les recettes. Par exemple, la fourme d'Ambert sera valorisée par la créativité. « Nous avons tellement de produits extraordinaires tout autour de nous à faire redécouvrir », affirme-t-elle. Des partenariats sont déjà signés avec la branche tourisme d'Ambert et d'autres sont en devenir avec les fournisseurs. À 24 ans seulement, Élodie affiche une détermination sans faille. Son parcours de cuisinière semblait gravé dans son ADN. Carole Bonnebouche, sa mère, raconte : « Elle a toujours voulu cuisiner. Dès l'âge de trois ans, elle a copié sa grand-mère, en préparant du bourguignon avec des cailloux et de l'herbe ! » La fascination pour la cuisine n'a fait que grandir avec Élodie. « C'est une passion, ma seule. La cuisine est un domaine dans lequel j'apprends tout le temps », confirme-t-elle.

Un parcours en forme de boucle

Le périple a commencé au Puy-en-Velay, dans les cuisines du restaurant Le Poivrier. Il s'est bouclé dans celles de la Clairière, à Chambon-sur-Dolore. Entre les deux restaurants auvergnats, cinq autres établissements ont jalonné le parcours d'Élodie. Le plus éloigné et le plus prestigieux est l'établissement étoilé au Guide Michelin, Pullman Orient Express, situé à Galway en Irlande. Forte de ses expériences variées, Élodie liste ce qu'elle ne veut pas : l'injustice, l'agressivité, les cris. « Pour que le client se sente bien, dans un endroit convivial et chaleureux, il est essentiel que l'équipe travaille dans une relation de confiance », plaide-t-elle.



Élodie Batisse a déjà fait sienne la devise du restaurant.

Élodie a cherché et fini par trouver la perle rare : un restaurant avec une âme. Elle ne cherchait pas un hôtel mais on ne lutte pas contre un coup de foudre. « Tout m'a parlé, des cuisines aux chambres, tout était en harmonie », déclare-t-elle les yeux brillants. La première rencontre avec les anciens propriétaires, Béatrice et Lionel Marchepoil, a duré six heures. L'entente a été immédiate et l'affaire conclue dans la foulée.
La devise inscrite au mur de la salle (« La cuisine est l'art d'utiliser de la nourriture pour créer du bonheur ») était déjà là et le restera. La même philosophie, la même passion seront perpétuées. Les démarches administratives ont été accompagnées par Michel Grangemard de l'association *Initiative Thiers Ambert*, et David Claustre du réseau Travailler et Vivre en Livradois-Forez. Les organisations ont pesé de tout leur poids pour convaincre les partenaires financiers de suivre un projet aussi audacieux. La mairie a signé l'accord d'ouverture pour début novembre ; la partie hôtelière devra attendre une mise en conformité.
Tenant un presse-citron comme un chef d'orchestre tient sa baguette, c'est Élodie qui a le mot de la fin : « Maintenant je suis prête à réveiller le potentiel endormi de l'établissement. Il me tarde de me remettre aux fourneaux ! »

E. B. (CLP)

Le restaurant est situé 15 av de la gare à Ambert. Il ouvrira ses portes le 2 novembre. Réservations au 04.73.82.00.27 ou hoteldelagareambert.com

Football - Une sortie de la Coupe de France avec les honneurs



L'ALS sort sous les applaudissements des pros du Puy-en-Velay - © N. A.

Éliminée sans surprise par le Puy-en-Velay Football Club, l'équipe première d'Ambert Livradois Sud Football Club confirme sa belle saison. Montée en régionale 2, où elle se situe dans la première moitié du tableau, elle s'est hissée au 6e tour de la Coupe de France de football.
La défaite 4 à 0 n'a rien d'humiliante au vu des quatre divisions d'écart. En effet, le Puy-en-Velay évolue en National 3, la troisième division professionnelle, et fait donc partie des 54 meilleures équipes de France. Entre les deux, on trouve les divisions National 1, National 2 et Régional 1. L'ALS, qui évolue en Régional 2, fait partie des 1 180 meilleures !
Le match a été joué dans une vraie ambiance de coupe, même si son issue s'est rapidement dessinée. Le fair-play a été au rendez-vous et l'arbitre n'a guère abusé de son sifflet dans le stade municipal d'Ambert. Les actions ont été limpides, engagées mais sans agressivité mal placée. L'enthousiasme des supporters locaux venus en nombre n'a pas été douché par le crachin présent. Chaque tir au but de l'ALS, cadré ou pas, a été salué d'une ovation. L'équipe du Puy a fait la haie d'honneur à l'ALS après le coup de sifflet final, à la mode rugby. Le match a été le prétexte à une soirée festive et bon enfant, ce qui n'est pas toujours le cas dans les derbys. Le public a voulu remercier son équipe avec ferveur pour son beau parcours dans la légendaire Coupe de France. L'ALS Football Club a entamé une très belle saison. Tout juste monté en R2 après son titre en R3, le club se tient dans la première moitié du classement. Regroupant les communes de la vallée ambertoise, l'ALS compte plus de 300 licenciés, tous locaux, dont quatre équipes seniors. Comme le résume Jérémie Boudon, coprésident : « Nous sommes un club familial et ambitieux. » Une affirmation qui promet de beaux matchs avec des tribunes remplies à Ambert.

Éric BLONDEAU (CLP)

« Hautes terres 63 » - Les marcheurs se sont retrouvés à Valeyre



La prochaine marche sera le mercredi 4 novembre à Auzelles, départ de l'église à 14h.

Le mercredi 21 octobre à Valeyre, sur la commune d'Ambert, ils étaient 20 marcheurs pour une randonnée de 8 km, organisée par Gérard. Elle passait par les lieux-dits suivants : le Petit-Vimal, le moulin de Nouara, la Combe.
Danielle, Michelle et Chantal ont offert le pot de l'amitié. Le temps a empêché de nombreux randonneurs de venir.

Salon du livre - Quinze auteurs réunis au moulin Richard-de-Bas



Une quinzaine d'auteurs étaient présents.

Dimanche 25 octobre, de 9h à 18h, le comité des fêtes de Novacelles organisait son traditionnel salon du livre au moulin Richard-de-Bas, dont les propriétaires ont gracieusement mis à disposition une salle et offert à chaque visiteur un marque page confectionné par leurs soins.
C'est dans ce lieu emblématique de la fabrication artisanale et traditionnelle du papier, qu'une quinzaine d'auteurs ont présenté leurs ouvrages. Pour cette édition 2026, deux personnalités se sont partagées la tête d'affiche, la chanteuse Stone et l'ancien député André Chassaigne, venus dédicacer leur dernier livre. Plus de 200 chalands ont ainsi pu découvrir différents ouvrages, portant sur des romans du terroir, des policiers ou autres romances, ainsi que des carnets de voyages et des livres pour enfants. Ils ont également pu admirer l'étal d'une créatrice d'Escoutoux présentant des bijoux en résine et fleurs séchées.
De la fabrication du papier, en passant par les auteurs et en finissant par les lecteurs, la boucle fut bouclée. Rendez-vous fut pris pour l'année prochaine.

Marsac-en-Livradois - Raymonde Ducros, une « enfant » de Chadernolles

Mercredi 21 octobre, en l'église de Marsac, ont eu lieu les obsèques de Raymonde Convers, épouse Ducros, qui s'est éteinte à l'Ehpad de Viverols à l'âge de 95 ans.
Une assistance nombreuse et recueillie est venue accompagner Raymonde et témoigner son amitié à toute sa famille au cours de la cérémonie, présidée par Marie-Claude Chartoire, en présence de Mireille Boithias.
Au moment de l'accueil, Joëlle, l'une de ses enfants, a retracé le parcours riche de celle qui a passé la plus grande partie de sa vie à Chadernolles, qui l'avait vue naître en 1931. Elle fréquenta bien sûr l'école du village jusqu'au certificat d'étude avant de partir au cours complémentaire à Ambert. Sa maman étant de santé fragile, Raymonde n'eut ni frère ni sœur et fut très jeune appelée à effectuer les multiples tâches ménagères.
C'est souvent à vélo que chacun la voyait se déplacer jusqu'à Ambert ou dans les villages environnants pour participer parfois à des moments de fête. C'est aussi à vélo que plus tard ses enfants et petits-enfants partagèrent des moments inoubliables lorsque Raymonde les emmenait sur son porte-bagages.
Jeune fille, elle rencontra Marcel et c'est en 1950 qu'ils choisirent de se marier. Quelques années plus tard, Huguette, puis Joëlle et enfin Didier vinrent illuminer leur foyer, trois enfants « élevés avec des valeurs essentielles : le travail, la bienveillance, la vie de famille, le courage... ».
Raymonde a connu les bouleversements technologiques de la deuxième moitié du xx[e] siècle, en particulier l'arrivée des tracteurs et machines



agricoles et des appareils électroménagers, des progrès dont elle a pu profiter tout en assurant les multiples activités de la ferme : le soin et la traite des vaches, le travail au jardin, la préparation des repas et même la comptabilité pour son époux devenu courtier en bois. Chez Raymonde, il n'y avait jamais de temps perdu.
Les années ont passé si vite. Elle eut la joie d'accueillir six petits-enfants puis deux arrière-petits-enfants et les réunions familiales étaient pour elle des moments si précieux.
En 2008, Marcel, son compagnon de vie pendant cinquante-huit ans, est parti sans bruit et, en plus du deuil, Raymonde a dû subir plusieurs interventions, supporter les soins, recevoir les auxiliaires de vie qui toutes appréciaient sa gentillesse et sa bonne humeur. Un grand bonheur pour elle, ses enfants n'étaient jamais loin. Mais un jour, en 2019, elle dut partir à l'Ehpad de Viverols, où tous les aidants et résidents purent apprécier sa bienveillance et son empathie pour chacun. Raymonde s'en est allée rejoindre son époux et tous ceux partis avant elle et qui lui étaient chers.
À ses enfants et leurs conjoints, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurance de toute notre amitié. Comme beaucoup qui l'ont connue, nous garderons de Raymonde le souvenir d'une personne accueillante, généreuse et au sourire bienveillant.

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 31 octobre à 16h à Fournols, 18h à Verolaye. **Dimanche 1er novembre** (fête de tous les saints) à 9h à Arlanc et 11h à Ambert et Saint-Anthème. **Lundi 2** (tous les fidèles défunts) à 9h à Églisolles et Le Monestier ; 11h à Doranges et Marat et 18h à Ambert..

Ambert en bref

Inauguration de l'artothèque
Location trimestrielle d'œuvres d'art. Jeudi 5 novembre, espace artothèque, 44, boulevard de l'Europe. 10h-12h et 16h-18h.

Repas et karaoké d'Halloween au moulin Richard-de-Bas
Samedi 31 octobre à 20h. Menu à 18 €. Réservation obligatoire au 07.57.10.35.88.

Conseil municipal à Ambert en Scène
Jeudi 5 novembre à 19h.

Braderie d'automne du *Secours catholique*
Samedi 7 novembre. Rue du Midi.

Programme du cinéma la Façade
« Les Misérables » (2h56) vendredi 30 octobre et lundi 2 novembre à 20h30, samedi 31 et dimanche 1er à 15h et 20h30. « Le Corset » (1h30) samedi 31 à 15h, 17h et 20h30. « Ni vue ni connue » (1h55) vendredi 30 et lundi 2 à 20h30, dimanche 1er à 15h et 20h30. « Karma » (2h20) mercredi 4 à 14h et 20h30, jeudi 5 et vendredi 6 à 20h30. « Mochy », (1h25) mercredi 4 à 14h.

Pharmacies de garde
Du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre : pharmacie de Viverols. Du lundi 2 au dimanche 8 : pharmacie du Livradois, Ambert.

Marsac-en-Livradois - Les « Bruyères d'Automne » au Safari de Peaugres



Les organisateurs réfléchissent déjà à des sorties pour 2027 en privilégiant des nouveautés tout aussi attrayantes.

Ce jeudi, par une belle journée, 47 adhérents des *Bruyères d'Automne* de Marsac-en-Livradois se sont rendus au Safari de Peaugres.
Après un bon repas, ils ont fait la visite guidée du parc en autocar et sont allés à la rencontre de divers animaux : autruches, zèbres, singes et autres... sans oublier les fauves et la mini-ferme sur un espace de 80 ha. Après un petit goûter sur le parc, place au festival des lumières sauvages, à travers un parcours féerique de plus de 2 000 sculptures lumineuses qui retracent le lien entre l'homme et l'animal. Les organisateurs réfléchissent déjà à des sorties pour 2027 en privilégiant des nouveautés tout aussi attrayantes.

Job - Le grand chêne de la D66 a dû être abattu



Debout sur la souche de 1,50 mètre de diamètre, François Dauphin pointe une des branches pourries.

Par le péril imminent qu'il représentait, le chêne géant à l'angle de la route d'Ambert et celle qui mène au rocher de la Volpie, à Job, a été débité en tronçons de la taille d'une voiturette. Il avait perdu de sa majesté au cours des années par un élagage important. La dernière canicule a eu raison de ce qui restait de son feuillage. Mais ce n'est pas un souci esthétique qui l'a condamné.
Le département a récemment alerté François Dauphin, le maire de Job, sur les risques que l'arbre faisait peser sur les usagers de la route. Des branches mortes, de grande longueur et d'environ 70 cm de diamètre près du tronc, semblaient pourries. Une fois à terre, l'autopsie a révélé la pertinence du diagnostic : le péril était bien là.
« La menace concernait avant tout les automobilistes. Imaginez un peu une branche comme celle-là tomber sur une voiture », souligne l'édile. « Et en plus, sous le chêne, on trouve un abribus, un tableau électrique et le panneau indicateur de la Volpie. Je n'avais pas envie de les remplacer ! », ajoute-t-il. En dehors des branches en voie de décomposition, le tronc apparaît comme parfaitement exploitable. Le grand chêne connaîtra sans doute une nouvelle vie sous forme de mobilier ou de lames de plancher dans de nombreuses maisons vu le cubage qu'il représente.

Position de la souche : intersection de la D66 et du chemin de la Badin.

Fournols

Toussaint. Une messe sera célébrée à l'église de Fournols samedi 31 octobre à 16h. Un rassemblement pour un temps de prière autour de la croix du cimetière est également prévu dimanche 1er novembre à 10h.

Pays d'Arlanc - La Virade de l'espoir a rassemblé 1 300 participants

Pour sa 29e édition, la Virade de l'espoir du Pays d'Arlanc a une nouvelle fois mobilisé un large public. Organisée le dernier dimanche de septembre par le *Lions Club Ambert Livradois*, cette journée solidaire a permis de collecter 32 000 € au profit de l'association *Vaincre la Mucoviscidose*. Au départ de la salle des fêtes de Dore-l'Église, les participants pouvaient choisir parmi quatre parcours pédestres et trois circuits VTT. Au total, 1 300 personnes ont pris part à l'événement afin d'apporter leur soutien à la lutte contre la mucoviscidose.

La mobilisation s'est poursuivie dans une ambiance festive au four à pain de Collanges. Le



restaurant éphémère installé pour l'occasion a servi 500 repas, tandis que la *Banda de Romagnat* assurait l'animation musicale.

Les membres du *Lions Club*, accompagnés de leurs familles, ont pu compter sur une solide équipe de bénévoles locaux ainsi que sur le club *Amberando* pour assurer l'organisation et la logistique de cette journée.

Après le succès de cette édition, rendez-vous est donné le 26 septembre 2027 pour célébrer la 30e Virade de l'espoir du Pays d'Arlanc.

Tours-sur-Meymont

Municipalité. La mairie sera exceptionnellement fermée l'après-midi du 3 novembre.

Boulangerie. Réouverture du Pain de la St-Géraud mardi 3 novembre.

Vie paroissiale. En l'honneur de la Toussaint, la célébration de l'Eucharistie aura lieu samedi 31 octobre à 18h.

Loto. L'association *Amicalement Tours* organise un loto dimanche 15 novembre à la salle des fêtes. La vente des cartons s'effectuera à partir de 13h et le jeu débutera à 14h. Tarifs : 4 € le carton, 10 € les 3, 30 € les 12. De nombreux lots sont à gagner : des bons d'achat de 400 €, 150 €, 90 €, repas dansant, matelas d'appoint gonflable... Pour ce qui concerne les enfants, un appareil photo instantané ainsi qu'un coffret créatif. Une vente de boissons, de pâtisseries ainsi qu'une tombola seront proposées.

Arlanc

Roller Derby. Le samedi 31 octobre, l'équipe arlancoise de Roller Derby des *Bat Sabbath* reçoit Clermont-Ferrand et Grenoble à la salle omnisports de Loumas. Dès 11 h, venez assister aux différents matchs.

Tombola, tatouages (Tatt's All), Pompom Boys et petite restauration seront au programme de cette belle journée. La soirée se conclura par un karaoké et un DJ set.

Dore-l'Église - Découverte du cirque à l'école



Un projet qui va donc bien au-delà d'une simple pratique circassienne.

En prolongement d'un projet pédagogique autour des arts, les enfants de l'école viennent de terminer cette première période par une semaine de cirque à l'école.

Grâce aux artistes du cirque *Piccolino*, David et Laetitia, ils ont pu s'initier à diverses pratiques : jonglage, équilibre, assiette chinoise, contorsionnisme, acrosport, etc. Après deux jours de rotation dans les différents ateliers, les élèves, de la maternelle au CM2, ont choisi de se spécialiser dans une pratique dans le but de présenter à leurs familles un spectacle final de très grande qualité où chacun a été mis en valeur.

Le cirque, s'étant établi durant une semaine dans notre village, a permis aux enfants d'être sensibilisés à la vie itinérante des artistes et de leur ménagerie. Il a surtout permis de vivre une semaine collective riche en échanges, permettant à chacun de mettre en valeur des aptitudes physiques et mentales que certains d'entre eux ne soupçonnaient sans doute pas !

Un projet qui va donc bien au-delà d'une simple pratique circassienne.

Novacelles

Toussaint. Dimanche 1er novembre, une messe sera célébrée à Arlanc à 9h. Le même jour à 11h, temps de prière et bénédiction des tombes au cimetière de Novacelles. Le lendemain, lundi 2, une messe sera célébrée à Doranges à 11h.

Le Brugeron

Mémoires brugeronnaises. Une réunion est prévue le samedi 7 novembre dès 16h à la salle polyvalente. Les sujets abordés seront les thèmes des manifestations en cours. La parole sera donnée à toutes et tous, gens du Brugeron, pour recueillir des idées à rechercher sur le patrimoine de la commune afin de continuer à organiser ces manifestations.

SAMEDI



Le voyageur, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.25 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR -10
22.45 Le voyageur, série

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PERPIGNAN / TOULON
Top 14 - 8e journée
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 L'intermédiaire (Relay), film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES -10
Avec Alyssa Diaz
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
DRACULA : LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.30 Zombies, doc.

DIMANCHE



Ici et là-bas, TF1

TF1
21.10 FILM
ICI ET LÀ-BAS
23.00 Esprits criminels, série

FRANCE 2
21.10 FILM
FLO
23.20 La foil histoire de la Route du Rhum, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA -10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra

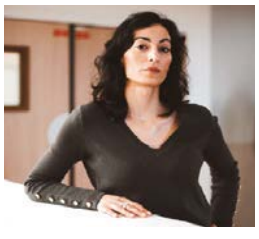
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : PAU / TOULOUSE
Top 14 - 8e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Formule 1 : Grand Prix de Mexico, sport

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
TRAHISONS, L'ART DE ROMPRE EN POLITIQUE
22.40 Chirac sous les Tropiques, petits arrangements avec la République, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.15 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
REBECCA
23.05 Dans l'ombre d'Hitchcock, doc.

LUNDI



La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
22.15 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG -10
22.55 Goldfinger, film

FRANCE 3
21.10 FILM
1917 -10
23.10 La ligne bleue, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.45 Spinners, Saison 2 - Épisode 2, série
23.35 Déambulations - Feu Chatterton à l'Espace Niemeyer, spectacle

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Magouilles dans nos étangs
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
LA BELLE ÉQUIPE
Avec Jean Gabin
22.40 Confession d'une pécheresse, film

MARDI



Ceux qui comptent, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.25 Une famille en or, jeu

FRANCE 2
21.10 FILM
THE APPRENTICE
Avec Sebastian Stan
23.05 Spéciale Mid-terms : Trump quitte ou double, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO -10
22.40 Alex Hugo, série

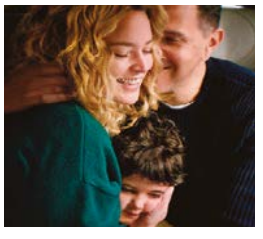
CANAL+
21.10 FILM
CEUX QUI COMPTENT
22.45 Super plan, mag.
23.15 L'affaire Bojarski, film

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
MIGRAINE : LA FIN DU CASSE-TÊTE ?
21.55 Débat : migraine : la fin du casse-tête ?, , débat
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 DOCUMENTAIRE
CANCER : LA VIE DEVANT
22.55 Opérations miracles : quand les médecins redonnent de l'espoir, doc.

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ARMEMENT EUROPÉEN : DES MILLIARDS POUR QUOI FAIRE ?
22.30 Finlande-Russie : le nouveau front ?, doc.

MERCREDI



Les enfants des autres, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER -10
22.50 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES
23.05 L'affaire d'Outreau, doc.

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Sans filtre, débat

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LENS / CÔME
Champions League - 4e journée
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue

ARTE
21.00 FILM
LES ENFANTS DES AUTRES
22.40 Trois pères et un bébé, doc.

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Avec Arthur
23.45 Le grand concours

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
CASH INVESTIGATION
Présenté par Élise Lucet
23.00 Plateau, débat

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À LILLE
Avec Annelise Hesme
22.50 La France en vrai, doc.

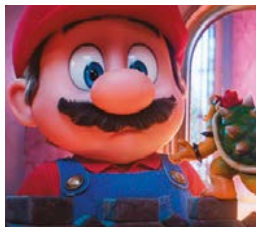
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LEVERKUSEN / MARSEILLE
Europa League - 4e journée
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
PHARE D'ALEXANDRIE, LES DERNIERS SECRETS
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.20 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu

ARTE
20.55 SÉRIE
ANATOMÍA DE UN INSTANTE
22.35 Anatomía de un instante, série

VENDREDI



Super Mario Galaxy…Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Simon Coleman, série

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets

CANAL+
21.10 FILM
SUPER MARIO GALAXY, LE FILM
22.45 Cocorico 2, film

FRANCE 5
21.05 FILM
DES HOMMES D'INFLUENCE
Avec Dustin Hoffman
22.40 Catherine Leroy, une Française dans la guerre du Vietnam, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.05 On n'est pas d'accord !, mag.

ARTE
20.55 FILM
LA BELLE AFFAIRE
Avec Sandra Hüller
22.45 "Hallelujah" : Leonard Cohen, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Plan de redressement

En date du 22 octobre 2026

SAS CEP COSMETIQUE
4 Rue du Verger, 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle.
Activité : Fabrication d'emballages en matières plastiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 746 880 111.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand.

SAS CEP SOLUTIONS
4 Rue du Verger, 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle.
Activité : Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 428 624 480.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand.

SAS CEP HOLDING
4 Rue du Verger, 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 331 499 061.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand.

Modification du plan de redressement

En date du 22 octobre 2026

SARL COUTURE CLERMONT AUVERGNE
39 Rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Autres commerces de détail spécialisés divers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 791 749 039.
Jugement modifiant le plan de redressement.

Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire

En date du 22 octobre 2026

SARL PAGNA MEDICA
46B Avenue Edouard Michelin, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 413 564 469.
Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 22 octobre 2026

SAS VERGNIERES VIANDES
Le Bourg, 63250 Arconsat.
Activité : L'activité de boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés à emporter, rôtisserie, ainsi que tous produits dérivés, tels qu'épicerie, produits du terroir. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 928 899 459.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 21 Juillet 2025, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS BOUCHERIE DE GIAT
Grand Rue, 63620 Giat.
Activité : Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 851 608 943.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Octobre 2025, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ERDEM ENDUITS
14 Route de Maringues, 63920 Peschadoires.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 794 449 215.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 22 Avril 2025 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de sauvegarde

En date du 22 octobre 2026

SAS CHEZ LE PISTORE
4 Rue Michel Rocard, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 845 012.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 21 octobre 2026

SARL FRANCOIS FLEURET FORMATION (2F FORMATION)
37 Rue du Président Wilson, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Formation continue d'adultes. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 918 669 474.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS RZ FORMATION CONDUITE
29 B Rue Montlosier, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Enseignement de la conduite. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 912 837 234.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ECOBAT
15 - 17 Rue du Pré la Reine, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 493 818 140.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ALU VERRE - SR
22 Rue des Foisses, 63170 Aubière.
Activité : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 502 288 061.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LA BOURBONNAISE DU TRANSPORT
55 Route de Cébazat, 63119 Châteaugay.
Activité : Transports routiers de fret de proximité. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 789 834 611.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

DE FIGUEIREDO MOREIRA Luis
7 Rue des Gorgues, 63270 Saint-Maurice.
Activité : Travaux de revêtement des sols et des murs. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 823 091 616.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL PERETON TIXIER
Route de la Bourboule, 63470 Herment.
Activité : Hôtels et hébergement similaire. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 444 373 625.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS LMC
1 Rue Bernard Palissy, 63540 Romagnat.
Activité : Autres commerces de détail sur éventaires et marchés. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 820 272 987.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL P2 CONCEPTION
3 Place des Tilleuls, Fusse, 63260 Saint-Genès-du-Retz.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 789 042 520.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS BRASSERIE LE SAINT PIERRE
Marché Saint-Pierre, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 340 954 759.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL JCLease
24 Route du Cendre, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 824 235 824.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL MELIA
27 Rue du 11 Novembre, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Autres commerces de détail spécialisés divers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 914 259 189.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL R2L NUNES
14 Chemin des Marchandes, 63960 Veyre-Monton.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 889 681 920.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ROMUALD VAISSON
23 Mail D'Allagnat, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Activités des sièges sociaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 982 478 018.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LA GALETTE BOUGNATE RESTAURANT LES HALLES
10 Rue Jules Verne, Halles du Brezet, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 982 567 182.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL XS Racing
4 Place Cyprien Mathieu, 63320 Meilhaud.
Activité : Autres activités récréatives et de loisirs. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 815 377 965.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS C' VOTRE AUTO
4 Impasse du Puits, 63116 Beauregard-l'Évêque.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 909 297 392.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS CMRN
6 Clos des Vallieres-Chazelles, 63260 Aubiat.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 949 538 094.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS CALVADÔME
29 Rue Jules Verne, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Nettoyage courant des bâtiments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 933 096 661.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS LA MAIN A LA PATE
9 Rue Nationale, 63130 Royat.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 902 537 455.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL MicroBrasserie de l'Ecureuil (MBE)
Lieu-Dit les Chassagnes, 63490 Sauxillanges.
Activité : Fabrication de bière. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 822 060 109.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS LETESSIER
Allée du Montel-Zac de la Novialle, 63670 La Roche-Blanche.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 380 265 942.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL STLM (E.I.)
Route De Pompignat, 63119 Châteaugay.
Activité : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 453 022 683.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ALEXANDRE
41 Avenue du Roussillon, 63170 Aubière.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 504 103 128.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS KALMA
45 Boulevard Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Débits de boissons. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 893 620 716.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CALZONE CAFE
2 Place du Parc, 63110 Beaumont.
Activité : Débits de boissons. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 733 848.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL BATIPROFINITIONS & FILS
7 Route des Piottes, 63290 Puy-Guillaume.
Activité : Travaux de peinture et vitrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 841 568 876.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS ZENHO
Zac des Sauzes 9 Allée Groupe Nicolas Bourbaki, 63170 Aubière.
Activité : Vente à distance sur catalogue spécialisé. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 953 924 685.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS MAGYM FORM BOCHE
40 Rue des Bardines, 63370 Lempdes.
Activité : Activités des centres de culture physique. RCS Greffe de Cusset 811 452 184.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

NKOUAYA Bernard
9 rue du Docteur Vigenaud, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Nettoyage courant des bâtiments. RM 404 270 613.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CLE
60 Avenue de la Margeride, 63170 Aubière.
Activité : Construction de maisons individuelles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 523 994 853.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS CREATIVE CONSTRUCTION
Zone Industrielle de Felet, 63300 Thiers.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 893 077 156.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LA BERGERIE DE SARPOIL
Sarpoil, 63490 Saint-Jean-en-Val.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 841 211 691.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS AUBERGE DE MEDEYROLLES (A.D.M)
le Bourg, 63220 Medeyrolles.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 920 558 434.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL FANNY REYNAUD PHOTOGRAPHE
12 Rue des Marronniers, 63720 Martres-sur-Morge.
Activité : Activités photographiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 839 662 186.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS On LINE NAUTISME
14B Rue de Riom, 63360 Saint-Beauzire.
Activité : Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 912 037 942.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL A LA SOURCE
Le Pregnoux, 63150 La Bourboule.
Activité : Commerce de détail d'autres équipements du foyer. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 908 532 344.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CFA PLATRERIE PEINTURE
40 Rue de l'Ouragan, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe du Puy 538 929 266.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAHUT Mathieu, Michel, Roland
45B route de Paugnat, 63530 Volvic.
Activité : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 480 374 768.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS LES HALLES OBE
38 Avenue Lavoisier, 63170 Aubière.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 727 970.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS JAMES FERMETURES
8 C Rue de Pérignat, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Travaux de menuiserie bois et PVC. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 851 809 574.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS LES DE'LYS DE POUPI'S
2 Rue Pont de la Pierre, 63730 Les Martres-de-Veyre.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 332 005.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS CANAPE DESIGN
44 Rue des Bardines, 63370 Lempdes.
Activité : Commerce de détail de meubles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 882 172 729.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LE COMPTOIR CAMARGUAIS
8 Place Saint-Jean, 63600 Ambert.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 913 598 595.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS TSN AUTO
16 Allée du Fougars, 63300 Thiers.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 881 305 130.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ISOLDOME
286 Petite Rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 809 527 401.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LE QG
10 Place de la Liberté, 63570 Brassac-les-Mines.
Activité : Débits de boissons. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 911 559 839.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ADS PRESTIGE
7 Route des Piottes, 63290 Puy-Guillaume.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 882 336 464.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Clôture pour extinction du passif

En date du 21 octobre 2026

BRUGERE Ferdinand
route de Clermont, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Travaux de menuiserie bois et PVC. RM 779 224 914.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 22 octobre 2026

SAS MARINGUES MARKET
29 Boulevard du Chéry, 63350 Maringues.
Activité : Supérettes. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 938 389 467.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SARL EMOUTURE MECANIQUE DESSAPT ET CIE
la Bergère, 63250 Celles-sur-Durolle.
Activité : Fabrication de coutellerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 301 521 712.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

LAHRACH Miloud
44 rue de Chateaudun, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : . RM 789 118 163.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

BATISTA BASTOS Paulo
46 allée de la Source, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : . RM 829 351 501.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SAS MACHO
14 Rue Massillon, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 917 578 130.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

A2628**765**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTLUCON

SIREN : 411 014 202 Dénomination : **ATELIERS APAJH 03** Adresse : 45 Rue Alfred de Vigny 03100 Montluçon. Date de la décision : 21/10/2026. Jugement du tribunal de commerce de Montluçon prononçant en date du 21 Octobre 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Octobre 2026 , désignant administrateur SARL Gladel & Associés - Me Vincent Gladel 8, rue Beaumarchais - 63038 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : de représentation dans le redressement judiciaire, mandataire judiciaire SELARL MJ DE L'ALLIER représentée par Me Pascal RAYNAUD 2, rue de la Presle - 03100 Montluçon .

A2628**663**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

JUGEMENT RENDU LE 08/12/2025 412 933 020 RCS Clermont-Ferrand **SAS FUSIUM** Interdiction de gérer à l'encontre de : • M. GINON Thierry né le 25/09/1961 à MEKNES (Maroc) pour une durée de 10 ans • M. POLETTO Alain né le 07/07/1963 à CLICHY (Hauts-de-Seine) pour une durée de 10 ans • M. FRUTUOSO DE CARVALHO Joao né le 02/08/1956 à LISBONNE (Portugal) pour une durée de 5 ans».

A2628**924**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

A la date du 23/10/2026 l'état des créances complété par le projet de répartition a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce concernant la liquidation judiciaire de : **58B** (SAS) 58T, Avenue de Cournon 63170 Aubière 901 014 001. Les réclamations sont recevables devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC.

A2628**656**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

A la date du 21/10/2026 l'état des créances complété par le projet de répartition a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce concernant la liquidation judiciaire de : **LES QUATRE E** (SARL) 1, Avenue Michel Bertrand 63240 Mont-Dore 513 744 961. Les réclamations sont recevables devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC.

A2628**766**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL

SIREN : 851 484 501 Dénomination : **ICL** Adresse : 5 Rue du châtelet 70000 Vesoul. Date de la décision : 15/10/2026. Jugement du tribunal de commerce de Vesoul en date du 15 Octobre 2026 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Daval-Herodin Mandataires Judiciaires / Me S. Daval 15, rue Noirot - BP 40059 - 70000 Vesoul ..

CONSTITUTIONS

A2629**008**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 12/10/2026, il a été constitué une SARLU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : L2C HOLDING
Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit l'objet ; La gestion directe et indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions, de parts ou d'obligations et la disposition de toutes parts sociales et valeurs mobilières ; Toutes activités de prestations de services au profit de toutes sociétés ; La gestion, l'animation de l'administration des sociétés ou entreprises dont les titres sont ou seront détenus par la société, notamment l'assistance de ces sociétés ou entreprises par la fourniture de services de toutes natures, notamment sur les plans administratif, commercial, marketing, financier, et plus généralement le financement, la gestion, le contrôle, la direction de ces sociétés et entreprises en vue de favoriser leur développement ; L'exercice de tout mandat social
Siège social : Route de Saint Donat, 63810 BAGNOLS
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND
Gérance : Mme SERONDE Léa 28 Chemin du Bois 63500 ISSOIRE

A2628**721**

TELMA

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 784 051 €
Siège social : 10 route de Durtol
63100 CLERMONT-FERRAND
En cours d'immatriculation
au RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Selon A.S.S.P. en date à CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) du 21.10.2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Dénomination : **TELMA** Siège : 10 route de Durtol - 63100 CLERMONT-FERRAND Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 784 051 € Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste et en particulier de la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace ; La propriété, l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, français ou étranger, y compris la prise de participation dans toute société d'architecture et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, Les prestations de services pour les sociétés filiales d'architecture, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément unanime de la collectivité des associés. Président : Monsieur Julien ALLAIRE, demeurant 6 place des Parsières, Montrodeix - ORCINES (Puy-de-Dôme). La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,
Le Président

A2628**926**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature (électronique) privée du 23 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **SUP INTERIM 101**
Siège : 5, Rue Louis Blériot, 63100 CLERMONT FERRAND
Durée : cinquante ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 100 000 euros
Objet : La fourniture et le détachement de main d'uvre temporaire, la délégation sur demande à toutes entreprises industrielles, commerciales, agricoles, artisanales ou libérales d'auxiliaire temporaire spécialisé, la prise en charge et l'exécution de toutes tâches et missions pour l'entreprise utilisatrice pour du personnel d'appoint détaché à la demande et placé temporairement aux ordres de l'entreprise, l'aide dans l'exploitation ou la direction de toutes entreprises commerciales industrielles, agricoles ou libérales. L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La SAS Y.V. INVEST, au capital de 2.056.000 €, dont le siège social est 93, rue de Lorraine - 88190 GOLBEY, immatriculée au R.C.S. d'EPINAL sous le numéro 420.414.971, représentée par Monsieur Ugo VALSESIA Président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND.

Pour avis
Le Président

A2626**558**

AJL AVOCAT
Armand JAGOT-LACOUSSIERE
Avocat au barreau de TOURS
39 rue Charles Gille - 37000 TOURS
ajl-avocat.com

LUGOVA

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 16 rue CUVIER à LYON (69006)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé électronique du 1er octobre 2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée LUGOVA au capital de 1.000 € dont le siège est fixé 16 rue CUVIER à LYON (69006) ayant pour objet : La Société a pour objet en France ou à l'étranger : La présente société par actions simplifiée continue d'avoir pour objet, en France et à l'étranger : La restauration rapide, la vente de plats cuisinés, de sandwichs, de burgers, de salades, de pizzas, de frites, de crêpes, de gaufres, de confiseries, de desserts, de glaces, sur place ou à emporter, la vente de boissons chaudes, de boissons sans alcool, conformément à la législation en vigueur. Aux fins ci-dessus, la Société peut accomplir tous actes, toutes opérations de quelque nature ou importance qu'ils soient dès lors qu'ils concourent ou peuvent concourir, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités définies à l'alinéa précédent. Et généralement, faire toutes opérations commerciales, civiles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède ou susceptibles de favoriser le développement ou l'extension des affaires sociales. Elle pourra également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet.». La durée a été fixée à 99 ans. La société sera immatriculée au RCS de LYON. Décisions collectives des associés : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cession des actions : agrément de la Collectivité des Associés. Président : M. Ny Aina Harvel TOANDROHARIJENA demeurant à COLOMBIER SAUGNIEU (69124) 16 impasse des maraîchers. Pour avis

A2629**081**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SMJ BOWLING THIERS

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 12 rue des Roseaux 63190 LEZOUX

Objet social : L'exploitation d'un complexe de bowling et d'espaces de loisirs, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, comprenant notamment l'organisation et la mise à disposition d'installations et d'équipements dédiés aux activités de bowling et à toutes activités de loisirs s'y rattachant ;

A titre accessoire, l'exploitation d'activités de restauration et de débit de boissons, notamment l'exploitation d'un bar, d'un restaurant, d'un snack ou de tout point de vente de restauration sur place ou à emporter au sein du complexe, l'exploitation d'une licence IV de débit de boissons ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 2 000 euros.

Gérance : Madame Sylvie BEGUIN, née le 09 septembre 1973 à ORLEANS (45) demeurant 12 rue des Roseaux à LEZOUX (63190)

Immatriculation de la Société au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2628**550**

EMGACIE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 rue de Gravenoire
Bâtiment D,
Appartement au 2ème étage,
63000 CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLERMONT-FERRAND du 20 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **EMGACIE**
Siège social : 13 rue de Gravenoire, Bâtiment D, Appartement au 2ème étage, 63000 CLERMONT-FERRAND
Objet social : l'acquisition de tout immeuble bâti ou non bâti, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâti s ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Claire GROSMOND, née le 11 mars 1974 à CLERMONT FERRAND, demeurant 35 rue Bayard 63000 CLERMONT-FERRAND
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND.

A2629**055**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

MON REFUGE 2026

Société civile au capital de 5000 euros
Siège social : Lalong - 63460 TEILHEDE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22/10/2026, il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MON REFUGE 2026
Objet social : L'acquisition, la détention, de tous biens immobiliers et plus spécifiquement d'un immeuble sis à CHATEL-GUYON (63), l'administration, la location, la mise à disposition de ces derniers dont elle pourrait devenir propriétaire,
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces biens devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société,
Siège social : Lalong - 63460 TEILHEDE
Capital : 5 000 euros
Gérance :
Madame Charlotte GASNIER demeurant 856 Route de Saint Saire à SOMMERY (76440)
Madame Claudie BASTARD GASNIER demeurant Lalong à TEILHEDE (63460)
Durée : 98 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FD

Pour avis.

A2629**106**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique SSP en date du 26/10/2026, il a été constitué une SARL dénommée **CCM**, au capital social de 220 000 euros, dont le siège social est 456 rue Jean Mouly - 63270 VIC LE COMTE pour une durée de 99 ans, ayant pour objet : la prise de participations de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises de toute nature ou toutes personnes morales, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition à ses associés, et la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
Gérante : Mme Caroline CONSTANT MAGNET demeurant 456 rue Jean Mouly - 63270 VIC LE COMTE,
La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis.

A2628**774**

SO IMPULSE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 10 rue du Colombier
63118 CEBAZAT
En cours d'immatriculation au
RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Selon A.S.S.P. en date à CEBAZAT (Puy-de-Dôme) du 21.10.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : **SO IMPULSE**

Siège : 10 rue du Colombier - 63118 CEBAZAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 €

Objet : Le coaching sportif individuel et collectif ; Le coaching à domicile, services à la personne (agrément SAP) ; Le coaching en développement personnel ; La sous-traitance de coaching ; Le team building et les événements sportifs d'entreprise, l'organisation de stages et séjours sportifs ; La vente de programmes sportifs en ligne, la vente de matériel sportif ; L'exploitation de salles de sport et de fitness ; Les loisirs et le tourisme sportif ; La formation sportive et professionnelle, le conseil en sport, nutrition et bien-être ; L'investissement immobilier en lien avec l'acquisition ou la location de biens destines à l'usage sportif ou dans le domaine du bien-être ; L'investissement immobilier, l'acquisition et la gestion de biens immobiliers, la prise de participations dans toute société.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément unanime de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Pierre-André HAMOUMOU, demeurant 10 rue du Colombier - CEBAZAT (Puy-de-Dôme).

La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,
Le Président

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**084**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GMD

SCI en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social :
59 route de Saint Julien-Espinasse
63160 MONTMORIN
RCS CLERMONT-FERRAND
985 190 487

Suivant l'assemblée générale du 15/09/2026, les associés, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur M Alain MARCOZ, demeurant 59 route Saint Julien Espinasse à Montmorin (63160) et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 30/06/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Mention sera faite au RCS : CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,

A2627**152**

AVIS DE LIQUIDATION

RIEBER CAFE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 3 000 €
Siège social : 8 boulevard Henri IV
63600 AMBERT
Siège de liquidation :
5 Rue Olivier Massiaen
63600 AMBERT
934 878 802 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 05/10/2026 au à AMBERT, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Renaud RIEBER, demeurant 5 rue Olivier Massiaen, 63600 AMBERT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 07 avril 2026. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de CLERMONT FERRAND, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

POUR AVIS LE LIQUIDATEUR

A2628**529**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

SCI CHANTERANNE TIRETAINE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 4 573,47 euros
Siège social et siège de liquidation :
Chemin des Sources 63450 ST SANDOUX
316 916 865 RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 22/09/2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Myriam JOHN FOURNET FAYARD, demeurant 32 avenue de la République 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 30/06/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

TESTAMENT

A2628**941**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 février 2013, Madame **Andrée Marie Eugénie TRIBIER**, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000) 11 rue Saint-Rames EHPAD Les Sources, née à AULNAT (63510), le 5 mai 1929, célibataire, décédée à CLERMONT-FERRAND (63000), le 13 août 2026 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gaëlle BARD, notaire à Clermont-Ferrand, 8, avenue Léonard de Vinci, le 20 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Gaëlle BARD, notaire à CLERMONT-FERRAND, référence CRPCEN : 63001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CLERMONT-FERRAND de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le notaire

MODIFICATIONS

A2626**130**

CABINET DU DROIT DE L'ENTREPRISE
ANTONY EYZAT & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
88, RUE PIERRE ESTIENNE
ZAC LA PARDIEU
63000 CLERMONT-FERRAND

SOCIETE DE TUYAUTERIE ET CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLES - S.T.C.I.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15.000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : LEPETADE
63270 VIC-LE-COMTE
RCS CLERMONT-FERRAND 412 343 311

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du XX/10/2026, il résulte que, suite à décision de la Municipalité de VIC-LE-COMTE (PUY-DE-DOME), l'adresse du siège social de la société est désormais la suivante :

606, Route des Anciens Moulins, LES PETADES - 63270 VIC-LE-COMTE

et que l'article 4 des statuts est à modifier en conséquence.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis.

A2629**024**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

SARL CHAMALIERES AUTO BILAN

au Capital de 41 000 euros
5 Bd Berthelot - 63400 CHAMALIERES
RCS CLERMONT FD 401 841 333

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Aux termes de la DAU en date du 19/10/2026, statuant dans les conditions prévues par la Loi, il a été décidé la transformation de la société en SAS à compter du 19/10/2026, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : La société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de SAS.

est été nommée : la SARL GCTV au capital de 640 000 euros, dont le siège social est à COURNON D'AUVERGNE (63800), 2 Rue Louis Blériot, (RCS CLERMONT-FD 480 181 585) en remplacement de Frédéric VIGIER, démissionnaire, à compter de ce jour.

Mention sera portée au RCS CLERMONT-FD.

A2629**220**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

MAPIE

SAS au capital de 1 000
sise : 20 Boulevard Desaix
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT FERRAND 931 395 727

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une décision du président en date du 15 septembre 2026 Madame HASKO Marion a fait part de sa démission de ses fonctions de directeur général à compter du 15 septembre 2026. Modification au RCS de CLERMONT FERRAND.

A2628**659**

Juri Defi

ALCHIBY
Société civile immobilière au capital de 182 500 euros

Siège social : 39, rue Amadéo
63000 CLERMONT-FERRAND
842440208 RCS CLERMONT-FERRAND

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

De la Consultation écrite du 12 mars 2026 et du Procès-verbal de constat de la gérance du 31 mars 2026, il a été constaté la réduction du capital social de 182 500 à 177 500 euros par rachat et annulation de 500 parts sociales.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2629**077**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

IMMOSENS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros

Siège social : 151 AVENUE DU LIMOUSIN
63100 CLERMONT FERRAND
913 982 609 RCS CLERMONT FERRAND

Suivant délibérations de l'Assemblée générale ordinaire du 12.10.2026, il résulte que la société SARL M² VISION, au capital de 146 000 euros, dont le siège social est 15A rue de la Rodade 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE immatriculée sous le numéro 945 087 823 RCS CLERMONT-FERRAND, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur Yoann BOUCHEIX demeurant 15A rue de la Rodade 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE, démissionnaire.

POUR AVIS - Le Président

A2627**385**

LABORATOIRES THEA

Société par Actions Simplifiée
12 rue Louis Blériot-ZI du Brézet
63100 CLERMONT-FERRAND
N° SIREN : 390813988
RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes des décisions de l'assemblée générale des actionnaires en date du 1er octobre 2026, Il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités liées aux denrées alimentaires y compris les compléments alimentaires.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence comme suit :

- «la recherche, le développement scientifique, technique, commercial en vue de la mise au point, la fabrication, la vente, la promotion et la distribution de produits de base, de spécialités, de dispositifs et accessoires pour la pharmacie humaine, et vétérinaire, la parapharmacie et la cosmétologie, de denrées alimentaires, y compris de compléments alimentaires, la prise et l'achat de tous brevets et toutes marques, et plus généralement tout activité pharmaceutique,
- la fabrication, la transformation et la vente de tous produits d'origine chimique, végétale ou animale,
- la concession de toutes marques et brevets et AMM relatifs à ces produits,
- les prestations de services dans le cadre de la recherche à façon,
-...»

POUR AVIS
Le Président de la société

A2629**117**

Notaires de France

Office Notarial du Grand Pavois
Mes Nicolas MARTIN Josiane METOIS
Guillaume VINCENT 35 Rue Gonod
63000 CLERMONT-FERRAND

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 81 RUE BLATIN

SCI au Capital social de 1.829,39 €uros
Siège : ZA du Grand Chirol
4 Rue des Anciens Combattants d'AFN
63200 SAINT-BONNET-PRES-RIOM
RCS de CLERMONT-FERRAND
N° 384.852.109

GÉRANCE

Aux termes d'une AGE en date du 20 octobre 2026, il a été décidé de nommer un nouveau gérant à compter du 20 octobre 2026, en la personne de Mme Marie MERLE née SCHIRRER demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM (63200) 4 rue des Anciens Combattants d'AFN, en remplacement de Mr André MERLE décédé à Riom le 14 avril 2026.

La modification sera effectuée au RCS de Clermont-Ferrand.

Pour avis

A2628**632**

SASU HK DECO 63

SASU au capital de 1000 € Siège social : 12 RUE DE GOMEL 63100 CLERMONT-FERRAND RCS CLERMONT-FERRAND 941828972

Au terme d'un acte sous seing privé du 31 juillet 2026, Monsieur Nézar KHOSROW HUSSEIN a cédé à Monsieur Omer UNLU la totalité des actions composant le capital de la Société. Monsieur Omer UNLU est, à compter de cette date, l'associé unique de la Société.

Par décision de l'associé Unique du 31/07/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 15 RUE DU PRE LA REINE 63100 CLERMONT-FERRAND à compter du 31/07/2026 , de nommer M UNLU Omer demeurant 8 Bis rue du Clos PERRET 63000 CLERMONT-FERRAND en qualité de Président en remplacement de M KHOSROW HUSSEIN Nézar démissionnaire

Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2629**167**

Capital social

Dénomination : FONCIERE DU FRAU.
Forme : Société par Actions Simplifiées (SAS).
Siège social : 16 Rue VERTE, 63118 CEBAZAT.
103898367 RCS de Clermont Ferrand
Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'associé unique a écidé de modifier le capital social en le portant de 1000000 euros à 3173278 euros.
Mention sera portée au RCS de Clermont Ferrand

A2628**783**

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL VALMANA 2 GREFFE ARRIVEE

VALMANA 2 - Société civile immobilière au capital de 1 000 euros - Siège social : rue de la Croix des Barres Monzière - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER - RCS CUSSET 817 843 105. Aux termes d'une délibération en date du 22 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI VALMANA 2 a décidé de transférer le siège social de rue de la Croix des Barres Monzière 03700 BELLERIVE SUR ALLIER au 4 lotissement Le Haut des Creux 63140 CHATELGUYON, et ce à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société immatriculée au RCS de CUSSET sous le numéro 817 843 105 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS Clermont Ferrand. Le gérant de la SCI est Monsieur Laurent VALLUCHE domicilié 4 lotissement Le Haut des Creux 63140 CHATELGUYON. La Gérance.

A2628**786**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

GARAGE CONCORDET

SAS au capital de 15 750 euros
Siège social : 66 rue du 8 mai
63500 ISSOIRE
RCS CLERMONT FD 317 145 894

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue Roland Bonnard, Lotissement Artisanal des Croizettes, à ISSOIRE (63500) et ce, à compter du jour de l'assemblée.

Mention en sera faite au RCS de CLERMONT-FD

Pour avis.

A2629**155**

AVIS DE MODIFICATION

FRANCE VELO CONNECTE

Société par actions simplifiée
au capital de 153.110 Euros
Siège social : 35, rue du Pré-la-Reine
63100 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 824 209 738

Par procès-verbal du 27 octobre 2026, le Président de la société a décidé de transférer le siège social qui était auparavant au 74, avenue Edouard Michelin - 63100 CLERMONT-FERRAND au 35, rue du Pré la Reine - 63100 LERMONT-FERRAND

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications en cours au RCS de Clermont-Ferrand

A2628**544**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

VILLAGE BY CA CENTRE-FRANCE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Siège social :
1, avenue de la Libération
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 881 145 478

Suivant procès-verbal du 25 septembre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 au 1, avenue de la Libération - 63000 CLERMONT-FERRAND. Les Statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications en cours au RCS CLERMONDFERRAND

A2628**792**

AVIS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2026 avis est donné de la démission de Monsieur Mathieu FAURE, directeur général dans la **SAS ACCESS PADEL** sise 4, impasse de Prémailloux 63530 ENVAL, au capital de 2 000 euros, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 899 365 886.

Pour Avis

A2628**647**

VILLA HOPE
Société civile immobilière au capital de 211 000 euros

Siège social : 39, rue Amadéo
63000 CLERMONT-FERRAND
821 771 987 RCS CLERMONT-FERRAND

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

De la Consultation écrite du 12 mars 2026 et du Procès-verbal du constat de la gérance du 31 mars 2026, il a été constaté la réduction du capital social de 211 000 à 210 000 euros par rachat et annulation de 100 parts sociales.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2626**315**

CLERMONT J.V

SAS au capital de 38250 €
Siège social : Immeuble Véga
Rue de l'Hermitage - La Pardieu,
63000 CLERMONT-FERRAND
408 948 362 RCS CLERMONT-FERRAND.

Le Conseil de Direction du 12.06.2026 a nommé M. Alain SOREAU, demeurant 20 Avenue Joseph Agid, 63130 ROYAT, en qualité de membre du comité de Direction de catégorie B, en remplacement de Madame Sylvie BELLAN, pour une durée d'une année prenant fin à l'issue de la réunion du Conseil de Direction appelé à examiner et arrêter les comptes clos le 31.12.2026. L'AGO du 30.03.2026 a décidé de ne pas procéder au renouvellement du mandat de la société BLANC ET ASSOCIES AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration et de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Pour avis.
Le Président

A2627**464**

FOUGEROL

Société par actions simplifiée
au capital de 31 420 euros
Siège social : 2 Saint Alvard,
23260 BASVILLE
953 337 508 RCS GUÉRET

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 8 octobre 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 2 Saint Alvard, 23260 BASVILLE au 6 rue des Voyageurs, 63620 GIAT, à compter du 8 octobre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Président : Jérôme FOUGEROL, demeurant 3A place du Monument, 23260 CROCQ. La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GUÉRET sous le numéro 953 337 508, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,
Le Président.

A2629**085**

AVIS DE PUBLICITÉ

CINQ-DIXIÈMES

SAS au capital de 2 000 euros
Siège social : 26 rue Alfred Sisley
63400 CHAMALIERES
RCS CLERMONT-FERRAND
930 990 999

Aux termes des décisions de l'associé unique du 01/09/2026, il a été décidé de modifier la répartition de l'objet social, à effet du 01/09/2026.

L'activité principal devenant les prestations journalistiques, activités de rédaction d'articles dans tous types de domaine et pour tous types de support, intervention et conférences.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis

A2626**479**

RG TOITURE
SAS, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2000 €
Siège social : 20 RUE DE FONTIMBERT
63122 CEYRAT
895234383 RCS CLERMONT FERRAND

Par Décisions de l'associé unique du 07/08/2026 il a été :

- décidé de nommer en qualité de Président de SAS, à compter du 07/08/2026 : la société RG INVEST, SARL, Société à responsabilité limitée (sans autre indication), située 20 AVENUE DE FONTIMBERT 63122 CEYRAT, et immatriculée au RCS de CLERMONT FERRAND sous le numéro 108291881

A2629**218**

BONNET SA

SA au capital de 317800 €
Siège social :
2 rue pierre teilhard de chardin
63000 Clermont-Ferrand
343 155 941 RCS de Clermont-Ferrand

Le 16/10/2026, le conseil d'Administration a nommé Président-Directeur Général M. BONNET Louis, demeurant 144 rue Armand Fallières 63000 Clermont-Ferrand en remplacement de M. BONNET Franck
Mention au RCS de Clermont-Ferrand

DISSOLUTION PAR TUP

A2629**185**

DUBOIS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 3 000 euros
Siège social : Farges - 63710 SAINT-NECTAIRE
450 657 762 RCS CLERMONT-FERRAND

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 06 octobre 2026, la SARL L'ETOILE DU BERGER, au capital de 598 000 €, sise à Farges - 63710 SAINT-NECTAIRE, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n°503 160 400 a, en sa qualité d'associée unique de la société DUBOIS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société DUBOIS au profit de la société L'ETOILE DU BERGER, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, 40 Rue de l'Ange 63000 CLERMONT-FERRAND.

DISSOLUTIONS

A2628**694**

AUVERCO
Route de Volvic Espace Mozac
63530 Enval

LIMAGNE ELECTRICITE DEPANNAGE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 25 rue du puy-de-dome
63260 Thuret
902 846 849 RCS de Clermont-Ferrand

Le 12/10/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. DEDIT Philippe dt 25 rue du Puy de Dôme 63260 Thuret, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Clermont-Ferrand

---

A2626**319**

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération en date du 31 août 2026, l'AGE de la **SAS AUVERGNE BOIS DES COMBRAILLES** au capital de 14 000€ dont le siège est situé 4 route de Saint Agoulin 63460 ARTONNE RCS Clermont-Ferrand N°801 525 239, a décidé la dissolution de la Société et l'ouverture d'une période de liquidation à compter de ce jour. A été nommé liquidateur Michel SEGALOV, demeurant 4 route de Saint Agoulin, Commune d'Artonne (Puy-de-Dôme). Le siège de la liquidation est fixé au 4 route de Saint Agoulin, Commune d'Artonne (Puy-De-Dôme).

A2629**009**

F.B.M.

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 78 rue de Bouys, 63100 CLERMONT FERRAND
Siège de liquidation : 78 rue de Bouys, 63100 CLERMONT FERRAND
921 918 553 RCS CLERMONT FERRAND

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Fabrice BOUCHE, demeurant CLERMONT FERRAND 63100 - 78 rue de Bouys, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 78 rue de Bouys, 63100 CLERMONT FERRAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

A2628**785**

DISSOLUTION

LE GÎTE DES MASSIFS

Société par actions simplifiée
au capital social de 2 040 Euros
Siège social : Le bourg
Le Vernet Sainte-Marguerite
63710 SAINT NECTAIRE
SIRET 953 290 681 RCS
CLERMONT FFERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 20 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme Liquidatrice Madame Laura GATIGNOL, demeurant Le bourg, le Vernet Saint Marguerite 63710 SAINT NECTAIRE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

Pour avis
La Liquidatrice

A2629**107**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

SCI DE LA VALLEE DU MONT DORE

au capital de 1 524.49 euros
siège social :
Centre Commercial Riom Sud
63200 MENETROL
RCS CLERMONT-FD 321 943 946

DISSOLUTION

Le 23/10/2026, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de l'assemblée. M. Alain GASNIER demeurant Avenue de Clermont à MENETROL (63200) a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Centre Commercial Riom Sud à MENETROL (63200).

Mention en sera faite au RCS de CLERMONT-FD.

Pour avis.

A2628**742**

BETTY'S DIAMONDS

SASU au capital de 2000 € Siège social : Voie du Château 63440 BLOT-L'ÉGLISE RCS CLERMONT-FERRAND 912647971

Par décision de l'associé Unique du 30/09/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2026 , il a été nommé liquidateur(s) Mme TAHAR Astrid demeurant au 1105 D CHEMIN DES GARRIGUES 13840 ROGNES et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**177**

Agglo Pays d'Issoire

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE SAINT-GERMAIN-LEMBRON
Vu l'arrêté n° AT-2026-007 d'ouverture d'enquête publique en date du 27/10/26 pris par le 1er Vice-Président d'API :
Il sera procédé à une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Germain-Lembron.
Cette procédure d'évolution du PLU a pour objectif de libérer du foncier à vocation économique localisé dans la Zone d'Aménagement Concerté des Coustilles et frappé d'inconstructibilité au titre du Règlement National d'Urbanisme (article L. 111-6 du Code de l'Urbanisme) du fait de la proximité de l'Autoroute A75 et de sa bretelle de sortie. Elle vise ainsi à reconnaître l'intérêt général de l'accueil de nouvelles activités économiques dans la ZAC des Coustilles afin de mettre en compatibilité le PLU de la commune de Saint-Germain-Lembron avec les mesures prescrites par l'étude de dérogation à l'amendement Dupont prévue à l'article L. 111-8 du Code de l'Urbanisme.
La personne publique responsable est la Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API) représentée par son Président Monsieur Bertrand BARRAUD. Toute information peut être demandée auprès du service planification, à l'Agglo Pays d'Issoire (20 Rue de la Liberté - 63500 Issoire - Tél. : 04 73 55 90 48).
La déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Germain-Lembron a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation environnementale et le résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du dossier soumis à enquête publique. De même, l'avis n° 2026-ARA-AU-1890-N20892 en date du 15 octobre 2026 émis sur le dossier par la mission régionale d'autorité environnementale figure dans le dossier d'enquête publique.
L'enquête publique aura lieu à l'API, siège de l'enquête publique, ainsi qu'à la mairie de Saint-Germain-Lembron pour une durée de 50 jours consécutifs.
L'enquête publique se déroulera du lundi 16 novembre 14h30 au lundi 4 janvier 2026 14h30 inclus.
Conformément à la décision de la présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, M. Alain PAULET, ingénieur GRDF retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Christophe PEUREUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier :
- au siège de l'API (20 rue de la Liberté 63500 ISSOIRE) aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h ;
- à la mairie de Saint-Germain-Lembron (Place du Désert, 63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON) aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
le samedi : de 8h à 12h.
Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse : www.capissoire.fr
Il sera également disponible sur un poste informatique mis à disposition du public à l'API, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service planification d'API.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions selon les possibilités suivantes :
- sur un registre d'enquête papier mis à disposition au siège d'API et à la mairie de Saint-Germain-Lembron aux jours et heures habituels d'ouverture au public précisés ci-avant ;
- par courrier postal adressé à «Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique relative à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Germain-Lembron - 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire», de manière à ce qu'il parvienne au commissaire avant la clôture de l'enquête ;
- par courrier électronique à planification@capissoire.fr avant le 4 janvier 2026 à 14h30. Les pièces jointes annexées ne devront pas excéder 15 méga-octets ;
- auprès du commissaire enquêteur par écrit ou à l'oral, aux jours et heures de ses permanences définies ci-après.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :
- lundi 16 novembre 2026 à la mairie de Saint-Germain-Lembron de 14h30 à 16h30 ;
- vendredi 18 décembre 2026 à l'API de 9h30 à 11h30.
À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Germain-Lembron, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront reçus et pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables pendant la même période sur le site de l'API : www.capissoire.fr
Au terme de l'enquête publique, API décide de la mise en comptabilité du plan de la façon suivante : le conseil communautaire adopte la déclaration de projet ; la proposition de mise en compatibilité du plan - éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire - est approuvée par délibération du conseil communautaire.

A2629**097**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagement foncier urbain / Remembrement de l'AFUA de Puy Valeix (Commune de Nohanent)

Par arrêté préfectoral n° 20261755 en date du 20 Octobre 2026, une enquête publique portant sur le projet de remembrement foncier proposé par l'Association Foncière Urbaine Autorisée (AFUA) de Puy Valeix sera ouverte pour une durée de 35 jours consécutifs, soit du mardi 10 novembre 2026 à 10h00 au mardi 15 décembre 2026 à 12h00 inclusivement.
Le projet vise à restructurer le parcellaire du secteur de Puy Valeix situé sur la commune de Nohanent.
Ce remembrement urbain a pour objectif de rationaliser les limites de propriété et d'optimiser la configuration des terrains en vue de la création de futurs lots à bâtir et de leurs voies de desserte.
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Nohanent et mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
Le dossier sera également consultable sous forme numérique sur le site internet des services de l'État dans le Puy-de-Dôme, à la rubrique enquêtes publiques : http://www.puy-de-dome.fr.
Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le projet de remembrement :
• Sur le registre d'enquête disponible en mairie à partir du 10 novembre 2026 à 10h00.
• Par courrier postal adressé au siège de l'enquête : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Nohanent, 2 route de Durtol, 63830 Nohanent.
• Par voie électronique à l'adresse e-mail dédiée : EPAFUPuyValeixNohanent@puy-de-dome.gouv.fr
Adresse e-mail, ex : pref-enquetes-publiques@puy-de-dome.gouv.fr
Toutes les observations écrites devront parvenir en mairie ou par mail au plus tard le mardi 15 décembre 2026 à 12h00, heure de clôture de l'enquête.
Monsieur Annick De Olivera, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Nohanent pour recevoir les observations orales et écrites lors des permanences suivantes :
• Le mardi 10 novembre 2026 de 10h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
• Le mercredi 25 novembre 2026 de 10h00 à 12h00
• Le mardi 15 décembre 2026 de 10h00 à 12h00 (clôture de l'enquête)
À l'expiration du délai d'enquête, le mardi 15 décembre 2026 à 12h00, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.
Ce dernier transmettra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de 30 jours au Maire de Nohanent et au Président de l'AFUA. Une copie du rapport sera tenue à la disposition du public en mairie et sur le site internet des services de l'État pendant un an.

A2628**404**

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable au projet de classement du Lac de Servières sur les communes d'Orcival, Vernines et Saulzet-le-Froid

Une enquête publique d'une durée consécutive de 24 jours sera ouverte du mardi 17 novembre 2026 à 14h au jeudi 10 décembre 2026 à 17h, sur les communes d'Orcival, désignée siège de l'enquête, Vernines et Saulzet-le-Froid, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration de la décision de classement du Lac de Servières. Le projet a pour objectif de protéger ce site exceptionnel sur la base du critère pittoresque.
Pendant toute la durée de l'enquête, **le dossier d'enquête**, présenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, qui comprend une note de présentation, la mention des textes régissant l'enquête, un rapport de présentation comportant une analyse paysagère, historique et scientifique du site, les objectifs du classement et des orientations de gestion, complété d'une annexe rappelant l'ensemble des textes applicables aux sites classés, les plans de délimitations du site sur cartes IGN au 1/25000 et sur les plans cadastraux, l'avis des communes et des personnes publiques associées, ainsi qu'un **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront, gratuitement, mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, **en mairies** de :
- Orcival, les mardi et jeudi de 14h à 18h ;
- Vernines, les lundi et jeudi de 14h à 16h ;
- Saulzet-le-Froid, les mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h.
Le dossier sera également consultable sur un poste informatique à la Préfecture du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, Bureau de l'Environnement, bâtiment ASSAS, 5ème étage, du lundi au jeudi 8h15-16h ; le vendredi, 8h15-15h30, et sur www.puy-de-dome.gouv.fr *(rubriques publications-enquêtes publiques-2026).*
Monsieur Daniel TAURAND, directeur de chambre d'agriculture en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, en mairie, à :
- Orcival, le mardi 17 novembre et le jeudi 10 décembre de 14h à 17h
- Vernines, le jeudi 26 novembre de 14h à 16h
Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront aussi être :
- inscrites sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'Orcival, Vernines et Saulzet-le-Froid aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- adressées par correspondance, au siège de l'enquête, à : Mairie d'ORCIVAL, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, «enquête publique Lac de Servières», 1 place Hugues de la Tour 63210 ORCIVAL ;
- adressées par voie électronique à :
pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr
Les observations devront parvenir au plus tard à 17h le 10 décembre 2026.
Ces observations reçues par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur www.puy-de-dome.gouv.fr *(rubriques publications-enquêtes publiques-2026).*
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies d'Orcival, Vernines et Saulzet-le-Froid où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Bureau de l'Environnement et sur www.puy-de-dome.gouv.fr *(rubriques publications-enquêtes publiques-2026).*
La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations supplémentaires pourront être demandées, est M. Frédéric DECALUWE, inspecteur des sites du Puy-de-Dôme et de l'Allier, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Service mobilité Aménagement et Paysages, Pôle stratégie et animation, 04 73 43 15 44 ; frederic.decaluwe@developpement-durable.gouv.fr
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un classement prononcé par décret en Conseil d'État. L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Premier Ministre.

A2629**056**

Commune de LA CHAPELLE AGNON

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° A2026_031 du 26/10/2026, M. le Maire de la Commune de LA CHAPELLE AGNON a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le zonage assainissement.
A cet effet, M. Alain Néron a été désigné commissaire enquêteur par le même arrêté.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de LA CHAPELLE AGNON **du 14 novembre au 18 décembre 2026** inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et les mardis et mercredis de 9h à 12h.
Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de LA CHAPELLE AGNON :
- le samedi 14/11/2026 de 10h à 12h
- le vendredi 18/12/2026 de 15h à 17h
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire enquêteur Mairie de LA CHAPELLE AGNON 4 rue des Institutrices 63590 LA CHAPELLE AGNON ou les adresser par mail à l'adresse suivante : enquetes@lachapelleagnon.fr



VENTES

A2628**690**

cler dôme

CLERMONT FERRAND
Résidence AMADEO



Appartement T3 - 82 m²
28 Rue Antoine Menat
à CLERMONT FERRAND

Prix : 161 297 €

1e Etage, grande terrasse
Charges prévisionnelles : 1450€
Taxe Foncière : 1486€
Chauffage Ind. Gaz
DPE : en cours

Possibilité stationnement en plus.

Date limite de remise des offres en mains propres le **30 novembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

A2628**861**

cler dôme

COURNON D'AUVERGNE
RÉSIDENCE LES POINTILLOUX



Appartement T2 - 50 m²
24 Place Jean Jaurès
à COURNON D'AUVERGNE

Prix : 88 073 €

3ème étage
Balcon/cave
Taxe Foncière : 800 €
Charges prévisionnelles : 1100€/an
Chauffage Ind. Elec.- DPE : En cours
Possibilité stationnement en supplément

Date limite de remise des offres en mains propres le **30 novembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

A2628**693**

cler dôme

CLERMONT FERRAND
LA PLAINE



Maison T3 - 67 m²
rue du Courage
à CLERMONT FERRAND

Prix : 138 040 €

Pav en R+1
Jardin
Taxe Foncière : 1100 €
Chauffage Ind. Gaz - DPE : En cours

Date limite de remise des offres en mains propres le **30 novembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

A2628**692**

cler dôme

LEZOUX
L'ENCLOS



Pavillon T3 - 78 m²
Place Jean Monnet
à LEZOUX

Prix : 141 000 €

Pavillon en R+1
Terrasse et jardin
Garage
Charges prévisionnelles : 540€
Taxe Foncière : 1200 €
Chauffage Ind. Gaz - DPE : D

Date limite de remise des offres en mains propres le **30 novembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

PETITES ANNONCES

ANIMAUX

VDS 7 Genisses Limousines, types mixte viande bonne origine, issues de taureaux inscrits, pleines de taureaux inscrits, vêlage janvier toutes garanties sanitaire animaux calmes habitués à la tâche certifiés BIO département 63 plus de renseignements Tél. 06.20.10.27.22

MATÉRIELS AGRICOLE

VD broyeur de branche, attelage 3P Tondo broyeur 11CV souffleur à dos tronçonneuses MS44 Tél. 06.60.33.21.58

VDS TRACTEUR CASE, 4230 année 1996 TBE herse rotative avec semoir larg. 50 en TBE Tél. 06.58.98.78.77

Vd tracteur Someca 415, avec godet+grande benne arrière, tronçonneuse Husquvarna-55 refaite à neuf facture 0782455414

VDS vibroculteur 4M-Trisoc, expirateur Tiller 2 M rouleau porte 2 M herse 4M Tél. 04.73.68.12.56

Vends suçeuse d'atelier KONGSILDE MTD 20, fonctionne sur 380 bon état 180 € Tél. 06.71.21.91.87

Vends DPB+, postes clôture + rouleaux de fils Tél. 04.73.87.87.62

RENCONTRES

Homme 73 ans, attentionné, fiable désire rencontrer une femme bienveillante, de confiance et sincère pour partager des sorties, des moments de complicité et de joie. Tél : 06 24 57 43 40

JF 55 ans, agréable, de la campagne, travaille secteur médical, rech H. sympathique 55/62 ans bon vivant pour vie à deux annonce sérieuse Écrire au journal 632104

AGRICULTURE

Vends bois de chauffage Frêne sec, en 1m de préférence Tél. 06.78.27.12.88

BONNES AFFAIRES

Vend VTT adulte/ados, 2 plateaux (7 vitesses) prix 1200,00 € HR Tél. 06.16.09.55.02

A vendre bois de chauffage chêne, ext 60 € le stère. A venir chercher sur place tél : 0671628956

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

A céder bas prix petit, matériel agricole - meubles et objets anciens- 6 vélos Tél. 04.73.87.71.41

Cherche fauteuil roulant electrique, faire offre au Tél. 06.26.72.27.77

Destination Santé

Tous les jus d'orange se valent-ils ?

Pas simple de s'y retrouver parmi les jus de fruits et a fortiori les jus d'orange, dans les rayons des supermarchés ! Une première information : sur le plan nutritionnel, sachez « qu'un jus de fruits ne remplace en aucun cas un fruit entier ».

Et pour cause, ces boissons sont en général « très sucrées et pauvres en fibres. Il en est de même pour les boissons aromatisées aux fruits, les sodas ou les nectars de fruits », lit-on sur le site gouvernemental mangerbouger.fr. Au passage, pour vos achats, n'hésitez pas à recourir au Nutri-Score pour aider au choix des produits les moins sucrés et les plus riches en fibres.

Et les jus maison ?

Qu'en est-il des jus de fruits pressés, réalisés à la maison ? Surprise, ils ne remplacent pas non plus un fruit entier ! En effet, « si vous pressez le fruit, vous allez perdre des fibres par rapport au fruit entier. Or les fibres jouent un rôle dans l'index glycémique ». Elles diminuent l'absorption intestinale du sucre et permettent d'éviter les pics de glycémie.

De la modération

D'une manière générale, le Programme national Nutrition Santé préconise de « limiter le plus possible les jus de fruits, quels qu'ils soient ». Au même titre que « les boissons sucrées, les sodas, même light, et les boissons dites énergisantes qui sont très sucrées ».

Quelles quantités ?

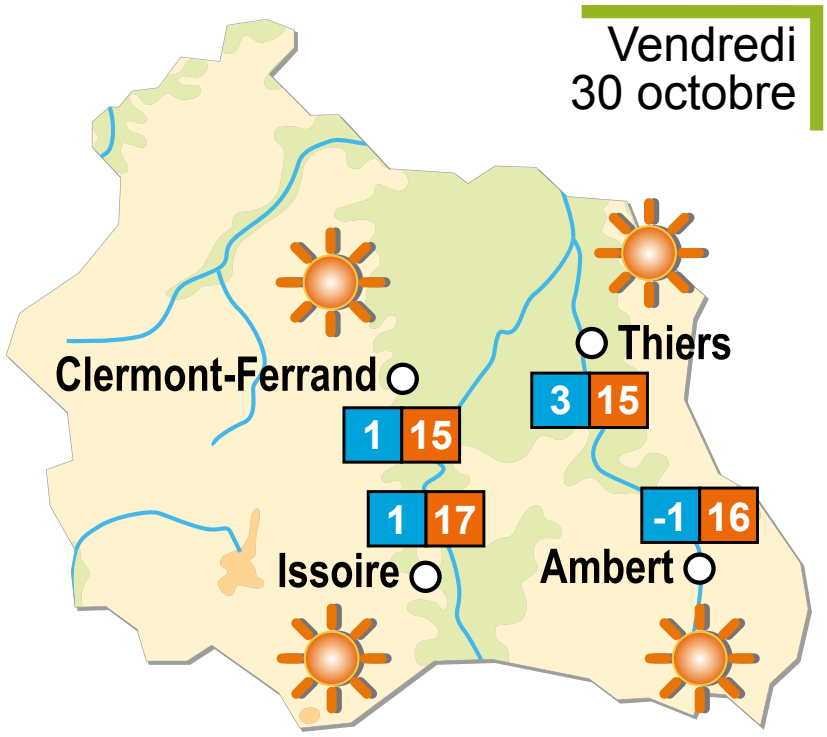
De façon concrète : pas plus d'un verre par jour, pour les adultes et pas plus d'un demi-verre avant 11 ans. De son côté, la Fédération française de cardiologie (FFC) rapportait en 2019 qu'« en petites quantités, il est nettement exagéré de dire que les jus de fruits purs sont aussi néfastes pour la santé que les boissons contenant des sucres ajoutés ». Et de préconiser également de faire preuve « de modération » sur la base d'une étude selon laquelle « les personnes qui boivent des quantités importantes de boissons sucrées, incluant les jus de fruits, sont plus à risque de mourir prématurément ».

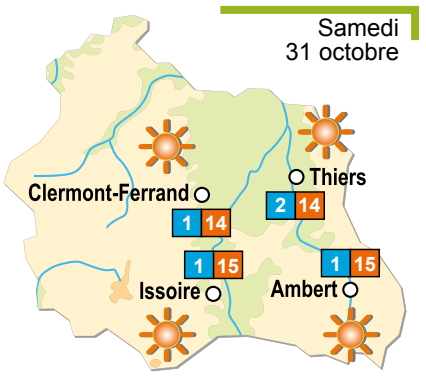
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

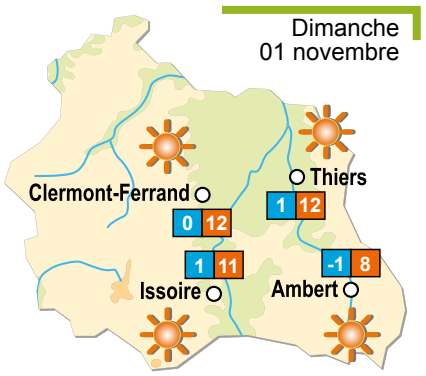
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

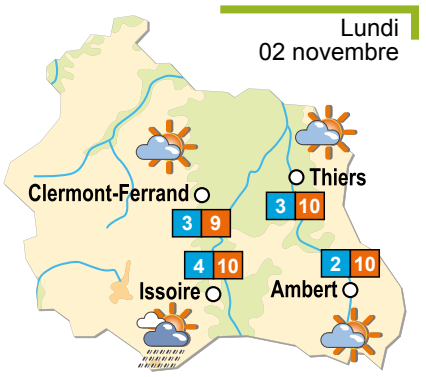
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

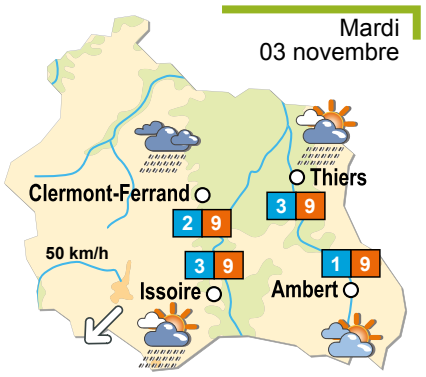
Vendredi 30 octobre

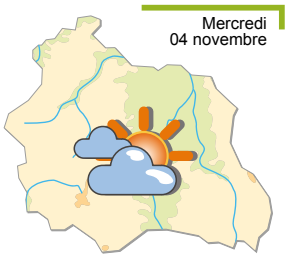


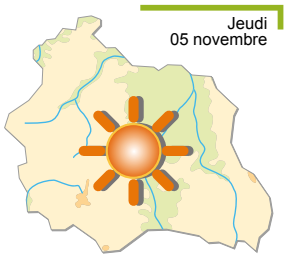


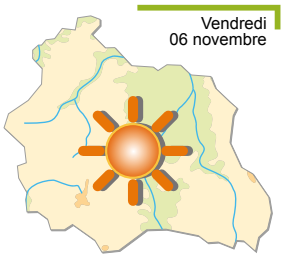














Prévision élaborée le jeudi 29 octobre 2026

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

19,25 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur semeur.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

*** Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE SEMEUR HEBDO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le Semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales